

N° 15 - 1997

CLIO 94

ARTISANAT ET INDUSTRIES DANS LE
SUD-EST PARISIEN XVIII^e - XX^e SIÈCLES



BULLETIN
DU COMITÉ DE LIAISON
DES SOCIÉTÉS D'HISTOIRE
ET D'ARCHÉOLOGIE
DU VAL-DE-MARNE

N° 15 - 1997

A large, irregular outline map of the Val-de-Marne region. The map is filled with the text 'CLIO 94'. To the left of the map, there is a drawing of a wheat stalk with a head of grain. At the bottom left, there is a signature 'L. P. 1997'.

CLIO 94

BULLETIN DU
COMITE DE LIAISON
DES SOCIETES
D'HISTOIRE ET
D'ARCHEOLOGIE
DU VAL-DE-MARNE

**Volume publié avec le concours de
la Direction Régionale des Affaires Culturelles d'Ile-de-France
et
du Conseil Général du Val-de-Marne**

SOMMAIRE

AVANT-PROPOS p. 5
(Michel Balard)

**LA SEIGNEURIE DE CHENNEVIERES ET SES FIEFS
AUX XVe ET XVIe SIECLES** p. 7
(Pierre Roblin)

LES MARMOUZETS p. 21
(André Gidali)

UN DUCHÉ-PAIRIE DANS LE VAL-DE-MARNE p. 33
(Eric Thiou)

ALFORT-VILLE AVANT ALFORTVILLE 1848-1885 p. 37
(Louis Comby)

ARCUEIL AUX SOURCES DE LA DEVISE OLYMPIQUE p. 51
(Robert Touchet)

ARCUEIL ET SES LOTISSEMENTS p. 55
(Robert Touchet)

ARTISANAT ET INDUSTRIES DANS LE SUD-EST PARISIEN XVIIIe-XXe SIECLES

(ACTES DU COLLOQUE DE CLIO 94, 19 OCTOBRE 1996)

INTRODUCTION p. 60
(Jacques Marseille, Denis Woronoff)

LES SEIGNEURS DE LA PETITE RIVIERE À CRÉTEIL p. 63
(Madeleine Jurgens)

LE MONASTERE DES ANNONCIADES À THIAIS, LIEU D'UN ARTISANAT MONASTIQUE AUX PORTES DE PARIS	p. 85
(Jeanine Henin)	
LE MOULIN DE LA CHAUSSÉE À SAINT-MAURICE	p. 89
(Marie-Noële Grand-Mesnil)	
DES ARTISANS D'ART À ARCUEIL	p. 101
(Robert Touchet)	
ARTISANAT ET INDUSTRIES À VITRY (XVIIIe-XXe SIECLES)	p. 107
(André Carville)	
L'IMPOSSIBLE INDUSTRIALISATION DE LA HOLLANDE ALFORTVILLAISE ..	p. 122
(Louis Comby)	
LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE À MAISONS-ALFORT	p. 135
(Marcelle Aubert)	
DE L'ARTISANAT À L'INDUSTRIALISATION À LA QUEUE-EN-BRIE	p. 181
(André Gidali)	
LA SOCIÉTÉ PATHÉ ET LES DÉBUTS DU CINÉMA	p. 195
(Jacques Lesterpt)	
ARCHITECTURE D'USINES EN VAL-DE-MARNE	p. 206
(Hélène Jantzen)	
CONCLUSION	p. 214
(Jean Jacquart)	
BIBLIOGRAPHIE SÉLECTIVE VAL-DE-MARNAISE	p. 215
(Alain Aiech)	
LISTE DES SOCIÉTÉS ADHÉRENTES	p. 221
COMPOSITION DU BUREAU DE CLIO 94	p. 224

AVANT-PROPOS

Depuis 1995, nous avons pris l'habitude de publier deux volumes par an : le numéro annuel de CLIO 94 contenant les études diverses sur l'histoire du département, soumises par les membres de nos sociétés ; un volume des actes de notre colloque annuel.

Les contraintes économiques nous ont fait renoncer cette année à cette double publication, étroitement dépendante des subventions reçues et des acquisitions, à prix coûtant, faites par nos diverses sociétés.

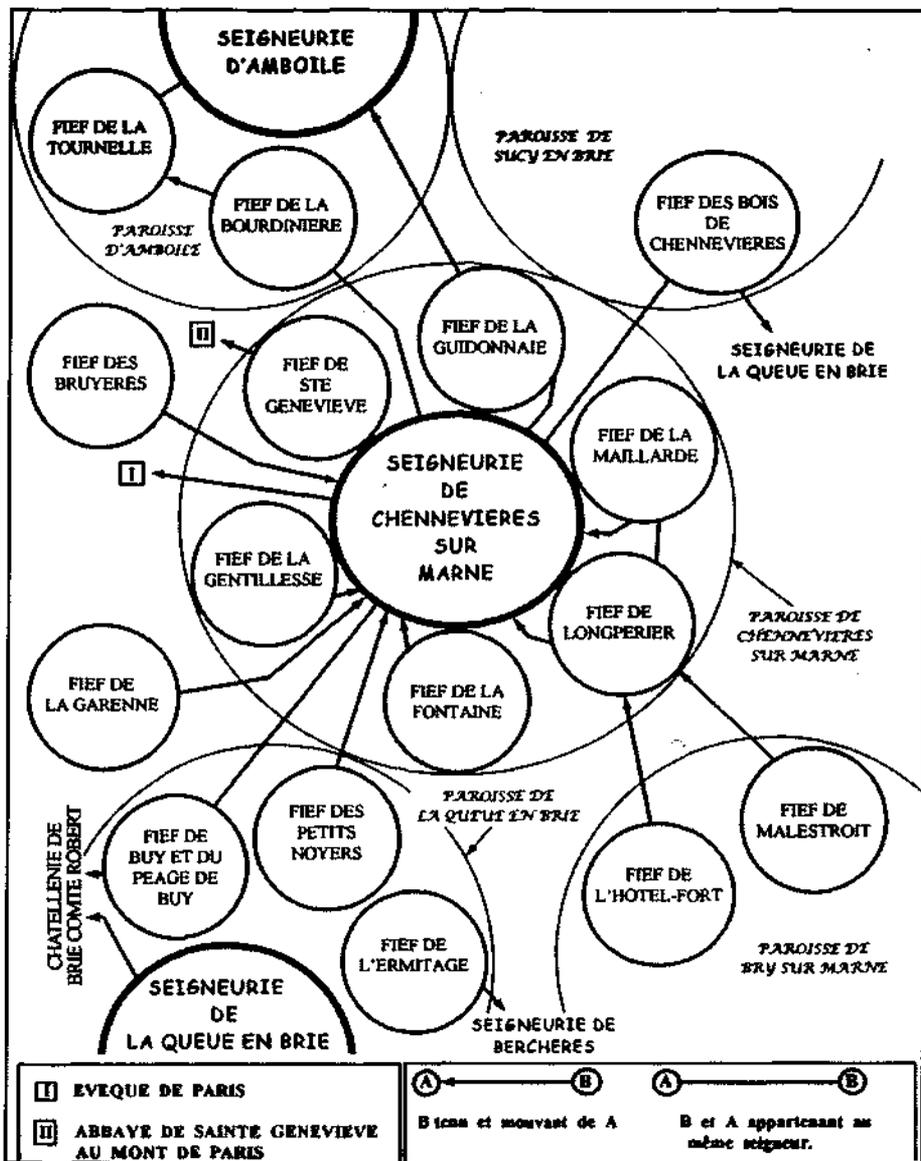
Le lecteur trouvera donc ci-après six articles portant sur l'histoire de Chennevières, de La Queue-en-Brie, d'Alfortville et d'Arcueil : la formation de plusieurs domaines seigneuriaux et aussi la création d'une commune au XIXe siècle se trouvent très clairement expliquées.

Notre colloque annuel (1996) portait sur "Artisanat et industries dans le sud-est Parisien XVIIIe-XXe siècles". Il fut l'occasion d'une rencontre féconde entre universitaires et membres des sociétés savantes. Après une brillante introduction due aux deux professeurs d'histoire économique de l'université Paris I, les orateurs nous promènèrent de l'artisanat monastique de Thiais aux moulins de Créteil et de Saint-Maurice, de la société Pathé à Vincennes aux grandes entreprises industrielles des rives de Seine (Vitry, Alfortville), tandis qu'un exposé illustrait l'architecture d'usines en Val-de-Marne.

Resterait à écrire l'histoire de la désindustrialisation et de la diminution de la population ouvrière. Mais c'est un autre chapitre de l'histoire récente de notre département, que l'on réservera à d'autres instances.

MICHEL BALARD

Président de CLIO 94



LA SEIGNEURIE DE CHENNEVIÈRES ET SES FIEFS AUX XV^e ET XVI^e SIÈCLES

Au long du XV^e siècle, le monde féodal fait encore preuve d'une grande vitalité (A). Malgré la rupture provoquée par les guerres et les autres calamités qui pendant une centaine d'années ont ravagé le royaume de France, c'est toujours autour de la seigneurie que repart, dès 1445, l'activité agricole dans les campagnes de l'Île-de-France. Les structures et rapports féodaux existant avant 1350 se rétablissent tout naturellement, même si les fiefs ont souvent changé de familles titulaires. Un vaste réseau de dépendance vassalique se tisse à nouveau, à partir de la mémoire des gens et des archives sauvées de la destruction.

A Chennevières, la continuité seigneuriale est assurée par la permanence de la lignée des Cordelier. Ceux-ci, depuis 1393, tiennent la "maison-forte" appelée, en 1445, le "châtel seigneurial". Les aveux et dénombremens donnés en 1445 et 1446, à Benoît Cordelier et Louis Blanchet, par Jehan I Gaudète¹, seigneur de Longpérier à Chennevières, montrent, à l'évidence, sa volonté de reconstituer ses fiefs, à partir des ruines laissées par les guerres civiles et franco-anglaises et de réaffirmer résolument ses droits seigneuriaux².

Les propriétaires des fiefs tenus et mouvants de la seigneurie de Chennevières doivent, périodiquement, présenter au seigneur dominant "foi et hommage" et renouveler leur serment de fidélité³. En outre, selon la coutume de Paris, ils sont obligés, dans les quarante jours qui suivent, sous peine de saisie, de déclarer un "aveu et dénombrement" des biens et terres qu'ils tiennent de leurs suzerains⁴.

Le fief n'est pas nécessairement un espace continu, de surface constante au cours du temps. Il peut subir des transformations : être incorporé à un autre fief ou divisé en plusieurs arrière-fiefs. Des fiefs nouveaux peuvent être créés par morcellement d'une seigneurie. La situation est d'un grand enchevêtrement et le sol d'une même paroisse relève souvent d'autorités seigneuriales différentes. Chaque terre a son histoire et nous allons nous efforcer de présenter celle-ci, malgré la pauvreté des sources, pour les fiefs gravitant autour de la seigneurie de Chennevières aux environs de l'an 1500.

SEIGNEURIE DE CHENNEVIÈRES-SUR-MARNE.

Sous l'épiscopat d'Eudes de Sully⁵, c'est "Ferricus de Bronai", homme-lige de l'évêque, fermier de Gentilly, qui tient la presque totalité de la ferme de Chennevières (B). Au XIII^e siècle, la terre de Chennevières fait donc partie de la mense⁶ de l'évêque de Paris. Celui-ci a la justice par appel de sa terre canavéroise qui est juridiquement sous l'autorité de son bailli. Le 6 février 1283 (C). Nicolas,

prêtre de Villiers-sur-Marne, s'engage envers le prélat et ses successeurs, de 20 sols parisis de cens par an, pour amortir un arpent de vigne, situé dans la seigneurie épiscopale, au terroir de Chennevières, lieu-dit "Triben", à côté de la vigne de l'abbaye d'Yvernaux.

Un acte du 22 septembre 1550 (D) donne une description assez complète de la seigneurie. A cette époque la superficie du domaine est de 292 arpents (100 ha env.) de terre et 9 arpents (3 ha env.) de vignes. A cette surface, il faut encore ajouter une centaine d'arpents (34 ha env.) de bois situés sur la paroisse. A cette réserve viennent s'adjoindre les terres mises en censive pour un revenu annuel de 84 livres tournois⁸.

Aux alentours de l'an 1500, de la seigneurie de Chennevières meuvent les fiefs du grand Longpérier, de la Maillarde, de la Gentillesse, de la Fontaine, des Bruyères, de la Garenne et celui des petits Noyers. Par l'intermédiaire du grand Longpérier, deux arrière-fiefs, situés à Bry-sur-Marne, dépendent également de la seigneurie : le petit Longpérier réuni, en 1550, au fief de Malestroit et le fief de l'Hôtel-Fort. Le seigneur de Chennevières est vassal des seigneuries limitrophes pour certains fiefs lui appartenant. Il s'agit des fiefs de la Bourdinière et de la Guidonnaie mouvant de la seigneurie d'Amboise (Ormesson), du fief des Bois de Chennevières tenu du seigneur de La Queue-en-Brie, du fief de Buy et du Péage de Buy relevant de la Châtellenie de Brie-Comte-Robert.

FIEF DE LONGPÉRIER.

La première mention de ce fief est un aveu et dénombrement en date du 20 décembre 1431 (E) donné à Robert III Cordelier alors seigneur de Chennevières. Le 20 septembre 1445 (F), c'est Jehan I Gaudète qui passe aveu à Benoît Cordelier⁹. Le seigneur de Longpérier a la haute justice sur les arrière-fiefs de Malestroit et de l'Hôtel-Fort à Bry-sur-Marne. Le fief est situé sur la paroisse de Chennevières et la maison seigneuriale dans la grande rue du village. Le 10 juillet 1509 (G), Martin I Gaudète, fils de Henri, donne aveu et dénombrement à Gencien Cordelier, nouveau seigneur du lieu. Le fief a alors une superficie de 85 arpents (30 ha env.) en terres, vignes, prés, jardins et saulaies.

Le fief reste la propriété de la famille Gaudète jusqu'au début du XVI^e siècle. Ensuite, par le jeu des ventes, des alliances et des partages successoraux, il se morcelle en de nombreux propriétaires dont nous donnons quelques exemples :

30 mai 1527 (H), Etienne d'Etat, avocat en parlement, seigneur de Longpérier en partie, de Malestroit et de Villemoisson-sur-Orge.

11 décembre 1527 (I), Antoine Bernardin, seigneur de l'Hôtel-Fort en partie.

13 décembre 1533 (J), 6 janvier 1537 (K), Jehan Gilles, avocat à Tours, époux de Renée Gaudète, seigneur de Longpérier en partie.

29 mai 1548 (L), Etienne Chartrain, fils de Jehan le seigneur d'Ivry-sur-Seine, seigneur de l'Hôtel-Fort en partie.

28 décembre 1549 (M). Louis de Fleury, l'un des 100 gentilhommes de l'hôtel du roi, seigneur de l'Hôtel-Fort en partie.

22 septembre 1550 (N). Robert de Pellevé, comme prête-nom de Pierre I de Masparrault, seigneur de Longpérier en partie.

2 juin 1572 (O). Nicolas Du Lion, conseiller ordinaire des guerres, seigneur de Malestroit.

10 septembre 1581 (P). Etienne Fraguier, avocat en parlement, seigneur de Longpérier en partie.

FIEF DE LA BOURDINIÈRE.

Ce fief est situé sur la paroisse d'Amboile près La Queue-en-Brie. Il est mouvant du fief de la Tournelle sur la même paroisse. Le 26 mai 1446 (Q), Jehan I Gaudète passe aveu et dénombrement de ce domaine à Louis Blanchet¹⁰, seigneur de la Tournelle d'Amboile. A cette date, la Bourdinière comprend 20 arpents (7 ha env.) de terres labourables, de nombreuses terres en friches et 50 arpents de bois.

Le fief est tenu pendant près d'un siècle par la famille Gaudète, Jehan I, Henri, Jehan III et Jehan V dont les héritiers vendent petit à petit l'ensemble de la terre et les droits seigneuriaux à Pierre d'Apestéguy seigneur de Chennevières. Celui-ci doit payer, le 13 septembre 1548 (R), 400 écus d'or à Denis Picot¹¹, pour obtenir la levée de saisie du fief pour devoirs féodaux non-faits.

Le 29 novembre 1577 (S), c'est Antoine de Lyon, écuyer, qui porte le titre de seigneur de la Bourdinière.

Le fief est ensuite rattaché à la seigneurie de Chennevières. L'inventaire après décès de Henri de Masparrault, en date du 22 avril 1643 (T), inclut le fief de la Bourdinière dans la dépendance féodale de la terre de Chennevières.

FIEF DE LA MAILLARDE.

C'est l'aveu de Louis Blanchet¹² au duc d'Orléans, en date du 8 mars 1394 (U), le plus ancien texte à évoquer le fief de la Maillarde. "Item environ huit arpents de terre entre Chennevières et Amboile tenant à la Maillarde. Item de l'autre part du chemin, sept arpents tenant à icelle Maillarde de deux costés. Item quatre arpents de terre en la pièce de onze arpents tenant à la Maillarde...".

Jehan I Gaudète avait rassemblé sous sa main les fiefs de Longpérier et de la Maillarde. Son fils aîné Henri cède le fief de la Maillarde à Jehan II son cadet. Ce fief reste propriété de la famille jusque vers 1510.

Le 6 mars 1513 (V), c'est Pierre de Lyon, procureur en parlement, qui est seigneur de la Maillarde. Le 6 mars 1544 (W), son fils Louis de Lyon, avocat en parlement, donne à sa fiancée Marie de Baillon "ad ce qu'elle ayt à l'advenir mieulx de quoy soy entretenir" ses droits sur la terre et seigneurie de la Maillarde. En 1575, c'est le fils de Louis, Charles de Lyon qui rend hommage du fief au seigneur de Chennevières.

Le fief passe, avant 1585, dans la famille Midorge. Le premier titulaire est Jehan II Midorge, conseiller au Parlement de Paris. Puis la qualité de seigneur de la Maillarde est portée, dans l'ordre, par Claude, le célèbre mathématicien, Hilaire et Nicolas Midorge. La terre reste dans cette famille jusqu'en mai 1680 (X), date où le domaine est vendu aux criées du Châtelet de Paris.

FIEF DE LA GUIDONNAIE.

L'aveu de Louis Blanchet du 8 mars 1394 indique que meut de la seigneurie d'Amboile un fief, séant à Chennevières, qui fut à messire Hugues de Pommart¹³ et à présent à Robert Cordelier. C'est le fief de la Guidonnaie. L'avouant déclare que "d'après d'anciens aveux, le fief consiste en une maison qui fut à Robert de Cossigny et cinq arpents de terres et de vignes", ainsi que divers cens en argent et en nature. Il a droit, en outre, de percevoir sur chaque pièce de vin vendue sur ce fief deux deniers de rouage¹⁴ quand la vente est en gros et une chopine¹⁵ quand la pièce est débitée au détail.

Un aveu et dénombrement donné par Gencien Cordelier à Denis de Bidant¹⁶, le 13 octobre 1499 (Y), décrit ainsi le lieu seigneurial et la consistance du fief : il comprend une maison, cour, granges, jardin, tout clos à gros murs, où, de présent, a un coulombier ronda, tenant l'ensemble à la grand rue et à la ruelle des vignes tirant de Chennevières à Champigny". Outre plusieurs maisons, la censive comporte huit jardins et 25 arpents environ de terres, vignes, friches et saulaies. Tous les hôtes du fief sont "justiciables et raisonnables à la maison du fief, en tous cas de basse justice, jusqu'à 60 sols 1 denier d'amende". On retrouve les mêmes taxes sur la vente du vin en gros et au détail.

Pierre d'Apestéguy, seigneur de Chennevières, obtient de Denis Picot et de Jehanne de Meaux, sa femme, le 13 septembre 1548 (Z), levée de la saisie du fief de la Guidonnaie, faute de devoirs féodaux remplis.

FIEF DE LA GENTILLESSE.

Le premier texte évoquant ce fief est un hommage à Robert III Cordelier par Jacques Chenart, habitant Chennevières, en date du 22 février 1428 (AA). Hommage renouvelé par le même à Benoît Cordelier, seigneur de Chennevières, le 6 avril 1444 (BA).

Le fief est cédé, le 2 janvier 1490 (CA), à Siméon Cordelier¹⁷. Il consiste en "une maison, grange et jardin derrière, tenant au petit chemin qui va de Chennevières à Amboile", avec 11 arpents de terre sur Chennevières et 2 arpents sur Amboile.

La description du fief faite à l'occasion de sa vente à Gencien Cordelier, le 18 septembre 1511 (DA), indique "ung corps d'aultel couvert de thuille de trois travées, à deux étages¹⁸, une grange couverte de chaulme de trois travées, estables, court, puits, jardin, le tout contenant un arpent, tenant à la grand rue et au jardin du prieu-

ré". Terres et prés ont une superficie de 21 arpents (7 ha env.).

Le fief est vendu, le 10 janvier 1523 (EA) à Jehan Duval¹⁹. Son fils Germain²⁰, lors de son mariage avec Marie Brinon, le 24 août 1551 (FA), accorde à celle-ci 225 livres t. de revenu sur diverses propriétés dont le fief de la Gentillesse. Le 6 mars 1553 (GA), il loue le domaine à Jehan Texier²¹, pour 6 ans, moyennant 30 livres t./an. Le 6 août 1582 (HA), Germain transporte l'ensemble du bien à Pierre II de Masparraulte contre une rente que celui-ci rachète à ses enfants le 22 septembre 1587 (IA). Le fief de la Gentillesse entre ainsi définitivement dans le patrimoine de la seigneurie de Chennevières.

FIEF DES BOIS DE CHENNEVIERES.

Louis Blanchet, dans son aveu du 8 mars 1394, nous renseigne précisément sur ce fief. Dans l'énumération de ses droits, il indique "Derechef deux autres fiefs séans à Sucey lesquels souloient²² estre en un seul fief qui étoit à feu Jehan Le Voyer mais, à présent, il est divisé et fait deux fiefs tenus de moy chacun à une foy et hommage dont maistre Robert Cordelier en tient l'un auquel appartient ce qui s'ensuit. C'est assavoir 170 arpents de bois assis es usaires²³ de Sucey pour la moitié de 340 arpents de bois qui furent audit Jehan... "

Le fief reste la propriété de la famille Cordelier qui le transporte avec la seigneurie de Chennevières à Pierre d'Apestéguy. Puis, il passe à Pierre I de Masparraulte au début des années 1550. Le 26 février 1611 (JA), un partage des Bois de Chennevières s'effectue entre Henri de Masparraulte, d'une part, et les héritiers de Gabriel I et de son frère Martin II de Masparraulte, d'autre part.

FIEF DE BUY ET DU PÉAGE DE BUY.

Louis Blanchet, en 1394, note qu'il a droit de prendre "de menus cens, le jour de la Saint-Remi, en l'hôtel de Buy, qui souloient valoir 30 sols par an". C'est la première mention trouvée relative au fief de Buy, situé sur la paroisse de La Queue-en-Brie, mouvant du roi, à cause de son château de Brie-Comte-Robert.

Pendant la première moitié du XVI^e siècle le fief appartient à la famille Giffart²⁴. Un acte du 8 septembre 1550(KA), nous apprend que Pierre I de Masparraulte a acheté une partie des terres de Buy. Son fils, Pierre II, le 27 mai 1560 (LA), fait savoir au bailli de Brie-Comte-Robert, qu'il a porté directement au roi, en la Chambre des Comptes, les foi et hommage qu'il est tenu de faire pour la moitié de la seigneurie de Buy et "115 arpents de terre assis à Bonneuil".

Un bail à ferme de la moitié du péage de Buy est donné, le 12 août 1567 (MA), par Jacqueline Rebours²⁵, dame de Chennevières. Dans la succession de son petit-fils Henri de Masparraulte, en 1643, il est encore fait état des revenus de la terre et seigneurie de Buy avec justice haute, moyenne et basse et d'un droit de péage dépendant du fief affermé à 30 livres t./an.

FIEF DE LA FONTAINE.

Jacques Cordelier cède, le 14 août 1523 (NA), à Jehan Cordelier²⁶, son oncle, sa vie durant, une pièce de saulaie appelée le fief de la Fontaine. Cette parcelle est assise près du château de Chennevières et jouxte le chemin du port. La vente est faite avec trois travées de maison et un jardin pour être tenu en fief du château. C'est la seule mention trouvée de ce fief qui est définitivement et depuis longtemps incorporé à la seigneurie canavéroise.

FIEF DE LA GARENNE.

La première trace du fief de la Garenne est un aveu du 14 mars 1407 (OA) donné aux héritiers de Robert II Cordelier. Nouvel aveu, le 16 septembre 1460 (PA), par Charles d'Orgemont. En 1550, le fief est déclaré tenu en plein fief de la seigneurie de Chennevières à foi et hommage. Dans le partage des biens de Henri de Masparrault, en 1643, il est dénommé le fief de Champ dit la Garenne.

FIEF DES BRUYERES.

Le 4 janvier 1422 (QA), Catherine de Béthisy, ayant la garde noble de ses enfants mineurs, Jehan et Robert de Bruyères, donne foi et hommage à Robert III Cordelier, seigneur de Chennevières. Nouveaux hommages à Benoît Cordelier en 1443, 1461, 1480 et 1487 (RA).

En 1550, la vente de la seigneurie de Chennevières signale ce fief mouvant de celle-ci en plein fief à une foi et hommage. Une copie du XVIII^e siècle mentionne une pièce de 34 arpents de bois dans le fief des Bruyères, située dans le bois Notre-Dame, et relevant de la seigneurie et haute justice de Chennevières. En 1643, la succession d'Henri de Masparrault compte toujours, dans ses droits seigneuriaux, la mouvance féodale du fief des Bruyères.

FIEF DES PETITS NOYERS.

La vente, en 1550, de la seigneurie de Chennevières signale ce fief, situé à La Queue-en-Brie, comme mouvant d'elle. Ceci est confirmé par la déclaration des héritiers de Henri de Masparrault, en 1643.

FIEF DE L'ERMITAGE

Ce fief est déclaré mouvant de la seigneurie de Chennevières dans l'acte de vente de 1550. En fait, le fief, situé sur la paroisse de La Queue-en-Brie, est tenu depuis longtemps par la famille Gencian. Le 27 avril 1560 (SA), Jehanne Gencian²⁷, dame de l'Ermitage, fait don de l'ensemble du domaine à Jehan Bertrand²⁸ et à Marguerite de Donon, sa femme. Le fief est dit mouvant de la seigneurie de Berchères.

FIEF DE SAINTE-GENEVIEVE (POUR MÉMOIRE)

Dès le XII^e siècle, l'abbaye de Sainte-Geneviève au Mont de Paris possède des serfs, des terres et des vignes à Chennevières, qui lui ont été donnés par les rois de France.

Un censier de 1554 mentionne un ensemble foncier d'une trentaine d'hectares dont 80% situés dans les coteaux.

Les religieux vendent le fief à Jacques Charpentier²⁹, le 7 décembre 1568 (TA), pour 600 livres t.. Son fils Antoine³⁰, encore mineur, l'échange avec Pierre II de Masparrault, le 22 décembre 1583 (UA), contre une rente. Le fief passe ainsi sous la dépendance de la seigneurie de Chennevières.

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE.

- (A) M. Bloch, *La société féodale*, Paris, rééd. 1991 ; D. Barthélemy, *L'ordre seigneurial*, Paris, 1990.
- (B) BN, *Cartulaire de l'église N. D. de Paris de M. Guérard, tome I*
- (C) BN, imp. - d° -, *tome II*
- (D) AN, MC, ET/VIII/483, *registre*
- (E) AD94 1mi1379, *chap. IX, art. I, page 205*
- (F) AD94 1mi1379, *chap. IX, art. IV, page 217*
- (G) AD94 1mi1379, *art. IX, art. IX, page 269*
- (H) A. d'Orm. 144AP22
- (I) AD94 1mi1379, *chap. IX, art. XIII, page 318*
- (J) A. d'Orm. 144AP22
- (K) A. d'Orm. 144AP22
- (L) AD94 1mi1379, *chap. IX, art. XIV, page 320*
- (M) AD94 1mi1379, *chap. IX, art. XV, page 322*
- (N) AN, MC, ET/VIII/483, *registre*
- (O) AD94 1mi1379, *chap. IX, art. XVI, page 322*
- (P) AD94 1mi1379, *chap. IX, art. XVIII, page 325*
- (Q) A. d'Orm. 144AP17
- (R) A. d'Orm. 144AP17
- (S) A. d'Orm. 144AP23
- (T) AN, MC, ET/XXVI/68, *registre*
- (U) A. d'Orm. 144AP17

- (V) A. d'Orm. 144AP23
(W) AN Y9J, f°334
(X) BN, man. P. O. 1961, Midorge
(Y) A. d'Orm. 144AP17, copie du 8 décembre 1574
(Z) A. d'Orm. 144AP22
(AA) A. d'Orm. 144AP17
(BA) A. d'Orm. 144AP17
(CA) AN, MC, ET/XIX/35
(DA) AN, MC, ET/XIX/35
(EA) A. d'Orm. 144AP22, parchemin
(FA) IC, AT N°3918
(GA) A. d'Orm. ET/III/81
(HA) A. d'Orm. 144AP22, parchemin
(IA) A. d'Orm. 144AP22, parchemin
(JA) A. d'Orm. 144AP25
(KA) AN, MC, ET/III/74
(LA) AN, MC, ET/III/101
(MA) AN, MC, ET/III/114, registre
(NA) AN, MC, ET/XIX/55.
(OA) A. d'Orm. 144AP17.
(PA) A. d'Orm. 144AP17
(QA) A. d'Orm. 144AP17
(RA) A. d'Orm. 144AP17
(SA) AN, MC, ET/III/108, registre
(TA) AN, MC, ET/XXVI/68, registre
(UA) A. d'Orm. 144AP26, parchemin
- A. d'Orm. Archives du château d'Ormesson-sur-Marne (94)
- BN, imp. Bibliothèque Nationale, imprimés
- BN, man. Bibliothèque Nationale, manuscrits
- BN, PO, Bibliothèque Nationale, pièces originales
- HCF1 Hommages à la chambre de France, tome I, édition AN 1982
- HCF2 Hommages à la chambre de France, tome II, édition AN 1983
- HCF3 Hommages à la chambre de France, tome III, édition AN 1983
- DAF. G Dictionnaire de l'ancien français de A. -J. Greimas, éditions Larousse 1980
- TLF. N Trésor de la langue françoise de Jehan Nicot, chez David Douceur, Paris 1606
- ABL Histoire du diocèse de Paris, par l'abbé Lebeuf
- BHVP Bibliothèque historique de la ville de Paris
- AD78 Archives départementales des Yvelines

- AD94** *Archives départementales du Val-de-Marne*
AN *Archives Nationales*
AN, MC *Archives Nationales, minutier central*
MCNP *Minutier central des notaires parisiens, inventaire analytique du XV^e siècle de l'étude XIX. AN, Paris 1993*
IC. AT *Inventaire des insinuations du Châtelet, règne de François 1er et de Henri II, par Alexandre Tuetey*
J-M. MO *Les fermiers de l'Ile-de-France (XV^e-XVIII^e), par Jean-Marc Moriceau, éditions Fayard, 1994*
DRB. JR *Dictionnaire des rues et lieux-dits de Bry-sur-Marne, par Jean Roblin, édité par la ville de Bry*
Bg. Pa *Journal d'un bourgeois de Paris, Colette Beaune, Livre de poche, Lettres gothiques, 1990*

ANNEXE 1

AVEU ET DENOMBREMENT DU FIEF DE LONGPÉRIER, 20 SEPTEMBRE 1445

Le 19 septembre 1441, jour de la reprise de Pontoise par Charles VII, est habituellement la date donnée pour la libération totale de l'Ile-de-France de l'occupation anglaise (A). La guerre a laissé les campagnes de la Brie française vidées de leurs habitants et complètement ruinées. Chennevières n'a pas été épargnée par cette désolation et l'aveu de Jehan I Gaudète³¹ rendu à Benoît Cordelier³², le 20 septembre 1445 (B), pour son fief de Longpérier, permet d'en prendre la mesure. Les temps sont très durs pour les paysans; encore, le 6 et 7 mai de cette année 1445, une grande vague de froid a gelé les vignes dans la région parisienne (C). La reprise agricole va être lente car les hommes sont rares, beaucoup de terres ont changé de propriétaires ou sont sans propriétaires connus³³, et peu de propriétaires résident à Chennevières. Sur 33 censitaires du fief de Longpérier³⁴ l'aveu recense :

- 9 propriétés appartenant à des héritiers non-résidents,
- 1 propriété sans titulaire,
- 4 propriétés consistant en terrains ou bâtiments agricoles,
- 8 propriétés constituées de "masures où furent maisons, granges, étables",
- 10 propriétés que l'avouant dit composées d'une maison. Uniquement pour l'une d'entre elles, il précise que le propriétaire, Pierre Sixhommes, y demeure. Parmi ces dix propriétaires, l'on trouve plusieurs familles, les Lelièvre, De

Bèze, Chenart... qui, dès la fin du siècle, tout en gardant leurs biens à Chennevières, sont des bourgeois de Paris. L'impression générale est la pauvreté du lieu. Dans cet inventaire, il est fait état de 4 hôtels dont l'un est l'Hôtel-Dieu et un autre servant de forge, de 19 maisons, de 26 mesures dont l'une "où fut le pressoir", de 6 caves, de 13 cours, de 8 étables dont 6 en ruines et de 15 granges dont 6 en ruines, de 4 puits, d'un portail, de 2 appuis de murs et d'une place.

L'auteur utilise quelque fois l'expression "maison ou mesure", mais aussi "mesures où furent maison..." ce qui lève l'ambiguïté sur l'habitabilité des bâtiments signalés³⁵.

Beaucoup de caves, nombreuses à Chennevières pays de vigneron, ont servi de refuges aux paysans pour les protéger, eux et leurs biens, des exactions des soldats et des brigands, pendant les temps difficiles de la guerre de cent ans. Où logent donc les canavérois de 1445 ? Dans cette période de crise, quelques-uns doivent encore demeurer dans les mesures et les caves.

L'état de ruine et d'abandon général des villages et des terres du plateau est aussi confirmé par le dénombrement donné par Jehan I, le 26 mai 1446 (D), à Louis Blanchet³⁶, pour son fief de la Bourdinière. L'inventaire indique "A savoir, plusieurs mesures et places où furent maisons, étables, granges, caves, cours, jardins et autres habitations, assis audit lieu... où, de présent, il n'y a que friche de nulle valeur et où l'on ne saurait labourer".

L'aveu fait mention de 31 jardins, d'un clos de vigne, de 5 pièces de vignes dont une grande partie est en friche, de 21 pièces de terre et de 2 parcelles en saulaies. La surface totale spécifiée est de 15 arpents 1/2³⁷ y compris 8 arpents 1/4 du domaine propre de Jehan I. Si l'on estime les surfaces de terre non-chiffrées (11 pièces sur 28) et les 31 jardins, la superficie totale du fief de Longpérier à Chennevières, à cette date, est de 30 arpents³⁸ environ dont 21 arpents en censive. Le seigneur ne signale dans cette liste que les biens dont il peut tirer des revenus compte tenu des bras disponibles. Un dénombrement du fief passé le 10 juillet 1509 (E), lui donne une consistance de 88 arpents (30ha), ce qui atteste, a posteriori, l'état de désertification du lieu en 1445.

Le cens dû au seigneur de Longpérier, à payer au jour de Saint-Remi, est de 8 livres 7 sols 11 deniers ps dont 80% pour les bâtiments et les jardins. En cas de non-paiement, l'amende est de 7 sols 6 deniers ps.

Quelques éléments du fief peuvent être localisés. Dans le domaine propre du seigneur avouant, il est indiqué :

- Une maison ou mesure, cour, jardin, cave, touchant, par devant, à la "grand rue" du village et un autre jardin situé aussi le long de cette voie, à côté du château de Benoît Cordelier,
- Une saulaie implantée au-dessous du moulin des Ouches et la seconde au-dessous des vieux-moulins (dans la partie nord-ouest des coteaux).

Dans la censive l'on trouve des vignes au lieu-dit la Perruche, des pièces de terre aux Ouches, aux Grais (Bois-l'Abbé), au Ru moyen, en Guedry et des mesures tenant au cimetière du lieu (autour de l'église Saint-Pierre).

L'avouant stipule ses droits seigneuriaux :

- Il est propriétaire, par moitié, des vieux-moulins, vannes, pêcheries et rivières, avec le seigneur de Chennevières,
- Il a la justice, haute, moyenne et basse, en la ville de Chennevières, dans son domaine propre, sur les hôtes, hôtesse, manants et habitants³⁹ ainsi que dans les lieux où il a droit de censive,
- En cas de vente d'un bien dans sa censive, il a droit de "lods et ventes", de saisine et d'amende éventuellement,
- Il y a une partie du territoire de la paroisse qui est à "cens commun" entre le seigneur de Chennevières et celui de Longpérier, à l'exclusion du fief de la Guidonnaie. Sur tous les cens communs collectés, le seigneur de Longpérier⁴⁰ a droit de prendre 1/3, plus 1/6 d'un second tiers (7/18ème au total), également les droits de "lods et ventes" et amendes sur tous les héritages de cette subdivision,
- Il a droit, de même, avec la clé de répartition ci-dessus, aux avoines, pains et chapons qui sont dûs le lendemain de Noël; semblablement sur toutes les amendes faites dans les chemins de la terre de Chennevières,
- Il a, de plus, droit de rouage⁴¹ sur tous les hôtes et hôtesse demeurant dans les lieux où il a droit de censive.
- Egalement, la "roue"⁴² à tenir de l'écuyer, seigneur de Chennevières.

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE.

(A) J. FAVIER, La guerre de Cent Ans, éd. Fayard, Paris 1980.

(B) AD94 1mi1379, chap. IX, art. IV, page 217

(C) Bg. Pa. Page 424

(D) A. d'Orm. 144AP17, copie papier du 8 décembre 1574

(E) AD94 1mi1379, chap. IX, art. IX, page 269

ANNEXE 2

LA SUITE DES SEIGNEURS DE CHENNEVIÈRES-SUR-MARNE

Nous connaissons les titulaires de la seigneurie de Chennevières pendant quatre siècles et demi sans interruption. La famille de Pommard a tenu la seigneurie pendant au moins 42 ans, au XIV^e siècle. Puis, il y eut deux autres grandes périodes où le fief est resté aux mains de la même famille. De 1393 à 1533, dans la famille Cordelier et de 1550 à 1730, dans la famille de Masparrault. Nous donnons ci-dessous le nom de ces seigneurs et la date de leur accession à ce titre, soit par filiation, soit par acquisition.

- Hugues de Pommard⁴³, mort le 27 avril 1345.
- Eudes IV, duc de Bourgogne⁴⁴. Accession, en remboursement de créance, le 25 janvier 1347. Mort en 1350.
- Hugues de Pommard⁴⁵, restitution de la seigneurie, par Jeanne de Boulogne, reine de France, en 1350.
- Anceau de Pommard⁴⁶, accession par filiation. Chevalier, chambellan du duc de Bourgogne.
- Almaury d'Orgemont⁴⁷, accession par acquisition le 31 octobre 1387. Chevalier, maître des requêtes de l'Hôtel du roi.
- Robert II Cordelier⁴⁸, accession par achat le 23 mai 1393. Chevalier, conseiller et chambellan de Charles VI, maître des requêtes de l'Hôtel du roi. Mort vers 1400.
- Robert III Cordelier⁴⁹, accession par filiation vers 1400. Ecuyer d'honneur de Charles VI. Rallié à Charles VII, Henri VI "roi de France et d'Angleterre" l'exproprie et donne les revenus de la terre de Chennevières au maréchal de l'Isle-Adam, le 4 octobre 1430. Mort vers 1438.
- Benoît Cordelier⁵⁰, accession par filiation vers 1438. Ecuyer, capitaine du bois de Vincennes et du château de Beauté à Nogent-sur-Marne. Mort en 1495.
- Gencien Cordelier⁵¹, accession par filiation en 1495. Ecuyer, capitaine et gouverneur de la cité et franchise d'Arras pour Louis XI. Mort en 1519.
- Jacques Cordelier⁵², fils aîné, écuyer, accession par filiation en 1519. Simone de Cantiers, sa mère, est dame de Chennevières et tutrice de ses enfants mineurs. Ont été seigneurs de Chennevières en partie : Michel Perrignon, époux de Catherine Cordelier, Oger de Pinterel, époux de Jeanne Cordelier, Louis de Donon, époux de Françoise Cordelier, Antoine d'Escarilhan, époux d'Ysabeau Cordelier, beaux-frères et soeurs de Jacques.
- Pierre d'Apestéguy⁵³, accession par achat en 1533. Chevalier, notaire et secrétaire du roi et comptable de Bordeaux en 1520, receveur général des finances

- extraordinaires et parties casuelles en 1527, conseiller du roi et général de ses finances aux pays de Bourgogne et de Bresse en 1544, général et superintendant des finances du roi au pays et royaume d'Écosse et maître d'hôtel ordinaire de Catherine de Médicis en 1550. Testament en 1556.
- Pierre I de Masparraulte⁵⁴, accession par acquisition le 22 septembre 1550. Ecuyer, greffier en chef de la sénéchaussée de Guyenne en 1528, secrétaire ordinaire de Catherine de Médicis en 1555. Mort le 31 mars 1559.
 - Pierre II de Masparraulte⁵⁵, fils aîné, accession par filiation en 1560. Conseiller du roi au Parlement de Paris et maître des requêtes ordinaire de l'Hôtel en 1569, conseiller d'état ordinaire au conseil privé du roi en 1573. Il a entrée, séance et voix délibérative en toutes les cours souveraines de France en 1579. Mort le 31 décembre 1602. Jacqueline Rebours, sa mère, est dame de Chennevières, usufruitière des biens de son mari, morte le 01 octobre 1583. Ont été seigneurs de Chennevières en partie : Gabriel et Martin de Masparraulte, ses frères.
 - Henri de Masparraulte, fils unique, accession par filiation en 1603. maître d'hôtel ordinaire de Marie de Médicis. Mort le 24 septembre 1625.
 - Florent I de Masparraulte, accession par filiation en 1625. Conseiller du roi au Parlement de Paris, commissaire aux requêtes du Palais. Mort le 25 octobre 1646.
 - Etienne de Masparraulte⁵⁶, chevalier, accession par filiation en 1646. Mort à Rome en mars 1668.
 - Florent II de Masparraulte, chevalier, accession par filiation en 1668. Mort le 7 août 1711.
 - Antoine de Masparraulte⁵⁷, accession par filiation en 1711. Chevalier, chambellan de monseigneur le duc d'Orléans, major d'hommes, capitaine des gardes de la reine d'Espagne, maître de camp de dragons, chevalier de l'ordre de St Lazare. Testament le 25 juillet 1762.

La terre de Chennevières est vendue en 1730 au président Ricard qui la donne à sa fille. Celle-ci, mariée avec le comte de Bérulle, la cède à Monsieur d'Ormesson, en 1752.

PIERRE ROBLIN

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE.

(A) *Le Vieux St-Maur, 2ème série, n°4, mai 1931 et 5ème série, n°5. Roger Queneau "Hugues de Pommard et la terre de Chennevières".*

(B) *BN, man. Collection Bourgogne, tome 42.*

(C) AN Actes du parlement de Paris, parlement criminel, X/2A.

(D) Musée Condé de Chantilly, registre 107 B6.

(E) A. d'Orm. 144 AP 22.

(F) AN, MC ET/VIII/483 registre, pages 147/r° à 149/v°.

NOTES

1 Il est aussi seigneur de Bry-sur-Marne.

2 Voir la présentation de ces aveux en annexe 1.

3 Déclaration périodique de loyauté et de subordination exigée du vassal dans la hiérarchie féodale.

4 L'aveu comporte aussi l'énumération des droits seigneuriaux de l'avouant.

5 Evêque de Paris en 1197, Mort en charge le 13 juillet 1208.

6 Revenu ecclésiastique.

7 Les religieux du couvent Notre-Dame des Yvernaux possèdent une vigne à Chennevières, lieu-dit "Les vieux moulins".

8 En estimant que la moitié de ces revenus est d'origine immobilière (maisons, granges, ... jardins) la superficie des terres, vignes, prés, ... en censive est de 228 ha.

9 Fils de Robert III. Voir la suite des seigneurs de Chennevières en annexe 2.

10 Seigneur de La Queue-en-Brie, héritier du fief de la Tournelle par son père, secrétaire de Charles VI et seigneur du grand fief d'Amboile.

11 Seigneur d'Amboile et en partie de La Queue-en-Brie, conseiller et auditeur en la Chambre des Comptes. Echevin de la ville de Paris en 1542. Epoux d'Anne de Rueil.

12 Seigneur de La Queue-en-Brie et d'Amboile. Premier secrétaire de Charles VI.

13 Evêque de Langres, seigneur de Chennevières, mort à Paris le 27 avril 1345.

14 Taxe sur les marchandises sortant du fief. En principe, pour l'entretien des chemins.

15 Une chopine = 1/2 pinte = 0,47 litre, mesure de Paris.

16 Chevalier, seigneur de La Queue, en partie, et d'Amboile, président en la Chambre des Comptes.

17 Ecuyer, frère de Benoît Cordelier. Il demeure à Chennevières.

18 Le rez-de-chaussée compte pour un étage.

19 Receveur et Payeur des membres du Parlement, seigneur de "Champigneau-sur-Marne" (fief de Champignol à Saint-Maur), écart de la paroisse de Saint-Hilaire.

20 Conseiller au Châtelet, puis au Parlement, seigneur de Beauregard.

21 Il est boucher à Chennevières.

22 Du verbe souloir = avoir coutume.

23 Usaire = nom masculin = bois soumis au droit d'usage (Dictionnaire de l'ancien français de A. J. Greimas).

24 Jacques, protonotaire du Saint-Siège apostolique et son frère Guy, seigneur d'Hamicourt, héritiers par leur mère Catherine de Sabrenoy.

- 25 *Veuve de Pierre I de Masparraulte, usufruitière par conventions matrimoniales des biens de son mari.*
- 26 *Curé de Pantin et de Saint-Pierre de Trévis en Albigeois.*
- 27 *Veuve de Regnault de La Villeneuve, héritière de son frère Pierre, chanoine du Vivier-en-Brie*
- 28 *Seigneur de Popincourt et d'Avron, conseiller du roi et lieutenant criminel de la prévôté de Paris. Sa femme est la nièce de Jacques Cordelier, seigneur de Chennevières et la petite cousine de Jehanne Gencian.*
- 29 *Médecin et lecteur ordinaire du roi.*
- 30 *Il devient avocat au Parlement. Accusé d'intelligence avec l'Espagne, il meurt sur la roue, en place de Grève, les membres brisés, le 10 avril 1597.*
- 31 *Seigneur de Longpérier à Chennevières et de Malestroit et de l'Hôtel-Fort à Bry-sur-Marne.*
- 32 *Seigneur de Chennevières. Voir Annexe 2.*
- 33 *Jean Favier dans son livre sur la Guerre de cent ans note qu'"en 1447, Charles VII s'arroe, dans l'intérêt général, le droit d'autoriser les seigneurs à consentir de nouveaux baux pour les terres abandonnées..." Mais, dès le 25 septembre 1444, Charles VII avait autorisé les religieux de Sainte-Genève à procéder de cette façon, dans leurs fiefs, pour les tenures désertées.*
- 34 *Ce fief n'est qu'une petite fraction du territoire de Chennevières.*
- 35 *L'auteur de l'aveu utilise ici le terme de mesure pour signaler une maison ou un bâtiment en ruine. Voir les considérations intéressantes avancées par Dominique Renaux au sujet de l'emploi du vocable "mesure" dans l'"Histoire de la ville d'Orly", pages 69 et 70. Editions municipales.*
- 36 *Seigneur de la Tournelle sur Amboile et, en partie, de La Queue-en-Brie.*
- 37 *5,2ha environ.*
- 38 *10,2ha.*
- 39 *Tous ces termes désignent les gens qui demeurent à cet endroit.*
- 40 *L'aveu du 10 juillet 1509 précise que le cens commun doit être perçu dans une chasse (coffre) par le seigneur Cordelier et celui de Longpérier ou leurs commis députés à cet effet. La récolte du cens commun se fait donc conjointement dans un coffre unique.*
- 41 *Droit prélevé sur les marchandises sortant du territoire de la seigneurie, en principe, pour l'entretien des chemins.*
- 42 *Peut-être, la rondache ou la rondelle (boucliers circulaires) des soldats à pied.*
- 43 *Chanoine à Paris puis à Troyes, président en la chambre des comptes à Paris, il est élu évêque de Langres en 1344 (A).*
- 44 *A sa mort, l'évêque de Langres devait au duc de Bourgogne en argent, bijoux et autres biens, la somme de 1500 livres. Ses héritiers, dont son neveu, autre Hugues de Pommard, passent un accord avec Eudes IV. Ils lui cèdent la maison-forte, le fief et la terre de Chennevières, "situés sur le bord de la Marne, près Paris" (B). Eudes IV est marié avec Jeanne de France, comtesse de Bourgogne et d'Artois, fille de Philippe V et de Jeanne de Bourgogne, roi et reine de France.*

- 45 A la mort du duc, la terre de Chennevières revient à la couronne de France. Hugues de Pommard sollicite de Jean II la restitution de la partie bourguignonne de l'héritage de son oncle, saisie par le duc. Est-ce en dédommagement que la reine Jeanne de Boulogne rend à Hugues la maison-forte de Chennevières? Le 30 juillet 1350, après avoir recouvré la seigneurie de Chennevières, Hugues a effectué un voyage à Montargis auprès de la reine (C).
- 46 Il est aussi propriétaire des terres de Fontenay-sous-Bois et de Montreuil que Léon Mirot indique comme relevant de la terre de Chennevières (D). Il a été fait prisonnier par les Anglais, en 1385, lors de l'expédition d'Ecosse avec Jehan de Vienne, amiral de France.
- 47 Seigneur de Chantilly, il reconstitue la seigneurie de Chennevières, en achetant à Jehan Bracque, le 22 avril 1388, toute la terre, cens et rente que celui-ci tenait de l'évêque de Paris, en ce lieu.
- 48 Il est mort à Avignon. Il était chargé par Charles VI d'imposer aux habitants de l'enclave papale, l'ordonnance de soustraction d'obédience et d'obtenir la démission du pape d'Avignon, Benoît XIII, en vue de mettre fin au grand schisme d'Occident.
- 49 Encore mineur, il est déjà titulaire du fief des Bois de Chennevières, le 24 septembre 1394.
- 50 Il a tenu le plus longtemps la seigneurie de Chennevières (57 ans). Il est mort dans son château à Chennevières.
- 51 En raison du grand âge de son père dont il a la tutelle légale, il a exercé le rôle de seigneur du lieu, avant cette date.
- 52 Jacques Cordelier est mineur à la mort de son père. Il y a un partage de la seigneurie. Pierre d'Apestéguy, seigneur de Romaine (sur Lésigny), par achats et échanges avec la veuve et les héritiers, reconstitue, petit à petit, le domaine.
- 53 Le 15 septembre 1533, il obtient de Jean Du Bellay, évêque de Paris, des lettres de souffrance de foi et hommage. Simone de Cantiers a gardé ses droits de douaire sur sa part d'héritage. Pierre d'Apestéguy les lui rachète le 8 juillet 1536, pour 1 712 livres t., mais ce n'est que le 8 décembre 1537 qu'elle lui accorde la jouissance des droits seigneuriaux sur sa part (E).
- 54 Les dettes accumulées par Pierre d'Apestéguy le contraignent à vendre la terre de Chennevières à Robert Pellevé, le 22 septembre 1550, moyennant le paiement de 7 rentes représentant un capital de 23 400 livres t.. Cet acheteur, futur évêque de Pamiers, n'est qu'un prête-nom, l'acquéreur étant Pierre I de Masparraulte, principal créancier. Il accorde au vendeur la faculté de remere et ne porte le titre de seigneur de Chennevières qu'en 1553 (F).
- 55 La succession est difficile et le partage entre les frères fait l'objet de multiples procès. A la mort de leur mère les différends se poursuivent, exacerbés pendant la période de la Ligue.
- 56 Il est souvent en Italie et Marie Charlet, sa mère est dame de Chennevières, tutrice de ses enfants mineurs.
- 57 Françoise de Saint-Lubin, sa mère, et lui-même vendent la seigneurie, le 17 août 1730, pour payer les créanciers.

LES MARMOUZETS

Ce nom évoque un château situé dans le bois Notre-Dame (ou Bois des Marmouzets, à La Queue en Brie).

L'orthographe est incertaine puisque l'on trouve aussi bien : marmouset que marmouzet. D'après l'abbé Lebeuf : "à son emplacement, s'élevait peut-être une chapelle isolée, une "celle", d'où l'ancien nom du lieu : Maisoncelle." On trouve en Seine-et-Marne : Maisoncelles-en-Brie. Maisoncelle serait le diminutif de maison, car on connaît au XIIIe siècle : "maisoncele" du dialecte wallon" maischelle" (petite maison). Lebeuf indique encore : "les Marmouzets sont un petit lieu assez éloigné de La Queue et fort voisin de Lésigny. Néanmoins, on assure qu'il est de la paroisse de La Queue."

En fait, que signifie ce mot de marmouzet ?

Une première approche nous livre :

- un homme de petite taille ou insignifiant ;
- un chenet surmonté d'une figure.

Au XIIIe siècle, il s'agit d'une figurine grotesque ou bizarre, en bois sculpté. A cette même époque, il existait à Paris, dans le quartier de la place Maubert, une rue des Marmouzets qui représentait le reliquat de l'ancienne rue des Marmouzets Saint-Marcel (pour la différencier de la rue des Marmouzets en la Cité), nom



qu'elle tenait d'une enseigne. On l'appelait aussi rue des Marionnettes ou des Mariettes. Elle allait d'un côté de la rue saint Hippolyte et de l'autre à celle des Gobelins. Peut-être y fabriquait-on des marmouzetts ou bien l'on pouvait y voir des maisons ornées de sculptures montrant des marmouzetts.

Marmouzet¹ est signalé en 1310 dans : "rue des Marmouzetts, ainsi nommée à cause des figures grotesques qui s'y trouvaient, cf. "duo marmoseti lapidei" dans un texte de 1280 se rapportant à cette rue; sens encore usité au XVIIIe siècle." On connaît aussi un Hôtel des Marmouzetts, signalé en 1314 et qui donnait sur l'actuelle rue de la Cité. Il hébergeait les gueux et les mendiants qui, une fois chassés, se réfugièrent dans la Cour des Miracles. Au Moyen Age, c'était aussi le nom dont on affublait les parvenus.

Ce fut également un sobriquet que les nobles donnèrent aux anciens conseillers d'extraction bourgeoise, du roi Charles V, Clisson, Le Mercier, Montagu, Bureau de la Rivière, rappelés au pouvoir, en 1388, par son successeur, Charles VI, après que ce dernier eut disgracié ses trois oncles, les régents. Les Marmouzetts furent, à leur tour, exilés par le duc de Bourgogne, après la démente de Charles VI, en 1392. Michelet, dans son Histoire de France, en parle en ces termes : "les conseillers du roi Charles VI, des petites gens, ces "marmouzetts" comme on les appelait, rendirent à la ville de Paris, ses échevins, son prévôt des marchands."

D'après Barbara W. Tuchman² dans le courant de l'année 1378, le chambellan de Charles V, Bureau de la Rivière, faisait partie des conseillers bourgeois que les frères du roi ridiculisaient sous le nom de "Marmouzetts", du nom de ces figurines grotesques sculptées sur les corniches ou les piliers des églises. Charles V l'estimait beaucoup et l'avait placé à la tête du Conseil de Régence, prévu au cas où il viendrait à disparaître avant la majorité de son fils.

En 1389, "le Conseil réorganisé fit un sérieux effort pour mettre fin à l'autocratie des ducs et restaurer le système administratif de Charles V. Les Marmouzetts retrouvèrent leurs charges; la bureaucratie fut débarrassée des abus et de la corruption."³

En 1392, Olivier de Clisson, allié des Marmouzetts, met à l'écart les oncles du roi. Ceux-ci, pendant la maladie de Charles VI, se vengèrent des Marmouzetts. Le vent ayant tourné, on leur avait conseillé de s'enfuir. Victimes de poursuites judiciaires, Rivière et Mercier furent emprisonnés pendant 18 mois et virent leurs biens confisqués. Après être passés bien près de l'exécution, ils furent finalement relâchés et bannis de la Cour, mais on leur rendit leurs biens. Jean de Montagu (que l'on disait fils naturel de Charles V) put se réfugier en Avignon, avec armes et bagages.

Par la suite⁴, nous trouvons les renseignements suivants :

- n°596 du 10.10.1892 : le château des Marmouzetts, autrefois habité par le comte Hulin, dépendait de la commune de La Queue-en-Brie, canton de Boissy-Saint-Léger, arrondissement de Corbeil. Il existe encore et il est habité par monsieur le vicomte de Curel.
- n°772 du 30.08.1897 : dans la Cité, était une rue tirant son nom de l'Hôtel des Marmouzetts, bâti vers le fin du XVIe siècle. On prétend qu'il s'y passa, en 1387, une aventure, rapportée par divers historiens, mais dont l'authenticité

n'est nullement établie. (Il s'agissait de crimes commis par un barbier, dont le voisin, un pâtissier, transformait les victimes en chair à pâté. La maison des criminels fut abattue et remplacée par une pyramide expiatoire.)

Autrefois, la rue des Marmouzets ne portait ce nom que jusqu'à la rue de la Licorne; le bout donnant dans la rue de la Cité faisait partie de la rue des Oublieurs. Elle fut supprimée en 1867, lors des travaux pour la construction du nouvel Hôtel-Dieu. Une gravure reproduit cette rue en 1865, au moment où elle allait disparaître. Une autre gravure représente la cour de la maison du barbier et du pâtissier. Ces deux gravures devraient se trouver au Musée Carnavalet. La rue des Marmouzets prenait à la rue de la Juiverie et finissait au cloître Notre-Dame, au coin de la rue de la Colombe. Elle devait ce nom à une maison désignée dans les anciens titres : "Domus Marmosetorum". Cette maison était sans doute décorée de marmouzets.

Plus tard, François Ier, par lettres patentes de janvier 1536, permit à maître Pierre Boelut, conseiller au Parlement, de faire construire sur l'emplacement de la maison tragique. Devant cette maison, était une borne sur laquelle on avait sculpté un chien ; le maître de cet animal avait été la dernière victime du barbier.

Le dictionnaire de Furetière donne les précisions suivantes quant à la signification du mot "marmouzet" : "figure d'homme mal peinte, mal faite. Les apprentis peintres font des marmouzets sur toutes les murailles blanches qu'ils rencontrent. On dit d'un mauvais curieux qui n'a que de méchants tableaux ou de vilains bustes, qu'il n'a que des marmouzets dans son cabinet. On dit aussi ironiquement à un petit garçon qui se mêle de vouloir raisonner avec les grands : "vous êtes un beau marmouzet!". On le dit aussi d'un homme mal bâti. Le peuple dit encore proverbialement quand il voit des gens à la fenêtre :

il sera demain fête

les marmouzets sont aux fenêtres.

Ménage dérive ce mot du bas-breton "marmous" qui signifie un singe. Cependant, ce mot désignait autrefois le mignon d'un prince ou d'un seigneur, comme on voit dans Froissart . Ce mot est à rapprocher de "marmot" qui, en langage familier, veut dire "petit enfant" (parce qu'il n'a pas encore les traits du visage ni l'esprit encore bien formés, explique Furetière), d'où celui de "petit garçon", dès le XVe siècle. Variante de marmot, d'après le verbe "marmouser" (marmonner) ; il n'est pas nécessaire de supposer que marmouzet ait eu le sens de singe, étant donné l'existence de marmot.

Ce qui est confirmé dans " l'Obsolète, dictionnaire des mots perdus" : il s'agit de l'altération de marmot, petite figure grotesque, jeune homme sans valeur. On le trouve chez Bernardin de Saint Pierre : "le cafre tira, d'un lambeau de pagne, un petit marmouzet de bois". Ainsi que chez Montfleury :

"Quoi donc! ce marmouzet

Avec son poil blondin..."

Et encore Jean Richepin, dans la Chanson des Gueux :

“Venez à moi, claquepatins,
Loqueteux, joueurs de musettes,
Clampins, loupeurs, voyous, catins
Et marmousets et marmousettes...”

Nous retrouvons “marmouzet” chez François Villon, dans la ballade où il crie merci :

“A marmouzets et mariottes
Je crie à toutes gens merci”

D'autres formes anciennes ont disparu de l'usage courant : mariole et marotte, qui proviennent toutes deux de Marie.

- une mariole était une petite image de la Vierge, en bois, en plomb ou en métal précieux, que l'on portait sur soi, au Moyen Age, ou encore dont on décorait les autels domestiques. Au XVIIe siècle, on disait encore mariotte.
- une marotte était une tête de femme, en bois ou en carton, utilisée par les modistes pour essayer les chapeaux et par les coiffeurs pour faire les per-ruques.

Marmouzet pourrait aussi être une variante du masculin de l'ancien français : “marmote”, guenon, vers 1200. Ce terme désigne encore un heurtoir de porte représentant une figure de marmot ou marmouzet. On retrouve “marmot” dans l'expression “croquer le marmot”, c'est-à-dire attendre longtemps et avec impatience, en se morfondant, parce qu'on a trouvé porte close.

Il existe un petit singe nommé le marmouzet, originaire d'Amérique Centrale et d'Amérique du Sud. Introduit en Europe en 1551, il connut immédiatement un grand succès. Y aurait-il eu de ces charmantes petites bêtes au château des Marmouzets ? Et ce nom aurait-il été donné par dérision à un bâtiment abritant de tels hôtes ? Ou peut-être aussi parce que les anciens ministres de Charles VI y auraient trouvé refuge !

Des figurations de marmouzets, sculptées dans le bois ou la pierre sont très fréquentes. On en signale à Brioude, Auray, Vannes, Fresnay-sur-Sarthe, Louvres; on peut en voir aussi en Charente. La plupart du temps, ces figures vont par deux : l'une est souriante ou même hilare, et l'autre est sévère ou triste. Il existe à Ploermel une maison des Marmouzets.

L'entrée du clocher de l'église de La Queue-en-Brie en possède deux, placés dans des angles de la base de l'édifice. Enfin, l'église Sainte-Madeleine de Tournan en abrite plusieurs¹ : “Quant à la tour qui supporte cette église du côté du nord, elle a paru être du XIIe. Il y a du même côté un portail où l'on avait cru apercevoir des hiéroglyphes à l'égyptienne, de même qu'il y en avait à un portail dans l'abbaye de Chelles, mais on ne croit pas ces figures plus anciennes de trois ou quatre siècles (on est en 1829). Comme elles sont taillées sur la pierre de grès, qui n'est pas facile à mettre en oeuvre, elles ont paru être des figures de fantaisies, espèces de mar-

mouzets que de mauvais ouvriers auront grossièrement figurées, ce qui leur donne un air d'antiquité bien reculée."

Un complément d'information nous a été communiqué par monsieur Jouvellier, conservateur honoraire des musées historique et de Jeanne d'Arc, d'Orléans :

"Ce qualificatif (de marmouzet) resta attaché à toute personne de petite extraction et par extension à toute personne laide, grotesque, déformée et même souvent aux représentations de ces personnes. Il existe encore à Beaugency, petite ville proche d'Orléans, une rue des Marmousets, petite voie de fort peu d'importance, bordée de maisons anciennes sans caractère ni beauté. Son nom lui vient de ce qu'elles présentaient sur leur façade, trois de ces médaillons sculptés en cuvette dans une pierre carrée, qui furent très employés pour la décoration des façades au XVI^e siècle. Certains sont de petits chefs d'œuvre de sculpture, mais non pas tous. Ceux de Beaugency étaient de sculpture fort grossière."

La revue "Archeologia" apporte les précisions suivantes : "Le mot marmouset ou marmouzet (l'orthographe n'a été fixée qu'à la fin du XVII^e siècle) signifie marionnette ou désigne les figurines grotesques décorant des objets ou sculptées sur les façades des maisons, les portes, etc... Le terme est déjà en usage au XIII^e siècle. Au figuré, marmouzet signifie rapporteur. Selon une définition ancienne, c'est un personnage soufflant à l'oreille du prince des paroles contre l'un ou l'autre : d'où l'appellation qui servit à désigner les conseillers de Charles VI, et plus tard, les jeunes seigneurs qui conspirèrent contre le cardinal de Fleury, en 1737. Enfin, troisième sens : un marmouzet peut être un petit homme contrefait ou insignifiant.

Dans le *Dictionnaire Topographique de Seine et Marne*, les Marmousets sont signalés comme ancien château dépendant de la commune de Pontault-Combault, dont il est fait des mentions anciennes (1642 : les Marmousets, et, en 1771 : le château des Marmousets). Le même dictionnaire mentionne également : les Marmousets, lieu-dit dans la commune de Villenoy; le Marmouset, lieu-dit dans la commune de Saint-Thibault des Vignes : l'un dans le canton de Meaux, l'autre dans celui de Lagny; ces deux localités sont donc trop au nord pour être prises ici en considération. Enfin, sur la carte de Cassini (XVIII^e siècle), les Marmousets, proches de La Queue-en-Brie, sont portés avec le signe qui désigne les châteaux (et non les paroisses). Peut-être, peut-on déduire de cela que le château en question est antérieur au petit village et poussant plus loin l'hypothèse, que le château aurait été, en son premier état, décoré de marmousets."

A Cergy (95000), il existe une allée des Marmousets et un Passage de la Marotte; et à Saint-Thibault-des-Vignes (77400) une rue des Marmousets. On connaît également une allée des Marmousets, dans le parc du château de Versailles.

Les expressions alternées présentées par les marmousets, tour à tour hilares et renfrognées, pourraient aussi être interprétées comme la représentation de Janus, le dieu à deux têtes, ou comme les deux saint Jean : l'Évangéliste : celui qui pleure ; le Baptiste : celui qui rit. Ainsi, les marmousets, sous des dehors grotesques, transposeraient, de façon édulcorée, les images déformées mais complémentaires d'un seul et même personnage, partagé entre ses natures duelles constitutives.

Au cours des siècles, le domaine des Marmouzets fut l'objet de nombreuses transactions dont voici un aperçu chronologique .

A la fin XIV^e siècle : la commanderie Hospitalière des Frères du Haut Pas⁶ possédait 11 arpents de friches, près des Marmouzets. Plus tard, en 1771, la Ferme appartient à Christophe de Beaumont de Repaire, cardinal de Paris (du 19.9.1746 au 12.12.1781), et pour laquelle il acquitte une redevance pour 97 arpents, aux seigneurs de Pontault.

1520 : un acte des archives d'Ormesson signale le Marmouzet ;

1530 : selon Vergnaud-Romagnesi, le château est habité ;

1547 : Jean Girad vend le domaine à Pierre de Masparaul ;

12 juillet 1584 : Robert Le Roy, marchand, demeurant à La Queue, vend à Jean Reboulle, 7 arpents de terre sis près de la Ferme des Marmouzets à La Queue, moyennant la somme de 56 livres tournois.

22 février 1627 : transactions entre les enfants de monsieur Brisseau : la ferme des Marmouzets va à Marguerite Brisseau.

3 novembre 1629 : il est établi un bail à rente à la maison des Marmouzets à La Queue, et d'autres biens, par Marguerite Brisseau veuve d'Antoine Caperon, à Guillaume Bertrand, officier de feu reine Marguerite, moyennant la somme de 200 livres de rente annuelle.

1652 : mort du sieur Paul Drouet, propriétaire des Marmouzets. Un cultivateur de Combault, le sieur Tillier semble avoir récupéré une dalle avec épitaphe du XVII^e siècle portant le nom de : "Pavlvs Drevet" S'agirait-il de la pierre tombale du châtelain des Marmouzets ?

5 mars 1665 : le lieu est érigé en fief sur réquisition de Gabriel d'Imbert, écuyer, seigneur du Petit-Val, alors propriétaire selon l'acte passé chez maître Guichard, notaire à Paris.

1686 : Jean de la Porte, "escuyer", seigneur de Maisoncelle. Le 25 juin, naissance de sa fille Marie-Elisabeth.

8 janvier 1695 : Jean Petitot, né en 1653, miniaturiste du roi Charles II d'Angleterre, acquiert le domaine pour un montant de 4 150 livres, versées à Jean de la Porte et à son épouse Marie Regnonval.

25 octobre 1702 : mort de Petitot. On l'enterre dans le jardin : étant protestant, il n'a pas droit à une sépulture en terre sainte.

1784 : le fief des Marmouzets est dans la mouvance du marquisat d'Ormesson, comme ayant été érigé au dit titre par Augustin de Lameth, chevalier, marquis de Baule, seigneur et baron de La Queue, faisant alors partie du dit marquisat.

22 février 1784 : Armand Pierre de Bellecombe, sieur de Maisoncelle, vend à Marc Raymond Marais, procureur en la Chambre des Comptes, le fief de Maisoncelle dit des Marmouzets, à La Queue, moyennant la somme de 20 600 livres.

23 juin 1784 : Joseph Parfait Amyot, capitaine de dragons, lieutenant des maréchaux de France, à Melun, vend à Pierre-Bernard de Saint Julien, prêtre de l'Oratoire, curé d'Aubervilliers, le château, fief et seigneurie de Maisoncelle, dit des Marmouzets, près du village de La Queue, moyennant la somme de 54 359 livres. Cet ecclésiastique décède dans son domaine, le 30 mai 1803, à quatre heures du soir, âgé de 79 ans.⁷

1812 : Jean-Baptiste Nompere (1756-1834), comte de Champagne, duc de Cadore, entre en possession du domaine. Sur ordre de Napoléon 1er, ce personnage joue un rôle discret mais efficace dans plusieurs affaires délicates. Il est ensuite nommé contre-amiral et pair de France. Il épouse mademoiselle Hue de Gros-Bois.



2 février 1828 : le général Hulin rachète au comte de Champagne, le domaine des Marmouzets, d'une superficie de 2 hectares 76 ares 4 centiares, pour 150 000 francs. L'acte de vente précise que le domaine consiste en "un château ou maison de maître, composé d'un corps de logis, entre cour et jardin, rez-de-chaussée et premier étage, basse-cour commune, logement de jardinier, jardin planté d'arbres fruitiers, le tout entouré de fossés remplis d'eau vive, et contenant 2 hectares 60 ares 4 centiares."

Le comte Hulin fit entièrement reconstruire le château qui se présente alors ainsi : "après avoir franchi une barrière, au bout d'une allée de tilleuls, face à une esplanade en demi-lune, nous découvrons un château cerné de douves. Avec les deux colonnes ioniques supportant le péristyle central, le balcon en encorbellement, la vaste mansarde à fronton cintré et cette répétition de colonnes à nervures sur toute

la largeur du bâtiment, la demeure reflète bien l'esprit du Général Hulin, admirateur de l'Antiquité, qui fit construire ce château à la place de l'ancien." Son neveu Henry Hulin en héritera par la suite.

Le personnage de Hulin mérite quelque intérêt. Mêlé de près à l'Histoire, il apparaît dès les débuts de la Révolution. Ancien sergent aux gardes suisses, il commande un détachement de 62 gardes françaises, soutenu par quatre canons, un mortier et 300 à 400 citoyens armés et déterminés. Ils arrivent en vue de la Bastille aux environs de 15h30 et ouvrent le feu sur les défenseurs de la forteresse. Après la prise de celle-ci, il se charge, avec quelques hommes, de garder le gouverneur de la Bastille, de Launay. Il parvient à le faire sortir mais le petit groupe d'hommes subit la fureur de la foule. Hulin "malgré sa vigueur et sa grande taille ne put résister à la violence de la multitude." S'étant éloigné de son prisonnier pour reprendre son souffle, il ne tarda pas à voir la tête de de Launay au bout d'une pique.⁸

Devenu militaire de carrière, il franchit tous les échelons de la hiérarchie jusqu'au grade de général; puis, comte d'Empire, il est fait grand officier de la Légion d'honneur. En 1804, après la victoire d'Ulm, "il est nommé général des grenadiers à pied. En 1805, le comte Hulin est commandant militaire de Berlin où il maintient une discipline très sévère afin d'éviter tout conflit avec la population."

Deux événements marquants ont jalonné plus particulièrement sa vie :

- le 20 mars 1804, le duc d'Enghien est jugé par une commission militaire présidée par le général de brigade Hulin. Celui-ci, ancien combattant glorieux du 14 juillet, ne fléchira pas devant la responsabilité dont il est chargé : "le duc d'Enghien conspirait comme un autre, il a fallu le traiter comme un autre", dit-il à Madame de Rémusat, en ajoutant : "Je suis la Révolution française. "
- le 23 octobre 1812 (en pleine retraite de Russie), Hulin, devenu général de division depuis 1807 et gouverneur militaire de Paris, doit faire face à la conspiration de Malet. Il ne se laisse pas abuser par cette tentative de coup d'Etat et s'y oppose courageusement. Malet, devant sa résistance et son refus de céder à la menace, n'hésite pas à faire feu : une balle de pistolet se loge dans la mâchoire de Hulin. Elle y restera et lui vaudra le surnom pittoresque de : " Général Bouffe-la-Balle ". Hulin meurt le 10 janvier 1841, à neuf heures du matin, âgé de 82 ans.

31 juillet 1875 : Albert de Curel achète le château aux héritiers de Hulin, pour 346 000 f. l'acte de vente atteste des modifications apportées sur le plan architectural : "Un château élevé d'un rez-de-chaussée, d'un premier étage carré et de greniers, précédé d'une cour d'honneur dans laquelle est un bassin, et à laquelle on arrive par une avenue; vastes communs à côté du château comprenant : écuries, remises, étables, fruitier, laiterie, bûcher, vaste grange, poulailler, chenils, grande glacière, moulin à élever l'eau; derrière le château, jardin fleuriste et jardin potager avec espaliers en plein rapport, pièce d'eau à côté du château. Le tout entouré de fossés."

Cette transaction déboucha sur un conflit avec la municipalité caudacienne, à propos de l'entretien de chemins ruraux proches des Marmouzets. Le nouveau propriétaire des Marmouzets appartient à une famille dont on retrouve la trace à l'époque du roi Louis IX, au XIIIe siècle. Son fils, François de Curel, naît à Metz, le 10 juin 1854. Destiné à l'industrie (il est ingénieur de l'Ecole Centrale), les circonstances politiques de son temps en décidèrent autrement. Il se lança alors dans la littérature. Après des débuts difficiles, le succès finit par lui sourire. Il deviendra même membre de l'Académie Française le 8 mai 1919. Il meurt en 1928. Un square de La Queue-en-Brie porte son nom.

1948 : le comte de Moustier, descendant des de Curel par sa mère, en hérite.

29 juillet 1976 : le domaine qui couvre alors une superficie de 7 hectares 45 ares 10 centiares, est acheté par les époux Pochez, qui le revendent ensuite à la ville de La Queue-en-Brie.

24 janvier 1980 : le domaine est rétrocédé au département du Val-de-Marne, pour un franc symbolique, à charge pour lui de le restaurer.

VENTES DU DOMAINE DES MARMOUZETS

Dates	Vendeur	Prix	Acheteur
1547	Jean Girard	?	Pierre de Masparault
27.02.1748	Pierre Arnaud Bellecombe	20 600 livres	Marc-Raymond de Marais
23.06.1784	Joseph Parfait Amyot	54 359 livres	Pierre-Bernard de Saint-Julien
02.02.1828	Jean-Baptiste Nompère	150 000 francs	Général Hulin comte de Champagny
31.07.1875	héritiers Hulin	346 000 francs	Albert de Curel

Le château, longtemps laissé à l'abandon, devient une sorte de rendez-vous de chasse; puis, soumis à un pillage en règle pendant plusieurs années, est fort endommagé. Il manque de disparaître définitivement mais il est sauvé en 1979, grâce à son rachat par le Conseil Général du Val-de-Marne, qui le fait restaurer entièrement. Ayant échappé à la ruine, il est utilisé comme centre d'accueil et de rencontre pour des stages de formation, des expositions, des séminaires, des centres aérés.

On n'oubliera pas de signaler la restauration très réussie de la glacière, située à quelques dizaines de mètres de l'entrée du château, à l'abri d'un bouquet d'arbres.

L'Office National des Forêts et le Service départemental des Espaces Verts, pour leur part, ont pris en charge l'aménagement d'un superbe espace de loisirs, derrière le château, ainsi que la remise en valeur des bois environnants : chemins et sentiers restaurés, parcours pédagogique, plantations, régénérations de parcelles. Cet ensemble attire de nombreux visiteurs.

En effet, le citadin, lassé par le bruit et l'agitation de la vie urbaine et de la circulation, quitte la route nationale 4, et prend, à une vingtaine de kilomètres de Paris, le chemin des Marmouzets. Il se trouve rapidement en lisière du Bois Notre-Dame, aux abords du château, dont les origines se perdent dans la nuit des temps. Solidement implanté en bordure forestière, encore entouré de douves¹⁰ remplies d'eaux poissonneuses¹¹, s'appuyant sur un beau parc départemental, il ouvre ses grilles de fer forgé, encore marquées du H du général Hulin, dit "Bouffe-la-Balle", sur une vaste prairie cernée d'arbres où s'accrochent parfois, au petit matin, des lambeaux de brume échevelée.

Représentant un lien indubitable entre un passé chargé d'histoire et un présent auquel il doit sa survie, il émane de ce château harmonieux, le charme désuet et la douce mélancolie des choses à jamais enfuies. Une fois arrivé en ce lieu, le promeneur tombe sous l'emprise du calme séculaire de la forêt. Il trouvera à ses interrogations mille réponses prêtes à satisfaire la curiosité de celui qui saura les découvrir.

ANDRÉ GIDALI

NOTES

1 Bloch-Wartburg "Dictionnaire étymologique de la Langue Française"-PUF

2 "Un lointain miroir : le XIVE siècle des calamités"

3 idem

4 petite revue paraissant au siècle dernier, aimablement communiquée par monsieur Hénot.

5 "Essais historiques et statistiques du canton de Tournan" - Michelin 1929 & Amatteis 1980

6 L'établissement Saint-Jacques du Haut-Pas, dont dépendait cette commanderie, fut fondé au XIIIe siècle, par les frères Hospitaliers du Haut-Pas qui assistaient les pèlerins partant pour Compostelle. L'hôpital (Institut des enfants sourds et muets) et l'église furent restaurés au XVIe siècle, avant de devenir un haut lieu du jansénisme. Une nouvelle église avait été édifiée en 1630.

7 AD 94 - 9 J J C 1

8 Pernoud et Flaissier "la Révolution" - Julliard 1959.

9 "Souvenirs du Capitaine Jean-Roch Coignet" (1851) - Editions de Saint-Clair 1959.

10 Qui reçoivent parfois la visite de hérons cendrés à l'affût de poissons.

11 Où a lieu le traditionnel concours de pêche du 1er Mai.

UN DUCHÉ-PAIRIE DANS LE VAL-DE-MARNE

C'est un épisode méconnu de l'histoire du Val-de-Marne que nous allons vous narrer ici. En effet, une partie de l'actuel Val-de-Marne eut l'insigne honneur d'être gratifié de la plus haute dignité dans la hiérarchie des terres titrées sous l'Ancien Régime. Il s'agit d'un duché-pairie, celui de Brunoy, dont la plus grande partie était située dans l'actuel Val-de-Marne, et non dans l'Essonne, qui n'accueillait que le chef-lieu et une petite partie de cette terre.

LE MARQUISAT DE GROSBOIS

Remontons à l'année 1734. Au mois de mars de cette année, Germain-Louis Chauvelin, alors garde des sceaux de France¹ obtient de Louis XV d'ériger ses terres de Sucy-en Brie, Boissy-Saint-Léger, Villeneuve-Saint-Georges, Yerres, Santeny, Marolles-en-Brie, le fief de Cerçay à Villecresnes et celui de Narelles à Yerres et la seigneurie de Grosbois-le-Roi en marquisat sous le nom de Grosbois². Cette terre demeura dans la famille Chauvelin jusqu'au 31 juillet 1762, date à laquelle les trois filles cohéritières du garde des sceaux vendirent le marquisat pour 875 000 livres à François-Marie Peyrenc de Moras³, qui fut contrôleur-général des finances, ministre d'Etat et secrétaire d'Etat à la Marine⁴, déjà propriétaire d'une partie de la forêt de Sénart, non loin de là. A la date de l'achat il n'était plus que conseiller du roi en ses conseils d'Etat et privé et maître des requêtes honoraire. Cet homme très riche ne devint marquis officiellement qu'en 1767, car la possession d'un marquisat ne faisait pas le marquis, seul le roi pouvait donner des titres. Cette année-là, il fut confirmé dans le titre de marquis de Grosbois. Mais il meurt quelques années plus tard, le 10 janvier 1771, sans descendance directe. Le marquisat échut donc à sa nièce. Signalons que Chauvelin et Peyrenc de Moras furent tout deux inhumés à Boissy-Saint-Léger.

LES AMBITIONS DU COMTE DE PROVENCE

Après l'avènement de Louis XVI en 1774, son frère le comte de Provence eut des vellétés de participer aux décisions royales, mais on lui fit vite comprendre qu'il ne devait guère espérer que remplir de temps en temps quelque mission honorifique, et qu'il n'avait qu'à jouir de l'existence oisive et fastueuse réservée aux princes de son rang. Le futur Louis XVIII fit semblant d'accepter cet état. Pour patienter, il souhaita se créer une ambiance de paix et de méditation parmi ses chers livres, et animer un cercle d'écrivains et d'artistes. Le cadre de Versailles ne se prêtait guère à ce projet. Le comte de Provence eut donc l'idée d'avoir une résiden-

ce à part et loin de l'agitation de la cour. Sa belle-soeur, Marie-Antoinette, venait d'entrer en possession de Trianon, pourquoi n'aurait-il pas lui aussi son Trianon ? Mais il ne pouvait compter sur personne pour lui offrir ce hâvre de paix. Il se résigna donc à acquérir un domaine à prix d'argent d'un particulier, même si Monsieur était quelque peu avare de ses deniers, malgré son immense richesse ; en effet sa pension en tant que frère du roi se montait à 5 000 000 de livres. Il s'agit alors de trouver le moyen de se rendre acquéreur d'un château à peu de frais. C'est Cromot, le surintendant du comte de Provence, qui fut chargé de cette tâche ardue. Celui-ci finit par repérer le magnifique château de Brunoy et son domaine.

La terre de Brunoy fut érigée en marquisat en octobre 1757 avec Combs-la-Ville, Vaux-la-Reine, Egrenay, Varenne, Mandres, Perigny, Tigery, Reaulieu, Paloisel, Les Godaux⁵. Le marquis de Brunoy dépensait sans compter sa fortune en dons pieux, en construisant des églises. Mais sa famille ne l'entendait pas de cette oreille, et Cromot profita de cet état d'esprit familial pour composer avec elle. On fit signer au marquis de Brunoy des donations et des reconnaissances de dettes pour des sommes considérables. Les choses traînèrent quelque peu car le 14 août 1774, Monsieur écrivit à l'homme d'affaires du marquis de Brunoy en ces termes : " Mon surintendant vous a parlé, Monsieur, de mes vues sur la terre de Brunoy et m'a rendu compte des difficultés qu'on y oppose. J'avoue après avoir levé les premières je ne m'attendais pas à de nouvelles. Je serais fâché d'avoir quelque reproche à faire à votre zèle en cette occasion ; j'en attends ainsi que de celui de M. de Brunoy lui-même que cette affaire au moins ne languira plus longtemps. "⁶. Mais quelque temps après il fut déclaré insolvable, le marquisat de Brunoy passa au comte de Provence qui se trouvait, ô pur hasard, le principal créancier du marquis. Ce dernier finit ses jours dans un établissement pour aliénés.

LA CONSTITUTION DU DUCHÉ-PAIRIE DE BRUNOY

Le comte et la comtesse de Provence acquièrent conjointement le marquisat de Brunoy par contrat du 6 octobre 1774, confirmé le 21 février 1775⁷. Mais le marquisat de Brunoy ne produisait pas un revenu suffisant pour pouvoir avoir l'honneur d'être érigé en duché-pairie ; en effet le comte de Provence ne pouvait posséder une terre dont le titre n'était que marquisat, cela aurait terni son rang. Il s'agit dès lors de trouver une grande seigneurie, si possible peu éloignée de Brunoy et titrée, afin de constituer le duché-pairie tant désiré. L'héritière du marquis de Grosbois, Peyrenc de Moras, Anne-Marie de Merle de Beauchamps, épouse de Pierre-Paul Gilbert des Voisins, futur président à mortier au parlement de Paris cherchait à vendre le marquisat de Grosbois, contigu à celui de Brunoy. Monsieur, Louis-Stanislas-Xavier, frère du roi Louis XVI et comte de Provence, profita de l'occasion pour acquérir ledit marquisat par contrat du 30 août 1776 pour la somme considérable de 1 800 000 livres⁸, mais rien n'était trop beau pour assouvir son

ambition. Ces deux marquisats en possession du comte de Provence, il ne restait plus pour lui qu'à les faire réunir et les faire ériger en duché-pairie par son frère. Louis XVI par lettres patentes d'avril (ou août) 1777 érigea les deux terres en duché-pairie⁹ sous le nom de Brunoy en faveur de Monsieur son frère, de son "épouse et des enfants tant mâles que femelles qui naîtront d'eux en loyal mariage, et aussi en faveur des enfants qui naîtront et descendront à perpétuité desdits enfants mâles et femelles, les aînés préférés aux puînés et les mâles aux femelles, en quelque degré que ce soit pour jouir et user dudit duché... paisiblement et perpétuellement et à toujours aux même droit, titres, honneurs, liberté, dignités, prérogatives, prééminences, franchises et autres droits qui appartiennent à ladite qualité et dignité et dont les autres ducs et pairs de France ont joui de tous temps et ancienneté...". Louis-Stanislas-Xavier put dès lors ajouter à ses titres de comte de Provence, duc d'Anjou, comte du Maine, du Perche et de Senonches, pair de France, duc d'Alençon et pair de France, le titre de duc de Brunoy et pair de France. Dès lors le marquisat de Grosbois fit partie intégrante du duché de Brunoy. Il semble que le nouveau duc de Brunoy ne s'intéressa guère à la terre de Grosbois, sauf à ses revenus, et ne vint peu ou pas du tout au château. Le marquisat de Grosbois n'existait plus en tant que tel.

De plus, le comte de Provence décida par acte notarié passé à Versailles le 9 avril 1786 de faire don de la nue-propriété du duché de Brunoy à son neveu Louis¹⁰ (futur Louis XVII), alors duc de Normandie, second fils de Louis XVI, alors à peine âgé d'un an, comme une attention particulière à un potentiel Monsieur frère du roi, comme lui. Soulignons le fait que le comte de Provence gardait les revenus du duché de Brunoy.

Le duché-pairie de Brunoy englobait donc, Boissy-Saint-Léger, Villeneuve-Saint-Georges, Yerres, Santeny, Marolles-en-Brie, Mandres, Perigny, Villecresnes et une partie de Sucy-en Brie ; soit presque 9 communes du sud-est de l'actuel département du Val-de-Marne. C'était alors la seigneurie la plus importante et d'un seul tenant située sur le territoire de l'actuel Val-de-Marne. De là son intérêt pour la connaissance de l'histoire de notre département.

ÉRIC THIOU

Attaché de conservation du patrimoine stagiaire aux Archives Départementales du Val-de-Marne

RÉFÉRENCES :

Les Archives Départementales du Val-de-Marne ne possèdent qu'un seul document concernant Grosbois sous la domination du comte de Provence. D'ailleurs cet épisode n'a laissé guère de traces en général.

- 2J 3 - Atlas général du marquisat de Grosbois, membre du duché-pairie de Brunoy - XVIIIe s.

Nous trouvons quelques documents concernant ce sujet aux Archives Nationales :

- R5 135 à 140 - Contrat d'achat et de vente, baux à rentes ou à ferme, procès-verbaux d'évaluation ou d'arpentage, plans et anciens titres de terres ou de maisons situées notamment à Boissy-Saint-Léger, Grosbois, Villecresne et Yerres - XVII-XVIIIe s.

- R5 518 à 541 - Mélanges - Documents relatifs à l'acquisition, à l'évaluation ou à l'entretien de maisons, hôtels et châteaux, notamment Grosbois.

Les Archives départementales des Yvelines quant à elles, n'abritent que peu de fonds concernant Grosbois au temps du comte de Provence.

- A 890-891 - Titres du marquisat de Grosbois - 1780-1783

- 4Q 7 & 5Q 189 à 192 - Dossier de séquestre révolutionnaire sur les biens du comte de Provence dans l'ancien département de Seine-et-Oise, notamment Grosbois.

Voilà donc les rares documents répertoriés concernant le marquisat de Grosbois sous le comte de Provence.

La référence bibliographique de base est l'excellent et récent ouvrage de Roger Guillemard intitulé : Grosbois.

NOTES

1 MAUREPAS (Arnaud de) & BOULANT (Antoine), Les ministres et les ministères du siècle des Lumières, Paris, 1996, pp. 134-137.

2 Archives Nationales, P 2432, p.411-418, hommage le 25 septembre 1734, A.N., P 23, n°244.

3 Archives Départementales des Yvelines, A 943.

4 MAUREPAS (Arnaud de) & BOULANT (Antoine), Les ministres et les ministères du siècle des Lumières, Paris, 1996, pp. 229-232.

5 Archives Nationales, P 2475, f° 448v°-455v°.

6 Dubois-Corneau, le comte de Provence à Brunoy, pp.4-5.

7 Archives Nationales, R^s 518.

8 Archives Nationales, R^s 518.

9 Archives Nationales, P2515, f° 283v°-288r°.

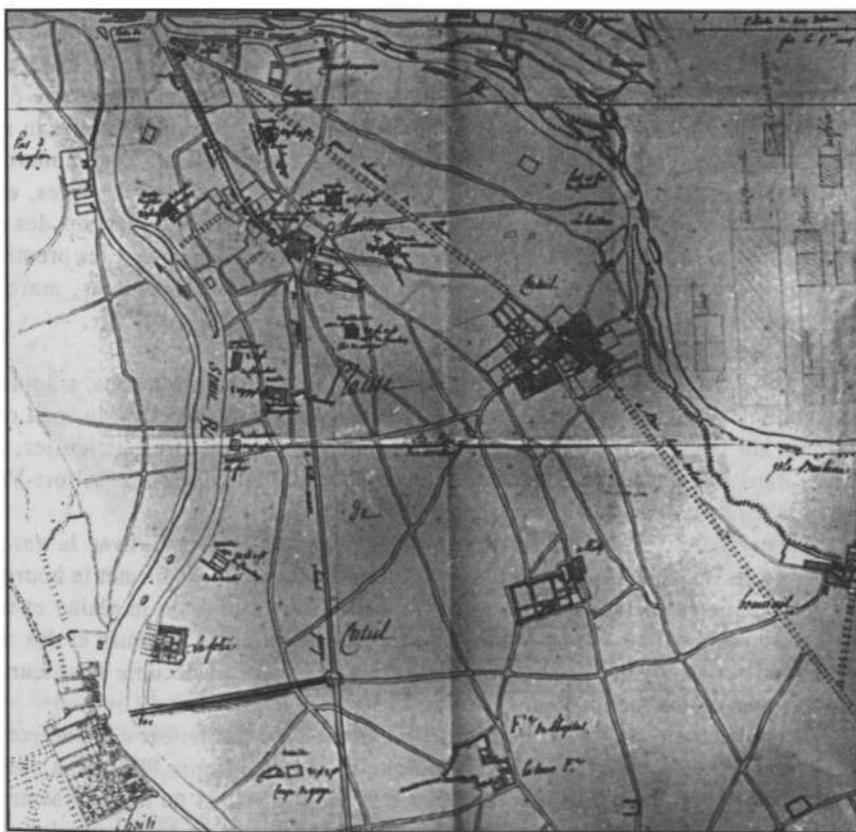
10 Archives Nationales, R^s 518.

ALFORT-VILLE AVANT ALFORTVILLE 1848-1885

(MAISONS-ALFORT-ALFORTVILLE, LA COMMUNE AUX TROIS SECTIONS)

Il était une fois entre Seine et Marne un hameau dont le nom composé abritait un trait d'union.

C'est ce simple trait d'union qui nous interpelle puisqu'avant Alfortville, il y eut Alfort-Ville. Mais ce trait d'union recèle une richesse historique insoupçonnée. Car avant Alfort-ville, il y eut Alfort. Et avant Alfort, Harefort. Et en même temps qu'Alfort, il y avait Maisons. Ainsi, tout naturellement les premiers Alfortvillais ont pris place dans une très ancienne histoire rythmée par quelques temps forts. Temps forts d'avant 1865, dont on leur raconte tous les méandres.



Plan de 1764

AD 94 - Avril 1996 - 15 Fi PF 1720

1848 par exemple. Vent de liberté à travers l'Europe, brise républicaine à Maisons-Alfort. En effet, le 1er mars 1848, le conseil municipal de Maisons-Alfort présidé par l'inamovible marquis Dodun de Keroman apporte son adhésion entière au gouvernement républicain qui, balayant la monarchie de Louis-Philippe, s'est installé à l'Hôtel de Ville de Paris. Aux portes de la capitale, mais en pleine campagne, ce village maisonnaï n'a pourtant rien de très révolutionnaire, car il vit encore à l'heure du XVIII^e siècle.

Nous le voyons sur un plan de 1764, le XVIII^e siècle considérait la plaine du confluent Seine-Marne et particulièrement les terres du futur Alfortville, comme une réserve de gibier pour les chasses royales. Dix remises, enclos ou redoutes y sont installés. Une grande partie des terres appartient alors à l'archevêché de Paris et au marquis de Chambray. De grands chemins permettent de circuler à travers la plaine, mais il n'y a aucun lien, mis à part les bacs, avec Choisy, Vitry, Ivry.

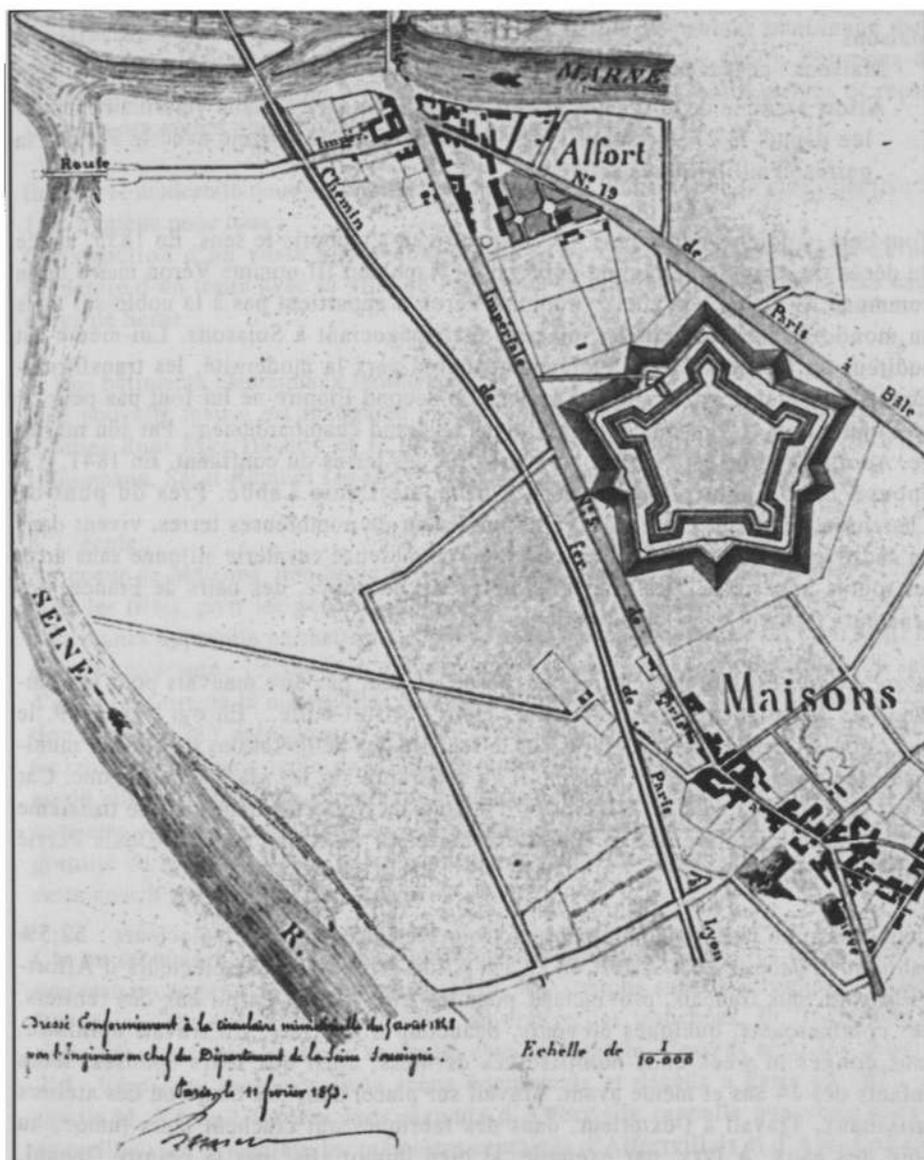
La révolution de 1789 a beau s'amplifier avec la prise de la Bastille, la chasse aux émigrés, la Terreur, rien n'y fait. Les manouvriers, les agriculteurs, les carriers de Maisons et d'Alfort restent pour la plupart dans leur état originel. En 1813, ils comprennent que les marquis aiment toujours leur village, puisqu'un nouveau marquis, Claude, Laurent, Marie Dodun de Keroman est nommé maire. Lequel marquis, déjà propriétaire de Château-Gaillard, achète des terres, beaucoup de terres, et en particulier une partie des terres désertes du futur Alfortville. Quelques-uns des premiers Alfortvillais ont entendu parler de tout cela, car en 1885, avant les premières élections municipales, le citoyen Duvaut s'écrie : "Halte-là ! comtes, marquis, prêtres, barons, moines et financiers...."

Ce que Duvaut semble ignorer, c'est que le marquis, maire de Maisons, a appliqué sans rechigner toutes les directives des autorités supérieures : celles du roi Louis-Philippe, de la Seconde République ou du Second Empire. En particulier, il a accepté deux nouveautés, essentielles pour comprendre la naissance d'Alfort-Ville. Deux nouveautés, qui éclatent sur le plan de 1853 :

1^{ère} nouveauté : le chemin de fer de Paris à Lyon. Désormais avec la gare de Maisons, pièce maîtresse de toutes les transformations, le rail met la bourgade à 22 minutes de la Capitale. Ainsi, le rail détruit l'unité de la plaine et isole les terres du futur Alfort-Ville. Mais ce rail apporte des hommes et des marchandises venus des quatre points cardinaux. Et ce rail décuple la valeur des terrains, même inondables.

2^{ème} nouveauté : un fort. Et quel fort ! immense. Non pas le fort d'Alfort, ce qui sonnerait mal, mais le fort de Charenton, dont le roi Louis-Philippe a posé la première pierre en 1841. Le fort sépare le hameau Alfort du hameau Maisons. Il interdit toute construction dans un vaste périmètre car les servitudes militaires gèlent tous les terrains avoisinants. Et donc le fort rejette à l'ouest, entre la Seine et le chemin de fer, les cohortes de colons entreprenants.

Impossible de bâtir le long de la route impériale 5, car on ne badine pas avec l'armée. Impossible de bâtir au delà de la route impériale 19, car les propriétaires de Château-Gaillard et de Charentonneau refusent de vendre leurs domaines.



Plan de 1853

AD 94 - Avril 1996 - 15 Fi PF 6684

Autres nouveautés sur ce plan : le pont d'Ivry, 1829 ; l'aménagement de la route impériale 19 ; la maison de l'Américain, de l'autre côté du rail, premier peuplement du futur Alfort-Ville.

En résumé : ce plan traduit parfaitement le tête à tête séculaire entre Alfort et Maisons :

- Maisons : centre des pouvoirs religieux et municipaux.
- Alfort : temple de la science et de l'intelligence avec l'École vétérinaire installée depuis le 27 décembre 1765. Foyer patriotique affirmé avec le Fort et sa garnison militaire très active.

Tout cela, Adolphe Véron plus que tout autre en a compris le sens. En 1855, année du décès du marquis, le régime impérial de Napoléon III nomme Véron maire de la commune. C'est un bon choix. Adolphe Véron n'appartient pas à la noblesse, mais au monde de la bourgeoisie. Son père était négociant à Soissons. Lui-même est auditeur au Conseil d'Etat. Pleinement tourné vers la modernité, les transformations économiques et sociales qu'apporte le Second Empire ne lui font pas peur. Il faut que Alfort et Maisons s'insèrent dans ce grand chambardement. Par son mariage, Adolphe Véron est en effet enraciné dans les terres du confluent. En 1841, il a épousé Julie Labbé, fille du maître de poste Louis Labbé. Près du pont de Charenton, les Labbé sont riches ; ils possèdent de nombreuses terres, vivent dans un cadre agréable, se tuent au travail. Leur nombreuse cavalerie sillonne sans arrêt les routes impériales. Des ministres, un préfet de police, des pairs de France, des sénateurs figurent dans leurs relations.

Alors, ce qui est bon pour les Labbé-Véron ne peut pas être mauvais pour la commune de Maisons-Alfort-Alfort-Ville. Tiens ! Alfort-Ville... Eh oui ! en 1869, le mot apparaît pour la première fois sur le registre des délibérations du conseil municipal que préside A. Véron. Comme il va apparaître sur les plans d'urbanisme. Car il y a désormais à côté de Maisons et d'Alfort, un troisième hameau, une troisième section administrative que le joyeux restaurateur d'Alfort, Charles-Denis Perrié appelle Alfort-Ville.

Deux ans plus tard, la commune aux trois sections abrite 772 électeurs : 52,5% habitent Maisons ; 26% Alfort et 19,5% Alfort-Ville. Les 151 électeurs d'Alfort-Ville sont tous français, provinciaux pour les trois-quarts. Parmi eux des rentiers, des commerçants, quelques éleveurs, beaucoup d'ouvriers. Un travail opiniâtre, sans congés ni week-ends mobilise ces derniers, ainsi que leurs épouses, leurs enfants dès 14 ans et même avant. Travail sur place, dans des cours ou des ateliers artisanaux. Travail à l'extérieur, dans des fabriques qui crachent leurs fumées au bord des eaux. A Ivry, par exemple, si bien immortalisé par le peintre Capaul. Alors pour donner du travail à tous ses administrés, Adolphe Véron souhaite que l'espace rural des trois hameaux accueille pareillement des poids lourds industriels.

L'absence de gare de marchandises jusqu'en 1873, les eaux peu ou pas navigables de la Marne, les inondations freinent ses espérances.

Les finances communales sont pourtant équilibrées : elles s'appuient sur les taxes de l'octroi, les droits de circulation sur la Seine qui ne cessent de croître depuis la construction du barrage de Port à l'Anglais, la taxation des chiens intervenue dans tout l'Empire dès 1855 (4,46% des recettes communales en 1862). Poumons de Maisons-Alfortville, le pont d'Ivry et le pont de Charenton sont remaniés et reçoivent des armatures plus solides.

En fait, la modernité pour A. Véron concerne tous les domaines de la vie collective :

1. L'hygiène pour tous :

Construction d'un vaste égout collecteur, de la route impériale 5 à la Seine. Signature d'un traité avec la ville de Paris pour la distribution sur l'évier des eaux pures de Seine

2. Des bâtiments communaux renouvelés :

Une nouvelle mairie est inaugurée en 1865 devant un parterre de notabilités parisiennes dont Mgr Darboy et le baron de la Morinerie qui représente le baron Haussmann. Saint-Rémi et ses abords deviennent un lieu d'accueil attrayant.

3. L'école :

Au coeur de Maisons, une école aérée, ensoleillée, est bâtie rue Parmentier ; classe pour les filles, pour les garçons, et asile pour les petits. Des cours du soir pour les tout jeunes apprentis permettront d'approfondir les connaissances du certificat. Et, grande nouveauté : l'école sera gratuite pour les 3 à 6 ans qui gigotent dans la salle d'asile (ancêtre de la maternelle). Car sans attendre Jules Ferry, l'école et l'instruction depuis 1789 préoccupent tous les régimes qui se succèdent. En 1833, la loi Guizot a prévu une école dans chaque commune. Et en 1867, Victor Duruy, le grand ministre libéral de l'Instruction publique, décide que par une imposition de 4 centimes extraordinaires (sur les contribuables) les communes pourront établir la gratuité de leurs écoles. A. Véron n'a pas le temps de mettre pleinement en route cette possibilité.

Car en septembre 1870, des sons gutturaux résonnent sur les bords de la Seine. A nouveau comme en 1814, comme en 1815, les Teutons sont là. Prussiens, Saxons, Bavaois... On édifie des barricades, on creuse des tranchées. Et finalement, la population des trois sections se replie dans la capitale. Cessent ainsi les activités d'A. Véron qui disparaît de la scène communale et décède à Paris en 1873. Au revoir M. Véron ! Un des axes majeurs d'Alfortville rappelle que vous avez su accueillir avec sympathie les premières centaines d'Alfortvillais et d'Alfortvillaises à la recherche d'une vie meilleure.

Après un marquis, après un grand bourgeois, c'est un artisan menuisier qui préside aux destinées de Maisons-Alfortville. Né à Bois-le-Roi en Seine-et-Marne le 27 juin 1816, François Isidore Bourguignon est un catholique convaincu, un conservateur reconnu, rallié à la III^e République du 4 septembre 1870. Son nom est sur



Plan de 1874

AD 94 - Avril 1996 - 15 Fi PF 1701

toutes les lèvres des familles alfortvillaises, car il porte un intérêt réel à leurs soucis. Que veulent ces familles ? L'impossible, c'est-à-dire : des écoles, des rues, une protection contre l'inondation. Or, les finances de la commune ne peuvent tout assumer. L'Etat-Providence n'existe pas et pas davantage les partis politiques. C'est donc un proverbe bien connu qui cimenter la solidarité alfortvillaise : "Aide-toi, le ciel t'aidera." Dès lors, c'est en retroussant leurs manches, en organisant des pétitions, en créant des comités d'action, en faisant appel aux autorités supérieures, en puisant dans leurs économies que les Alfortvillais auront leurs écoles, leurs rues et ce que j'appellerai un sorte de R.M.I. (revenu minimum en cas d'inondations). Il y a là un bel exemple de démocratie permanente, active, égalitaire, qui exerce sa vigilance sur des élus qui vivent la même vie et les mêmes problèmes que les électeurs.

Le plan de Maisons établi en 1874 nous permet de comprendre tout cela. Plan très différent de celui de 1853, même si quelques similitudes se dessinent :

- le Fort, toujours immense et solitaire.
- Charentonneau, Château-Gaillard, à peine ouverts à la colonisation.
- Maisons, égal à lui-même. Cependant : école, asile, mairie de A. Veron indiquent la modernité annoncée.

Les nouveautés sont nombreuses :

- la basse plaine de Maisons s'est transformée en Alfort-Ville.
- La maison de l'Américain n'est plus qu'un point parmi d'autres.
- Les lotissements s'étirent de la rue du Pont d'Ivry jusqu'au Chemin du Port à l'Anglais.
- L'école alfortvillaise rue de l'Union affirme l'originalité de la troisième section.
- Quelques établissements industriels modernes : gaz, forges, dépotoir... montrent les difficultés que rencontre l'industrialisation.
- Des catholiques sont présents (rue Saint-Marc, rue Saint Michel) dans ce territoire ouvert sur la libre-pensée.
- Des rues curieuses restent inachevées ou mal orthographiées (la rue du maître de poste Labbé est devenue la rue L'Abbé).

Première revendication : des écoles dans la troisième section. Car les écoles de M. Véron au coeur de Maisons sont trop éloignées et il y a danger de mort à traverser les voies ferrées. Alors, après leur retour de Paris, regroupés dans la Commission des Ecoles d'Alfortville, des Alfortvillais louent un local rue de l'Union et obtiennent de Bourguignon 200 f. pour acheter un mobilier des plus rudimentaire. A l'ouverture, 140 élèves ! (100 élèves par classe n'est pas, à l'époque, une anomalie

déconcertante). Et tout de suite, la municipalité reconnaît cette école d'initiative privée comme école communale. Merci, M. Bourguignon !

Appliquant la loi de Victor Duruy que nous avons évoquée, les élus votent en novembre 1871 la gratuité de l'enseignement primaire dans les trois sections. Les contribuables les plus imposés (et qui assistent au conseil municipal) sont d'accord. En novembre 1872, les mêmes élus souhaitent que l'enseignement soit exclusivement laïc.

Mais voilà ! les petits écoliers de la rue de l'Union, de plus en plus nombreux puisqu'il y a de plus en plus de colons qui arrivent, ces écoliers étouffent dans des petites pièces sans air, serrés les uns contre les autres. Il faut donc chercher un terrain pour édifier un "groupe scolaire." Mot nouveau pour désigner des bâtiments séparés pour les filles, pour les garçons, pour les tout-petits.

La construction de ce groupe scolaire s'apparente à un véritable parcours du combattant, semé des pires embûches. Résumons l'affaire :

1er acte :

La commune signe un compromis de vente avec M. Rubigny, représentant des héritiers Dodun de Keroman (le marquis, toujours lui !) pour acquérir Chemin du Port à l'Anglais 4 000 m².de terrain à 4,50 f. le m².

2ème acte :

Aïe ! Aïe ! Aïe !... L'inondation de 1876 noie le terrain sous 1,85 m d'eau. Tout est remis en cause.

3ème acte :

Les six conseillers municipaux de la 3ème section démissionnent (moyen de pression habile). Dans leur lettre de démission, Lavergne, Simon, marchand de vin, Porquet, Lievrard, Imhoff, Noël rendent hommage au maire Bouguignon, mais dénoncent ceux qui entravent les intérêts alfortvillais. Sont probablement visés des citoyens et des élus d'Alfort, Alfort qui a donné son nom, c'est-à-dire une partie de son être à la troisième section, mais n'entend pas lui donner tout l'argent de la commune.

4ème acte :

Excès de zèle de la mairie qui décide d'acquérir non pas un, mais deux terrains insubmersibles. Le premier, rue du Pont d'Ivry (11 f. le m²), le second rue des Camélias (4 f. le m²). L'école du Pont d'Ivry accueillerait les enfants d'Alfort et les enfants d'Alfortville habitant jusqu'à la rue de Seine. L'école des Camélias recevrait les petits Alfortvillais d'au delà la rue de Seine.

5ème acte :

Réaction populaire et mobilisation générale contre la Mairie. Avec 166 opposants à l'enquête préalable à l'achat de deux terrains ; avec 577 signatures au préfet de la Seine pour en revenir à une école bâtie chemin du Port à l'Anglais.

Cette école insubmersible est ouverte à l'automne 1878 ; elle ne craindra pas l'eau, car sa protection repose sur des poutrelles métalliques. Là, à "Victor Hugo" (1885) des générations d'écoliers partiront à la conquête du certificat d'études, sans rechigner, même si des questions-pièges peuvent désarçonner les meilleurs.

Exemples :

- quelle était la coiffure de César ?
- Pourquoi les poulets relèvent-ils la tête en buvant ?
- Quels sont les rois qui ont régné moins d'une année ?

Le certificat est alors un diplôme chargé de connaissances et de valeurs, valeurs morales, valeurs familiales, valeurs patriotiques. Ces dernières sont abondamment exaltées en prévision de la revanche.

D'ailleurs, les livres de morale ou d'instruction civique le précisent : "Il faut que nous pensions toujours à notre patrie dans tous les actes de la vie... Tous les hommes en état de porter les armes lui doivent le sacrifice de leur sang." Les conscrits d'Alfortville effectuent alors 5 années de service militaire ; rendus à la vie civile, ils restent pendant 4 ans dans la réserve et pendant 11 ans dans la territoriale. $11 + 4 + 5 = 20$ ans d'obligations militaires.

En ce qui concerne la deuxième exigence des Alfortvillais, les rues, là encore c'est l'initiative individuelle et collective qui résoud le problème. Avec la mise sur pied de l'association syndicale des rues d'Alfortville. Ainsi, peu à peu, les rues privées deviendront des rues surélevées et donc intégrées dans la voirie et les finances communales. Ces rues sont balayées de 4 à 7 h. du matin, par les femmes de familles nécessiteuses, payées 0,33 f. de l'heure (l'équivalent d'un litre de lait). Si vous voulez que votre rue soit éclairée, imitez les habitants de la rue Véron qui ont lancé une souscription pour acquérir et poser six candélabres au gaz.

Une agitation incessante anime toutes les rues. Chevaux, brouettes, carrioles, tonneaux, charrois forment un défilé permanent. Les logements exigus et inconfortables poussent chacun à prendre l'air de la rue. Femmes avec ou sans chignon, ouvriers en marche vers Ivry, blanchisseuses aux lourds baluchons, nourrices plantureuses, rentiers au pas nonchalant, ribambelles d'enfants.... Tous apprécient de temps en temps les cuivres de la fanfare. Car il y a deux fanfares pour les trois sections : celle de Maisons, celle d'Alfortville, dirigée par l'alsacien Imhoff. Les défilés convergent souvent vers la place d'Alfortville, actuelle place Allende. Au carrefour de l'extrémité sud de la rue Véron et du chemin du Port à l'Anglais, cette

place abrite chaque été la fête d'Alfortville. Les allées et venues des pompiers créent aussi la surprise. Un feu éclate ! il faut courir à la mairie de Maisons, sortir de la remise l'unique pompe, repartir à grande vitesse, rassembler au passage les hommes du feu et trouver un point d'eau capable de circonscire le sinistre !

Pourtant, de lourdes menaces pèsent sur cette sociabilité. Le retour cyclique des inondations offre en effet quelque chose de désespérant. 1866 : trois inondations ; 1869, 1872, inondations classiques ; 1876, grande inondation qui voit le locataire de l'Elysée, le très monarchiste président Fabrice de Mac-Mahon, apporter réconfort au maire Bourguignon ; 1878, 1882, inondations hivernales. 200 familles lancent alors des s.o.s. suppliants. La bienfaisance privée (baron, baronne de Rothschild par exemple), la solidarité communale suppléent à l'absence d'A.G.F. ou Mutuelles du Mans. Honneur et reconnaissance surtout à la direction de l'usine Springer de Maisons, grande pourvoyeuse d'emplois locaux (400), créatrice d'un corps autonome de pompiers efficaces, véritable précurseur des restos du coeur, puisqu'en 1882, la Springer ouvre dans la maison Brenu, 108, rue Véron, un fourneau qui, deux fois par jour alimente les inondés, plus de 1200 personnes, en bouillon, légumes, viande, pain.... Quelle cuisine et quel travail ! C'est alors qu'est mise sur pied la "Commission du fourneau alimentaire pour inondés"; chaque jour, par roulement de trois, 18 conseillers municipaux assisteront aux distributions des repas. Parmi eux, les six Alfortvillais seront particulièrement actifs, les citoyens Billard, Lièvrard, Chauveau, Joussard, Behrems, Ripaux.

A propos de la Springer, les consommateurs de viande bovine doivent savoir que cette usine livrait aux éleveurs de bétail de la commune et à ceux des communes environnantes un produit dépourvu du prion qui rend fou : la drèche. Ce résidu obtenu à partir de la distillation de l'alcool de grains permettait un élevage de vaches très saines. Sur les pâturages locaux, et aussi dans les "Vacheries", fermes sans terre, rue de Seine, rue Micolon, rue du Marché, rue de Villeneuve...

Mais la victoire républicaine des années 1876-1879 à la Chambre, au Sénat, à la Présidence, conforte à Maisons-Alfortville les amis de la République. Bourguignon cède la place à des équipes plus militantes dont nous découvrons à présent deux figures hautes en couleur, Philpott et Jaclard.

Philpott, c'est la République qui veut devenir adulte, dégagée des intrusions de l'Eglise dans la vie politique. Pierre Philpott était né le 18 septembre 1822 à Saisy, dans la Nièvre. D'abord domicilié rue du Chemin Vert, puis rue des Camélias, il exerce la profession de maraîcher : 16 à 18 h de labeur quotidien sur des terrains situées aussi bien à Maisons qu'à Alfort-ville (quartier des Fleurs) C'est le 12 août 1878 par 15 voix sur 17 que Philpott conseiller municipal depuis plus de 10 ans devient maire. Tout en poursuivant les travaux communaux au bénéfice des trois sections, Philpott et son équipe entendent mettre en oeuvre certaines

des proclamations du tribun Léon Gambetta. Sont visées non des personnes, mais des institutions. En l'occurrence un bâtiment : la vénérable église Saint-Rémi, et une congrégation enseignante où s'activent soeur Marie-Louise et soeur Madeleine, celle des soeurs de Saint-Joseph de Cluny. S'appuyant sur l'exemple des écoles alfortvillaises tenues par des enseignants laïcs, Philippot après avoir hésité, obtient de l'autorité supérieure la mise en route à Maisons d'un enseignement laïc donné par des laïcs. L'hésitation de Philippot est compréhensible. Eliminer les Soeurs, c'est creuser un trou dans le budget communal, puisqu'une religieuse enseignante reçoit 500 f. par an alors qu'un instituteur laïc perçoit 1 200 francs. Le couperet tombe pourtant. S'éloignent donc les religieuses d'Anne-Marie Javouhey, au moment même où leur vocation missionnaire s'affirme sur les cinq continents. Localement, quelques-unes d'entre elles ouvriront à Alfortville, rue Détéville, une petite école congréganiste et l'on sait qu'en 1997, l'école et le collège Sainte-Thérèse abritent plus de 950 élèves.

Mais Philippot et les siens sont confortés par ce qui se passe à travers la France : 261 couvents sont crochétés, les jésuites sont expulsés du pays, tout comme les congrégations non autorisées c'est-à-dire "sans papiers"... Alors à Maisons-Alfort on peut bien bannir des salles de classe les statues, crucifix et images pieuses. Les ouvrages à tonalité religieuse disparaissent de la bibliothèque municipale. L'église Saint-Rémi ne reçoit plus de crédits municipaux, le vicaire perd son traitement, les subventions à la fabrique présidée par F. Bourguignon s'éteignent. Et puis Philippot signe quelques arrêtés municipaux qui veulent contenir les manifestations religieuses, en particulier les processions, à l'intérieur de l'église, y compris celle de Saint-Fiacre patron des jardiniers. On le voit, Philippot se place dans la perspective d'une séparation de l'Eglise et de l'Etat qui n'interviendra qu'en 1905. Son combat sera repris en 1888 à Alfortville par P.-G. Meynet, au moment de la construction de l'église Notre-Dame.

Mais pour l'heure, Philippot est lâché par quelques élus, dont l'éminent professeur Nocard, directeur de l'Ecole vétérinaire et collaborateur de Pasteur. Philippot est d'ailleurs empêtré dans une gestion financière critiquée. On le démissionne. Ainsi s'efface le premier maire authentiquement républicain de Maisons-Alfort-Ville, celui qui refusa en 1870 le serment de fidélité à Napoléon III, celui qui prit soin d'ouvrir un registre des délibérations du conseil municipal par les mots, écrits en lettres capitales : "République Française, Liberté, Egalité, Fraternité", celui qui sous le buste de Marianne placé en 1875 dans la salle des délibérations entendait respecter le programme républicain soumis aux électeurs. Ses successeurs, Isidore Busteau, marchand de bois et Christian Durst, industriel, ont d'autres soucis que Saint-Rémi. Ils doivent accompagner les Alfortvillais sur la route de l'indépendance.

Car les Alfortvillais sont d'incorrigibles pétitionnaires. En 1879, 140 fumeurs expédient une demande à M. le Directeur des contributions indirectes pour obtenir

L'ouverture d'un deuxième bureau de tabac. En 1882, les ménagères réclament un marché. Elles l'auront, d'abord rue Véron vers l'usine à gaz, puis rue de Villeneuve à l'angle de la rue de l'Usine (rue Jean Colly aujourd'hui). Au mois de mai 1883, le pharmacien Meynet dépose en mairie la demande d'indépendance d'Alfortville, accompagnée de 220 signatures ; favorables : 211, hostiles : 9. Le conseil municipal est tout à fait favorable à l'autonomie pleine et entière de la 3ème section. Pourquoi ? Parce que, dans le budget communal comme dans le contrôle du pouvoir local, Alfort-ville prend en effet une place de plus en plus importante. En 1884, Maisons abrite 2 936 habitants, Alfort 2 111, Alfortville 4 061. Sur les 23 conseillers municipaux, 7 sont de Maisons, 5 d'Alfort, 11 d'Alfortville.

Et parmi les 11 Alfortvillais, voici Charles Jaclard, "candidat ouvrier" qui a récolté 710 voix, en seconde position derrière le maire sortant Busteau (768 voix). Ils sont trois candidats ouvriers, tous d'Alfortville, élus au conseil : Jaclard, Durand, Matheret. Adeptes des thèses de Jules Guesde ou de Paul Brousse, ils veulent promouvoir un socialisme très concret qui bat aux pulsations de la vie quotidienne.

Car cette fin de siècle est difficile. Les sans-travail, les mal-logés, les mal-nourris, les mendiants sont bien visibles dans la commune. Le bureau de bienfaisance fait ce qu'il peut. Tout comme l'association philanthropique des dames d'Alfortville, présidée par Mme Mignard, mercière rue Véron, épouse du premier adjoint Mignard. Les dames d'Alfortville distribuent des chaussures, attribuent des bons de pain par kilos, car les pauvres mangent du pain, beaucoup de pain si on leur en donne.

Mais l'humanitaire ne peut rien contre la vie chère. D'autant, comme l'écrit Meynet que "les secours distribués par le bureau de bienfaisance ne peuvent être une prime accordée par la commune à la paresse et à l'inconduite". Les candidats ouvriers veulent donc mobiliser tous ceux qui souhaitent l'avènement de la République sociale. Voilà pourquoi à la mairie, Jaclard apparaît comme un trouble-fête que les élus modérés des trois sections surveillent de près.

Enumérons quelques-unes des propositions ou interventions de Jaclard :

- Transparence des marchés publics pour tous les travaux ouverts par la commune. Donc pas de corruption.
- Mise en place d'écoles dites "de vacances" afin de rendre service aux parents mobilisés par le travail.
- Hostilité résolue au cumul des mandats. Problème toujours d'actualité en 1997.
- Préférence nationale dans l'achat des produits industriels comme dans l'embauche des travailleurs.
- Vœu d'un impôt progressif sur le revenu.
- Suppression des gratifications données au personnel communal et transfert de cet argent aux travaux de voirie effectués par les sans-travail.

- Création de "la soupe à l'école", c'est-à-dire installation d'un fourneau dans chaque école pour donner une soupe chaude aux enfants démunis qui ne rentrent pas chez eux à midi.
- Plaidoyer pour qu'à l'exposition universelle de 1889, les ouvriers sans ressources puissent aussi exposer leurs oeuvres dans un pavillon spécial, aux frais de l'Etat et de la Ville de Paris.
- Soutien à nos soldats engagés dans la guerre impopulaire du Tonkin.

Mais au fait, qui est Jaclard ? Charles Jaclard, un moment domicilié 109 rue Véron est né en Moselle le 4 mars 1844. Il travaille à Ivry comme ajusteur, Ivry où ses compagnons en 1911 croiseront une statue exaltant le travail. Jaclard appartient à une famille mosellane de métallurgistes, de fondeurs de cloches, qui ont probablement opté pour la France au moment de l'annexion de l'Alsace-Lorraine par la Prusse. Ce qui explique le patriotisme et le nationalisme affirmés de Jaclard.

Ce Charles Jaclard est l'arrière-grand-père de Raymond Jaclard, membre du comité central des jeunesses communistes, F.T.P. exécuté à 24 ans par les nazis au Mont-Valérien le 7 mars 1944 avec 71 de ses camarades. Charles fut certainement très proche parent de Charles-Victor Jaclard, professeur de mathématiques, docteur en médecine, franc-maçon, candidat révolutionnaire aux élections à l'assemblée nationale de février 1871, membre du comité central de la Commune de Paris, ami de Georges Clemenceau, délégué en 1871 au congrès international socialiste de Bruxelles.

Ironie de l'histoire ! Le dernier mot écrit sur le registre des délibérations municipales avant le 1er avril 1885 revient à Alfortville, puisqu'après les signatures des 15 conseillers municipaux présents à la séance du 31 mars, Jaclard, encore lui, croit bon d'ajouter de sa propre écriture une mention relative aux blessés du Tonkin : "Dans la séance du 31 mars 1885 j'ai proposé d'ouvrir un crédit de 500 f. pour les blessés du Tonkin. J'ai retiré la proposition devant les déclarations des citoyens Hennequin (adjoint au maire) et Durst (maire) qui ont combattu ma proposition tout en demandant qu'une souscription soit ouverte."

Ainsi ont cheminé d'Adolphe Véron à Charles Jaclard quelques milliers d'Alfortvillais. Malgré leurs soucis et leur labeur ils ont mis sur pied une douzaine de Sociétés (Associations) dont les plus actives sont :

- Le Cercle lyrique présidé par le maire-adjoint Mignard, comptable et poète à ses heures. Théâtre, poésie, jeux de carte, sorties et promenades, repas en commun. Ici, comme dit Mignard, on veut "mettre en pratique la 3ème expression de notre belle devise républicaine, la Fraternité".
- L'Avenir d'Alfortville, société libre de gymnastique et de tir, avec son stand de tir 22 rue des Osiers est quant à elle au coeur du patriotisme local. Tir d'hon-

neur, tir individuel, tir des délégations, tir des pupilles : les munitions abondent. Et l'avenir d'Alfortville s'en va glaner des médailles hors de la commune. Dans le XVIII^e arrondissement, elle fait merveille. Vous êtes, lui dit-on "une parcelle de l'avenir de la France, vous serez les défenseurs de la République, de la Patrie". L'escrime, les marches militaires, les exercices de gymnastique, complètent la formation des adhérents.

Le 1^{er} avril 1885, jour de la naissance administrative de la commune, il n'y a encore ni maire, ni mairie, ni conseil municipal élu. Pas de réjouissances particulières si ce n'est un concert en soirée, 108, rue Véron au bénéfice des victimes du Tonkin. On apprend également l'installation de la loge maçonnique "Travail et lumière" à l'Orient d'Alfort. Cet atelier n°279 qui relève de la Grande Loge de France a son siège provisoire dans un lieu très convivial : la maison Prodhomme, successeur de C. Perrié à Alfort.

En ce printemps 1885, Pierre Philippot, devenu Alfortvillais comme tous les Maisonnais qui habitent de l'autre côté du rail, Philippot donc, conserve la conviction que la République est bien la fille aînée de l'Histoire. Chez le caoutchoutier Lerenard le travail va bon train. Au café de la Pomme d'or, 83, rue Véron, l'harmonie chorale d'Alfortville est en répétition. Partout, les animaux restent les compagnons fidèles des indépendantistes : animaux que l'on consomme, animaux que l'on taxe, animaux que l'on baigne avec soin. Et les Indépendantistes, sous le regard d'une République désormais acceptée, peuvent en famille ou avec leurs voisins donner libre cours à leur joie et à leurs amitiés, que ce soit à Créteil, que ce soit sous les frondaisons des bords de Marne, du côté d'Alfort sous les tonnelles, quand les filles sont belles.

Car désormais et pour toujours ces hommes, ces femmes, ces enfants possèdent leur propre identité. Une identité liée à quelques arpents d'une terre très précise, terre millénaire de Maisons-Alfort dans laquelle à leur tour il ont enraciné une cité accueillante : Alfortville !

LOUIS COMBY

Agrégé de l'Université

Docteur en histoire contemporaine

ARCUEIL AUX SOURCES DE LA DEVISE OLYMPIQUE "CITIUS, ALTIUS, FORTIUS".

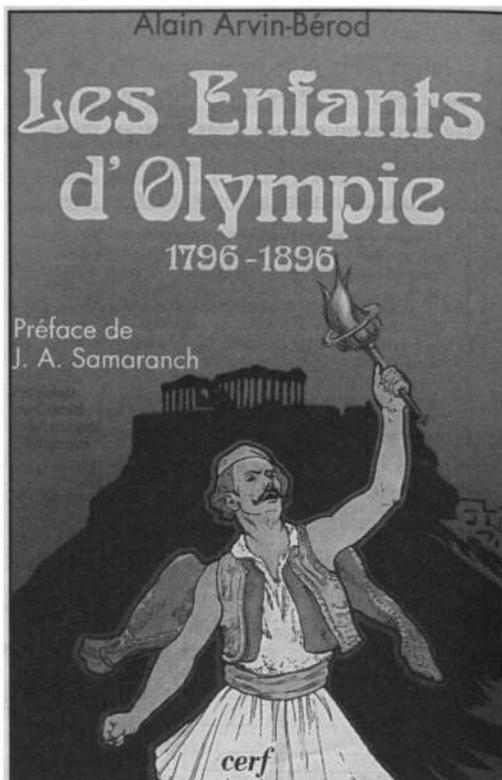
La création de la ville remonte au II^e siècle, époque de la construction d'un premier aqueduc par les Romains, suivi d'un second, l'aqueduc historique Médecis au XVII^e siècle puis d'un troisième au-dessus de ce dernier au XIX^e siècle, pour la traversée de la Bièvre.



Entre temps, l'église Saint Denys, pur chef d'oeuvre de style gothique primitif, a été bâtie aux XIIe-XIIIe siècles : une partie de celle-ci, à l'entrée de la nef, a été refaite à l'identique au XVIe siècle.

Le village a été fréquenté au XVIe siècle par les poètes de la Pleïade comme Étienne Jodelle et Pierre Ronsard qui y auraient résidé dans deux propriétés voisines, là où plus tard au XIXe siècle ont habité le chimiste Claude Berthollet et le mathématicien-astronome Laplace, d'illustres savants familiers de Napoléon Ier.

A quelques pas de là, dans l'ancien centre historique, le compositeur Erik Satie a habité de 1898 à 1925, année de son décès, l'immeuble dit "aux quatre cheminées". Du domaine des Guise qui s'étendait sur la vallée de la Bièvre et les deux coteaux mais a été démantelé dès 1755 ne subsistent que la Maison des Gardes édifée au XVIe siècle et pourvue d'une façade Louis XIV et la Maison de Justice du XVIIe siècle.



L'ancienne mairie a été inaugurée en 1886 par le maire d'Arcueil-Cachan Émile Raspail, troisième fils du chimiste et révolutionnaire François-Vincent Raspail, mort à Arcueil. Elle a été remplacée par un hôtel de ville moderne inauguré le 12 janvier 1969. Un nouvel hôtel des postes a été construit en 1978-1980 en même temps qu'un grand immeuble de bureaux édifé dans la propriété de la Caisse des dépôts et consignations, établissement financier d'État dont un centre a été créé sur le site occupé jusqu'en 1906 par l'ancien collège des Dominicains Albert le Grand.

Arcueil, ville de la banlieue parisienne de 20 000 habitants, s'étend sur 216 hectares. Elle est située à 2 Km des portes d'Orléans et d'Italie au sud de Paris. Elle a un important parc de logement sociaux. Elle dispose de trois stades, de deux gymnases, de cinq écoles primaires, de six écoles maternelles, d'un collège de construction récente accueillant plus de 700 élèves sur un mail piétonnier reliant l'hôtel de

ville à la moderne bibliothèque municipale Louis Pergaud. La cité d'Arcueil est encore assez industrielle : constructions mécaniques, entreprises d'impression, fonderies et moulages d'art, laboratoires et centres de recherches, mais le secteur tertiaire s'y est beaucoup développé dans la banque et l'informatique.

La ville est desservie par le RER qui la met à 10 mn du cœur de Paris, par un réseau dense d'autobus et par l'autoroute du Sud. Elle est située à faible distance de l'aéroport d'Orly et est reliée directement par le RER à l'aéroport de Roissy. En 1996, elle a fêté le vingtième anniversaire de son jumelage avec la ville de Kecskemet (Hongrie) et le centième anniversaire des premiers Jeux olympiques de l'ère moderne à Athènes.

En effet, à Arcueil il est possible de commémorer la devise "Citius, Altius, Fortius" (plus vite, plus haut, plus fort) sur les lieux mêmes de la naissance de la maxime du père Didon, prieur entre 1890 et 1900 du collège Albert-Le-Grand dont l'accès se situait au n°16 de la rue Berthollet où a été apposée le 24 juin 1992, en présence de M. Nelson Paillou, alors président du Comité olympique français, une plaque marquant l'événement. Ce dernier remonte au 7 mars 1891 lors des jeux universitaires inter-écoles organisés par Henri Didon pionnier de l'olympisme ami du baron Pierre de Coubertin. Le même baron a fait adopter la maxime d'Henri Didon - brodée sur le fanion de l'association athlétique de l'ancien collège d'Arcueil - comme devise olympique en juin 1894 lors du premier congrès international olympique de Paris.

Une première plaque en hommage à Henri Didon avait été placée à l'intérieur du site le 14 mai 1983 à l'initiative de la ville d'Arcueil, du Cosma, club omnisports local, de la Fédération sportive et gymnique du travail et du département du Val-de-Marne.

De nouvelles manifestations à multifactes ont eu lieu du 11 au 14 avril 1996 à l'espace municipal Julio Gonzalez : une exposition philatélique importante doublée d'un concours de dessins d'enfants des écoles sur le thème du timbre et des jeux olympiques rénovés cent ans plus tôt et d'une exposition historique préparée par la Commission Patrimoine du Centre Culturel Erik Satie. Un bureau provisoire de la poste a été ouvert sur place avec emploi d'une empreinte créée à l'effigie du père Didon.

Autres formes d'hommage à l'inventeur de la devise que le premier congrès olympique a fait sien par la volonté même de Pierre de Coubertin : le Conseil municipal a donné le nom d'Henri Didon à l'une des places du nouvel îlot d'habitations de l'église Saint Denys et un marathon Didon a été organisé à Arcueil à l'occasion du dernier téléthon.

Enfin, les membres de l'association "Comité de liaison des Sociétés d'histoire et d'archéologie du Val-de-Marne" réunis en assemblée générale aux archives départementales de Créteil le 1er février 1997 ont unanimement émis le vœu que la ville d'Arcueil soit reconnue officiellement ville berceau de la devise olympique. Qu'ils en soient vivement remerciés, comme le Président Michel Balard, le vice-président Bernard Javault et tous les autres membres du bureau.

ROBERT TOUCHET

Vice président du C.C.C. Erik Satie

Président de la commission patrimoine

BIBLIOGRAPHIE

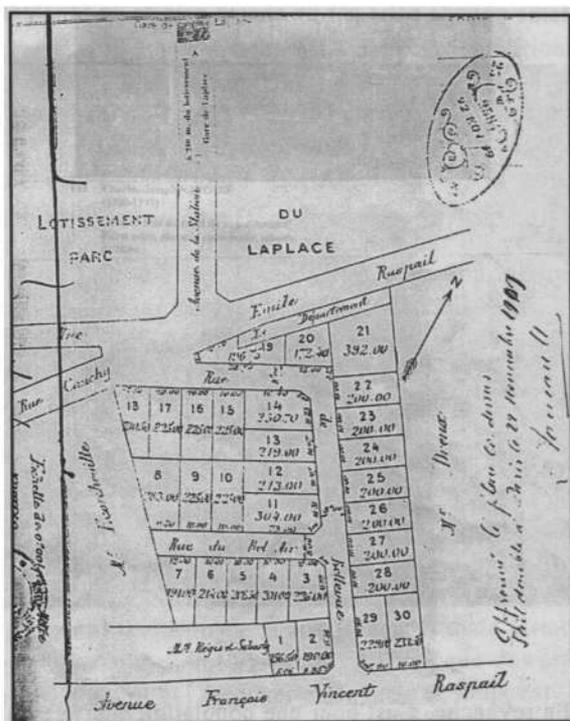
- *Lettre de Didon à Coubertin 1892 (archives du CIO Lausanne).*
- *Henri Didon : "influence morale des sports athlétiques" Discours au congrès olympique du Havre, Ed. J.Mersch, 4 bis avenue de Chatillon, Paris, 1897 (source : Comité International Lausanne).*
- *Pierre de Coubertin : "Mémoires Olympiques", Comité international olympique, Château de Vidy, 1007 Lausanne.*
- *Yves Pierre Boulogne : Vie et oeuvre de Pierre de Coubertin 1863-1937 Montreal 1975.*
- *Mme Simone Hoffmann : La Carrière du Père Henri Didon, dominicain, 1840-1900 - thèse d'état (Sorbonne,).*
- *Euloge Boissonnade et Henri Charpentier Cent ans de Jeux Olympiques*
- *Dictionnaire historique des rues d'Arcueil, essai par Robert Touchet 1983, Centre culturel communal Erik Satie, rubrique " Albert-le-Grand"*
- *Et Didon créa la devise olympique d'Alain Arvin-Berod- Éditions Sciriolus- Collection "histoire du sport" -Prix spécial de littérature sportive, 1994.*
- *Alain Arvin-Berod: Les enfants d'Olympie 1796-1896 - Cerf-Préface de J.A.Samaranch , président du Comité international olympique.*
- *Arthur Conte : Le premier Janvier 1900.*
- *Notre Histoire, revue n°134-juin 1996.*

ARCUEIL ET SES LOTISSEMENTS, ENTRE CACHAN, GENTILLY ET LA LISIERE SUD DE PARIS.

Arcueil a connu l'existence de grands domaines qui ont donné lieu à différentes époques à la création de lotissements au sens large. Ainsi, l'ancien fief de Montmort, plus précisément du parc de Montmort acheté en 1791 par François Cauchy, père du célèbre mathématicien, a été après sa mort en 1848 divisé en une vingtaine de lots vendus à l'amiable au prix de 1,50 f. à 2 f. le m². De même, le quartier du parc Laplace créé en 1912 après démolition du château en 1910 : le seul emplacement de l'édifice a été divisé en cinq parcelles.

M. Sidobre, ancien maire de 1935 à 1964, a dans une lettre adressée le 31 mars 1951 à M. Desguines, auteur de l'ouvrage "Recherches sur la Bièvre", regretté les actes de barbarie qui ont consisté à "raser systématiquement ces parcs magnifiques... existant dans la vallée de la Bièvre".

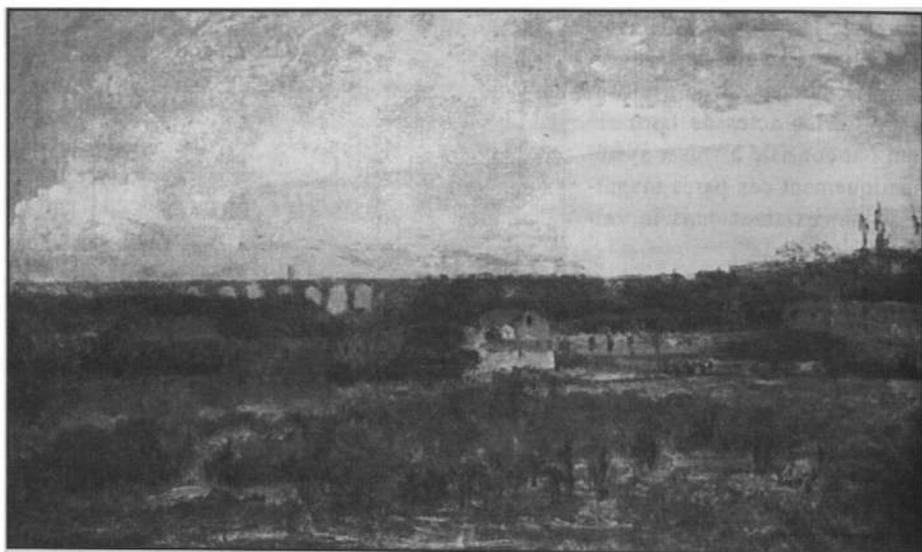
Mince consolation : des propriétaires de parcelles ont conservé de très beaux arbres qui agrémentaient les anciens domaines contigus des savants Claude Berthollet et Pierre Simon Laplace réunis en 1890 pour former un ensemble de plus de huit hectares devenu propriété d'une association gérant l'ancien collège des dominicains Albert-le-Grand.



Une convention avait été conclue suivant laquelle aucun commerce ne devait être ouvert dans les limites du lotissement, conférant à celui-ci le caractère de quartier résidentiel qu'il est resté jusqu'à ce jour. En outre, initialement le lotisseur puis le syndic bénéficiait d'une dotation d'eau provenant de l'aqueduc Medicis proche mais cet avantage a assez tôt disparu à la faveur d'un contrat passé avec la compagnie des Eaux concessionnaire de la distribution d'eau.

Exemplaire entre tous est un îlot de résidences individuelles créé rue du Chemin de fer, à la limite de Cachan, près de la station d'Arcueil-Cachan, et avenue des Aqueducs : il a été fondé entre 1920 et 1930 sur la terrasse de l'ancienne Seigneurie Donjat dont le château a disparu vers 1908-1910. Les propriétaires pouvaient acheter des parcelles comprenant les restes en place d'un jardin à la française, soit des margelles, des escaliers avec bassins, des statues... Il s'agit là d'un patrimoine du XVI^e siècle coupé en deux par l'aqueduc historique Médicis (édifié de 1615 à 1623) bien intégré au site et visible bien que certains éléments anciens incorporés ne sautent pas tout de suite aux yeux.

Cet îlot comprend à la fois des constructions identiques, villas de caractère édifiées sur des caves de soutènement, en meulière à l'image des maisons néoclassiques d'Île de France et d'autres plus variées, de style et plus originales comme une certaine pagode bâtie par un ancien peintre de Montparnasse.



Albert Lebourg

"Le viaduc d'Arcueil - Effet de soleil derrière les nuages"

En revanche, c'est pour une population ouvrière qu'à été conçue et réalisée à partir de 1920 par l'Office d'habitations à bon marché de la Seine la cité-jardins qui comportait à l'origine 228 pavillons au sud-est d'Arcueil, construits sur un terrain accidenté de plus de dix hectares, en partie sur les ex-terrasses des jardins du château des Guise du 18^e siècle de part et d'autre d'un tracé routier sinueux épousant les courbes de niveau. La partie basse de cette cité est séparée de la partie haute par un stade et un talus de quinze mètres. Dans la partie haute, sur deux axes en chicanes, se distribuent perpendiculairement six impasses. Les placettes, points d'aboutisse-

ment des impasses, sont reliées par des voies étroites à la rue principale ; des jardins de 150 à 250 m² sont tournés vers l'intérieur et reliés entre eux par un système de cheminements internes ou venelles. Une certaine recherche architecturale évite la monotonie par les combinaisons de différents types de logements, de perrons, de dénivellations de toitures, voire par des passages sous voûtes.

Au cours de la dernière décennie, cet ensemble a été modernisé par les soins de l'O.P.A.C. du Val-de-Marne pour 43 pavillons et heureusement reconstruit pour 145 autres sous la forme de petits immeubles ne comportant pas plus d'un étage : c'est là, à coup sûr, une réussite car 50% de la surface totale demeure comme autrefois réservée aux espaces verts. Il a, en outre, le mérite de comporter des équipements collectifs, des écoles, une crèche, un stade et une salle de réunion. On peut toutefois regretter l'absence de tout commerce de proximité.

Un lotissement assez modeste réalisé à la même époque mais dans des conditions assez défectueuses a été celui de la Villa Moderne (nom d'une ancienne maison de santé sise près de la "Vache noire", route de Paris à Orléans) car l'égout le desservant se déversait initialement dans une ancienne carrière jouxtant le "Parc Raspail" lui même loti à l'arrière de l'hôtel particulier d'Émile Raspail, distillateur et maire d'Arcueil de 1878 à 1887 année de sa disparition.

Un autre plus modeste encore en étendue, a été créé dès 1913 par un couple d'anciens maraîchers originaires du Loir-et-Cher, les époux Boutet propriétaires depuis 1900 d'un terrain situé au lieu-dit "les hautes bornes", au sud de la ligne du R.E.R près de Gentilly, où ils ont cultivé des fraises. Pour les besoins de leur activité, avait été aménagé au milieu de leur champ un passage qui est devenu une voie privée desservant les parcelles découpées et comprenant d'une part une chaussée privée de 2,50 mètres de largeur et d'autre part deux trottoirs de terre munis de bordures de grès, de 0,75 mètres de largeur.

Un autre encore remonte à l'année 1903 qui a vu lotir un terrain de 10 216 m² ayant appartenu à un négociant en vins et spiritueux et à son épouse, situé impasse "sous les prés" ancien lieu-dit à la limite de la ville de Gentilly, et donnant en talus sur l'ancienne rue des chasses (dénommée à présent rue Émile Bougard) mais fermée par un muret en 1971. Pourquoi l'appellation "sous les prés" ? Parce que des prés bordaient autrefois la Bièvre proche aujourd'hui recouverte sur toute sa longueur.

Le plan de lotissement comprenait une quarantaine de parcelles de 250 m² chacune en moyenne. Cependant, la parcelle n°1 d'une superficie de 486 m² située à l'angle de l'ancienne Voie des Chasses et de l'actuelle rue Henri Barbusse avait été à l'origine réservée pour la construction d'un octroi : un café, situé à une trentaine de mètres de distance, rue d'Arcueil à Gentilly, porte encore l'enseigne "aux deux communes", mais le bureau d'octroi n'a jamais figuré dans le paysage !

Impasse sous les prés -voie ouverte en 1922- a été autrefois exploitée une carrière à ciel ouvert comblée à l'aide de déblais datés de 1841 provenant de la démolition des anciennes fortifications de Paris. Notons à cet égard que le noyau initial de la Cité Universitaire de Paris, située à quelque deux kilomètres à peine a été bâti dans les années 1924 et suivantes sur une partie desdites fortifications à l'emplacement de trois bastions face au parc Montsouris et sur le modèle des "cités jardins" selon la volonté du député André Honnorat à l'origine de la fondation de la "Cité U".

Plus à l'ouest et après avoir remonté le versant jusqu'au delà de l'autoroute du sud traversée par la ligne B du RER, au pont "des Hannelons" (il y avait là beaucoup de hannelons naguère) ont été implantés entre 1955 et 1965, les grands bâtiments à parements de briques de la cité HLM du Chaperon vert créée en 1960. Son nom est celui d'un ancien lieu-dit où, selon la Commission du Vieux Paris (cf. ses procès verbaux des séances des 12 octobre, 9 novembre, et 7 décembre 1970) se trouvait une guinguette sur la route d'Orléans, à l'enseigne "le chaperon vert". Selon une tradition assez récente mais qui n'a pu être vérifiée, ce nom pourrait être aussi celui d'une coiffure caractéristique de couleur verte que portaient les pensionnaires d'une maison pour malades mentaux située en cet endroit.

La cité a été construite à cheval sur les communes de Gentilly et d'Arcueil à l'emplacement de terrains de maraîchers et d'une entreprise de vidange, de pavillons et d'îlots insalubres de la "zone" dont la "villa Mélanie" où soixante-seize familles (italiens, espagnols, slaves) n'avaient qu'un seul point d'eau à leur disposition.

Ainsi, lors de l'établissement d'un plan d'aménagement urbain, il est toujours intéressant et souvent indispensable de procéder à des études approfondies de façon à dégager l'histoire des lieux si l'on veut conserver son identité à la population d'une ville ou simplement d'un quartier.

ROBERT TOUCHET

Commission du Patrimoine du C.C.C Erik Satie d'Arcueil

SOURCES

Archives de la Ville d'Arcueil

Dictionnaire historique des rues d'Arcueil de Robert Touchet édité en 1983 par le C.C.C. Erik Satie.

Revue de l'habitat français numéro du 20 février 1994.

Indications précises fournies par Monsieur Gilbert Bernardet, membre de la commission du patrimoine du C.C.C. Erik Satie.

ARTISANAT ET INDUSTRIES DANS LE SUD-EST PARISIEN

XVIII^e-XX^e SIÈCLES

(ACTES DU COLLOQUE DE CLIO 94, 19 OCTOBRE 1996)

INTRODUCTION

Jusque dans les années récentes, l'histoire du développement économique de la France a été analysée comme l'histoire d'une longue et sourde résistance au changement. La "France, écrivait Clapham au début du siècle, n'est jamais passée par une révolution industrielle", tant semblaient s'être développés dans le corps social des anticorps psychologiques et institutionnels qui luttèrent contre le virus de la modernisation. Son taux général de croissance industrielle s'essouffait derrière celui de ses concurrents. Ses paysans, désespérément "moyens", peu engagés dans l'économie de marché, s'accrochaient à leurs médiocres exploitations. Ses entreprises, trop malthusiennes, se distinguaient de leurs concurrentes étrangères par une concentration technique trop faible. En 1962, encore, les effectifs moyens par établissement industriel ne dépassaient pas 10,6 alors qu'ils atteignaient 17 en Allemagne fédérale et au Japon, 27 en Belgique et aux Pays-Bas, 53 aux Etats-Unis. Ses patrons, enfin, trop d'héritiers, semblaient privilégier la conservation du patrimoine et de l'indépendance familiale plutôt que de prendre le risque de l'investissement.

C'est l'ensemble de ces clichés qui, ces dernières années, ont fait l'objet d'une intense révision. En longue durée, tout d'abord, on a fait observer que le taux moyen de croissance par habitant avait été en France tout à fait comparable, sinon légèrement supérieur, à celui des autres puissances industrielles. Dans les vingt dernières années, par exemple, des années 1973 à nos jours, la France se situe au même niveau que les Etats-Unis et légèrement devant l'Allemagne.

Ses petites et moyennes entreprises, trop longtemps condamnées pour absence d'économies d'échelle, ont finalement connu dans l'ensemble des croissances supérieures à celles des grandes entreprises, démontrant leur efficacité à satisfaire des marchés cloisonnés et assurant un rôle moteur dans la diffusion des techniques.

C'est l'apport majeur de la thèse de Michel Lescure, P.M.E. et croissance économique, l'expérience française des années 1920 (Economica, 1996) qui, observant les performances des ces mal-aimées de la croissance, écrit : "stratégies d'innovation et de diffusion du progrès technique pour les P.M.E. les plus dynamiques, stratégies de différenciation pour les plus nombreuses, stratégies de coût pour celles, plus rares, qui parviennent à combiner activité de volume et efficacité de gestion sont à l'origine d'avantages comparatifs dont l'importance se mesure à l'aune des taux de croissance et des taux de marge obtenus".

Ce sont enfin les familles qui sont réhabilitées et démontrent à l'envi leur capacité à assurer des longévités entrepreneuriales qui franchissent le cap des trois généra-

tions. A une époque où la puissance d'une marque compte plus que les usines et les machines, la conscience d'appartenir à une lignée d'entrepreneurs ressoude en effet les familles, même quand elles sont diluées dans un grand groupe dont le nom a changé. Contrairement à ce qu'écrivaient les historiens anglo-saxons au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, la société française n'est pas si "bloquée".

Autant de révisions qui peuvent dégager des pistes de recherches nouvelles. A cet égard, l'étude de l'artisanat et des industries dans le sud-est parisien peut apporter des matériaux de première main à ce vaste chantier. Quels ont été les rythmes de cette industrialisation locale ? Ont-ils été en phase avec ceux de la conjoncture nationale ? Comment s'est composé et recomposé le tissu industriel ? Quels ont été les entrepreneurs qui ont été les "couturiers" de ce tissu ? Comment les populations et les élites locales se sont-elles adaptées aux contraintes du développement ? Comment les villes ont-elles été saisies par l'industrie ? Comment ont-elles accepté ses odeurs et ses bruits ? Autant de questions qui, à l'heure où s'effacent, parfois de manière dramatique, les traces du passé industriel, méritent réponses et investigations.

JACQUES MARSEILLE

Professeur à l'Université de Paris-I Sorbonne

Peut-on tenir sur l'industrie en banlieue autre chose qu'un discours de déploration ?

Ce colloque d'histoire en apporterait la preuve, s'il était besoin. Non pas que le passé soit une garantie, mais il met en perspective et, par là, donne un sens au moment présent. Les monographies réunies ici procèdent d'une démarche de terrain. C'est-à-dire qu'elles sont attentives au destin individuel des entreprises, au plus près des acteurs, patrons et ouvriers. Il convient dans cet esprit d'étudier les produits et les techniques propres à chaque site mais aussi d'analyser, s'il est possible, l'architecture des lieux, les emplacements et les déplacements de travail. Comprendre aussi comment s'est forgée l'identité de l'entreprise, sans masquer les conflits, voire les échecs. Restituer les façons de faire, les façons d'être, à travers les archives, les traces matérielles, les témoignages.

Vu de Paris, sous l'Ancien régime, la constellation des bourgs et des villages entre Versailles et Saint-Maur n'avait pas d'activité fabricante notable. Elle fournissait essentiellement un surplus de main-d'oeuvre et des matériaux pour la Ville. Au

milieu du XVIII^e siècle, les pierres pour construire l'Ecole Militaire sont venues de Vanves, de Meudon ou de Bagneux. Pourtant, la banlieue ancienne n'a pas ignoré "l'industrie avant l'industrie". Selon un schéma très classique, celle-ci a essaimé le long des cours d'eau : la Seine et la Marne, bien sûr, mais aussi la Juine, l'Yvette et la Bièvre. L'histoire de cette dernière commence à être connue. Elle a abrité (ou subi?) beaucoup de teintureries, tanneries, blanchisseries, ainsi que toutes sortes de moulins et pas seulement à grains. Des conflits d'usage en ont résulté, opposant besoins domestiques et besoins productifs. Cette "guerre des eaux" a généré, par exemple, dans ses premières années, la manufacture d'Oberkampf à Jouy-en-Josas. Il vaudrait la peine de prolonger l'enquête et d'envisager dans la longue durée ces rivières de campagne comme des rivières d'industrie.

L'artisanat de proximité a pu se développer selon les besoins des agglomérations naissantes ; l'industrie en revanche a été imposée. La banlieue sud n'a pas échappé à la règle qui veut que les activités polluantes ou dangereuses soient installées loin des nantis... Il est vrai qu'il n'était pas absurde de fonder une industrie chimique sur l'utilisation des déchets des abattoirs de Vaugirard et que la place ne manquait pas, vers 1840-1860, à Ivry pour une forge à l'anglaise ou pour une verrerie. Cette industrialisation forcée, qui ne doit pas grand chose à un "tissu" préalable, a pu devenir un atout de modernité. La banlieue en effet a été le principal lieu d'implantation des nouvelles industries, qu'il s'agisse de sidérurgie, de mécanique ou d'agro-alimentaire. La seconde industrialisation s'est encore mieux identifiée à ce territoire, non sans secréter, d'ailleurs, une foule d'entreprises modestes, travaillant le plus souvent en sous-traitance. Le paysage manufacturier est donc constitué d'un entrelacs d'ateliers et de grands établissements qui forme un des visages de cette banlieue. Un autre aspect de cette identité serait sans doute à chercher dans la culture ouvrière, à la fois d'entreprise et de quartier, et de comprendre comment elle s'est construite. Comme les traces matérielles, il faut prendre garde de la saisir avant qu'elle ne soit effacée. Enfin, si la banlieue est un sujet autonome de l'histoire, il n'en reste pas moins qu'elle a été toujours dans une liaison étroite avec Paris. Ce n'est pas réduire son passé industriel que de chercher les passages d'hommes, de capitaux et de marchandises qui témoignent de cette solidarité.

DENIS WORONOFF

Professeur à l'Université de Paris I-Sorbonne

LES SEIGNEURS DE LA PETITE RIVIÈRE À CRÉTEIL

Il fut un temps où trois moulins tournaient sur le Bras du Chapitre, se partageant en bonne harmonie le flux de la Marne, qu'un barrage détournait à profit dans la petite rivière depuis la pointe de Barbière jusqu'à la bosse de Bene dicite. Ce fut au XIXe siècle. Il n'en avait pas toujours été ainsi ; les relations avaient, à maintes reprises été tumultueuses entre les seigneurs de la petite rivière. Ce sont quelques épisodes de leur histoire mouvementée qui vont ici être évoqués.

LE MOULIN BANNIER

Ce moulin, installé à mi cours du Bras du Chapitre, se situe au pied de la colline sur laquelle s'est constituée l'agglomération, à proximité de l'emplacement où seront retrouvés les témoins d'un atelier néolithique de taille de pierre (partie basse de l'actuelle rue du Moulin). Sans doute est-il en activité depuis longtemps déjà quand, en 1265, se rencontre la première mention de son existence, à la faveur du bail à rente d'une vigne située au lieu-dit Tabourel, auprès de la croix, sur le chemin qui conduit "ad molinos"¹. Il appartient, alors, au chapitre de Notre-Dame, qui est devenu seigneur de Créteil à la fin du Xe siècle et les habitants de la ville sont tenus d'y porter leur grain à moudre. C'est le collège des chanoines qui préside au choix du meunier et c'est le fermier de la Prévôté qui est chargé de surveiller le bon état du moulin. Ainsi, les registres des délibérations du chapitre de Notre-Dame révèlent quelques étapes de la vie du moulin au cours du XIVe siècle. En 1356, un bail des lieux est consenti moyennant une ferme annuelle de 18 livres, sans plus de précision². L'époque est troublée ; en raison des guerres, les rentes ne sont pas payées. Le chapitre multiplie les enquêtes et, en 1360, il est ordonné au fermier d'obliger le meunier à effectuer au moulin les réparations nécessaires et de surveiller la part de mouture qui doit revenir au chapitre³. En 1379, dans des conditions matérielles plus calmes, le moulin fait l'objet d'un nouveau bail à ferme dont la teneur permet d'apprécier l'importance des lieux⁴. Estimé à la somme de 141 livres par Pierre Dorion de Maisons, Driet Martin de Charenton et Thévenin Pichon, tous trois meuniers, il est affermé moyennant 36 livres parisis par an, payables aux quatre termes accoutumés, et à charge par les preneurs de maintenir les lieux en bon état de fonctionnement et de ne pas les céder à autres. Les locataires sont deux couples du pays Jean Le Lourt, boulanger, et Perronnelle, sa femme, de Saint-Maur, et Jean Buffe, meunier, et Jeanne, sa femme, de Créteil. Le bail consenti pour six années commençant à la Toussaint 1379 est prolongé pour trois ans au profit de Jean Le Lourt et Perronnelle, le 26 novembre 1386⁵. Est-ce encore d'eux qu'il s'agit, quand au printemps 1393, un procès au Châtelet oppose

chapitre et meunier ? Les biens de celui-ci ont été saisis faute du paiement d'une somme de 12 livres. Le 19 mai, néanmoins, intervient un compromis. Les chanoines accordent un délai au meunier, et bien que la procédure se poursuive au Châtelet, ils ordonnent à Me Étienne Jean, de l'office des anniversaires, et à Jean de Socco, d'agir auprès du procureur au Châtelet pour que soient restitués les biens saisis⁶. Cette procédure semble liée à la restauration du vieux moulin, qui vient d'être effectuée et qui nous est connue par une autre affaire opposant les chanoines au maire de Créteil, Pierre le Maçon. Celui-ci s'est en effet attribué les bois provenant de l'ancien moulin, ainsi qu'il a coutume de le faire lors des réparations aux bâtiments du chapitre. Il doit promettre de les restituer avant de remettre sa démission⁷. A la veille de Noël 1393, les chanoines ont, pour six années, baillé le moulin restauré à un nouveau meunier Perrin Picard. Le loyer annuel est ramené à 28 livres parisis mais l'arrivant doit donner en caution Guillaume Feret, bourgeois de Paris⁸. Le bail suivant, réglé aux mêmes conditions n'aura lieu qu'en 1404⁹. Qu'en est-il du sort du moulin au cours du XIV^e siècle quand les gens d'armes passent et repassent à travers la campagne et que les champs un peu distants des murs de la ville sont laissés à l'abandon ? Les documents jusqu'à présent ne nous ont pas renseigné.

INTERVENTION DES MEUNIERIS PARISIENS

Vers la fin du siècle, alors que s'opère la remise en valeur du sol et que, dans la sérénité de la paix retrouvée, il semble que l'on puisse investir sans trop de risque hors de la capitale, les Parisiens s'installent dans la vallée de la Marne. C'est d'abord à Créteil, dès le milieu du XIV^e siècle, l'arrivée d'une famille de marchands pêcheurs les Richet qui tiennent une "bouticle" auprès de la Grève. Ils avaient obtenu le droit de pêche dans les gords de la rivière et possèdent une vaste propriété¹⁰ en la rue qui va du carrefour de l'Église au moulin (actuelle rue du Dr Plichon). Aussi bien à Créteil qu'à Paris, ils ont pour voisin le meunier Thomas Bahuet dont le moulin tourne sur la Seine au pont des Chambres maître-Hughes. Ce marchand avisé ne tarde pas à s'intéresser à celui de Créteil, si proche de sa maison de campagne (actuellement à l'emplacement de la maison des Oblates, ancien carmel, rue du Dr Plichon)¹¹. Ni Bahuet, ni ses successeurs ne résident au moulin ; ils apparaissent en titre, assument les responsabilités, et récupèrent les profits, mais ils confient la besogne et la surveillance des lieux à des gardes moulins.

SOUS LA CROSSE DE L'ÉVÊQUE

En 1548, la seigneurie de Créteil est advenue, par échange, à l'évêque de Paris Jean du Bellay. Le premier bail, passé par le receveur de l'évêché date du 13 juillet 1554. Il est consenti en faveur du marchand meunier Hugues Lesueur, qui possède l'hôtel de la Corne de cerf sur le pont aux Meuniers. Il est également le gendre de

Thomas Bahuet dont il a épousé Marguerite, la plus jeune des six enfants de celui-ci¹². Une expertise, réalisée par Jehan Rouchart, commissaire au Châtelet, a évalué à 310 livres 7 sols les tournants et travaillants du moulin dont le loyer annuel est fixé à 120 livres tournois. Le preneur s'engage à maintenir le moulin en bon état de fonctionnement et à entretenir "les cloisons et le petit pont" qui le relie à la maison d'à terre, l'accès se faisant au niveau de celle-ci, à mi-hauteur du raidillon qui descend vers l'abreuvoir. Une clause du bail insiste sur l'obligation de continuer à moudre le grain des habitants de la ville "au prix accoutumé et à leur ordre". Quelques années s'écoulent, et le moulin s'arrête de tourner. Il faut un certain temps de procédures avant que, à l'automne 1558, deux vicaires généraux viennent se rendre compte des dégâts. Les envoyés de l'évêché sont le chanoine Philippe Bricault et Joachim du Bellay, neveu des évêques Jean et Eustache. Ils constatent que le moulin "est rompu et tombé par terre". Hugues Lesueur ne cesse de protester que cette ruine n'est pas due à sa négligence ni à celle de ses gens mais que c'est la faute du charpentier qui a mal fait son ouvrage. Les parties font néanmoins un compromis qui n'est pas en faveur du meunier. Celui-ci renonce à son bail et s'engage à faire réédifier les tenants et travaillants, à faire refaire la noue et gravoyer la rivière¹³. En contre partie, un nouveau bail à ferme lui est consenti au même loyer annuel de 120 livres. Il n'en jouit pas jusqu'à son terme puisque, dès le printemps 1562, un nouveau meunier François Folye est titulaire du moulin¹⁴.

CHANGEMENT DE STATUT

Afin de se procurer les moyens de faire face aux troubles qui agitent le pays, le roi a dû lever une taxe. Par édit publié au parlement le 27 février 1564 (n.st.), l'autorisation d'aliéner le domaine de l'église a été accordée ; afin d'acquitter cette taxe le moulin bannier de Créteil fait les frais de l'opération. Il est adjudgé par décret du parc civil du Châtelet à un avocat au parlement Jacques du Quesnel dont la femme Antoinette Huet appartient à une famille cristolienne, moyennant une somme de 1610 livres payée le 4 février 1565 (n.st.) à Jean Hatton, chanoine commis à recevoir les deniers provenant de l'aliénation des biens de l'église¹⁵. Une condition avait été apportée à cette adjudication quoique sorti du domaine de la seigneurie, le moulin ne devait pas perdre sa qualité de moulin bannier. Les habitants pouvaient continuer d'y porter leurs grains et le meunier était tenu de les moudre en respectant la coutume fixant à 6 sols le septier de mouture (soit 12 boisseaux ou 150 livres).

DANS LA TOURMENTE

Tandis que se règlent, aux requêtes du Palais, les corollaires de cette opération, la campagne parisienne connaît de sombres moments. Le voisinage du point straté-

gique que constitue le pont de Charenton vaut à Maisons et à Créteil des passages et même des séjours de troupes qui pillent, massacrent et détruisent. Il n'est pas certain que le moulin de Créteil ait subi le même sort funeste que celui de Charentonneau, mais le meunier François Folye doit le redouter, car il met en garde une importante quantité de bois (il y en avait pour 20 écus) chez un laboureur de Mesly. Par ailleurs Dubreuil nous raconte avoir vu les ruines laissées par les soldats huguenots en divers points de la ville¹⁶. Frappé de mort violente ou naturelle, François Folye disparaît à cette époque et son frère Robert, meunier et porteur de grain à Paris, a bien du mal à régler sa succession. Quant au bois confié, il a bel et bien été perdu¹⁷. A l'automne 1569, Jacques du Quesnel peut passer le premier bail du moulin et de la maison d'à terre. Les bénéficiaires sont deux meuniers parisiens, les frères Philippe et Bernard Tilly¹⁸. Comme les précédents, le bail est fait pour six années ; le loyer a été relevé à 220 livres et les obligations du preneur sont prudemment énumérées : il devra résider au moulin ou "y mettre un personnage capable, suffisant et bien entendu" ; il devra entretenir la noue du moulin et les vannes, gravoyer le bief et faucher la rivière, moudre le grain du bailleur pour les besoins de sa maison sans salaire. S'y ajoutent quelques services rendus habituellement aux propriétaires de maison de campagne mener les hardes du bailleur, transporter les futailles pour mettre le produit de ses vignes, rendre le vin à Paris au port au Foin ou au port de Grève. S'y joignent de part et d'autre quelques témoignages de bonne harmonie ; le bailleur autorise le preneur à jouir de l'île du Moulin à condition de respecter les saules. Le locataire offrira à son propriétaire un pourceau gras à la Sainte-Geneviève et deux gâteaux la veille des Rois. Le dernier quart du siècle s'écoule au milieu de difficultés de toutes sortes. Cependant, le moulin est régulièrement entretenu. Divers marchés de réparations en font foi : en 1583, il en coûte 46 écus à Urbain Beljour, par ailleurs établi sur le pont aux Meuniers, pour un arbre et un rouet exécutés par Charles Fessart, charpentier de la grande cognée¹⁹. Quand, le 11 juillet 1597, le meunier Pierre Laurent abandonne Créteil pour Gonesse, Jacques du Quesnel est mort depuis peu et son fils aîné Jean, comme lui avocat au Parlement, s'efforce de régler la succession qu'il partage avec son frère Jacques et sa sœur Jacqueline. Manifestement le moulin n'est pas en très bon état car aussitôt interviennent deux charpentiers de la grande cognée afin de renouveler arbre, gisant, godeville, fuseau, chevilles et rouet, et afin de hisser la meule dans le moulin²⁰. En octobre un troisième charpentier Thomas Estienne, est engagé pour faire le pont reliant le moulin à la maison d'à terre : sur six pieux fichés dans le sol seront assemblées six poutres de longueur convenable. Une "planchette", en forme de pont-levis avec sa flèche gardera l'entrée du moulin²¹.

UN DEMI-SIECLE SANS HEURT

Les meuniers parisiens vont continuer de se succéder de six en six ans, au gouvernement du moulin qu'ils confient à un garde pour lequel une chambre a été aména-

gée dans le moulin même. Les obligations restent les mêmes, seul le montant du loyer a varié atteignant 450, parfois 500 livres. Le moulin, dans la première moitié du XVII^e siècle, est estimé à 785 livres²². Dans la succession de ces confortables exploitants, le plus attaché à Créteil est certes Liénard Tilly, marchand et bourgeois de Paris, qui, dans la capitale, demeure sur le pont des Chambres Maître-Hughes et qui possède, à l'entrée de la ville, la grande maison voisine de l'église et, à sa sortie, la maison du Pressoir et celle des Trois Rois²³.

LES MEUNIER S LOCAUX

Le système de recrutement des meuniers va se modifier vers le milieu du siècle. Et cela, à la faveur d'un changement de propriétaire. Dans la famille du Quesnel, les successions et les tutelles se sont succédées entraînant la mise en vente du moulin qui passe en adjudication. Par arrêt du parlement, en date du 6 septembre 1636, il devient propriété de Louis Pierre, garainier du prince de Condé et garde des plaisirs du roi en sa varenne à Saint-Maur²⁴. Il confie le moulin à François Villemer, meunier du moulin de Quiquengrogne à Conflans, qui, le 13 mars 1652, transporte le bail à Robert Girou, meunier à Maisons sur Seine²⁵. En fait, le travail était effectué par un compagnon meunier Jacques Louart qui, avec Philippe Regnault, sa femme, demeure sur place²⁶.

ARRIVÉE DES INGÉNIEURS DU ROI

Le moulin semble en grande prospérité et, passé l'épisode de la Fronde, être de bon rapport. Ainsi le pensent Michel Roger, architecte et ingénieur du roi, et Catherine Fréville, sa pointilleuse épouse, qui par sentence des requêtes du Palais, en portant adjudication, s'en rendent acquéreurs moyennant 16 400 livres le 30 janvier 1677²⁷. Catherine Fréville, tôt devenue veuve, s'entend à tirer le meilleur parti de ses biens; le moulin fonctionne sans problème, surveillé par Michel Moreau²⁸, bientôt remplacé dans son emploi et dans le cœur de sa femme Marguerite Remon, par le meunier Jean Sturbe²⁹. La maison d'â terre est aménagée en résidence champêtre où Mme Roger vient, avec ses enfants et avec des amis, pour des séjours de courte durée. En 1684, elle donne en dot la moitié des biens de Créteil, à sa fille Marie, lors du mariage de celle-ci avec Charles Pene, chevalier de Notre-Dame du Mont-Carmel, ingénieur ordinaire du roi, contrôleur des bâtiments de Provence et de Marseille³⁰.

DU NOUVEAU VERS L'AVANT

Or la prospérité du moulin de Créteil n'a pas échappé à tous. Un sergent à verge au Châtelet, Michel Grandin, pense qu'un second moulin pourrait bien trouver son

grain à moudre sur la petite rivière. Il s'en ouvre à François de Harlay, évêque de Paris et seigneur des lieux, qui se montre favorable à un projet, qui est également approuvé par les maîtres des eaux et forêts de France. Le 5 mai 1683, Grandin se fait concéder par bail emphytéotique de 99 ans "une place et un courant d'eau" sur le Bras-du-Chapitre "avec droit d'y faire construire"³¹. Le dimanche 23 mai, au prône de la messe paroissiale, le curé Louis Peillot de la Garde informe ses ouailles du projet et les invite à donner leur avis. A 11 heures, au son de la cloche, dix-sept notables se rassemblent sous le porche où le notaire Baudry, venu de Paris, leur fait lecture du bail emphytéotique et du procès-verbal des maîtres des eaux et forêts. Les habitants de Créteil "jugent que ce moulin sera commode et utile pour eux et pour le public". Le notaire recueille leurs signatures au bas d'un acte de consentement qu'il rédige aussitôt³². L'emplacement concédé se situe sur le chemin de l'église au port, face au parc du Buisson, non loin de la pointe de l'île Brise-pain. Michel ne perd aucun temps. Dès le mois de juin, il contracte quelques emprunts³³ et achète une carrière aux buttes du Buisson, celle-là même qu'avait exploitée quarante ans auparavant l'architecte André Leveau pour la construction d'hôtels parisiens³⁴.

A l'automne, il s'associe de moitié avec Jean Pommier, un gros marchand de bois de la capitale³⁵. Dès le mois de juillet, les travaux ont commencé, sous la conduite de Jacques Grosselin on creuse, on livre pierre, bois, chaux... Scieurs de pierre, maçons, charpentiers, plâtriers s'activent pendant des mois. Le 12 décembre 1684 le maçon Louis Courtin choisit du haut de l'échafaudage en plein dans la rivière et s'y noie³⁶.

En 1685, les solives pour le toit sont livrées, la couverture est posée, les vitres sont clouées, les cloisons intérieures sont installées, les plumards de fonte sont fixés à l'arbre du moulin. En 1686, dans la cour qui sépare le moulin du chemin sont édifiées les dépendances, écurie, hangars, poulailler...³⁷ Le moulin devient opérationnel en 1687 il est confié à Louis de Moreville ; la guerre entre moulin vieux et moulin neuf va commencer.

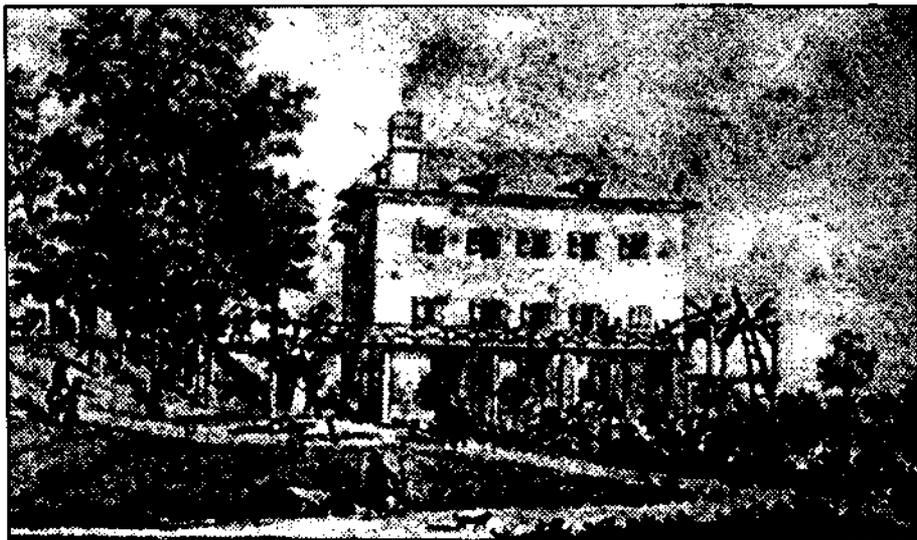
PREMIERES ESCARMOUCHES

Dès 1683, Grandin s'était engagé à dédommager les propriétaires du moulin vieux au cas où les travaux à venir occasionneraient à celui-ci quelque chômage. Mme Roger n'était pas femme à partager. Elle avait intenté une procédure contre l'archevêque à la table de marbre du Palais³⁸ et était passée à l'action localement. En 1688, elle fait construire un batardeau auprès de son moulin, sous le prétexte d'effectuer des réparations ; en réalité, elle fait établir un bonchi sous l'arche du moulin voisine de la rive et fait diminuer la largeur de la vanne³⁹. Ainsi, le moulin situé en aval, réduit au flux insuffisant de la Guyère qui longe l'île du Moulin ne pourra tourner avec efficacité que lorsque son aîné fonctionnera.

AUTRES DÉBOIRES

Au niveau du nouveau bâtiment, l'inévitable rétrécissement du cours d'eau engendrait un flux tourbillonnant qui causait des dégradations aux berges voisines et en particulier à un petit terrain qui, situé en l'île Brise-pain, était appelé l'île du Curé. Le 22 mai 1689, marguilliers et curé, officiers de la Prévôté et notables se réunissent et tombent d'accord pour que cette pièce de terre d'un quartier et demi soit cédée moyennant une somme confortable de 300 livres, soit 15 livres de rente annuelle⁴⁰. D'autre part, l'association entre Grandin et Pommier s'était conclue à frais et profits égaux. Or, quand, en 1689, il est fait le compte des deniers déboursés, Pommier se trouve avoir avancé 16 924 livres 7 sols 4 deniers ; Grandin, qui s'est constitué maître d'ouvrage de l'opération, justifie, à l'aide d'une cinquantaine de quittances, un débours de 11 540 livres où il a englouti les 5 000 livres de la dot de sa femme, et il est complètement ruiné. En novembre, la moitié du moulin lui appartenant est vendue au Châtelet. Pommier s'en rend adjudicataire, moyennant 14 000 livres et s'engage à verser, après avoir réglé les dettes, le reste de la somme à Marie Minot l'épouse de Grandin⁴¹.

Du côté du moulin vieux, Mme Roger a mis fin au procès l'opposant à l'archevêque en obtenant de celui-ci, par bail emphytéotique de 99 ans, le droit de pêche en la petite rivière, la coupe des saules, ainsi que les îles et les atterrissements ; elle devra verser 15 livres de rente annuelle⁴².



Moulin d'Amont

RETOUR DES GRANDIN

Sur l'île du curé, Pommier a fait élever une contre-masse pour épauler le moulin, mais il ne faut que quelques années pour que les affaires du marchand de bois se détériorent ; Pommier se retrouve débiteur de Mme Grandin. A la Saint-Jean 1693, quand prend fin le bail de Louis de Moreville, Michel Grandin avec sa famille vient s'installer au moulin en qualité de meunier. D'abord locataires, Michel et sa femme récupèrent leur moitié⁴³ puis l'autre moitié, quand en 1702, les créanciers de Pommier maintenant défunt mettent ce bien en vente aux requêtes du Palais⁴⁴. Les Grandin se sentent chez eux à Créteil. Michel est marguillier à son tour ; il a cependant conservé ses habitudes de sergent au Châtelet, et une chambre en l'hôtel de Perpignan, rue des Hauts-Moulins. Les affaires sont prospères, grâce à la clientèle extérieure. Deux gardes moulins s'activent à la mouture. Dans le secret du moulin, dont la famille occupe le second étage, sont cachés quatre sacs pleins d'écus ; il y en a pour 3 520 livres⁴⁵. Les meuniers ont un bel espoir le 20 juillet 1700, la propriétaire du moulin vieux a été condamnée à élargir le passage du courant d'eau au droit de son bâtiment⁴⁶. Cet espoir n'est pas encore concrétisé quand les dures années de disette surviennent emportant Grandin et son épouse au cours de l'été 1710⁴⁷. Les enfants, émancipés par lettre de chancellerie en date du 9 août suivant, font aussitôt dresser l'inventaire de la succession⁴⁸. A la Saint-Jean 1711, ils louent le moulin neuf "faisant de blé farine" et ses dépendances pour 6 ans à un meunier de Charenton Augustin Gaucher et à sa femme Marie Rollin. Le bail est consenti moyennant 2 500 livres de loyer annuel et la promesse de refaire "une nouvelle noue de bois de chêne"⁴⁹. Trois ans plus tard, les jeunes Grandin cèdent leur droit d'emphytéose, le moulin, ses dépendances, les deux arpents de carrières au dessus du Buisson, et les quartiers et demi de terre en l'île Brise-pain moyennant 30 000 livres et l'engagement d'acquitter annuellement à l'archevêque les 30 livres de rente et les deux douzaines de chapons gras promis en 1683⁵⁰.

REPRISE DES HOSTILITÉS

Le nouveau propriétaire, Jean Laurent est sergent de la seconde compagnie des gardes de la ville de Paris. Il va s'attacher à obtenir l'exécution de la sentence de 1700. Une première sommation est faite en 1718. Sans résultat. En 1723, un nouvel événement vient envenimer les relations. Le receveur de l'archevêché s'aperçoit que 29 années d'arrérages de la rente constituée en 1690 pour le droit de pêche n'ont pas été payées et que les biens donnés en caution par la veuve Roger ne lui appartiennent pas. Le bail de 1690 est cassé aux requêtes du Palais ; mis en adjudication, il est récupéré, pour 59 ans, par Jean Laurent qui en offre 450 livres⁵¹. Les sommations sont reprises en 1726. L'année suivante, une sentence autorise Laurent à démolir le fameux bouchi. Aussitôt détruit, celui-ci est remplacé par un autre plus important qui ne laisse plus passer "une seule goutte d'eau"⁵². Laurent décide alors

d'augmenter le courant de la Guyère ; un beau matin d'été 1731, six hommes munis de houes et de bèches s'activent pour élargir son embouchure. Plainte est immédiatement déposée par la propriétaire du moulin vieux à la table de marbre du Palais, sous le prétexte que le flux remontant à contre-courant vers le moulin vieux gêne le fonctionnement de celui-ci qui, de plus, est gravement lésé du fait que l'arche du moulin neuf voisine de la rive a été bouchée et que les batelets qui apportaient le grain ne peuvent plus passer. Les experts se succèdent, avec des avis divergents. Le 29 juillet 1732, au matin arrivent à Créteil les frères Quirot désignés pour visiter les lieux, l'un est architecte, l'autre, greffier des bâtiments. Sous les yeux de Mme de Sarens, représentante de la famille Roger, et de Jean Laurent, ils s'activent pendant 4 jours, prenant pension à l'auberge des Quatre-Fils, place de l'Église, où ils dépensent 25 livres journallement. Ils rédigent un long rapport de 44 pages et constatent qu'ils n'ont pas pu faire tous les contrôles souhaitables. Au dire du propriétaire du moulin neuf, les frères Quirot auraient même laissé les ouvriers du moulin vieux gravoyer la rivière jusque sous son portereau "arrachant la sablière, ébranlant les piles, en sorte que l'eau s'écoule de toutes parts et qu'une destruction complète est à redouter"⁵³. Ce n'est qu'en 1739 qu'un compromis est enfin trouvé sous les auspices de l'archevêque. Au moulin vieux, la vanne solide entre la pile du milieu et la berge est maintenue, à condition de laisser de l'autre côté de la pile une ouverture de 4 pieds, munie d'une pale mobile permettant l'écoulement de l'eau quand la pale de l'éclatoire du moulin serait baissée. Un pareil dispositif est installé au moulin neuf⁵⁴. Cette solution paraît avoir satisfait, pour un temps, les propriétaires des deux moulins qui ont par ailleurs de sérieuses préoccupations domestiques.

LE MOULIN DES DAMES

Pendant un siècle, le moulin vieux fut âprement défendu par un quintette de femmes, passant de mère en fille, puis en petites-filles et enfin en arrière petite-fille, et pendant tout ce temps ni Catherine ni ses descendantes ne semblent avoir considéré qu'il put exister à Créteil autre chose intéressante que ce qu'elles y possédaient. Ces dames appartenaient à une classe sociale en pleine ascension sous l'impulsion de Vauban, celle des architectes, ingénieurs du roi, directeurs des fortifications de France. Elles ont une fort haute opinion de leur état et leurs relations avec les gens du cru manquent de cordialité ; le meunier et son épouse peuvent en porter témoignage⁵⁵. En 1684, Catherine Fréville, veuve de Michel Roger, avait donné à sa fille Marie Roger, la moitié du moulin sans cesser d'y agir en maîtresse. A son tour, en 1709, Marie, veuve de Charles Pene donne un quart du moulin à sa fille Marie-Louise Pene, après le mariage de celle-ci avec Gaspard de Chapuis⁵⁶ ; la cérémonie est célébrée, avec dispenses, en l'église de Créteil, en la seule présence de la grand'mère et de la mère de l'épousée⁵⁷. En 1728, Catherine qui est proche de ses 100 ans, juge bon de clarifier la situation. Le sort du moulin, estimé avec ses

dépendances, son île, la maison d'à terre et la vigne voisine à 50 000 livres, se règle du consentement de sept ingénieurs du roi, directeurs de ports ou de forts⁵⁸. Le moulin passe, moyennant promesse de rentes, à Léonor-Maximilien de Sarens, seigneur de Rouge-Cambre, ingénieur du roi au Havre-de-Grâce, époux de Marie-Françoise Roger, autre petite fille de Catherine, et au frère de celle-ci, Jean-Claude Roger, ingénieur à Amiens, qui cédera sa part en 1741⁵⁹.

AU MOULIN D'AVALE

Les propriétaires du moulin neuf bénéficient aux yeux de la population cristolienne du fait que le véritable possesseur des lieux est l'archevêque de Paris, seigneur de la ville. Jean Laurent ne vient guère à Créteil qu'en cas de litiges ; il se fie entièrement à ses meuniers. Il meurt avant 1739, laissant une veuve Marie Fardelle, six enfants et de nombreuses dettes. La succession se règle lentement ; le moulin en fait les frais tout en restant dans la famille. Beau-frère du précédent propriétaire par sa femme Marie-Claude Fardelle, Charles Desmarquets, procureur au Châtelet, s'en rend adjudicataire le 19 mars 1751 par décret forcé rendu au Châtelet⁶⁰. Un arrêt du roi, rendu le 28 février 1752, règle l'ordre des créanciers. Sur les 16 000 livres consignées à leur remboursement figurent au premier rang Jean-Louis Leduc, meunier du moulin vieux qui, en 1749, a estimé le moulin ; Daniel-François Boucher, curé de Créteil pour 500 livres de rente dues en raison de la pièce d'île ; Christophe de Beaumont, l'archevêque pour 2 931 livres 3 sols d'une part et 1 609 livres 14 sols 5 deniers d'autre part correspondant aux paiements non effectués des 30 livres de rente et des deux douzaines de chapons dues annuellement⁶¹... et pourtant le meunier élevait tout un régiment de poules d'Indes⁶².

LES MEUNIER

Partageant la même eau journallement et souvent nuitamment, il était évident que des anicroches pouvaient se produire ; ces querelles entre voisins débouchent parfois sur une plainte déposée à la Prévôté, comme c'est le cas, en 1727, quand l'irascible François Filliot, de la plus haute chambre du moulin neuf, tire deux coups de fusil en direction de la meunière du moulin vieux qui avec ses serviteurs, désherbe la rivière du côté de son bouchi⁶³. Il ignore qu'il menace la future belle-mère de sa fille⁶⁴. Les meuniers de la région parisienne forment une classe bien déterminée qui poursuit une ascension sociale parallèle à celle des fermiers. Ils se marient, en général, au sein de leur profession, mais il arrive également qu'un meunier épouse, par sentiment ? par intérêt ? une fille de boulanger. Il est loin le temps où seuls les habitants de la ville constituaient la clientèle du moulin bannier. Au milieu du XVIIIe siècle, le moulin vieux voit arriver, parmi d'autres, les carrioles de 13 boulangers du faubourg Saint-Antoine et d'autant de leurs confrères de la Grande-Pinte, de la Pissote ou même de Paris. L'Hôpital général est également client⁶⁵.

Chaque carriole apportait environ 16 septiers (soit 1 200 kg) de grain. Les clauses des baux n'ont guère varié depuis le XIVe siècle ; par contre le montant des loyers a grimpé en fonction de l'importance du moulin... et du passage du temps... 2 500 livres en 1711, 3 000 livres en 1731 plus un pourceau gras et quelques dindons, pour le moulin neuf⁶⁶ ; 1 800 livres en 1737, 2 200 livres en 1757, 3 000 livres en 1761 et quatre gâteaux, pour le moulin vieux⁶⁷. Chaque renouvellement de bail entraîne, en principe, une estimation du moulin, tandis que chaque inventaire après décès de meunier contient une description des tournants et travaillants. Le meunier est assisté dans son travail par des gardes moulins, apprenti meunier ou bien garçon du pays, dont le salaire mensuel est en 1761 de 32 livres pour le premier et de 25 livres pour le second. Conclues pour 3, 6 ou 9 ans, les baux donnent en effet aux meuniers la faculté de changer d'horizon. Ainsi, en 1713, Louis Hénard dit La Motte, s'en vient du moulin neuf de Charenton au moulin vieux de Créteil, où il sera remplacé par Pierre Leduc qui vient de faire un séjour au moulin de Gravelle. Pour sa part, Augustin Gaucher administre le moulin neuf de Créteil et les moulins du Pavillon et de la Tour sur le pont de Charenton où on le retrouvera dans la nuit du 5 novembre 1722 baignant dans son sang⁶⁸. Les moulins les plus recherchés semblent être ceux de Gonesse et de Crosnes⁶⁹.

LA FAMILLE LEDUC

La fidélité que témoigne les Leduc au moulin vieux est exceptionnelle; en dépit de l'humeur acariâtre des propriétaires, depuis la fin du XVIIe siècle jusqu'au XIXe siècle, le moulin restera véritablement leur demeure familiale. Pierre Leduc dont les parents habitent Maisons, s'y est installé peu après son mariage avec Marguerite Bergerot en 1686⁷⁰. Son fils, un autre Pierre, lui succède et lorsqu'il meurt, en 1724⁷¹, sa veuve Claude Bruneau continue et renouvelle le bail⁷² ; après le décès de celle-ci, en 1749, son fils Jean-Louis, qui s'était installé au moulin neuf, réintègre la maison de famille⁷³ avec son épouse Marie-Anne Ponel, fille d'un boulanger parisien⁷⁴ et ses quatre premiers enfants. Ils sont huit quand Jean-Louis meurt en 1758⁷⁵. Le moulin est alors en pleine prospérité : en plus des biens mobiliers, des maisons et des terres, la succession révèle une réserve de 7 000 livres en écus. La meunière prend la relève aidée de deux gardes moulins, d'une servante et de son fils aîné Pierre, âgé de 13 ans. En 1761, elle décide d'affermir le moulin neuf où le meunier Philippe Hericourt arrive à fin de bail. L'acte est passé le 21 février⁷⁶.

DRAME AU MOULIN VIEUX

Mais Marie Anne se montre soucieuse et le 18 mars suivant elle transporte ce bail ajoutant aux conditions qui lui avaient été faites, l'obligation de lui offrir un plat de poissons à chacun des quatre termes. C'est le meunier de l'abbaye de Saint-

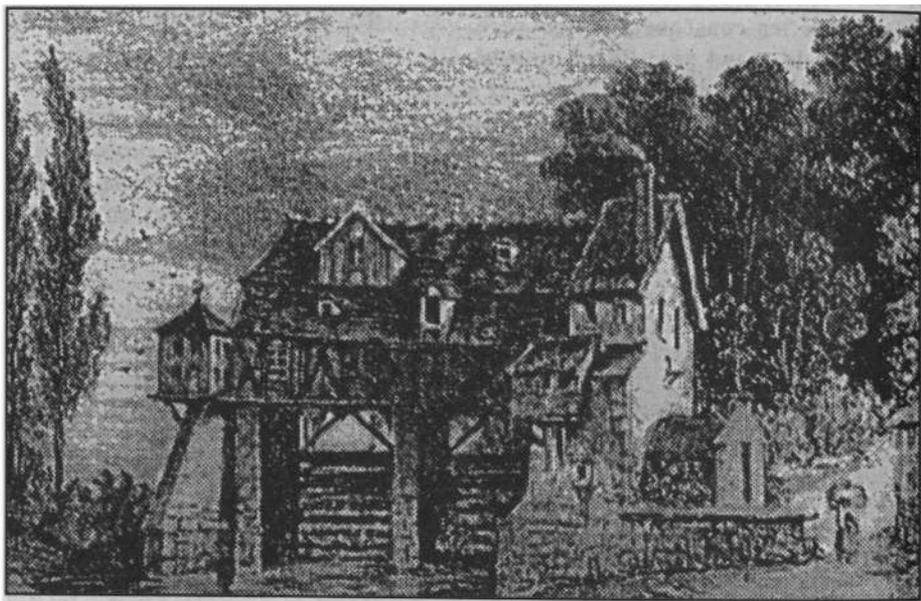
Denis qui se prête à cette transaction pour son fils Claude Colas, dit Valentin, âgé de vingt-trois ans⁷⁷. L'inquiétude de Marie-Anne ne disparaît cependant pas : le 1er avril, elle assiste avec les Colas à la prise des tournants et travaillants évalués à 2951 livres⁷⁸. Le 3 mai au matin, elle semble à la recherche de quelque chose et fait plusieurs allées et venues entre le moulin et la maison d'à terre d'où elle ne revient pas. Inquiet d'en trouver la porte bloquée, Pierre traîne une échelle devant une fenêtre ouverte du premier étage, pénètre dans la maison et trouve sa mère suspendue à un crochet de la porte de la salle du rez-de-chaussée. Elle porte une coiffe de mousseline garnie de dentelle, un corsage et un jupon de calicot rayé ; à ses doigts, il y a 4 "joncs d'or" dont son alliance ; dans sa poche, une tabatière d'argent, un dé de même métal, des ciseaux, quelques pièces et trois clefs d'armoire⁷⁹. La situation financière de la succession étant saine, il est conclu à un "acte d'absence". Néanmoins les conséquences occuperont les officiers de la prévôté à maintes reprises ; le grand père Ponel, nommé tuteur, transporte aussitôt le moulin à Claude Colas qui a pris à bail le moulin neuf trois mois plus tôt⁸⁰. La nouvelle propriétaire Éléonore Françoise de Sarens qui a épousé Laurent de l'Étang de Murat, comte de Murinois, fait saisir les meubles des mineurs, d'où nouvelles procédures⁸¹. Pierre Leduc qui est, alors, âgé de 16 ans ne paraît pas avoir quitté les lieux ; quand à 20 ans, il est émancipé, il reprend le bail à son nom⁸². Jusqu'à sa mort, en l'an IX, il fera fonctionner le moulin envers et contre tous.



Moulin Vieux

MOULINS FIN DE SIECLE

Cependant le moulin est en régie ; François Caussin qui tient les comptes avoue, en 1771, une recette de 17 100 livres pour 21 mois. Quand s'ouvre la succession de la comtesse de Murinois, en 1776, la tâche du syndic de ses créanciers s'avère délicate⁸³. Pierre Leduc assisté du garde moulin Jean Blantier veille au fonctionnement du moulin dont l'état devient bien vétuste. Un architecte est nommé, François Delosme⁸⁴, des plans sont établis, une reconstruction est décidée. Les travaux commencés en septembre 1779 sont achevés en septembre 1780. Ils coûtent 55 092 livres⁸⁵. Le moulin neuf ne profite pas pour autant de l'immobilisation de son collègue. Leduc a fait établir un batardeau en amont de son moulin afin de permettre le



Moulin Neuf

travail des maçons et l'eau ne coule plus dans le bras. Le nombre de pouces d'eau arrivant de la Guyère au moulin neuf est très faible : il faut deux heures pour moudre un septier de blé. On ne peut moudre, en travaillant jour et nuit, que 12 septiers par 24 heures, alors que normalement on en passait de 50 à 60 et quand "les eaux étaient pleines" jusqu'à 80. Claude Colas qui depuis 18 ans exerce au moulin neuf⁸⁶ prévient donc sa propriétaire⁸⁷ Marie Louise Leclerc, veuve de François-Robert Desmarquets⁸⁸, fait intervenir des experts et l'affaire se règle sans animosité. Peu après Claude Colas, attiré par le moulin de Crosnes, transporte ce qui reste de son bail à un boulanger du pont de Saint-Maur, Louis Lenoble (1781). C'est le temps où le bail emphytéotique arrive à expiration ; en mai 1782, Mme

En 1790, les propriétés que l'archevêque possède à Créteil sont devenues biens nationaux et, dans sa séance du 8 août, la municipalité de Créteil décide de les acquérir. Estimées par l'architecte Cathala, elles se révèlent inaccessibles ; le seul moulin est prisé 30 000 livres⁹⁵. Le bail de Blantier qui expire en décembre 1791 est tacitement reconduit en attendant que le moulin passe en adjudication. Le sort du moulin vieux est pareillement indécis. Les créanciers de la comtesse de Murinois jugent opportun de s'en défaire. En 1792, circule une affiche alléchante qui en expose les avantages : moulin récemment reconstruit, avec maison bourgeoise, dépendances, clos et plantation d'ormes ; il peut moudre⁹⁶ 70 septiers par 24 heures, alors que la moyenne est, ailleurs, de 50 (chaque septier étant payé 20 sols). Le loyer n'est que de 4 000 livres "eu égard aux ouvrages d'eau" réalisés par le citoyen Leduc. L'adjudication définitive devant notaire a lieu le 26 janvier 1793 sur l'enchère de 80 000 livres 96. Le 31 janvier suivant, un acte de vente nous apprend que l'adjudication s'est faite moyennant 157 050 livres au profit d'un banquier parisien Jean Baptiste Acarias de la Bussière⁹⁷. Le moulin neuf, quelques mois plus tard, passe lui aussi en adjudication, en compagnie d'autres biens nationaux, au district de Bourg-Égalité le 27 septembre 1793 ; moyennant 127 100 livres, il devient la propriété d'un ancien militaire André Mathias Riffauville⁹⁸. Au cours de l'été 1793, une certaine agitation avait commencé de régner sur la partie haute du Bras-du-Chapitre, aux abords de l'île des Peupliers dépendant de la maison de l'Ormoye⁹⁹. La propriétaire Jeanne Vial, épouse de Claude Louis Bailly alors commissaire de la marine à l'île de France, vient d'acheter une pièce de terre reliant l'île à la route¹⁰⁰, pour servir d'accès à un moulin qu'elle a l'intention de faire construire... L'autorisation ayant été obtenue en haut lieu¹⁰¹, le "moulin de la citoyenne Bailly" commence à s'élever, vaste et imposant, donnant du travail aux ouvriers de la ville, qui s'activent selon les directives d'Aspe dit Fleurimont, entrepreneur de bâtiments¹⁰². Ce futur rival inquiète-t-il les meuniers des deux moulins situés en aval ? Pierre Leduc et son ami l'architecte François Delosme sont absorbés par un projet qui permettrait à un moulin de fonctionner à partir de l'eau d'un puits¹⁰³. Jean Blantier, plus pratique, fait boucher toutes les ouvertures permettant à l'eau de s'écouler quand son moulin ne fonctionne pas. C'est ainsi qu'il se retrouve, le 3 thermidor an II, devant le juge de paix de Charenton où il a été convoqué à la requête d'Acarias de la Bussière. Il rejette la responsabilité sur son propriétaire qui est cité à comparaître¹⁰⁴. Mais M. Riffauville se garde bien d'obtempérer au moment où les événements se précipitent à Paris et où à Créteil même, la famille Laviron, favorable à Robespierre, est mise en état d'arrestation ; il juge qu'il est plus prudent de se défaire de son moulin. L'acquéreur qui se présente est un négociant parisien Henry-Liévain Carié, qui n'est autre que le beau-fils et l'associé d'Acarias de la Bussière. La vente est conclue le 27 thermidor an II au prix de 127 100 livres plus 6 000 livres de pot de vin¹⁰⁵. Héritier d'une maison de commerce aux multiples comptoirs, munitionnaires des vivres de la Marine, Carié devient bientôt le plus gros propriétaire de Créteil, se rendant acquéreur de la maison du Puits Georget, de la ferme de la Recette, de la ferme de l'Hôpital et de nombreux terrains.

ADJUDICATION DÉFINITIVE EN DIRECTION, d'un Moulin à Eau, Maisons & Terres, à Creteil,

En l'Étude de Citoyen DELAMOTTE, Notaire à Paris, rue de la Taxanderie, vis-à-vis celle de Mouson, N^o. 101, le Samedi 16 Janvier 1793, à six heures de relevé, sur l'Échère de 30,000 liv.

CE Moulin, situé à Creteil, au-dessus de Charenton, appelé le Moulin-Vieux, occupé par le Citoyen LEDUC, a été presque entièrement reconstruit à neuf en 1780; sur un bras de la rivière de Marne, appelé ci-devant le bras du Chapeau; chemin pavé qui y conduit.

Une Maison ci-devant Bourgeoise, bâtie sur le terrain du clos, consistant en une belle cave, rez-de-chaussée composé d'un vestibule, un escalier, salle à manger; & une grande salle au premier étage, deux chambres au second dans les combles, trois étages lambrifiés.

Un Bâtiment dépendant de la maison ci-dessus, consistant en une cuisine, four & laiterie, deux chambres, un cabinet, grande cour dans laquelle on entre par une grande porte charretière; grand bâtiment, écurie, vacherie, poulailler, soit à potes, & autres aillances.

Une pièce de terre appelée le Clos, située sur la droite en descendant, contenant environ cinq arpens, avouant l'édifice maison bourgeoise, & autres bâtimens ci-devant désignés.

Un terrain appelé les Uzelles, contenant & remouant le bras de rivière sur lequel est construit le moulin, & contenant environ six quartiers, sur lesquels se trouvent environ 210 à 215 pieds d'ornes, non compris en la vente, & qui seront adjugés séparément dans les premiers jours de Février, pour être exploités cette année.

Un petit corps-de-logis en face de la maison bourgeoise, séparé par le chemin pavé donnant sur la rivière, & dont l'intérieur forme un joli logement orné.

Un jardin potager contenant deux tiers d'arpens ou environ, situé dans une île au-delà du moulin, planté d'arbres fruitiers & berceaux de charmille.

Tous ces objets se font affermer aux 4,000 livres; mais on observe que ce moulin moud en vingt-quatre heures septiers, & le septier se paye vingt sols. Il y a des moulins à 4, 5 & 6 lieues de Paris & au-delà, qui ne peuvent moudre au plus que 50 septiers, qui n'ont pas la même dépendance, & qui sont loués le même prix de 4,000 livres. Ce bas prix d'icelui moulin n'a jamais été la valeur réelle de sa location, en égard à l'avantage que présente ce moulin au Fermier, mais une des conditions moyennant lesquelles le Fermier actuel s'est chargé de différents ouvrages d'eau lors de la reconstruction du moulin. On prouvera, par un compte arrêté devant Notaires en 1772, que ce moulin, lors en régie, a produit en vingt-un mois une recette de 17,000 livres.

L'Adjudication sans Quinzaine de soue, a été faite le Samedi 12 Janvier 1793, moyennant 20,000 livres, & l'Adjudication définitive se fera ledit jour Samedi 16 Janvier 1793, à six heures de soir.

On ne recevra les Échères que par le ministère des Avoués.

S'adresser à Creteil dans ledit Moulin, au Citoyen LEDUC; à Nogent-sur-Marne au Citoyen BEAUMESNIL; à Paris, au Citoyen MORRY, Avoué de la Direction, rue des Deux-Portes-Saint-Jean; & audit Citoyen DELAMOTTE, Notaire, qui communiquera le Cahier des Charges.

De l'Impression de Cl. SIMON, rue Saint-Jacques, N^o. 217. 1793.

REPRISES DES HOSTILITÉS

La construction du moulin d'en haut est presque achevée quand Mme Bailly en fait don à sa fille Marie Charlotte, lors de son mariage avec Jacques-Nicolas Grandet de la Villette, le 10 prairial an III⁰⁶. L'année suivante, le moulin peut être loué au meunier Vincent⁰⁷. Le bail est passé le 18 floréal an IV; quelques semaines plus tard, le 2 thermidor, Henri Lievain Carié verse 70 000 livres en numéraire à ses parents en échange du moulin vieux⁰⁸. Dès lors propriétaire des deux moulins d'aval menacés par le rival mieux situé, Carié multiplie les procédures, s'appuyant sur le fait que l'autorisation accordée à Mme Bailly portait sur un seul moulin, alors que le bâtiment élevé barre avec ses quatre piles la largeur de la rivière et que deux des trois arches sont occupées par des roues (la troisième servant de déversoir). La citoyenne Bailly n'avait pas l'habitude d'être contrariée dans ses entreprises et le juge de paix de Charenton avait fini par renvoyer les parties devant d'autres juridictions. Au fil des mois l'affaire arrive à l'administration centrale qui le 8 brumaire an VII prend un arrêté ordonnant la destruction de l'un des deux moulins et autorisant Carié à se pourvoir devant les tribunaux pour obtenir des dédommagements. Entre temps, Mme Bailly s'était embarquée pour son île natale de l'océan Indien, et son gendre s'était débarrassé du moulin litigieux en le vendant. le 5 messidor an VI, moyennant 61 000 livres, au citoyen Anselme-Marie Legoues.

qui vient de Rouen¹⁰⁹. Le nouveau propriétaire, fort surpris, proteste auprès du ministre de l'Intérieur contre l'arrêté du 8 brumaire et demande un examen approfondi. Deux ingénieurs sont nommés qui doivent répondre à cette question principale : la citoyenne Bailly a-t-elle fait construire un ou deux moulins ? Ils concluent qu'il n'y a qu'un seul bâtiment et que seule une roue peut fonctionner car le courant n'est pas assez fort pour en faire tourner deux ; la seconde n'étant "qu'auxiliaire pour éviter le chômage" ; ils affirment également que le volume d'eau arrivant au moulin vieux n'a pas varié. Ils décident de demander à l'administration centrale de casser l'arrêté du 8 brumaire et que le Directoire exécutif veuille bien sanctionner l'autorisation de construction du moulin, accordée par l'administration du département mais non encore ratifiée depuis six ans¹¹⁰. C'est à cette époque que meurt Pierre Leduc, qui était l'âme du vieux moulin. Carié est sans illusion et quand il donne à bail les deux moulins en 1802, il a soin de spécifier que le meunier réglera les différends qui pourraient survenir. Et qui ne manquent pas de se produire jusqu'au moment où les propriétaires des trois moulins envisagent (1812) et obtiennent de construire un barrage à frais communs sur la grande rivière afin de réserver à leurs usines tout le flux de la Marne (1817). Les moulins continuent de tourner avec des fortunes et des attributions diverses pendant la plus grande partie du XIXe siècle. Le moulin d'amont (moulin Berson) moudra "blé en farine" et sera détruit au cours des combats de 1870 ; le moulin vieux deviendra filature et s'embrasera en 1894 ; le moulin neuf sera successivement affecté au tournage de bâtons de chaises, à la confection de couvertures puis à la fabrication de cartons, avant d'être rasé en 1904. Cependant les seigneurs de la petite rivière sont toujours présents dans la vie quotidienne de Créteil ; leurs piles, faites de pierres de liais tirées des carrières locales, supportent aujourd'hui le pont et les passerelles qui relient les îles à la terre ferme.

MADELEINE JURGENS

SOURCES :

A.N. = Archives nationales ; *M.C.* = Minutier central

A.D. = Archives départementales ; *A.M.* = Archives municipales.

1 *A.N.*, S 1127, février 1265 [n. st.].

2 *Ibid.*, LL 106A, décembre 1356.

3 *Ibid.*, LL 106A, décembre 1360.

4 *Ibid.*, S 1127, 27 septembre 1379.

5 Au verso du bail précédent.

6 *A.N.*, LL 108A, 19 mai 1393.

7 *Ibid.*, LL 108A, 27 juin et 23 juillet 1393, et 2 janvier 1394 [n. st.].

8 *Ibid.*, LL 108A, 22 décembre 1393.

9 *Ibid.*, LL 108A, 21 janvier 1404 [n. st.].

- 10 Jean Richet se rencontre à Créteil dès le 25 mars 1460 [n. st.] (A.N., S 1127, n°26).
- 11 M.C., III, 307, 9 décembre 1556.
- 12 Ibid., XLIX, 51, 13 juillet 1554.
- 13 Ibid., VIII, 235, 15 octobre 1558.
- 14 Ibid., III, 104, 16 mai 1562.
- 15 Ibid., C, 6, à la date.
- 16 J. Dubreul, Les Antiquitez de Paris (1612), p. 1165.
- 17 M.C., CXVII, 7, 23 juillet 1567
- 18 Ibid., CXVII, 7, 4 octobre 1569.
- 19 Ibid., III, 166, 30 mars 1583.
- 20 Ibid., CXVII, 43, 13 juillet 1597.
- 21 Ibid., CXVII, 43, 9 octobre 1597.
- 22 Mention de la prise du 4 juillet 1618 dans le bail du 23 mai 1628 (M.C., 337).
- 23 M.C., CXXII, 409, 2 juin 1618 ; CXXII, 423, 22 juin 1624 ; XIX, 397, 23 mars 1628.
- 24 Mention de cet arrêt dans une remise de pièces du 31 janvier 1793 (M.C., LIV, 1066).
- 25 A.D. Val-de-Marne, CXXVI, 2, 13 mai 1642.
- 26 A.N., S 1438/36, ensaisinement du 15 février 1644.
- 27 Mention dans la remise de pièces du 31 janvier 1793 (M.C., LIV, 1066).
- 28 A.M. Créteil, E I/2, acte de décès du 20 septembre 1688.
- 29 Ibid., E I/2, acte de naissance de Pierre Sturbe, 11 février 1690.
- 30 M.C., LXVII, 215, 2 novembre 1684.
- 31 Ibid., LIV, 382, à la date.
- 32 Ibid., LIV, 382, 23 mai 1683.
- 33 Ibid., IV, 238, 18 juin 1683.
- 34 Ibid., IV, 238, 25 juin 1683.
- 35 Ibid., IV, 261, 5 novembre 1689, dépôt de l'acte de société passé sous seing-privé le 1er octobre 1683.
- 36 A.M. Créteil, E I/2, à la date.
- 37 Les artisans donnaient quittance au fur et à mesure des règlements ; de très nombreuses quittances sont déposées.
- 38 A.N., S 1134.
- 39 M.C., XXVIII, 6, 9 septembre.
- 40 Délibération annexée à la transaction du 20 octobre 1690 (M.C., XIX, 544).
- 41 Ibid., IV, 262, 5 novembre 1689.
- 42 Ibid., LXXV, 373, 16 décembre 1690.
- 43 A.N., S 1128, 30 janvier 1702.
- 44 M.C., V, 264, 12 septembre 1702 et V, 266, 31 août 1703.
- 45 Renseignements tirés de l'inventaire après décès de Michel Grandin et Marie Minot (M.C., CVIII, 285, 28 août 1710).

- 46 Mention dans la remise de pièces du 31 janvier 1793.
- 47 A.M. Créteil, E 1/3, 21 juin et 1er août 1710.
- 48 M.C., CVIII, 285, 28 août 1710.
- 49 Ibid., CVIII, 288, 30 juin 1711.
- 50 Ibid., CVIII, 312, 21 août 1714.
- 51 A.N., S 1128, dossier moulin.
- 52 Ibid., Z 1J 631.
- 53 Ibid., S 1128, lettre s.d. à l'archevêque.
- 54 M.C., Fonds CXII, 26 septembre 1722.
- 55 A.N., Z2 985, 27 juin 1722.
- 56 M.C., CVII, 307, 2 août 1709. *Gaspard de Chapuis, seigneur de Villecresnes, se révélera aussi procédurier que sa belle famille.*
- 57 A.M. Créteil, E 1/3 à la date.
- 58 M.C., CII, 284, 8 mai 1728.
- 59 Ibid., XXIX, 453, 16 septembre 1741.
- 60 Ensaînement du 26 mars 1754 (A.N., S* 1249, fol. 85 v°)
- 61 Ibid., S 1128, 28 février 1752.
- 62 Affaire des poules d'Inde dans la pièce de luzerne (Ibid., Z2 987, 14 juillet 1738).
- 63 Ibid., Z2 985, 14 août 1727.
- 64 A.M. Créteil, E 1/3, 28 novembre 1728, acte de mariage entre Jean-Pierre Leduc et Marie Filliot.
- 65 Ces renseignements, relevés dans l'inventaire après décès de Marie-Anne Ponel (A.N., Z2 989, 5 mai 1761) ne concernent que les boulangers débiteurs.
- 66 Entre autres baux du moulin neuf M.C., CVIII, 288, 30 juin 1708, LXXXV, 436, 10 mai 1731.
- 67 Entre autres baux du moulin vieux Ibid., XXIX, 433, 14 juillet 1737 ; LXXXII, 368, 17 décembre 1757 ; LXII, 463, 6 juin 1761.
- 68 A.N., Z2 989, scellés du 6 novembre 1722 ; inventaire du 6 décembre 1722/
- 69 D'après les divers baux cités.
- 70 A.M. Créteil, E 1/2, 24 novembre 1686.
- 71 A.N., Z2 989, 30 septembre 1724.
- 72 M.C., XXIX, 433, 14 juillet 1737.
- 73 Ibid., LXXXII, 295, 16 septembre 1741.
- 74 Ibid., LXII, 394, 30 avril 1744.
- 75 A.N., Z2 989, 21 novembre 1759.
- 76 M.C., XLIV, 440, 21 février 1761.
- 77 Ibid., LXII, 394, 30 avril 1744.
- 78 A.N., S 1128, 1er avril 1761.
- 79 Ibid., Z2 989, 5 mai 1761.

- 80 *Ibid.*, Z2 987, liquidation de la succession, 22 avril 1761 9 août 1768.
- 81 M.C., LXII, 463, 6 juin 1761.
- 82 Mention dans une information du 21 juillet 1766 (A.N., Z2 987).
- 83 M.C., LIV, 964, 2 et 29 juillet 1776, contrat d'union des créanciers et inventaire de la comtesse de Murinois.
- 84 François Delosme, originaire de la Côte-Saint-André et apparenté à la famille de Berlioz ; il s'installe à Créteil et y meurt le 9 septembre 1807.
- 85 A.N., ZIJ 1052, 16 septembre 1779.
- 86 Son bail a été renouvelé le 9 juin 1770 (A.N., S 1128).
- 87 *Ibid.*, Z2 988, sa requête est du 22 novembre 1779.
- 88 C'était le troisième Desmarquets propriétaire de moulin.
- 89 A.N., S 1128, affiche.
- 90 *Ibid.*, S 1128, lettre du 1er mai 1783.
- 91 *Ibid.*, ZIJ 1109, 14 novembre 1783.
- 92 *Ibid.*, S 1128, billet de Leduc.
- 93 *Ibid.*, ZIG 452C.
- 94 *Ibid.*, S 1128, 27 février 1789.
- 95 *Ibid.*, Q2 196, 8 août 1790.
- 96 Affiches pour la vente du moulin annexées à la vente du 31 janvier 1793.
- 97 M.C., LIV, 1066, à la date.
- 98 Mention dans la vente du 27 thermidor an II (M.C., LXXXIV, 672).
- 99 Il s'agit de l'ancien fief de l'Ormoye dont le château se trouvait rue des Mèches (n°22 et sq).
- 100 M.C., LXXIX, 332, 11 et 16 avril 1793.
- 101 Mention de l'autorisation accordée par la commune et le district le 25 juillet 1793, dans un rapport de brumaire an VIII, AFIII 4557).
- 102 M.JURGENS, Le double assassinat de la rue de la Fraternité, dans Cahiers du Petit Massueux, 1994, *passim*.
- 103 Présenté à la Convention, ce projet ne sera pas retenu (A.N., F17 5061).
- 104 A.D. Val-de-Marne. 4 U 179, 3 thermidor an II.
- 105 M.C., LXXXIV, 672, à la date.
- 106 *Ibid.*, LXXIX, 345, à la date.
- 107 *Ibid.*, LXXIX, 349, 18 floréal an IV.
- 108 *Ibid.*, LXXXIV, 696, 2 thermidor an IV.
- 109 *Ibid.*, XLV, 613, 5 messidor an VI.
- 110 A.N., AFIII 4557, pièce 32, projet d'arrêté envoyé au ministre de l'Intérieur, 11 brumaire an VIII.

Sainte Jeanne de France
Fille de Louis XI
(1464-1505)



a fondé
l'ORDRE de la VIERGE MARIE:
l'annonciade

LE MONASTÈRE DES ANNONCIADES DE THIAIS, LIEU D'UN ARTISANAT MONASTIQUE AUX PORTES DE PARIS

JEANNE DE FRANCE ET DE VALOIS (1464-1505)

UN MARIAGE POLITIQUE

Jeanne de France, fondatrice de l'ordre, est la fille de Louis XI et de Charlotte de Savoie et la soeur de Charles VIII. Elle naît à Nogent-le-Roi près de Chartres. Louis XI, déçu de ne pas avoir de fils, ne s'occupe pas beaucoup d'elle. Jusqu'à l'âge de cinq ans elle vit au château d'Amboise avec sa mère. A la naissance de Charles VIII elle est confiée à des parents nourriciers : François de Beaujeu, seigneur de Lignères en Berry et Anne de Culan sa femme. Elle va donc vivre au château de Lignères qui est une puissante demeure féodale, bien assise au milieu des étangs et des bois, construite en 1268.

Le roi Louis XI comprend très vite le profit politique qu'il peut tirer de Jeanne. Louis d'Orléans, descendant de Charles V et héritier possible de la couronne, a besoin d'être enchaîné. Le roi décide donc de donner sa fille à son jeune cousin d'autant que Jeanne, souffrant d'une déviation de la colonne vertébrale qui la rend bancal et bossue, ne peut envisager de faire un mariage d'inclination, comme on disait alors. Quoi qu'il en soit, le mariage est célébré en 1476, dans la chapelle du château de Montrichard. Dès le lendemain, les jeunes époux se retrouvent à Blois. Jeanne n'y faisant qu'une halte. Elle retourne à Lignères chez ses parents adoptifs et reprend ses activités d'adolescente.

UNE SÉPARATION POLITIQUE

En 1483 Louis XI meurt à Plessis-lès-Tours et son fils Charles VIII doit lui succéder. En attendant c'est sa fille aînée Anne de Beaujeu qui est la régente du royaume. Il l'avait choisie parce qu'elle était "la moins folle des femmes", à quoi Brantôme aurait ajouté : "car fine femme et déliée il n'en est point" (car de sage il n'en existe pas). A la mort de Charles VIII, Louis XII doit épouser la veuve de ce dernier, Anne de Bretagne. Pour arriver à cela, il plaide en cour de Rome la dissolution de son mariage parce que "contracté sous la violence" (celle de Louis XI).

Comme les femmes abandonnées ou veuves de son époque, Jeanne entre en religion. Influencée peut-être par la dévotion de Louis XI pour Marie (n'est-il pas enterré à Notre-Dame-de-Cléry ?), l'idée lui vient de fonder un ordre religieux consacré au culte marial. Et c'est la raison pour laquelle Jeanne de France décide d'appeler Ancelles les mères supérieures, se référant aux paroles prononcées par Marie lors de l'Annonciation : "Ecce ancilla domini" (Voici la servante du Seigneur). Elle est canonisée en 1930.

L'ARTISANAT MONASTIQUE À THIAIS

LE DOMAINE (32-38 RUE JEAN-FRANÇOIS MARMONTEL, GRIGNON, THIAIS)

A cet endroit, au XVII^e siècle, se trouvait une maison de campagne avec ferme, colombier et bassin d'eau jaillissante. Elle appartenait à la famille de Théophraste Renaudot, créateur en 1631 du premier journal français "La gazette". Vendue et revendue au XVIII^e siècle, la propriété est acquise par l'académicien Jean-François Marmontel qui l'avait achetée en 1782 et revendue en 1794. Au XIX^e siècle, elle appartient à la famille Panhard qui la cède le 1er janvier 1946 à l'ordre des Annonciades. En 1996, Monsieur Robert Laporte, historien de Thiais, nous en fait la description suivante :

Nous admirons dans la cour d'honneur un hêtre pourpre, probablement plusieurs fois centenaire, dont la circonférence, à un mètre du sol, est de quatre mètres trente-cinq. Il n'y a plus de bassin. Le bâtiment et la cour "de la Misère" sont toujours là ; celle-ci est dénommée maintenant "cour Béthanie". Nous remarquons l'épaisseur du mur de l'ancienne orangerie (soixante-cinq centimètres).

Pénétrons dans le parc. Après le jardin d'hiver en creux, les serres, le potager et le verger, suivons les chemins parmi verdure et espaces boisés. L'atelier photographie est très endommagé et la "Maisonnette" de 1881 privée de son escalier. La grande allée centrale est-ouest figurant sur les plans de 1672, 1684 et 1740 existe toujours, bordée de grands tilleuls. Une belle statue de la Vierge Marie a été érigée. Des anciennes, vendues par les anciens propriétaires en 1946, il ne reste que les socles. Nous passons devant un pigeonnier très artistique et arrivons enfin dans la "cour de service" débouchant sur la rue, près du très ancien "logement du jardinier", par la "porte charretière". La "porte cochère" qui, en 1821 ouvrait sur la "cour bourgeoise" face à la demi-lune, ne subsiste plus depuis très longtemps.

LES ACTIVITÉS ARTISANALES ET LA VIE MONASTIQUE

La vie quotidienne

A Thiais, la journée commence par la messe. C'est le premier acte liturgique qui vient mettre son sceau sur les activités qui vont tisser la trame des journées. Cette célébration communautaire est immédiatement suivie de la réfection salubre pour aborder la matinée. Une communauté de quarante-cinq personnes requiert une organisation méthodique pour que les tâches essentielles d'une vie de famille puissent être accomplies selon les compétences de chacun. Une soeur ou un groupe de soeurs a donc une "charge" dont elle s'acquitte le mieux possible dès la fin de l'oraison qui a suivi l'office du matin (entre 8h45 et 9h45).

Dès 9h45 donc, la ruche bourdonne... de la cuisine à la buanderie, en passant par l'infirmerie et la sacristie, le verger et le potager, sans oublier l'économat et la comptabilité, noeud de la vie communautaire. D'autres font le ménage pendant que les soeurs de l'accueil veillent au bon état des lieux qui recevront les hôtes (retraite en groupe, individuelle, catéchisme, ...) ; d'autres préparent la liturgie.

Une équipe assure le travail de secrétariat, d'imprimerie, une autre le travail de manutention. Il ne faut pas oublier le rucher, ni l'artisanat (tissage, rotin, cartes de

voeux, broderie, ...). Toutes ces diverses activités permettent à la communauté d'assurer sa subsistance.

A 11h45 à la chapelle, a lieu l'office du milieu du jour qui précède le repas. Après le déjeuner : divers services domestiques, ainsi qu'un temps réservé à la lecture spirituelle ou à une occupation qui favorise le silence.

A 13h45 l'office des lectures les réunit à nouveau avant la dispersion pour le travail jusqu'à l'heure des vêpres et de l'oraison (de 17h30 à 18h30). Après le dîner à 18h30, une heure est mise à profit pour assurer les différents services, terminer un travail, prendre un temps de silence à la chapelle ou dans le jardin.

A 20 heures, toutes se retrouvent pour une heure de détente et d'échanges. C'est à cette occasion que Mère Ancelle donne l'une ou l'autre nouvelle, qu'un événement marquant vécu par telle ou telle est partagé. A 21 heures, la journée s'achève par les complies.

Il s'agit là d'une journée normale, sans imprévus ! Mais, comme dans toute vie humaine, rien ne saurait être immuable. Dans certains cas, l'horaire (qui tend à garder une certaine rigueur nécessaire à la vie monastique) peut être modifié en fonction des impératifs du moment.

Le dimanche, le déroulement de la journée est plus souple. L'office du matin a lieu à 8 heures, la messe à 9h45. Les autres offices restent fixés à la même heure. Les oraisons du matin et du soir sont librement prises par chacune, au temps et au lieu qui lui conviennent.

Les activités artisanales

Pénétrons tout d'abord dans l'imprimerie. Elle occupe quatre religieuses formées sur le tas et qui ne travaillent qu'à la commande. Cela va du papier à lettres avec en-tête aux cartes de visite en passant par des facturiers, des carnets de bulletins de paie, des menus, des cartes d'invitations de toutes sortes. Le papier est fourni par la maison Canson. A côté de cet atelier se trouve une vaste salle réservée au travail de manutention. Dans les années soixante, pour vivre, les moniales avaient demandé et obtenu l'arrangement des plateaux en plastique sur lesquels les compagnies Air-France et Air-Inter servent les repas. Il leur faut préparer journalièrement deux à huit mille plateaux, couverts et serviettes. Huit religieuses y travaillent en permanence, trois ou quatre viennent les aider les jours de pointe.

Dans le jardin sont plantés des cassis dont les moniales font une liqueur, et sont installées des ruches d'où elles extraient le miel. A cela s'ajoute la fabrication du vinaigre réalisé à partir du vin livré par la société Dubech de Thiais.

Au fond du jardin s'ouvrent deux ateliers agencés dans les anciens poulaillers. Il s'agit de ceux du tissage et du tricot-machine, dont les ouvrages sont réalisés avec de la laine Bergère de France, et qui emploient chacun une seule personne. A côté, on fabrique des objets en rotin. Plus loin, on visite l'atelier des enluminures et de la broderie à la main. La religieuse qui pratique cet artisanat s'est formée sur le tas. Elle brode au tambour (invention chinoise) sur du lin de chez Royal-Paris avec des cotons DMC. Elle travaille sur commande, mais réalise également quelques belles pièces exposées et vendues dans la boutique du monastère et 68 bis boulevard Raspail dans le quatorzième arrondissement de Paris. Cet artisanat féminin et monastique est une survivance et nous allons savoir pourquoi.



La survivance de l'art de broder

En France, jusqu'à la loi Le Chapelier en 1791, c'étaient les hommes qui brodaient. Un document exceptionnel le prouve : "Le livre des Métiers" publié entre 1261 et 1268 sur l'ordre d'Etienne Boileau, garde de la prévôté de Paris et sous le règne de Saint-Louis. On y lit ceci : "Les brodeurs-chasubliers brodent à l'aiguille, en fil d'or, d'argent et de soie les ornements d'église et les vêtements". Ils pratiquent la broderie en couleur. Brodées à l'avance, les pièces sont vendues par les marchands de draps de soie qui les font choisir à leurs clients sur des carnets d'échantillons. Ces étoffes sont ensuite incrustées par les tailleurs.

A côté, la broderie blanche (linge de table et de maison) ne fait pas l'objet d'une corporation.

Elle est alors féminine et orne manchettes, engageantes (volants aux poignets), bonnets, tours de gorge, fichus, etc... La vogue de la broderie blanche est d'ailleurs le moyen de garder la femme à la maison et de l'occuper sans lui confier les travaux ménagers pour lesquels elle a des domestiques et ce, dans les couches sociales aisées. Chrysale, dans la scène 7 de l'acte II des " Femmes Savantes " de Molière, ne dit-il pas :

"Et leurs livres, un dé, du fil et des aiguilles
Dont elles travaillaient au trousseau de leurs filles".

Il s'agit bien là de broderie parce que la couture est le fait des servantes. D'ailleurs toute la dramaturgie et la littérature occidentales le montrent.

La petite fille apprend à broder à la maison, au couvent, à l'école. Dès 1881, les travaux d'aiguille tiennent une place prépondérante dans les manuels destinés à l'instruction des jeunes filles. Il s'agit de la couture, de la broderie et de la marquetterie. Cette dernière, au point de croix, est destinée à "marquer" le trousseau des filles de condition modeste afin d'en retrouver les pièces après la lessive collective au lavoir. Les jeunes filles de famille aisée brodent des monogrammes, des entrelacs, des jours. Cela montre qu'elles peuvent se permettre de gaspiller leur temps en frivolités et qu'elles auront les moyens de faire faire la lessive, à la maison, par des domestiques.

En conséquence, les moniales ont repris cette tradition. Elles touchent une clientèle aisée et perpétuent un savoir-faire qui semblait avoir disparu. Or, en 1996, il est repris par messieurs Lesage et Porthault qui brodent pour les grands couturiers et les Arts de la Table.

En conclusion, l'artisanat monastique conseillé par Vatican II en 1965 est un retour à la tradition et la broderie à la main en est l'illustration.

JANINE HENIN

LE MOULIN DE LA CHAUSSÉE À SAINT-MAURICE (ANCIEN MOULIN DE L'HOSPICE DE CHARENTON)

L'histoire du moulin de la Chaussée a été contée, sous la plume de Jean-Pierre Jouve, architecte en chef des Monuments historiques, pour la municipalité de Saint-Maurice, à l'occasion de l'inauguration des nouvelles installations du moulin en novembre 1995. Publié par *Clio 94*, dans le numéro que les congressistes ont précisément sous les yeux¹, ce texte à la rédaction duquel j'ai concouru, me libère de l'obligation de vous raconter l'histoire chronologique de la Chaussée. Il s'agit d'ailleurs d'une sorte de condensé d'un très important dossier historique et architectural que Jean-Pierre Jouve a fait dès longtemps réunir au titre de "l'étude préalable" à la restauration de ce monument inscrit à l'Inventaire supplémentaire des monuments historiques "avec sa roue et son mécanisme" depuis 1982², mais dont le sort et la nécessaire réutilisation sont restés longtemps indécis...

La restauration a été conduite sous la direction du même architecte par son fils, Antoine Jouve, architecte D.P.L.G., et par François Peron et Alain Dangréaux, tous deux architectes exerçant leur profession dans la commune de Saint-Maurice. L'inauguration a eu lieu en novembre 1995, sous forme d'un Centre Universitaire de Formation par l'Apprentissage, cette affectation à un établissement d'enseignement ayant été rendue possible par un accord entre la commune de Saint-Maurice, qui avait racheté l'édifice menaçant ruine, à la Fédération d'Associations d'Amis des Moulins propriétaire, et la Région d'Ile-de-France à laquelle il a été rétrocédé. Si l'activité originelle de l'édifice a été perdue, si le site n'est plus ce qu'il était au temps de Louis XIV, l'on a quand même réussi à sauver non seulement les murs et les piliers de pierre du moulin - ces piliers signalés dans tous les actes et qui ont assuré sa survie de siècle en siècle - mais sa grande roue. Produit d'un nombre considérable de reconstructions et d'une surélévation après l'incendie du 23 juin 1902³, sa haute silhouette caractéristique continuera à servir de signal aux usagers de l'autoroute A4. Son nom même, toujours inscrit sur ses murs, a été conservé. Pour que nul n'en ignore, l'adresse postale du CFA SUP 2000 est "Le Moulin de La Chaussée, Place Jean Jaurès, 94410 Saint-Maurice".

On peut d'ailleurs se demander pourquoi, dès avant que le moulin ne cesse de moudre (il fut le dernier moulin artisanal en activité d'Ile-de-France), personne ayant autorité à Saint-Maurice ou ailleurs n'ait pensé à le convertir directement en musée de la meunerie traditionnelle. Jusqu'à sa mise en restauration, il contenait - autour de meules qui avaient beaucoup servi - tout un matériel, certes peu ancien et naguère banal, mais qui était l'équivalent pour la première moitié du XXe siècle des "tournans, travaillans et ustensiles" de l'âge classique. Nous avons là un moulin à eau qui n'était plus tout à fait "dans son jus", comme disent les antiquaires

d'un meuble qui a échappé aux restaurateurs, mais qui était d'un modèle particulièrement intéressant.

En effet, jusqu'au début du XXe siècle, La Chaussée était "un moulin de Marne à roue pendante". Par un mécanisme vertical en charpente dont l'origine semble remonter à la fin du Moyen-Age ou au XVIe siècle, le meunier pouvait faire monter ou descendre l'axe de la roue et la mettre ainsi au niveau du courant, des hautes eaux jusqu'à l'étiage. Ceci réduisait considérablement le nombre des "jours de chaumage" du moulin, ce mot qui a pris depuis longtemps un sens dérivé, signifiant à l'origine l'arrêt d'un moulin par avarie ou intempérie. Un essai de moulin à roue fixe n'ayant pas été couronné de succès, la vapeur depuis 1904, puis l'électricité depuis 1925 y soutenaient le courant du bras de Marne dit de Saint-Maurice, de la Chaussée ou de la Charité, affaibli et régularisé depuis que les travaux des services de la Navigation au XIXe siècle l'avaient abouché sur le bras de Gravelle.



*Gravure de Jean-Philippe Le Bas d'après François Boucher.
Le moulin de la Chaussée et le lavoir.*

A.D. Val-de-Marne, 6 Fi B Charenton 9 - Photo R. Liot.

Tout cela aurait mérité d'être conservé et montré aux jeunes générations, moins pour leur valeur intrinsèque ou pour leur beauté, que comme exemple-type et de belle qualité de la meunerie à cours d'eau, "la plus ancienne activité industrielle de Charenton-Saint-Maurice", comme le proclamait fièrement la monographie communale parue en 1902. Celle-ci définissait ainsi les moyens et performances de notre moulin : "Le Moulin de La Chaussée, fondé également au XIIIe siècle, dispose au maximum d'une force motrice de 35 chevaux-vapeur, actionnant 3 appareils de broyage à cylindres et un appareil convertisseur. Il produit par jour 15 à 20 sacs de farine issus de 157 kilos chacun." Les Frères François, propriétaires et meuniers exploitants, ne pouvaient hélas, comparer leurs résultats aux scores des "grands moulins" ou minoteries qui prospéraient aux alentours de Paris et à Saint-Maurice même.

Ne nous plaignons pas de la survie de La Chaussée comme d'un moulin qui ne moule plus. Les Ponts et Chaussées avaient obtenu que la démolition du moulin soit déclarée "d'utilité publique", afin d'avoir les coudées franches pendant la construction de la bretelle de l'autoroute A4, lequel avait pris en 1954 la place de l'ancien canal latéral à la Marne. La destruction commença en 1974 par la maison du meunier; ce faisant un ouvrier fut tué dans des circonstances telles que la Justice exigea l'arrêt immédiat du chantier. Les six mois de répit ainsi obtenus permirent à des bonnes volontés de se regrouper autour de Julien Verdier, dont nous saluons ici le rôle efficace⁵ et de prendre en charge ce moulin en déshérence. C'est ensuite que "les Beaux-Arts" décidèrent de protéger l'édifice au titre de la législation sur les Monuments historiques, ce qui interdisait ipso facto sa destruction⁶. On admirera ce délicat jeu de balance entre les administrations.

POUR ÉCRIRE L'HISTOIRE D'UN MOULIN DE MARNE

Travailler sur La Chaussée est d'une facilité que nous souhaiterions à tous ceux qui étudient l'histoire d'un moulin, tant du point de vue de la topographie, que de l'iconographie et de la recherches d'archives manuscrites ou imprimées.

En raison de sa position topographique, le fief de La Chaussée dont le moulin était à la fois l'hôtel seigneurial et le moulin banal, a attiré un nombre considérable de convoitises avant d'intéresser toutes les administrations. S'étendant de part et d'autre de la route pavée qui était aussi la grande rue de la paroisse Saint-Maurice, bordé au sud par la rivière de Marne, limité à l'ouest par le pont de Charenton et au Nord-Est par le bâtiment d'entrée du temple de Charenton (démoli en 1685), puis par l'abbaye du Val-d'Osne qui le remplaça au XVIIIe siècle, La Chaussée figure sur de nombreux plans parmi lesquels ceux des Ponts et Chaussées, Service de la Navigation, sont les plus intéressants. Ce fief y est aisément reconnaissable en rai-

son de "l'Île de la Chaussée", jadis vaste prairie bordée de lignées d'aunes, de saules puis de peupliers, maintenant reliée à la terre ferme et noyée sous les équipements autoroutiers. Par une disposition fréquente, le moulin était construit à cheval entre son île et la terre ferme de la rive droite de la Marne⁷.

Nous avons aussi consulté des plans du bois de Vincennes et de ses environs, ceux émanant de l'inspection du Pavé de Paris, les cadastres anciens⁸ et modernes de la commune de Saint-Maurice, des plans de géomètres ou même de simples croquis dressés au XIXe siècle par les services techniques de la mairie pour régler les problèmes afférent à l'environnement immédiat du moulin⁹. Sur tous, La Chaussée figure en plan-masse, avec le pont qui permettait d'y accéder depuis la route pavée, en amont de la courbe où se nichaient l'abreuvoir et le lavoir communaux, situés en contre-bas, bénéficiant ainsi d'une eau vive et oxygénée par le mouvement de la roue. Les jardins, vergers et prés du moulin sont représentés, avec plus ou moins de détails.

Nous avouons ne pas être allé explorer les archives du Génie, consultables au S.H.A.T. à Vincennes, et toujours riches en plans de sites fortifiés ou susceptibles de l'être. Peut-être est-ce un tort ; nous connaissons tous des "Combats de Charenton", que ce soit pendant la Fronde ou lors de la Libération de Paris, et, d'après le Dictionnaire des noms propres de Robert, le pont de Charenton a été démoli et reconstruit à dix-sept reprises de l'Antiquité à nos jours. On peut être sûr qu'à chaque fois le moulin de La Chaussée a écopé de quelques brandons égarés et autres balles perdues, et qu'il figure tant sur les plans que dans les reconnaissances d'itinéraires.

Réunir l'iconographie fut un plaisir. De nombreux peintres et graveurs, soucieux dès le XVIIe siècle de paysages pittoresques (c'est-à-dire "bons à fournir un sujet de tableaux") les ont trouvés entre les coteaux de Charenton et le confluent de la Marne et de la Seine. Confluent où les archevêques de Paris avaient leur château aux célèbres parterres, est le sujet de bien des gravures. Tout le monde connaît la gravure d'Israël Sylvestre intitulée : "Veües et perspectives du Pont et du Temple de Charenton"¹⁰. Elle représente la série des moulins bâtis sur le pont de Charenton, démolis en 1808 sur ordre du préfet de la Seine Frochot, avec à l'arrière-plan le Temple protestant construit par Salomon de Brosse, démolé en 1685 sur ordre de Louis XIV. D'évidentes ressemblances stylistiques entre les deux édifices ont parfois amené les commentateurs à confondre le principal moulin du pont, qui dominait de sa masse "le chemin des bateaux", tel que le représente Sylvestre, avec le moulin de La Chaussée, tel qu'il était avant sa reconstruction au XVIIIe siècle. C'est par la distance entre le dit moulin, le Temple et la tour qui en marquait l'entrée que l'on peut juger de cette erreur. La Chaussée était beaucoup plus proche du Temple : le "chemin du Moulin" en effet aboutissait exactement devant ladite tour¹¹. D'autres iconographes ont confondu La Chaussée avec le Quiquengrogne, puissant moulin sur piliers de pierre, bâti en aval sur la paroisse de Charenton.

Probablement est-ce la preuve qu'en matière de constructions industrielles en Val-de-Marne, les propriétaires ont jadis privilégié la solidité, l'adaptation au site, la commodité de fonctionnement aux dépens d'une recherche d'originalité que nul ne leur demandait.

Malheureusement connu pour sa "Démolition du Temple de Charenton" qui est une image de propagande politico-religieuse¹², Sébastien Le Clerc (+1714) s'est aussi illustré par des vues des environs de Paris qui se veulent paisibles et laborieuses. Parmi celles-ci, deux vues du Moulin de La Chaussée, l'une où le spectateur regarde de l'amont vers l'aval, c'est-à-dire vers Paris, et l'autre qu'il faut retourner pour voir dans leur orientation réelle le moulin et son pont, tel que l'observateur les saisissait en arrivant de Charenton, avec le couvent du Val d'Osne à sa main gauche¹³. Quittons le noir pour la couleur. Il suffit d'ouvrir le catalogue de l'exposition François Boucher (1703-1770) pour y trouver des moulins de Saint-Maurice, Charenton, Charentonneau, Alfort ou Conflent soit au naturel, soit intégrés à des paysages bucoliques ou de pure fantaisie. C'est d'ailleurs à l'historien de faire le tri, puisque le plus souvent le peintre et l'historien d'art après lui titrent simplement : "Moulin à Charenton"¹⁴.

Pour faciliter la tâche, les Archives départementales du Val-de-Marne ont acquis gravures, dessins et aquarelles concernant les bords de Marne. Elles possèdent en particulier un exemplaire de la gravure par Philippe Le Bas¹⁵ d'un tableau de François Boucher datant de 1739. L'oeuvre est d'une belle exactitude si nous la comparons aux descriptions du moulin de La Chaussée au XVIIIe, notamment à une expertise faite en 1769 par l'architecte Jacques-Denis Antoine¹⁶. L'échelle de meunier que l'on voit sur le tableau dans l'encadrement de la grande roue, y est décrite ainsi : "Du corps dudit moulin, on descend dans l'Isle dépendante en partie d'iceluy par une échelle de meusnier avec garde fol, laquelle échelle est en très mauvais état, et cependant se trouve être la seule occasion pour parvenir dans ladite Isle de la Chaussée sans le secours d'un batteau."

Ceci nous amène aux recherches d'archives, particulièrement fructueuses, que ce soit aux Archives nationales ou aux archives départementales. En remontant jusqu'à l'origine du moulin de La Chaussée, laquelle se situe selon la tradition et en toute vraisemblance au XIIIe siècle, et en conduisant le récit jusqu'au 1er avril 1971, date à laquelle il cessa définitivement de "faire de bled farine", l'on obtient un laps de temps de sept siècles. Compte-tenu qu'un meunier reste de trois à neuf ans en place, il nous aurait fallu théoriquement retrouver plusieurs centaines de baux, autant d'expertises des "tournans et travaillans", toujours effectuées par un meunier confrère du "meunier entrant" et du "meunier sortant", assisté d'un "charpentier en moulin". Nous sommes loin du compte, mais néanmoins notre dossier s'est rapidement enrichi grâce aux archives du plus important propriétaire du moulin : l'Hospice de Charenton.

LE MOULIN DE LA CHARITÉ

En effet la maison fondée en 1645 à Charenton-Saint-Maurice par les Frères de la Charité s'était peu à peu spécialisée dans l'hébergement "des malades d'esprit qui avaient besoin d'être renfermés"¹⁷. En conséquence, la Maison avait besoin de disposer de places à bâtir pour s'agrandir, d'un bras de Marne pour la livraison de ses marchandises et d'un moulin pour moudre les grains nécessaires à l'établissement. Le 31 août 1768, avec permission royale, l'Ordre acheta en ce but la seigneurie de Charenton-Saint-Maurice et le fief de la Chaussée aux syndics et créanciers du seigneur du lieu, Billard de Lorie, et de son épouse, décédés en laissant une succession obérée. C'est ainsi que le moulin et le fief de la Chaussée qui avaient toujours constitué une seigneurie laïque, transmise le plus souvent par mariage ou par hoirie, devinrent biens ecclésiastiques vingt ans avant la laïcisation des biens d'églises¹⁸. Le moulin prit alors le nom de "Moulin de La Charité" qu'il garda jusqu'en 1792 environ, cependant que le bras de Marne sur lequel il était assis prit le nom de "Bras de La Charité" qui perdura au moins sur les actes et plans émanés des Ponts et Chaussées.

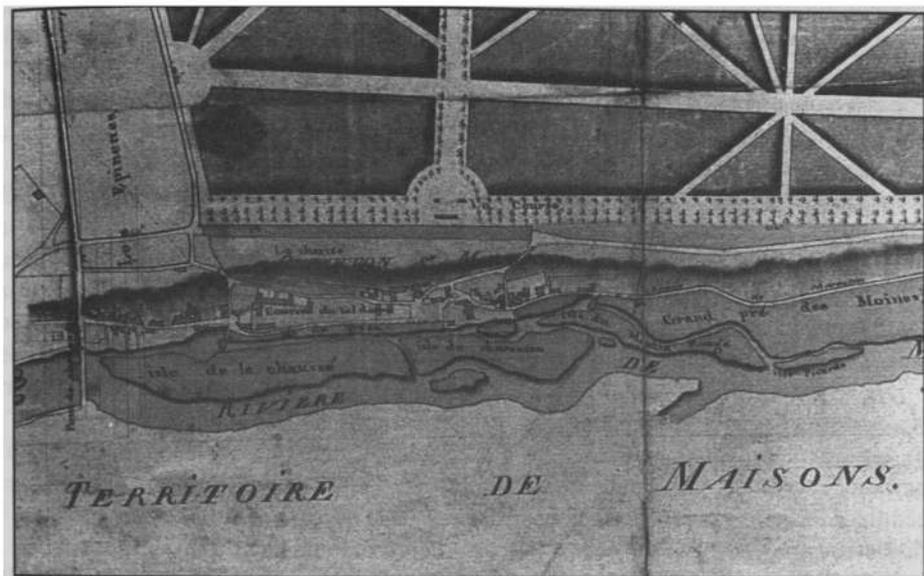
Acquéreur du moulin, l'Ordre de la Charité reçut en prime ses archives qui furent classées parmi celles de leur maison de Charenton, dont la dévolution depuis deux siècles a été soumise à quelques aléas. Disons - paraphrasant le mot d'Henri IV - que les archives de cet Asile, un court moment fermé sous la Révolution et vite rouvert à la demande des familles des malades, ont eu plusieurs fois l'occasion de juger s'il y avait bien quatre lieues de Paris à Charenton. Le dernier en date de ces déménagements leur a fait quitté en 1989 les Archives nationales pour celles du Val-de-Marne à Créteil. Les services techniques de l'hôpital Dominique Esquirol en ont cependant conservé quelques pièces, dont un très bel atlas des propriétés de la Maison Royale en 1820, que nous avons été autorisé à consulter.

DES ÉDIFICES EXPOSÉS AUX INTEMPÉRIES ET DES HISTOIRES D'EAU

La pérennité du moulin de La Chaussée comme de ses voisins a été acquise au prix de reconstructions dont les causes ont été diverses et le coût toujours fort élevé. Ceci explique qu'il n'y ait guère eu sous l'Ancien Régime de moulins que seigneuriaux. L'on imagine mal à quel point un moulin est un édifice fragile dont les causes d'avarie sont multiples et dont la durée de vie n'excède guère un siècle, même s'il est inlassablement reconstruit sur les mêmes bases.

L'usure normale d'abord : de l'aube au crépuscule, l'édifice tout entier est secoué par la chute de l'eau sur la roue et par les mouvements saccadés du mécanisme et des meules, le tout dans un bruit sec et assourdissant, "le craquer du moulin". Ensuite les dégâts dûs à l'humidité, les gerbes d'eau jaillissant autour de la roue et

rongeant les pilotis et autres bois utilisés dans la construction, mais les risques sont encore pires lorsque le moulin ne tourne pas, insectes et mousses ayant vite fait d'élire domicile dans les ais de la roue au repos et de se répandre de là dans tout le moulin. A Saint-Maurice le Moulin-Rouge, en amont de La Chaussée et ayant appartenu aux mêmes propriétaires, devait être sensible à ce genre d'infection, puisque son nom indique qu'il avait été enduit de ce mélange d'huile de lin et de sang de boeuf qui passait pour protéger les bois de charpente, et accessoirement les teignait en rouge.



*Plan dit d'intendance provenant du Ministère de l'Intérieur
Charenton - Saint-Maurice au XVIIIe siècle.*

A.N., N III Seine 854.

Sauf à être seul sur son cours d'eau, un meunier doit s'entendre avec le meunier qui est au-dessus de lui et avec celui qui est en aval. Cet accord doit se traduire par une synchronisation de la mise en marche, afin que l'eau retenue par le meunier du moulin d'amont dans son "grenier d'eau" soit lâchée à temps pour aider le meunier suivant à lancer sa roue; ils ne doivent pas non plus en lâcher trop, sinon le meunier du bas-moulin serait inondé. Pour n'avoir pas respecté ces règles, la veuve Héricourt, fille de meunier, veuve de meunier, mère d'un futur meunier, de nombreuses fois preneuse à bail du moulin de La Chaussée, fut dénoncée par ses collègues sous le Directoire aux autorités communales comme une "harpie". Il est vrai qu'elle avait accusé le meunier du moulin du Martinet, en aval du pont de Charenton, "d'avoir profité des circonstances de la Révolution pour construire en

maçonnerie une digue en interceptant le cours d'eau du bras de la rivière sur laquelle le moulin de La Chaussée est construit". Ces agissements faisaient, aux dires de la meunière, "refluer l'eau jusque sous la roue" de La Chaussée, et empêchait la "chasse" normale de sa chute d'eau²⁰.

L'arbitrage n'était pas plus aisé entre les meuniers, leurs seigneurs et les bateliers. Des archives de la maîtrise des Eaux et Forêts de Paris, concernant les cours d'eau qui ne sont ni navigables ni flottables, il reste quelques épaves. Parmi celles-ci, la copie d'un arrêt du Conseil d'Etat du 9 octobre 1736, fort long et détaillé, tranchant les différends perdurant depuis des années entre Billard de Lorieère, seigneur de Charenton-Saint-Maurice et du fief de La Chaussée, les meuniers des moulins lui appartenant et les bateliers garés au-dessus du pont de Charenton. Lors d'une réunion sur place le 18 décembre 1727, Billard de Lorieère avait exposé au premier échevin de la Ville de Paris, au procureur du roi et aux officiers subalternes qui les accompagnaient, que "lesdits bateaux qui couvroient tout ce bras de rivière empeschoient que l'eau qui passe au dessous de la vallée de son moulin n'eust écoulement aussy libre qu'elle devait l'avoir; qu'outre ce préjudice, il en souffrait d'autres en ce que ces bateaux froissants contre les bords de son Isle en faisoient tomber les terres; que les bateaux en retenant ce que la rivière charroye, atterissoient ce bras de rivière, et qu'il étoit impossible d'y pêcher"²¹.

A ces reproches certes exagérés mais réels, le Conseil d'Etat répondit en interdisant de toucher à quelque installation de Marne que ce soit, et en demandant des rapports au prévôt des marchands de Paris et au grand maître des Eaux et Forêts, procédure dont nous ne connaissons pas l'issue. Vu la surcharge de la Marne en moulins et l'importance vitale pour Paris de l'approvisionnement que voituraient les bateaux garés au pont de Charenton, l'on voit mal quelle solution miracle aurait pu trouver l'édilité parisienne. La veuve Héricourt, dont nous avons parlé ci-dessus, se plaindra des mêmes difficultés avec les bateliers trois-quarts de siècle plus tard. Selon elle, les retards dans son travail doivent être attribués aux "boutiques, bachots et passecheval qui se trouvent le long du bras du moulin de la Chaussée" et dont le déplacement permettrait aux eaux d'avoir leur écoulement.

A la Chaussée les risques majeurs ont été les inondations et les glaces. Les premières sont plus dangereuses pour les arches et le parapet du pont d'accès au moulin, que pour celui-ci en raison de la surélévation commune à tous les moulins de Marne. Au temps de Billard de Lorieère, les bras de Marne étaient défendus par des systèmes de vanne et de pieux, utiles pour la régulation des eaux, et pouvant dévier des blocs de glace des roues de moulin, mais incapables de résister aux grosses eaux. Le meunier du Moulin-Rouge était précisément chargé d'entretenir la vanne qui était sensée garantir des crues le "Bras au Prêtre" (sur lequel était bâti son moulin) et le Bras de La Chaussée, ce qu'il faisait avec négligence aux dires de son propriétaire et du commis de rivière²².

Les glaces condamnaient les moulins au chaumage absolu et leur causaient des avaries au moment de la débâcle : elles furent nombreuses sous le règne de Louis XIV, moins fréquentes et moins redoutées ensuite.

C'est ce que constate l'enquête de l'an X (1802) sur les moulins :

"Charenton Saint-Maurice, actuellement REPUBLICAIN, quatre moulins."

"Ces quatre moulins sont à eau et pendans; ils sont situés sur plusieurs bras de la rivière de Marne et sur la route de Charenton à Saint-Maur, près de différents ports, tant sur la Seine que sur la Marne où l'on décharge ordinairement les batteaux. Tous quatre font de belles farines; leur mécanique est des plus perfectionnées."

"Quant aux grandes eaux, ces quatre moulins n'y sont point sujets, étant des moulins pendans ; quant aux glaces, il faut que la rivière charrie beaucoup pour les empêcher d'aller."

Enfin les risques d'incendie : la poussière des farine et issues flottant dans l'air confiné du moulin, que ce soit autour des meules, à la bluterie ou à l'ensachage, offre aux flammes un aliment de choix. Ceux qui ont lu *Gaspard des Montagnes* se souviennent de la magnifique description d'un incendie de moulin au coeur d'un bourg. L'un des moulins d'Alfort était dit "Le Moulin brûlé". Quand l'incendie éclata à La Chaussée en 1902, il existait heureusement des pompiers et des assurances, ce qui ne veut pas dire que cet incendie n'ait pas marqué les mémoires. Seul l'étage des combles fut détruit, ce qui amena ses propriétaires à le reconstruire sous forme des deux étages carrés surmontés d'un toit à faible pente, le tout existant encore de nos jours.

UNE RECONSTRUCTION DE QUALITÉ : JACQUES-DENIS ANTOINE, ARCHITECTE DE L'ORDRE DE LA CHARITÉ

Dès avant d'acquérir l'ensemble des immeubles, terres et seigneuries de Charenton-Saint-Maurice et de La Chaussée, les religieux de La Charité étaient renseignés sur l'état où les sieur et dame Billard de Lorière avaient laissé leurs propriétés en quittant ce monde. De la Charité d'où l'on avait une si belle vue, ils avaient pu contempler le spectacle de cette décrépitude. L'expertise qu'ils commandèrent en 1769 à Jacques-Denis Antoine ne laisse aucune illusion sur "le vieux moulin en très mauvais état" qui était "le principal manoir" du fief de La Chaussée²⁴.

La chaussée et pont de pierre conduisant au moulin avaient leurs murs d'appui dégradés et presque entièrement détruits. Si la maison du meunier, construite en pans de bois sur pilotis et couverte d'un toit à deux égouts en tuiles, était en très bon état, il n'en était pas de même du corps du moulin, et surtout de ceux de ses soubassements qui étaient en bois :

" Nous avons observé, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur dudit moulin, différents

effets de tassements et d'affaissements causés par ledit mauvais état des pillotis dont plusieurs sont totalement pourris, ce qui occasionnera des réparations considérables au corps dudit, mais en même temps nous avons remarqué que les principales piles de maçonnerie construites en pierre de taille qui supportent le corps principal dudit moulin sont en très bon état, et qu'il n'y aurait que quelques jointoyement à faire dans les assises qui sont à fleur d'eau."

La solution qui fut appliquée par les Frères de la Charité joignit l'efficacité au bon sens, soutenu par une bonne trésorerie, car tout fut payé "sur les économies de la Maison". J.-D. Antoine (1733-1801), surtout connu de nos jours comme l'architecte de la Monnaie à Paris, fit les plans et dessins du nouveau moulin (nous n'avons pu les retrouver), puis délégua monsieur de Montamant comme architecte de l'opération qui se déroula en 1777 et 1778. Le procureur (nous dirions l'économiste) de la Maison de Charenton, Armand Doguel, suivit journallement les travaux qui nous sont connus par les devis, toisés, marchés et quittances, tous conservés²⁵. Les pierres pour l'exhaussement des piles et éperons vinrent des carrières de Maisons-Alfort et de Saint-Maur. Elles furent appareillées par Nicolas Paulin, appareilleur des ouvrages du roi, et par Paulin jeune, auquel on confia de plus la taille des six bornes destinées à délimiter le fief. L'on commanda douze milliers de tuiles de Bourgogne pour le toit qui ne comportait pas moins de quatorze lucarnes à la capucine. Les maçons, qui travaillèrent du 27 avril au 7 novembre 1778, furent payés de quinzaine en quinzaine.

L'étonnement vient de la quantité et du prix du bois entré dans cette reconstruction. Pour avoir travaillé sur l'histoire des bois et forêts, je savais que les moulins étaient des "gouffres à bois", et de la meilleure qualité : j'ai eu l'occasion de le vérifier à La Chaussée. Le charpentier Rozier, demeurant Grande rue à Charenton-Saint-Maurice, reçut, pour la construction du moulin, des noues, des batardeaux et de l'escalier, la somme de 12 946 livres, plus tout le vieux bois démonté par ses soins.

Quant aux tournants et travaillants, considérés selon la coutume comme la propriété du meunier en exercice, ce fut le meunier Héricourt qui fut chargé d'adapter et d'agrandir l'ancien mécanisme au nouvel édifice. Il reçut 400 livres pour cela, sans compter 2 000 livres d'indemnité de non-jouissance pour six mois d'arrêt du moulin. Le métier de "charpentier en moulin" a eu une telle importance qu'en Brie l'on en repère les familles à la trace sur plusieurs siècles, mais là nous ignorons quel charpentier fut chargé par Héricourt de ce travail. Et nous ne savons pas s'il a été nécessaire de changer la pièce maîtresse du mécanisme, "l'arbre du moulin", dont la production était l'un des soucis de la foresterie ancienne. Cette pièce essentielle est en effet constituée du fût entier d'un chêne bien droit, fretté de fer, qui transmet le mouvement de la grande roue à la meule tournante, par l'intermédiaire du "rouet"²⁶. Quand Henri IV avait quelque chose à se faire pardonner, il offrait aux

religieux proches de ses résidences royales un ou plusieurs arbres de ses forêts pour faire des "arbres" pour l'un ou l'autre de leurs moulins.

Lorsque la Maison royale de Santé de Charenton décida sous la Monarchie de Juillet de mettre en vente le moulin de la Chaussée ou de La Charité, c'est très probablement en raison de l'évolution des techniques de la meunerie et de l'amélioration des transports. La Maison n'avait plus besoin de posséder son moulin personnel, à quelques centaines de mètres de chez elle. Le meunier en exercice, Louis-Sulpice François, qui se porta acquéreur du moulin le 5 mai 1844, eut probablement l'impression de faire une bonne affaire. Lui-même et ses descendants luttèrent contre la concurrence et contre les Ponts et Chaussées pendant 125 ans. Il leur revient l'honneur d'avoir conservé un monument de noble origine et signé d'un grand nom.

MARIE-NOËLE GRAND-MESNIL

Archiviste-paléographe

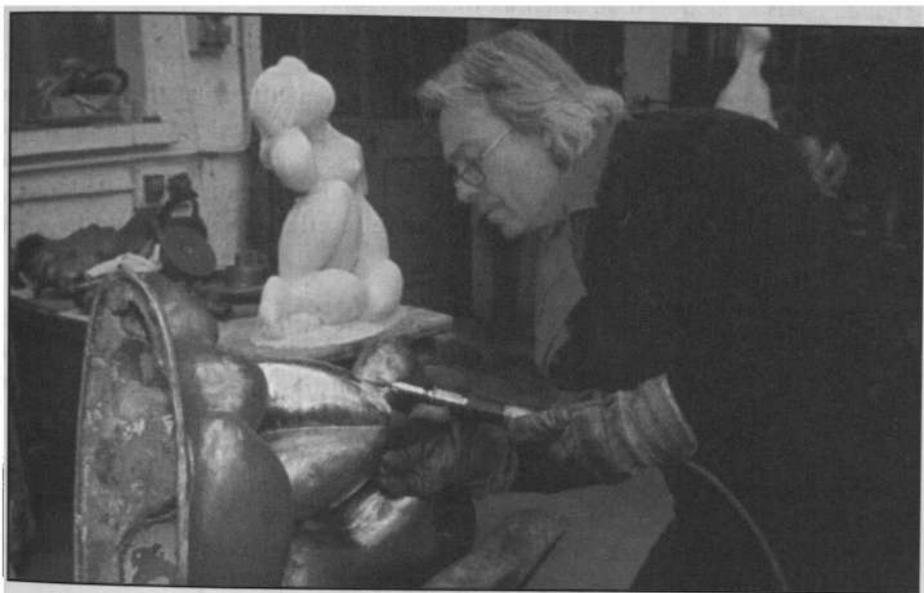
NOTES

- 1 Bulletin du Comité de Liaison des Sociétés d'Histoire et d'Archéologie du Val-de-Marne, n°14, 1996, p. 25-30, ill.
- 2 Arrêté du Ministre des Affaires culturelles du 19 Avril 1982, Ministère de la Culture, Bureau de Documentation sur les Immeubles Inscrits ou Classés, Dossier de recensement du Moulin de la Chaussée.
- 3 A.M. Saint-Maurice, lettre du maire alors en exercice, datée du 26 juin 1902, reportant au lundi 30 juin la réunion du lundi précédant "n'ayant pu avoir lieu à cause de l'incendie du Moulin de La Chaussée"
- 4 Saint-Maurice, Monographie communale. Notice historique et renseignements administratifs. - Paris, Montévrain, 1903.
- 5 J. Verdier, "Le Moulin de la Chaussée à Saint-Maurice (94) France" dans Fédération Française des Amis des Moulins. The International Molinological Society. Actes du Cinquième Symposium, 5-10 avril 1982, p.472-488, pl., ill., photographies.
- 6 Ministère de la Culture, Dossier de recensement (cf note 2).
- 7 A.N., Cartes et Plans, F/14/18.068, carton Cours de la Marne.
- 8 A.D. Paris et ancien département de la Seine, Tableau d'Assemblage du Plan cadastral de Charenton-Saint-Maurice, D 6 P2 3.

- 9 A.D. Val-de-Marne, *Dépôt de la commune de Saint-Maurice*, 1 N 2. *Plan d'une propriété communale de la commune de Charenton Saint Maurice, située près du moulin de la Chaussée, plan ms, vers 1850.*
- 10 B.N.F., *Estampes*, V.A. 94 (microfilmé).
- 11 *Plan de situation du Temple de Charenton entre 1640 et 1685, reproduction*, A.D.Val-de-Marne, 25 Fi Saint-Maurice 5.
- 12 *Collection de l'auteur.*
- 13 *Collection de Jean-Pierre Jouve.*
- 14 P. Rosenberg, François Boucher (1703-1770). Catalogue de l'exposition organisée à New-York, Détroit et Paris, 1986-1987. *L'auteur analyse les différentes représentations du moulin de La Chaussée et de ses voisins, en historien d'art, sans noter que les dispositions du pont menant à un moulin, la place de son "engin" sur pilotis, la taille de sa roue, variaient moins selon l'imagination de l'artiste que selon la réalité des lieux et la situation de l'édifice, notamment selon sa position le long de la rive droite ou de la rive gauche, ou d'un bras de Marne.*
- 15 A.D. Val-de-Marne, 6 Fi B Charenton 9.
- 16 A.N., Z/11/j/930. *Expertise des 19 juin 1769 et jours suivants.*
- 17 Hurtaut et Magny, *Dictionnaire historique de la Ville de Paris et de ses environs*, t.2, Paris, 1779.
- 18 A..D. Val-de-Marne, AJ 2 (69), dossier 5. *Extrait des titres de propriété de la Terre et Seigneurie de Charenton-Saint-Maurice, & du Fief de la Chaussée.* Paris, 1768.
- 19 *Renseignements aimablement communiqués par Madame N. Felkay, Conservateur du Département des Cartes et Plans. Comme les archives d'autres institutions hors de pair, les archives de la Maison de Charenton étaient conservées dans la série A J. Cf. Etat général des Fonds des Archives nationales*, t.IV.
- 20 A.D. Val-de-Marne, AJ (6) et (72). *Marie-Charlotte La Cour était probablement fille de Nicolas La Cour, meunier à La Chaussée de 1764 à 1768. Avec son mari Nicolas-René Héricourt, elle prit à bail le moulin en 1772, bail renouvelé à son profit par les religieux en 1783. Evincée lors d'une adjudication publique en thermidor an IX (juillet 1801), elle rentra à La Chaussée en 1809 avec son fils Nicolas-Philippe lui aussi meunier, et y mourut en 1825.*
- 21 A.N., Zie/1161.
- 22 *Ibidem.* Il y est dit que "le meunier du Moulin-Rouge qui avoit entretenu de temps immémorial une vanne composée de morisses entrelassée d'ozier pour empêcher que l'eau de la rivière navigable n'entrât avec trop d'abondance dans le Bras "
- 23 A.N., F/20/293, pièce 31.
- 24 A.N., Z/1j/930.
- 25 A.D. du Val-de-Marne, AJ 2 (6).
- 26 Rouet : "roue dentée placée sur l'arbre d'un moulin à eau ou à vent, laquelle engrène avec les fuseaux de la lanterne"

DES ARTISANS D'ART À ARQUEUIL

Alors que j'étais enfant et adolescent, j'ai connu l'existence d'excellentes industries, comme les ateliers de fabrication des camions Bernard situés sur la route nationale 20 ou encore, dans le domaine de l'alimentation, la brasserie de la Vanne-Valstar dans l'ancien centre historique et la biscuiterie Fosse, sise impasse Berthollet et rue Marius Sidobre. Elles ont disparu plus ou moins tôt après la guerre de 1939-1945, remplacées ou non principalement par des activités du secteur tertiaire, telles que celles de l'hôtel de services Baudran à l'emplacement de l'imprimerie des fils de Victor Michel, impasse Baudran et rue de Stalingrad, le CAM (Centre d'Automatisation et de Ménagement) et la CNP (Caisse Nationale de Prévoyance) sur l'extension du site de la Caisse des Dépôts et Consignations, 4 rue Berthollet.



Cependant, l'artisanat et spécialement l'artisanat d'art a, contre vents et marées, gardé ses titres de noblesse dans la ville avec la Fonderie Susse qui a toute une histoire, les Editions d'art Yvon dont la renommée n'est plus à faire, auxquelles j'associerai les Moulages d'art Lorenzi car l'atelier de monsieur Michel Lorenzi, maître d'art en moulage, se situe, depuis 1940, 60 avenue Laplace.

Humilité et fidélité sont des maîtres mots pour ces artisans d'art. En particulier, la vocation des éditeurs et maîtres de bronze qu'ont été les frères Susse auxquels a

succédé en 1975 monsieur Pineles d'origine anglaise, a toujours été de reproduire sans les interpréter les chefs-d'oeuvre picturaux et statuaire des talents les plus représentatifs de leur temps.

La maison Susse frères, sise 7 avenue Jeanne d'Arc à Arcueil, tire son nom de Jean Susse, père de dix-sept enfants, qui venu du pays lorrain s'est en 1758 installé comme artisan-menuisier rue de Buci à Paris. Cette entreprise familiale a connu ses premiers succès en éditant des caricatures d'hommes de lettres et d'artistes, exemple le dantorama de douze lithographies de J.P. Danton, précurseur de Daumier publié en 1829. Les frères Susse étaient dès lors entrés dans le monde de l'art en faisant découvrir les oeuvres d'artistes comme Cumberworth, Greuze, David d'Angers, Gavarni.

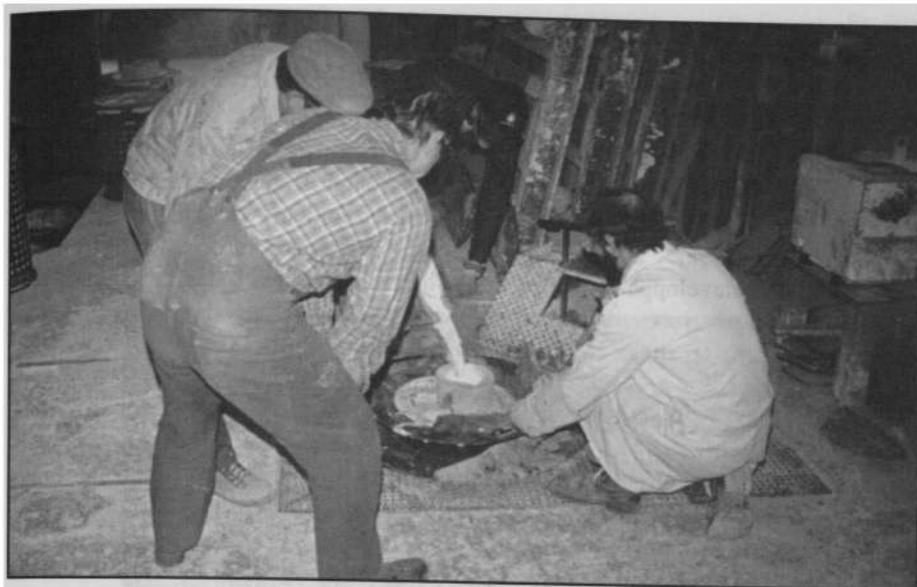
En 1832, ils ont reçu commande de caractères de lithographie en trois dimensions en plâtre, puis de reproductions de chefs-d'oeuvre antiques : la Venus de Milo, Diane... mais le plâtre est un matériau fragile ; l'année 1837 marque le début de la statue en bronze en même temps que la naissance de la société Susse fondeur.

A partir de 1839, on a pu exécuter les reproductions en différentes tailles par suite de la découverte d'un procédé de réduction mécanique. En 1841, l'entreprise a passé un contrat avec Jean-Jacques Pradier, précurseur de Rodin ; elle donnait ses modèles à des fondeurs sous-traitants installés dans le quartier parisien du Marais, ceci jusqu'en 1924, année au cours de laquelle elle acquit la fonderie d'art d'Arcueil.

Elle s'orienta d'emblée vers la cire perdue, première méthode de nature à permettre l'utilisation de l'équipement en place de la fonderie. Elle créa bientôt une section de moulage au sable pour l'ornement (appliques, lustres, poignées) pour lequel la demande de la clientèle de ses magasins parisiens était forte.

L'entreprise ayant acquis une partie du matériel de l'ancienne fonderie de Malakoff d'Alexis Rudier et ayant embauché deux techniciens qui travaillaient chez celle-ci, elle peut également utiliser, à son gré, une deuxième technique en fonderie d'art, celle de la fonte au sable, sable silico argileux ou sable synthétique.

La coulée est l'opération la plus délicate, celle qui permet le contrôle de la qualité ; il s'agit, affirme monsieur Charles Pineles fils, l'actuel président de la société Susse fondeur depuis 1983, de la partie "valeur ajoutée de l'oeuvre reproduite". Les opérations de décrochage ponctuent le travail de reproduction : les moules sont détruits pour faire apparaître les sculptures en bronze livrées aux mains du ciseleur et du patineur ; ceux-ci procèdent aussi au montage des différents éléments d'une sculpture en employant des procédés traditionnels au secret jalousement gardé.



Ainsi, l'entreprise Susse fondeur, tout comme la société Susse éditeurs, a conquis son authenticité dans l'art par l'innovation au service des oeuvres d'art figuratif puis d'art abstrait des meilleurs artistes du moment ; on peut encore citer à cet égard les noms de Carpeaux, Rude, Dalou, Ernst, Giacometti, Rodin, Zadkine, Miro, Dali, Picasso, Bourdelle, Henry Moore...

Chez Susse, l'art et le métier se sont toujours conjugués au service d'oeuvres durables. C'est encore le cas, quoiqu'à un degré moindre sans doute, en raison de la nature très différente du produit, pour les éditions d'art Yvon qui ont vu le jour en 1922 et sont elles-mêmes installées 30 avenue Jean-Jaurès à Arcueil depuis plusieurs décennies.

Edouard Harancourt, poète et romancier, écrivait en 1904 "Infiniment précieuse pour l'éducation des hommes par le beau, la carte postale vulgarise les merveilles de la nature et de l'art..."

En tant que nouveau médium d'art et de communication, la carte postale est bien née en même temps que le siècle et l'exposition internationale de 1900 avec Pierre Yves Petit, pionnier de la photographie, qui a sillonné les routes de France et photographié sans répit à partir de 1916 ; il fonda la société d'édition de cartes Yvon, son prénom Yvon étant toujours la signature figurant sur les cartes.

Le célèbre "bouquiniste des quais", carte éditée en 1920 dans la collection en noir et blanc "Paris en flânant" est encore vendu à plus de 15 000 exemplaires par an et

il faut être assuré de la vente de 3 000 exemplaires pour valablement commercialiser une carte.

Pierre-Yves Petit a imposé en 1943 le procédé Hélió qui s'est alors substitué à la photocopie en usage jusque là. Depuis 1946, une nouvelle carte postale en couleurs conçue avec la collaboration de l'imprimerie de renom Draeger frères dont le siège était à Montrouge est apparue avec la collection "couleurs et lumières de France procédé 301 Draeger". Depuis 1960, les frères Draeger, nouveaux patrons de l'entreprise, ont développé les cartes fantaisies, faisant appel à des caricaturistes et dessinateurs : Barberousse, Bellus, Faisant, Gonzalès, Kiraz ..., les cartes à thèmes aussi, par exemple les plus belles roses par Meilland.

Aujourd'hui, les éditions d'art Yvon utilisent les circuits de grande distribution, des présentoirs attirants, des "bouticartes" très colorées et fonctionnelles pour la vente de cartes en relief en trois dimensions, de cartes musicales parlantes et lumineuses, de cartes lance-confettis, autant de produits s'ajoutant à la commercialisation de cartes plus traditionnelles. L'auteur des clichés originaux est monsieur Serge Le Manour. Bientôt, un appareil photonumérique sera utilisé.

L'entreprise Yvon détient 10% du marché français de la carte postale. Elle possède 15 000 références et plus d'un millier de celles-ci sont renouvelées chaque année. Deux collections sortent par an : l'une, courante, s'étend sur neuf mois ; l'autre, est

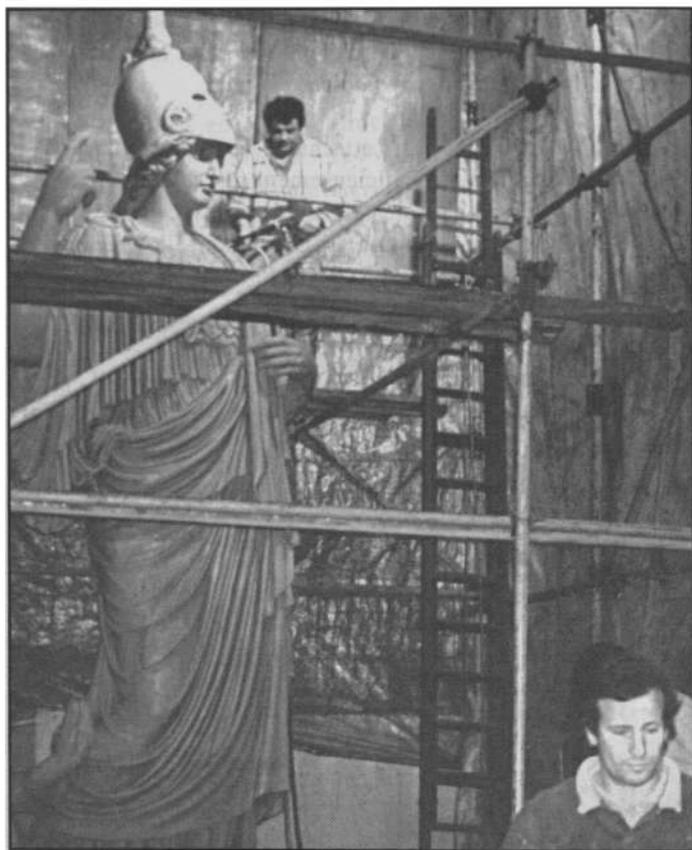


la collection dite "d'hiver" qui inclut Sainte-Catherine, Saint-Nicolas, Noël et le Jour de l'An. La qualité exceptionnelle des photos et de la reproduction fait qu'il s'agit là d'un réel et irremplaçable patrimoine.

J'évoquerais enfin l'activité tout aussi attachante de "maître d'art en moulage" de monsieur Michel Lorenzi qui note judicieusement que "de nos jours il y a obligation de conserver des traces et de sauvegarder des oeuvres que le temps dégrade". Dès les années 1950, monsieur Lorenzi a utilisé de nouvelles techniques de moulage, résines synthétiques et élastomère.



Bon nombre de répliques à l'identique sorties de l'atelier d'Arcueil sont visibles dans les musées, sur des façades de monuments, les grandes statues devant le Palais Bourbon par exemple ou les statues de Coysevox au château de Sceaux ou encore les torchères de la Galerie des Glaces au château de Versailles dont deux seulement sont des originaux.



La Maison Lorenzi a été fondée en 1871 à Paris rive gauche où elle a son siège ; elle détient un stock de mille moules, le plus important après celui du Louvre qui en possède trois mille, m'a indiqué monsieur Lorenzi, héritier de tout un savoir faire difficilement remplaçable. Les résines composites employées par ce maître d'art permettent la réalisation d'authentiques "copies conformes" et sont d'une grande utilité pour la conservation du patrimoine statuaire français.

ROBERT TOUCHET

Commission du Patrimoine du C.C.C Erik Satie d'Arcueil

Cet exposé a pu être réalisé grâce aux éléments d'information fournis verbalement ou contenus dans des documents de présentation de leurs activités artisanales et artistiques obligeamment communiqués par messieurs Charles Pineles, Alain Draeger et Michel Lorenzi, dirigeants respectifs de la Fonderie Susse, des Editions d'art Yvon et des Moulages d'art Lorenzi : qu'ils en soient vivement remerciés.

ARTISANAT ET INDUSTRIES À VITRY-SUR-SEINE XVIII^e-XX^e SIÈCLES

Au XVIII^e siècle, Vitry est une commune essentiellement agricole qui compte une population d'environ mille âmes.

Le cadastre général du 8 prairial ans 7 et 8, 1799-1800, (Arch. V. de M. Fi 25 Vitry 49) décompose ses habitants en 450 de sexe masculin et 550 de sexe féminin. Les cultivateurs sont majoritaires avec 156 personnes, suivent 122 artisans et 15 fabricants, mais il ne donne pas de détails sur les spécialités de chacun.

Il situe seulement :

- Une manufacture de draps au Port à l'Anglais.
- Une plâtrière au lieu-dit "les Fies" (lieu-dit situé entre la rue de la Petite Saussaie et la rue Mario Capra, en bordure de la route nationale 305) dont la qualité ne cède en rien à celle de Montmartre qui lui ôte beaucoup de sa valeur par sa proximité de Paris.
- Une fabrique de poteries au lieu-dit "Vauloyer" (lieu-dit situé entre la rue Gabriel Péri et la rue André Malraux), où la terre argileuse est très abondante, de bonne qualité et d'un très bon apprêt.
- Une carrière de pierre peu abondante mais de bonne qualité au lieu-dit les Carrières.

Nous savons par un acte de notaire du 4 juin 1777, que le sieur Alexandre Francis Vincent a payé 24 200 livres au Chapitre Notre-Dame de Paris et ce, pour une durée de 20 ans, le pouvoir d'exploiter la pierre d'un terrain de 20 arpents dépendant de la ferme du chapitre. Situé au terroir de Vitry au lieu-dit "les Coquines" (dont on ne situe pas l'endroit) il tient d'un côté vers le midi au sieur Delorme, de l'autre vers le nord aux Jacobins, d'un bout vers le couchant à Louis Aubert, et de l'autre bout vers le levant au Grand Chemin de Vitry à Paris.

Il fort est probable que d'autres carrières de pierre à ciel ouvert aient existé vers l'actuel fort d'Ivry. Une rue des Carrières le rappelle, mais nous n'avons pas de détail.

En 1868, l'annuaire de l'arrondissement de Sceaux cite les noms de 9 carriers, mais cela ne signifie pas qu'il y ait eut 9 carrières exploitées.

L'annuaire administratif, commercial et industriel du canton d'Ivry de 1902, en signale cependant 4 à Vitry :

- Carrière Claude, 78 Bd Lamouroux.
- Carrière Després, rue Gagnée.
- Carrière Leroux, villa Caillaut.
- Carrière Vilain, 82 Bd Lamouroux.

Une autre source intéressante concerne "l'Essai d'Agriculture" (Arch. V. de M. A 1419) écrit par De Calonne en 1778. Il y fait état des différentes catégories d'artisans qui exerçaient à son époque et qui pouvaient employer plusieurs ouvriers :

2 serruriers	4 tonneliers
2 maréchaux	4 tailleurs d'habits
1 taillandier	2 tailleurs de pierres
3 menuisiers	1 vannier
2 charrons	2 tisserands
2 vitriers	3 ouvrières en linge
4 maçons	7 blanchisseuses
3 charpentiers	

On peut remarquer que toutes les corporations nécessaires à la vie de la commune sont représentées. Les 4 tonneliers rappellent, qu'à cette époque, les coteaux de Vitry étaient couverts de vignes.

Par contre, il ne signale pas la présence de la manufacture de cire du Port à l'Anglais qui, cependant entre 1750 et 1789, fabriquait des bougies, des chandelles et des cierges, pour les paroisses et les confréries des environs. Rien d'étonnant si elle dut arrêter ses activités à la Révolution, lors de la fermeture des églises.

Heureusement, nous en avons trace dans des actes notariés.

En effet le 16 février 1753, Nicolas Boutot jardinier à la "Manufacture" du Port à l'Anglais épouse Marguerite Aufray (Acte de maître Dreux notaire à Vitry, Arch. V. de M.).

Le 18 décembre 1757, Le sieur Galland, commis du sieur Girard et autres ses associés en la "Manufacture de cire" du Port à l'Anglais, décédé le 15 décembre, professant la religion luthérienne et, en vertu de la permission de Monsieur le Procureur fiscal du bailli de Vitry-sur-Seine en date du 17 décembre, a été déposé dans le fond du chantier où se blanchit la cire, sous un berceau dépendant d'un petit jardin appelé "le Jardin Gallant". (Acte de maître Dreux notaire à Vitry, Arch. du V. de M.).

Riche de son sous-sol de gypse, Vitry va voir s'ouvrir, en une soixantaine d'années, quatre carrières qui vont extraire la pierre à plâtre d'une façon industrielle. Peut-être l'une d'elles a-t-elle repris celle citée par le cadastre de l'année 1800.

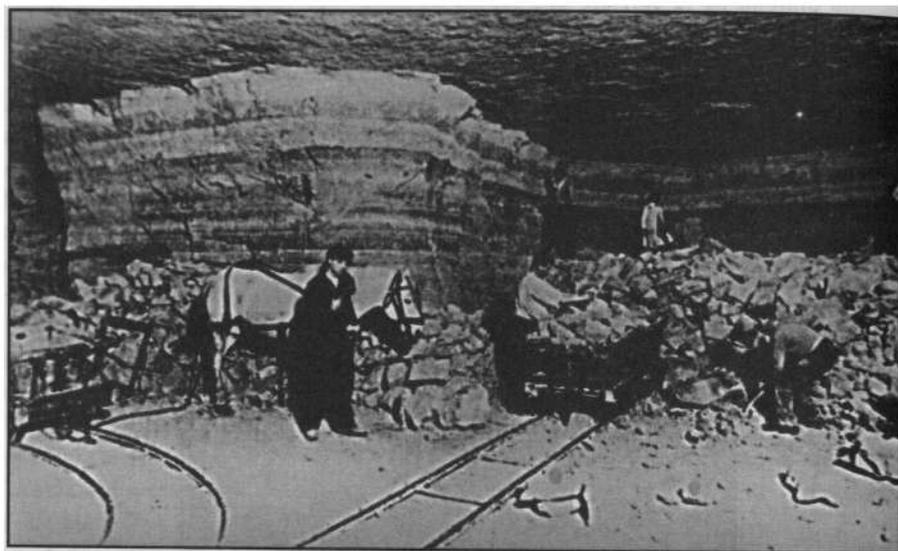
- 1830, au n°100 de l'avenue Rouget de l'Isle, la "plâtrière du Centre ou Ferry-Brisseau, puis Picot-Letienne" exploite 2 ha de chantier à 30 ou 40 mètres de profondeur. 15 000 tonnes de plâtre sont produites par 40 à 70 ouvriers. En plus du plâtre, elle fabrique des moulures pour le bâtiment et utilise comme support du bois de sapin importé de Suède et de Norvège. 15 ouvriers sont affectés à cette production. L'ensemble nécessite une force motrice de 20 chevaux/vapeur.

- 1844, au n°130 de l'avenue Rouget de l'Isle, la "Société Anonyme des Carrières du Midi ou carrière Michel" produit sensiblement le même tonnage que l'autre carrière et fabrique des carreaux de plâtre. Sa force motrice est de 15 à 20 chevaux/vapeur. C'est dans cette carrière qu'a été trouvé en 1873 un squelette de Paleotherium, exposé maintenant au Museum d'Histoire Naturelle de Paris. Son extraction ne fut pas chose facile car il fallait détacher du plafond de la carrière une masse de 2m45 sur 1m50 et de 0m25 d'épaisseur. A quelques centaines de mètres se trouvait également le squelette presque entier d'un anoplotherium qui n'a pas été récupéré.
- 1846, au n°24 de l'avenue Rouget de L'Isle, la plâtrière du "Nord ou Desforges" occupe 30 ouvriers à 50 mètres de profondeur et extrait dans un chantier de 1ha environ, 15 000 tonnes/an de gypse. Dans des fours situés en surface, ce gypse est transformé en 1 200 tonnes de plâtre. Environ 20 000 carreaux de plâtre sont également fabriqués. La force motrice utilisée est de 30 chevaux/vapeur.



Pour pouvoir situer les plâtrières sur un plan actuel, il faut savoir que la numérotation de l'avenue Rouget de l'Isle a été changée après la guerre de 1914. Les numéros pairs sont devenus impairs et inversement. Il semble même que leurs sens aient été inversés.

Le numéro 100 de la plâtrière du centre est devenu 101, le 130 de la plâtrière du Midi est devenu 77 ; et le 24 de la plâtrière du nord est devenu 169.



Intérieur de la plâtrière

Société d'histoire de Vitry-sur-Seine

Dans ces trois carrières, la pierre à plâtre est traitée en surface.

La quatrième carrière, "carrière Popi ou du Transval", ouverte en 1892 aux 44-48 voie des Bassins, se situe sur le plateau de Vitry.

Contrairement aux trois autres, dont l'entrée se faisait par un tunnel donnant directement sur l'avenue Rouget de L'Isle, on doit dans cette dernière, profonde de 70 mètres, accéder par un puits. Un monte-charge remonte le gypse à la surface. La pierre à plâtre est transportée ensuite à l'usine de traitement de la rue du Dessous des Berges à Paris, voisine de l'usine à gaz, donc fournisseur de coke. 10 000 tonnes/an y sont extraites par une dizaine d'ouvriers. La force motrice nécessaire pour faire fonctionner l'ensemble est de 25 chevaux/vapeur.

Ces carrières ont cessé leur exploitation peu avant la deuxième guerre mondiale. Certaines ont été transformées en champignonnières. (bulletin de la Société d'Histoire de Vitry n°2 d'avril 1986)

Jusqu'au milieu du XIXe siècle Vitry demeure un gros village agricole qui ne fera son industrialisation qu'après la construction du chemin de fer de Paris à Orléans et l'ouverture de sa gare de marchandises et de voyageurs en 1860. Il y a bien la Seine

qui permet le transport de matériaux lourds, bois pour la charpente, gravier et sable provenant des sablières, ainsi que le charbon, mais c'est surtout le chemin de fer qui va inciter les industriels à venir s'installer à Vitry.

Les lotissements destinés à l'habitat commencent à se créer. La population passe de 2 079 âmes en 1836 à 3 095 en 1861 et à 9 894 en 1901. Il y a donc de la main d'oeuvre sur place.

La plaine comprise entre la Seine et le chemin de fer va attirer les industries lourdes car des embranchements privés reliant les usines aux voies faciliteront leurs approvisionnements.

Un autre axe pratique va voir s'installer plusieurs industries, notre route nationale 305 qui relie la porte de Choisy à Choisy le Roi. Celui-ci s'appelait depuis Ivry, d'abord boulevard Bacchus puis plus tard boulevard Lamouroux, avenue Eugène Pelletan et avenue Rouget de l'Isle jusqu'à Choisy. Cet axe a été tronçonné et s'appelle maintenant boulevard de Stalingrad, avenue Eugène Pelletan, avenue Maximilien Robespierre, avenue Youri Gagarine et Rouget de l'Isle vers Choisy. Pour la compréhension du texte nous avons choisi de conserver les anciens noms.

Certaines industries parisiennes qui ont besoin d'espace pour s'agrandir vont profiter de ces nombreux terrains disponibles, à des prix inférieurs à ceux de Paris, pour transférer leurs entreprises. De plus, il n'existe pas encore de droits d'octroi en banlieue semblables à ceux qui pèsent sur toutes les marchandises qui entrent dans Paris. Elles voudront donc en profiter, mais cela ne durera pas car Vitry se dotera d'un octroi en 1860.



Fabrique de produits alimentaires Groult

Société d'histoire de Vitry-sur-Seine

La première et importante fabrique qui va s'installer à Vitry en 1850 est une fabrique de pâtes alimentaires "Camille Groult". Elle occupe un terrain de 40 ha situé à l'angle de la rue de la Chapelle aux Granges et de la rue d'Oncy. Venant de la rue Saint Appolinaire et du passage des Panoramas à Paris 3ème, elle y transforme en farines, le tapioca importé du Brésil, le riz provenant d'Asie, les pois, les lentilles, les haricots, et les châtaignes.

Sa force motrice est de 60 chevaux/vapeur. Elle possède un moulin, vaste bâtiment de sept étages, dont l'outillage de production comprend 6 meules en pierre, 2 granulateurs, 2 concasseurs en acier, 2 tarares, etc.

Son personnel se compose de 67 personnes, plus une centaine de jeunes filles âgées de 13 à 21 ans qui occupent un orphelinat annexé à la fabrique. Treize soeurs servantes du Sacré-Coeur de Marie sont préposées à leur surveillance. Les pensionnaires de l'établissement sont employées dans des ateliers spéciaux séparés du reste de l'usine. Elles travaillent à la tâche moyennant un salaire déterminé, sur lequel sont déduits les frais de nourriture et d'entretien. Le surplus leur constitue un pécule qui leur est remis à leur sortie de l'établissement. (Etat des communes, Vitry 1905).

Groult fils et successeur obtiendra des diplômes d'honneur pour la qualité de ses produits : Amsterdam en 1883, Anvers en 1885, Liverpool en 1886, hors concours et membre du jury aux expositions universelles de 1889 et 1900.

Cette fabrique fonctionnera jusqu'en 1954.

Elle sera remplacée jusqu'en 1990 par l'entreprise Gestetner qui commercialise des duplicateurs. Depuis cette date les bâtiments sont inoccupés. Un projet est à l'étude pour y ouvrir, après aménagement, un hôtel industriel.

Bien timidement tout de même, d'autres entreprises vont suivre.

- 1854 (Ets Chalumeau puis Ferrand) au Port à l'Anglais, blanchiment des tissus par le chlore.
- 1860 Savonnerie et parfumerie, (Demaison Chetelat) 8 av. E. Pelletan (6 rue du Four en 1868).
- 1867 Teinturerie et fabrique de couvertures, (Veuve Guillon et fils) 10 rue de Constantin. En 1902 la teinturerie est indiquée "Bourdon" 10 rue Constantin dans l'annuaire Administratif, Commercial et Industriel du canton d'Ivry, commune de Vitry, par Edmond Dubois, ainsi que dans le Didot-Bottin de 1931.



Ancienne briqueterie de Gournay

Société d'histoire de Vitry-sur-Seine

- En 1868, la "Briqueterie de Gournay", du nom de l'ancien fief de Gournay, de "Bouchon Père et fils" s'installe au 175 Bd de Stalingrad actuel, anciennement Bd Lamouroux à la lisière d'Ivry. Sa production annuelle est de 12 millions de briques, pleines ou creuses, de poteries pour cheminées et ventilation, le tout cuit dans 3 fours à feu continu et 5 fours carrés. Ces fours sont surmontés de planchers sur lesquels sont disposées les briques en cours de séchage. Des aérocondenseurs y pulsent de l'air chauffé par la vapeur d'échappement d'une machine à vapeur de 200 cv. 3 tailleurs de glaise, une meule à écraser, un broyeur à marteaux, 2 machines à poterie et 3 trains de marteaux à étirer la matière composent le matériel de fabrication des briques. 100 personnes y travaillent. Les livraisons se font vers Paris et la banlieue par 7 camions automobiles. Il semble qu'elle ait arrêté ses activités vers 1955. Certains bâtiments et sa cheminée existent toujours et sont occupés par les Ets Technova et Mécalex.

La guerre de 1870 va arrêter les nouvelles implantations d'usines, car on se bat à Vitry sur le plateau et vers Choisy le Roi. Il faudra attendre une quinzaine d'années pour que les conditions économiques permettent la reprise.

La première entreprise à reprendre confiance en 1882 est une fabrique de carrelages en mosaïque et céramique. Installée au 55 rue des Ecoles (actuelle rue Anatole France) sur un terrain de 700 mètres elle occupe 13 personnes (Etat des communes de 1905 Vitry). Nous la retrouvons sous le nom Froment et Cie en 1905 et Froment, Vabre et Bard) en 1931 (Didot-Bottin de 1905 et 1931).

- 1886, Distillerie de liqueurs, rue Eugène Pelletan.
- En 1887, s'installent les Ets Denniel et Cie, anciens Ets Th. Garnot, au 66 boul. Lamouroux. D'une superficie de 6 500 m² ils occupent 22 ouvriers et fabriquent du liège aggloméré ou en poudre, à partir de déchets de liège et de brai minéral, ainsi que des briques, des carreaux et des coquilles pour l'isolation. Ils sont Médaille d'or à l'Exposition Universelle de Paris en 1900, hors concours à Roubaix en 1911, et sous la marque "Frigorbrique" briques pour glacières, coquilles pour tuyaux froids, grand prix à l'exposition de Turin en 1911. En 1931 le "Didot-Botin" la signale sous le nom d'établissement A. Benoit (Etat des communes Vitry 1905).
- 1888, appareils d'éclairage, de chauffage et d'instruments de viticulture (Ets Besnard), Voie de Seine. Cette fabrique a été fondée à une époque où les maladies cryptogamiques s'abattaient sur les vignobles et nécessitaient les traitements de la vigne. Elle se mit à produire des sulfateuses et des pulvérisateurs qui constituèrent la plus grande partie de sa production. Elle fut complétée par la suite par celle d'appareils d'éclairage et de chauffage, pétrole, alcool et acétylène et plus tard par des phares pour automobiles et canots automoteurs. Les ateliers couvrent environ 4 000 m² et comprennent la chaudronnerie de cuivre et de fer blanc, les machines pour le tournage, repoussage, emboutissage et estampage, ainsi qu'un atelier de montage, polissage et nickelage (Etat des communes, Vitry 1905).

En 1931 les Ets Besnard Marie et Antoine sont indiqués sur le "Didot-Bottin" comme seulement constructeurs de phares pour automobiles, au 2 rue du Château. Leur siège social se trouvait au 60 boul. Beaumarchais à Paris XIème.

Matière indispensable pour les pulvérisateurs à vignes, le produit anticryptogamique. En 1892, les Ets Pauffin s'installent au 6 du quai du Port à l'Anglais et vont fabriquer en plus de produits chimiques, engrais, super phosphates, enfin tout ce qui est utile aux cultures.

L'Etat des Communes de Vitry de 1905 signale une Manufacture de Produits Chimiques au Port à l'Anglais. Nous ne savons pas s'il y a un rapport avec les Ets Pauffin que nous venons de citer.

Ses fabrications vont de l'acide sulfurique (13 000 à 15 000 tonnes/an) aux superphosphates, 18 000 tonnes/an et au sulfate et nitrate de cuivre (1 000 à 1 200 tonnes/an).

Sur une surface de 23 ha elle dispose d'une force motrice de 120 chevaux-vapeur, de 2 séchoirs, de 4 broyeurs, d'une essoreuse et d'un ventilateur. De 60 à 120 ouvriers, suivant les besoins, participent aux fabrications.

- 1895, Fonderie de cuivre, boul. Lamouroux.
- En 1897 la "Tuilerie Boulanger" est créée au quai du Port à l'Anglais.

Dépendant de la faïencerie de Choisy le Roi elle utilise des pâtes molles pour la fabrication des tuiles et accessoires de couverture. Sur un terrain de 6 ha, l'usine est reliée au chemin de fer d'Orléans par un embranchement particulier, ce qui lui permet d'obtenir, en plus de son approvisionnement par voie d'eau, une bonne régularité dans la réception de sa matière première et la livraison de ses produits finis. Sa force motrice est de 150 chevaux et la fabrication se fait par des moyens entièrement mécaniques. Des séchoirs et des fours d'un nouveau modèle rendent la production indépendante des variations climatiques et permettent une grande régularité de teinte et de dimension (Etat des communes, Vitry 1905).

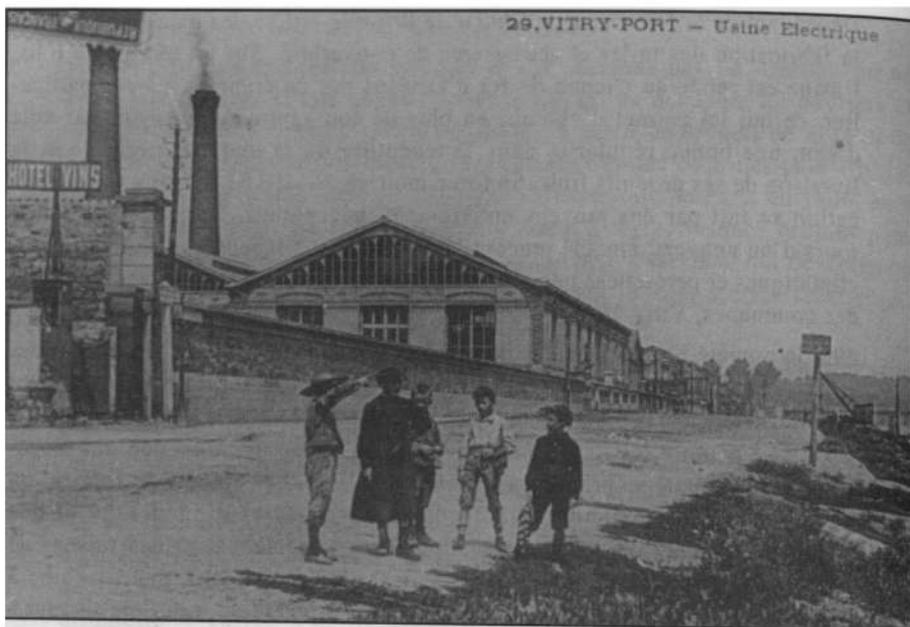
- 1898, la Société Loreid fabrique des toiles cirées, des étoffes imperméabilisées et des imitations de cuir pour ameublement. Etablie sur un terrain de 9 600 m² rue Mazagran, elle comprend un laboratoire pour la fabrication des produits destinés à enduire les tissus, et un autre pour les essais, ainsi que des magasins pour les matières premières liquides et solides. Les ateliers de fabrication comprennent des calandres gaufreuses, du matériel d'enduisage et des séchoirs à vapeur. Dans un autre bâtiment, certainement pour des raisons de sécurité, se trouvent un générateur de 100 chevaux/vapeur, une machine à vapeur de 80 chevaux, une dynamo et tout un ensemble de matériels servant à la fabrication. Le personnel comprend 10 à 15 ouvriers et 5 à 10 ouvrières. Les matières premières employées sont avec le papier et les tissus de coton, l'alcool, l'éther, les huiles de ricin et de lin ainsi que le coton azotique. Les principaux débouchés se trouvent à la Compagnie générale des omnibus, dans les Compagnies transatlantiques et de chemins de fer et chez les architectes. La production moyenne est de 500 à 600 mètres de produit par jour. Elle fusionne avec la société Lincrusta Walton et devient Lincrusta Walton/Loréid Réunis.
- 1900, la Manufacture Parisienne du Coton "LV" quai du Port à l'Anglais. Elle occupe une superficie de 8 950m², dispose d'une force motrice de 50 chevaux et emploie 180 ouvriers pour la teinture ou le blanchiment des cotons.

On peut déjà remarquer que l'industrialisation de Vitry, en cette deuxième partie du XIXe siècle est assez lente, moins de 20 créations, malgré un triplement de sa population.

Le début du XXe siècle, jusqu'à la guerre de 1914, gardera la même progression.

Parmi les artisans de la fin du siècle dernier et du début de celui-ci, il ne faut pas oublier ceux qui sont liés aux métiers de la Seine : marinières, bateliers, charpentiers de bateaux, et pourquoi pas ceux de pêcheurs à la ligne professionnels !

Il y a en 1901 la création d'une centrale électrique en bordure de Seine dont le courant électrique est destiné uniquement à l'alimentation des tramways parisiens.



Cette première centrale de la région est construite quai du Port à l'Anglais sur un terrain de 30 ha. Elle comprend deux bâtiments accolés l'un à l'autre et parallèles à la Seine. Le plus proche du fleuve est occupé par la chaufferie abritant les générateurs de vapeur au nombre de 21. Les chaudières sont timbrées à 12 kg/cm². L'autre abrite 7 machines d'une puissance de 1 350 chevaux/vapeur chacune, actionnant des alternateurs à courant triphasé de 5 000 volts et de 800 kw/h de puissance. Ces 5 000 volts sont convertis en courant continu, de 550 volts, utilisé dans les électromoteurs des tramways. Cette centrale occupe 60 personnes (bulletin N°20 de décembre 1991, de la Société d'Histoire de Vitry).

Nous ne connaissons pas la date de son arrêt. Les locaux ont été occupés en 1948 par la Société "Air Liquide"

- En 1902, la Société Française de l'Ondulium, 50-52-54 boul. Lamouroux occupe une surface de 8 400m² et occupe 75 personnes. Elle a une spécialité de fabrication, un carton ondulé très léger et aussi résistant qu'un carton classique. Il est utilisé, dans la production de paillassons destinés à protéger de la verrerie, dans les emballages devant résister aux chocs, et dans les fûts et barils en carton ondulé agglomérés, pour produits granulés. Ce produit peut être aussi utilisé comme isolant en raison de sa légèreté et de son insonorité et être aggloméré et ignifugé pour servir dans la construction. Elle se délocalisera pour aller s'installer à Canteleu en Seine-Maritime.
- En 1902, une teinturerie de coton (Ets Frings Maurice) est située voie Tortue (Annuaire administratif du canton d'Ivry, Vitry 1902-1903).

- 1902, la papeterie Bouilly-Lecomte 5 bis quai du Port à l'Anglais, occupe une superficie de 18 000 m² et dispose d'une force motrice de 300 chevaux. Son matériel de fabrication comprend des machines à coucher le papier et emploie, en 1905, 90 ouvriers et 20 ouvrières. Sa production s'élève à 3 000 tonnes de papier à écrire. Elle a cessé ses activités peu avant la guerre de 1940. Les bâtiments ont été occupés en 1954 par les Ets Sciaky.

Une nouvelle usine électrique Thomson ou Centrale de Vitry-Nord est construite en 1902 en bordure de Seine, à l'angle de la rue du Port à l'Anglais et du quai Jules Guesde. Son alimentation en charbon depuis le quai de déchargement est mécanisée. Un convoyeur aérien franchit la chaussée du quai et pénètre directement dans le bâtiment. Sa production est de 90 000 kw/h.



- 1910 est l'année des inondations, la centrale est envahie par les eaux et doit être arrêtée. Remise trop rapidement en route, un court-circuit occasionne un incendie dans lequel périt un ouvrier. Elle sera démolie en 1938 (Bulletin de la Société d'Histoire de Vitry, N°20, de décembre 1991).
- 1909, Dépôt et traitement d'hydrocarbure (Figuras), quai du Port à l'Anglais.
- 1911, Savonnerie, quai du Port à l'Anglais.
- 1911, Produits chimiques des frères Poulenc, au lieu-dit "Chantereine", quai du Port à l'Anglais entre la Seine et la voie du chemin de fer. Cet ensemble créé

d'abord par les frères Poulenc, résulte du transfert d'une usine fondée à Ivry en 1864. En 1928, suite à sa fusion avec la Société Chimique des Usines du Rhône qui produisait des teintures pour les soieries et cotons, elle devient la Société des Usines Chimiques Rhône-Poulenc. Elle s'agrandit entre 1946 et 1952 en absorbant les terrains voisins de la tuilerie Boulanger et de Lorèid en 1956. Sa superficie passe de 6ha à 24ha. Dans 11ha de bâtiments elle fabrique des produits minéraux et organiques qui entrent dans la composition de spécialités pharmaceutiques, par exemple antibiotiques, spasmolytiques, cardiovasculaires, analgésiques, anticancéreux, anti-sida, etc. ou alors pour les industries du caoutchouc, de la céramique, etc. C'est elle qui, en Europe en 1943, a fabriqué le premier de la pénicilline. Ses filiales sont chargées des produits finis, Spécia à Maisons-Alfort pour la pharmacie et Prolabo à Vitry pour les laboratoires. Ses médicaments sont distribués dans plus de 140 pays. De 540 salariés en 1919, 700 en 1939, 2 450 en 1955 elle emploie actuellement 3400 personnes dans les services production et laboratoires de recherche.

- 1914, la Manufacture d'isolants et objets moulés (M.I.O.M.) s'installe 163-165 boul. Lamouroux, en 1947 c'est une des grandes industries de Vitry puisqu'elle emploie 1 208 salariés, 1 100 en 1955 mais décroît à 760 salariés en 1962. Elle cède la place à la Cie Européenne d'accumulateurs qui cesse ses activités en 1983. Depuis, les bâtiments servent de dépôt à diverses activités.

Le conflit de 1914-1918 va nécessiter un surplus de production. Quelques industries liées à l'effort de guerre vont venir s'installer. En 1917, les Ets Victor Bidault-Elion, fonderie, laminage et cisailage de métaux non ferreux et, entre autres plus tard, la découpe pour la monnaie de Paris de flancs en laiton destinés à la frappe des pièces de monnaie. Installés quai Jules Guesde, ils viennent du quai de Grenelle à Paris. En 1931 ils sont dénommés "les fils de Victor Bidault" (Didot-Bottin), sont rachetés par "Tréfinmétaux" et cessent leurs activités en 1978. Les locaux sont utilisés maintenant par les établissements de "l'Air Liquide" qui fabriquent des réservoirs.

Les Etablissements Bidault ont eu la particularité d'avoir créé une "Cité Bidault" qui logeait une partie du personnel dans des petites maisons préfabriquées.

En 1917, les Ets Chauvière s'installent quai du Port à l'Anglais (15 quai Jules Guesde). Lucien Chauvière, ingénieur civil des Arts et Métiers d'Angers, a commencé en 1905 à construire des hélices pour avions et ballons dirigeables. De marque "Intégrale" elles étaient d'abord en bois, taillées en un seul morceau dans un bloc de noyer. Par la suite, elles furent composées de lames de bois juxtaposées et collées.

A cette époque, elles étaient fabriquées dans les anciens établissements Arthuis et Rougetet dont nous ne connaissons pas le lieu d'implantation.

Blériot traverse la Manche en 1909 à bord d'un avion équipé d'une hélice "Intégrale".

Chauvière comprend que l'évolution de l'aviation ouvre un énorme marché. Sa publicité fait état d'un stock permanent de 800 hélices. Dans les années qui précèdent la guerre de 1914 sa production augmente et pendant le conflit de 1914-1918 il va équiper à 25% tous les types d'avions utilisés par les Alliés. Pour pouvoir répondre à cette demande il ouvre à Vitry en 1917 une usine de production. Après la guerre, les progrès de la métallurgie permettent de produire des alliages légers très résistants. Chauvière étudie et fabrique une machine qui permet de forger les hélices en duralumin et en une seule pièce et d'obtenir les mêmes pales aérodynamiques et le même pas que les hélices en bois.

Les Ets Chauvière changent de raison sociale et deviennent la "Société Forge et Usinage de Métaux Légers". Lors d'un concours organisé en 1935 par le ministère de l'air, il est le seul, parmi treize concurrents à remplir les conditions imposées pour la fabrication et la précision d'utilisation d'une hélice à pas variables. Ses hélices ont fait triompher Blériot, H. Farman, Santos Dumond, M. Farman, Paulhan, Sommer, et bien d'autres pilotes qui battirent des records du monde.

Lucien Chauvière ne s'intéresse pas seulement à l'aviation. Il fabrique aussi à Vitry des canoës. En 1934-1935, d'après les plans de l'ingénieur Galvin, il construit un bateau de haute compétition, le "Rafal" qui bat officieusement en 1938 le record du monde de vitesse sur le lac de Genève. 212 km/h furent atteints.

Au moment de sa mort, à 90 ans en 1966, il travaillait encore aux problèmes aéronautiques et envisageait des "trains aériens", recherchant les moyens de les contrôler et de les freiner à l'atterrissage.

Nous ne savons pas à quelle époque l'usine de Vitry a été fermée. Les bâtiments existent encore et sont occupés par plusieurs petites entreprises (Bulletin de la Société d'Histoire de Vitry N°35 de décembre 1995).

En 1917, une usine de fabrication d'eau de Javel s'installe au quai du Port à l'Anglais. On y aurait, paraît-il, fait des gaz de guerre.

En 1918, la Société des laminoirs et tréfileries de Vitry se fixe rue de Seine. Elle devient Cegedur et Tréfimétaux, avant de fermer en 1978.

La guerre est enfin terminée. Timidement les implantations vont reprendre.

- 1920, Produits chimiques (Breton-Steinbach) 77 quai du Port à l'Anglais ;
- 1922, Encres Néochrome avenue Edith-Cavell ;
- 1922, Traitement de chiffons (Falke) quai du Port à l'Anglais ;
- 1923, Société Générale des huiles et pétrole, dépôt de produits pétroliers (filiale de B.P.) rue Mazagran ;
- 1923, Fonderie de bronze ;

- 1925, Société de Tissage et bonneterie de Troyes, et de bas de soie, au 99 Bd Lamouroux devient Cybos en 1935 (fabrique d'encaustique à chaud), Sofam (Société de Fabrication d'Armements et Moteurs) en 1952 et maintenant marchand de meubles ;
- 1929, Pelleterie de la Seine (Solinski) quai Jules Guesde 117 (peaux de lapins lustrées) ;
- 1930, Société des Encres Françaises d'Imprimerie ;
- 1930, Fabrique de soupapes (Souève et Meylan) ;
- 1931, Taillerie de diamants (Waterman et Plotzicki, 48 rue des Malassis) ;
- 1931, Les Métaux Moulés d'Aluminium (Blanchard) 5 avenue Rouget de l'Isle ;
- 1931, Troisième centrale de Vitry, la centrale Vitry-Sud est appelée Centrale Arrighi en mémoire des services rendus par Antoine Arrighi de Casanova décédé en 1932. Elle a été construite pour palier les demandes croissantes d'électricité. Edifiée sur un terrain de 16 ha, sa construction selon de nouveaux principes de conception est entièrement métallique à l'intérieur et en béton à l'extérieur. Une première tranche de 110 000 kw/h est mise en service fin 1931 et une deuxième similaire en 1932. Ce rendement est dû à deux groupes de générateurs de 55 000 kw/h chacun, record de l'époque puisque les générateurs classiques sont de 20 000 kw/h seulement. En 1953 une extension de puissance lui permet de tourner encore jusqu'en 1981. Elle a fourni 26 milliards 477 millions de kw/h, consommé 13 479 000 tonnes de charbon et 680 tonnes de fuel. En 1991, sa démolition par implosion en deux phases a été médiatisée au plus haut point.
- 1932, Fonderie Technique de Vitry (Pistons K.B.) voie Ampère ;
- 1932, Roulements à billes R.K.S. (Pasquier) rue des Prés ;
- 1932, Laines et Tricots B.Z.F. voie de Thiais ;
- 1933, Centre d'essais S.N.C.F. Ce centre d'essais permet de qualifier, d'homologuer et de réceptionner les matériels ferroviaires destinés aux réseaux des chemins de fer français et quelque fois étrangers.

Lors du règne de la vapeur, les machines sont testées sur un banc à rouleaux. En point fixe, il est possible d'y mettre au point les locomotives neuves ou d'améliorer le rendement des modèles déjà mis en service. Les motrices électriques n'ayant plus besoin d'être essayées complètement, le banc est remplacé en 1984 par un autre qui teste individuellement les bogies. Les performances des moteurs sont consignées sur des enregistreurs plus simples que ceux des machines à vapeur.

Une rampe de tamponnement permet d'améliorer la sécurité des wagons. Elle met en évidence d'éventuels points faibles. Elle comprend une section de voie longue de 60 mètres, en pente de 12%. En bas de la pente, un wagon tombereau de 40

tonnes sert de heurtoir. Le wagon à essayer est équipé de petites pastilles collées, enrobant de fines résistances électriques appelées extensomètres. Au choc ces petites résistances sont soumises aux mêmes déformations que la carcasse du wagon. Elles changent de valeurs résistantes, valeurs enregistrées sur des appareils de mesure.

En point fixe, les wagons peuvent être soumis aussi à des essais de compression sur un banc comportant des verins à huile, pouvant développer 900 tonnes. Des extensomètres sont placés sur les carcasses à tester, dans les mêmes conditions que pour les essais de tamponnement.

Depuis 1966 un banc d'essais dynamique des suspensions permet d'améliorer le confort des voyageurs.

Pour la petite histoire, en 1974, une scène du film "Borsalino et Cie", censée se dérouler en 1934, a eu pour cadre le banc d'essais des machines à vapeur. Une locomotive du type 231K8, une des rares en fonctionnement, en était la vedette. La séquence était macabre, les rivaux de l'un des truands marseillais le faisaient disparaître dans le foyer de la machine. Comme le tournage avait lieu de jour et que l'action était censée se dérouler de nuit, l'intérieur du bâtiment avait été garni de tentures mortuaires qui obstruaient les fenêtres. Afin d'éviter un incendie, dû à la projection d'étincelles, la toiture a été copieusement arrosée à la lance d'incendie (bulletin de la Société d'Histoire de Vitry N°36 de mars 1996).

A peu près à la même époque deux autres ateliers ont été créés. Un "atelier directeur" chargé de la révision systématique des rames de banlieue. Une norme en détermine la périodicité. Cet atelier doit déménager vers la province. Un atelier de "maintenance", ou atelier de réparation des rames qui peuvent, en cours d'exploitation, avoir un organe déficient. Contrairement au précédent ce dernier doit prendre de l'expansion. Ces deux ateliers occupaient 450 personnes contre 700 il y a une dizaine d'années. Une école, d'une quinzaine d'apprentis, forme des futurs cadres techniques.

- 1936, Dominique Rocca, ancien ouvrier menuisier des Etablissements Chauvière où il fabriquait déjà des canoës, s'installe à son compte. Il crée les Etablissements Rocca et diversifie les modèles. En 1955, il sort les premières coques en plastique. 2 500 bateaux de toutes tailles, du canoë au bateau de course, sortent chaque année de ses chantiers. Il emploie plus d'une centaine de salariés. A la suite de son décès, les Etablissements Rocca ferment en 1986.
- 1938, Procimacfi (Produits Chimiques de la Méditerranée et Auxiliaires des Chemins de Fer et de l'Industrie) remplacent les Pelleteries de la Seine au 117 quai Jules Guesde. Ils fabriquent des appareils d'alimentation à très haute température pour les locomotives.

- 1959. les Etablissement Sciaky S. A. transfèrent du 13-15 rue Charles Fourier à Paris au 119 quai Jules Guesde à Vitry leurs bureaux, laboratoires de recherche et ateliers de fabrication de machine à souder par fusion électrique. A l'origine de ce principe de soudage les frères Sciaky, David, Sam, Maurice et Mario qui prennent modèle sur les forgerons et ferronniers qui pratiquaient couramment la soudure au marteau, pratique qui permettait de réunir deux pièces de fer portées au blanc soudant. Ils ont eu alors l'idée d'employer l'électricité comme source de chaleur pour élever la température des pièces à assembler. Ce procédé permet la mécanisation totale et l'automatisation du soudage par points. Des brevets sont pris et la société mère est créée en 1929 au 12 boulevard du Temple. Le développement dans le monde est rapide. Des sociétés sont développées aux Etats Unis, en Angleterre, en Australie, en Argentine et en Espagne. Sciaky S.A. n'est pas une société américaine installée en France même si elle a contribué au développement de son aviation pendant la guerre et à l'utilisation de ses matériels de soudage pour la réalisation des capsules spatiales Apollo mais une société, à l'origine, bien française. Sciaky, qui avait un personnel de 1 200 salariés, dont une cinquantaine d'ingénieurs et 200 à 300 techniciens de bureau d'étude, fabriquait des chaînes automatiques de robots qui pouvaient souder par exemple un plancher de voitures toutes les 35 secondes. En 1996, en raison de la concurrence étrangère, le personnel a dû être réduit à environ 500 techniciens et ouvriers.
- 1966, dernière centrale électrique mise en fonctionnement. Implantée en amont du pont suspendu, elle n'a pas besoin du sigle E.D.F. pour être identifiée comme telle. Deux cheminées en béton, hautes de 160 mètres, sont intérieurement protégées par des briques réfractaires. Sa mise en exploitation a compris deux phases. La première a comporté deux unités de production au charbon de chacune 250 millions de w/h. La seconde de deux unités également au charbon mais combinées à des turbines à gaz de 270 millions de w/h. En 1982, deux installations de prélèvements de vapeur ont été exécutées à l'usage du chauffage urbain. La production d'électricité, cumulée à ce jour et depuis sa mise en service, a été de plus de 1 million de kw/h. A pleine charge, la centrale consomme 8 000 tonnes de charbon par jour (Bulletin de la Société d'Histoire de Vitry n°20 de décembre 1991).

Quelle comparaison peut-on faire de ces deux siècles écoulés ?

Tout d'abord, en 1800, Vitry compte 137 artisans (ou artisans et commerçants ?) et fabricants. En 1902, "l'annuaire du canton d'Ivry" dénombre une centaine d'artisans. En 1931, le "Didot-Botin" en cite 350. En 1954, le nombre d'emplois industriels est de 10 300. En 1962, le nombre de 330 employeurs de plus de 4 salariés, dont 99 de plus de 11, est indiqué par Jean Bastié dans son ouvrage "La Croissance de la Banlieue Parisienne".

Malgré la crise économique qui sévit depuis de nombreuses années le nombre des entreprises augmente, 1 409 en 1990 et 1 578 en 1994. Par contre, celui des salariés diminue, 20 634 en 1990 et 19 492 en 1994.

De 1967 à 1990 on a assisté au transfert de 66 entreprises vers la province, de 53 cessations d'activité et de 28 faillites. Cette crise dramatique, qui génère de nombreux sans emplois et de la misère ne semble pas, du moins pour Vitry, être aussi importante en nombre, sinon en conséquence, que celle d'avant la guerre 1939-1945.

En effet, en 1933, Vitry comptait 2 159 chômeurs et 3 770 en 1938, ce qui correspond à 16% de la population active, en août 1996, le chiffre donné par l'ANPE est de 5 605 sans emploi, soit 13,25% de la population active.

Plusieurs zones industrielles sont réservées aux entreprises. La plus importante, comprise entre la Seine et la voie du chemin de fer, a une superficie d'environ 30 ha. De nombreux terrains sont libres et peuvent encore générer de nouvelles implantations.

Pour conclure cet exposé, on peut dire qu'après une vocation qui a duré jusqu'au milieu du XIXe siècle, Vitry est devenu un ensemble important de petites, moyennes, ou grandes entreprises. Il est devenu le 3ème pôle économique du département du Val-de-Marne.

Qu'en pensent les anciens Vitriots ? Certainement qu'il est loin le temps du Vitry dit "aux arbres" et des champs de lilas !

ANDRÉ CARVILLE

SOURCES

Jean Bastié, Croissance de la banlieue parisienne.

Annuaire du canton d'Ivry (1902-1903).

Didot-Botin (1905-1931).

Archives municipales.

Archives départementales.

Service municipal des affaires économiques.

L'IMPOSSIBLE INDUSTRIALISATION DE LA HOLLANDE ALFORTVILLAISE 1871-1901

“Sorti du sein des ondes comme la Hollande, il faut que, comme la Hollande, Alfortville doive à son industrie sa richesse et sa prospérité”, écrivait le pharmacien P.-G. Meynet, quelques semaines avant l'indépendance du hameau d'Alfortville¹. Né vers 1863, ce hameau est resté la troisième section administrative de la commune de Maisons-Alfort jusqu'au 1er avril 1885. La reconnaissance officielle d'Alfortville comme commune autonome ne confère pourtant aucun visage industriel aux terres étirées entre la Seine et la voie ferrée du P.L.M. Le 6 avril 1902, jour d'inauguration de l'Usine Est-Lumière, J.-B. Preux, maire radical-socialiste d'Alfortville le reconnaît lucidement : “Nous ne possédons pas d'industrie locale. Notre population si active, si laborieuse, est obligée, faute de ressources nécessaires pour construire des usines, si petites soient-elles, d'aller porter ses efforts au dehors”². Pas de capitaux, pas d'investisseurs, pas d'établissements industriels sérieux³. Et pourtant, la pétition du 25 avril 1883 réclamant l'érection d'Alfortville en commune distincte évoquait une population “industrielle, ouvrière, faubourienne, sans passé”. C'est dire que, quelque part, il y avait un travail manuel, artisanal, industriel apte à faire vivre cette population.

Intéressons-nous d'abord au “mélange des genres”, c'est-à-dire à ce travail que les sources de l'époque qualifient d'industriel et qui en fait reste traditionnel, artisanal, même s'il est pratiqué dans des hangars ou ateliers à population composite.

En 1871, tandis que les Saxons, Bavares et Prussiens s'éloignent du Confluent Seine-Marne, le maire Bourguignon procède à la confection des listes électorales de

Tableau n° 1 : l'industrie, facteur de différenciation

<i>Professions des électeurs en 1871</i>	<i>Maisons</i>	<i>Alfort</i>	<i>Alfortville</i>
<i>Agriculture</i>	28,99%	14,35%.....	7,95%
<i>Industrie</i>	28,24%	21,07%.....	44,37%
<i>Transport</i>	9,58%	7,62%.....	3,97%
<i>Commerce</i>	6,87%	14,80%.....	18,54%
<i>Employés</i>	5,89%	14,35%.....	10,59%
<i>Journaliers</i>	9,33%	10,76%.....	8,6%
<i>Vivant de leurs revenus</i>	9,82%	10,76%.....	5,96%
<i>Professions libérales</i>	1,22%	6,27%	

Maisons-Alfort-Alfortville, la commune aux trois sections¹. Leur dépouillement nous fournit une mine de renseignements. On découvre ainsi que le petit hameau alfort-villais abrite 151 électeurs, soit 19,56% des 772 électeurs masculins de la commune. Leur profession révèle que ce hameau, six ans après sa naissance, a déjà un caractère ouvrier, industriel que ni Maisons, ni Alfort ne possèdent (Tableau n°1 : L'industrie, facteur de différenciation).

En effet, à Maisons, 28,24% des actifs sont tournés vers l'industrie ; à Alfort, 21,07%, à Alfortville, 44,37%.

Cette donnée originelle des terres alfortvillaises (près d'un actif sur deux concerné par un travail dit "industriel"), nous la retrouvons en 1885, année de l'indépendance ; et, bien qu'affaiblie, nous pouvons la tenir encore pour valable en 1900.

Mais la qualification de nos travailleurs manuels laisse penser qu'il y a bien là un mélange des genres (artisanat et industrie) propice à la diversité des aptitudes. Diversité évidente dans notre tableau n°2, (évolution de l'Industrie alfortvillaise 1871-1900), tableau qui souligne le poids d'une métallurgie englobant les véritables salariés de l'industrie lourde, tel l'ouvrier des Forges d'Alfortville, tableau tourné également vers des travaux requérant ingéniosité et finesse manuelle : l'habillement, le cuir, la bijouterie.

Tableau n°2 : évolution de "l'industrie" alfortvillaise, à travers les listes électorales

1871: 67 travailleurs, soit 44,37% des électeurs

1885: 550 travailleurs soit 50%

1900: 1 343 travailleurs soit 41%

	1871	1885	1900
Habillement	3	25	59
Bâtiment	13	101	234
Bois	10	61	234
Forgerons	11	79	84
Métallurgie	13	203	475
Bijouterie		26	61
Cuir	3	34	77
Eclairage			11
Chimie	7	11	18
Chauffeur	4		
Porcelainier	2		
Alimentaire			14
Imprimerie		6	39
Tapissier			26
Ingénieur, Directeur d'usine	1	4	11

Peu à peu, une foule d'ateliers à caractère artisanal livre en effet des objets ordinaires à usage local. La nomenclature incomplète mais suggestive du tableau n°3 en relève les principaux. Sa lecture permet de penser que le premier peuplement d'Alfortville ne doit pas tout à l'attraction de l'industrie locale. C'est ce que dit l'ouvrier ferblantier Géry aux enquêteurs de la Commission du Travail de la Chambre en 1890. Domicilié rue de la Roquette à Paris, il est venu vivre à Alfortville pour un motif simple : "C'est de la question des loyers que ces messieurs devraient bien s'occuper et c'est la cherté qui m'a fait déménager si loin"¹⁵.

Tableau n°3 : ateliers et fabriques d'Alfortville'

- 1 atelier de séchage des lies de vin
- 2 ateliers de serrurerie
- 3 ateliers pour la vulcanisation des instruments de chirurgie en caoutchouc
- 1 chantier de bois à brûler
- 2 distilleries
- 1 dépôt d'alcool
- 4 entrepôts de chiffons
- 1 fabrique d'acétylène gazeux
- 1 fabrique de papier
- 1 fabrique de cire à cacheter
- 1 fabrique de bûches résineuses
- 2 fabriques d'allume-feux
- 1 fonderie de zinc
- 1 fonderie de cuivre et de bronze
- 1 four à porcelaine
- 1 moulage d'objets en cire
- 1 moulin à tan
- 1 teinturerie avec soufre
- 2 torrifications de café
- 2 savonneries et refontes des graisses
- 1 scierie mécanique

1. Demandes en autorisation au titre d'Établissements réputés dangereux, insalubres ou incommodes. Années 1885-1914. Autorisation/Préfecture de Police, 2ème Division, 4ème Bureau, 2ème Section. Archives municipales.

A défaut d'importance, on vantait évidemment la qualité de ces fabrications locales. Une médaille d'argent à Paris en 1887 et une médaille d'or à Ajaccio en 1891 avaient ainsi consacré la réputation de la Savonnerie d'Alfortville, 35 rue du Pont d'Ivry. Les tarifs et l'outillage des Ateliers de forge et de charroyage, rue Pelet, se recommandaient aux utilisateurs de charrettes, chars, voitures de maraî-

chers, voitures de maître. La bicyclette Bionier, modèle 1898, montée rue du Parc avait été exposée au Salon du Cycle de la rue de Berry à Paris.

On s'en doute, tout cela concerne des hommes, mais aussi des femmes et probablement des enfants non scolarisés. Car le travail des enfants dans l'industrie est encore une réalité comme le montre le tableau n°4, surtout dans les communes comme Charenton, Créteil, Ivry. Ivry, où l'on recense en 1890, 23 fois plus de travailleurs "industriels" qu'à Alfortville.

Tableau n° 4 : Protection des enfants employés dans l'industrie'

Tableau des Etablissements Industriels visités par les Inspecteurs et les Inspectrices en 1890
Archives municipales d'Alfortville

Communes	Nbre des Industriels		Loi du 19 Mai 1874										Loi du 09.09.1848															
	recensement de 1874	soumis à la loi de 1874 à 1886	Nbre d'enfants de 12 à 15 ans					Nbre d'enfants de 15 à 16 ans					Nbre d'enfants de 12 à 15 ans ayant le livret		Nbre d'adultes travailleurs (6 à 21 ans)		durée moyenne de travail											
			G	F	G	F	G	F	G	F	ayant certif. indus.	ayant à l'école	ayant certif. indus.	ayant à l'école	H	F												
Alfortville.....	10	17	5	7	9	13	9	6	9	6	6	5	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	6	11h			
Charenton.....	37	88	2	16	18	100	15	41	24	71	1	13	29	25	21	25	21	25	21	25	21	25	21	88	292	75	10h	
Créteil.....	14	27	2	2	21	12	8	12	27	19	2	18	8	3	3	8	3	3	3	3	3	3	3	20	100	7	10h	
Maisons-Alfort.....	21	24	1	9	8	10	5	17	9	22	1	11	3	2	2	11	3	2	2	2	2	2	2	26	117	20	10h	
St Maurice.....	9	20	4	1	4	15	7	6	11	12	2	1	1	6	1	6	1	6	1	6	1	6	1	5	45	45	35	10h
Ivry.....	37	57	18	91	66	68	56	149	76	2	59	23	11	19	29	184	2850	528	11h	29	119	29	119	184	2850	528	11h	
Vivry.....	10	25	2	9	80	10	20	9	92	1	2	2	70	70	65	176	32	11h	70	70	70	70	65	176	32	11h		
Chosey.....	20	30	5	17	42	10	18	24	39	1	14	6	11	11	19	134	56	11h	11	11	11	11	19	134	56	11h		

Il est à rappeler que le décret-loi des 9 et 14 septembre 1848 fixait pour toute la France la durée du travail des adultes à 12 h. Avec la loi du 19 mai 1874, l'âge d'embauche passe de 8 à 12 ans révolus.

I. L. Comby., SAAlfortville, commune de banlieues, Thèse de Doctorat de 3e Cycle, Paris, Sorbonne, juin 1966.

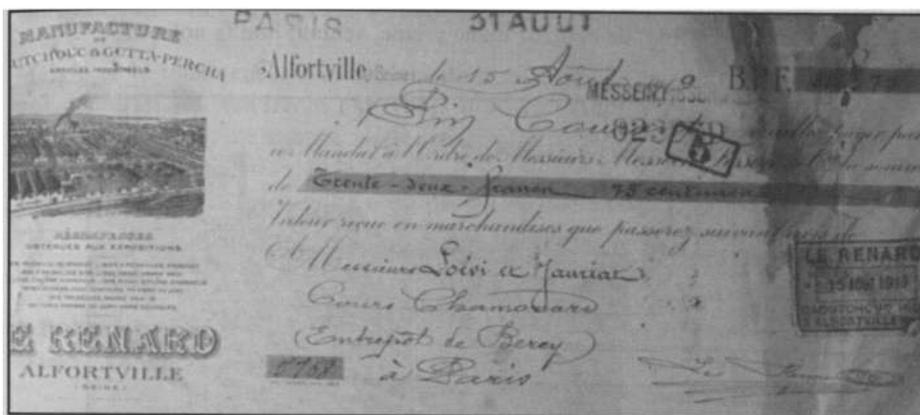
Car le mélange artisanat-industrie reste une constante d'Alfortville où les activités dites industrielles sont en réalité industrielles et artisanales. On le voit bien en ce qui concerne le travail féminin. Un exemple : le recensement de 1901 permet de découvrir 2491 femmes actives. Parmi elles 1390, soit 56% relèvent de l'industrie au sens large, ainsi décomposée : habillement 1072, ameublement 30, alimentation 13, cuir 5, mécanique 37, luxe 4, conditionnement 74, fleurs 66, diverses 89. A noter que certaines femmes de 80 ans sont toujours domestiques, confectionneuses... Arrêtons-nous brièvement sur l'industrie de l'habillement qui mobilise 77% des femmes " industrielles ". Travail ingrat des confectionneuses, giletières, costumières, corsetières, cravatières, brodeuses qui tels les canuts lyonnais de 1831 s'échinent près de leur fenêtre, parallèlement aux occupations ménagères et à la garde des enfants. Travail plus communautaire des 176 blanchisseuses et des 17 repasseuses qui exercent leur talent soit à domicile, soit sur le bateau-lavoir stationné en dessous du Pont d'Ivry (véritable petite usine dont les moteurs sont les bras des lavandières) ou encore au lavoir public ouvert en juillet 1892, 62 rue Victor Hugo ; chaque laveuse y dispose d'une place de 0,80m et de 15m³ d'air. Sans doute ces blanchisseuses lavaient au premier chef l'équipement vestimentaire des quelques centaines d'ouvriers qui pénétraient dans les sept vrais établissements industriels recensés en 1901 et dont cinq nous intéressent à présent.

Les usines d'Alfortville importent leurs matières premières et leur combustible de l'extérieur. Ce faisant elles alimentent les recettes de l'Octroi, grand pourvoyeur des finances communales. La plupart sont installées sinon sur le front de Seine lui-même, du moins à proximité. Les avantages du transport fluvial compensent les risques d'inondations.

Voici d'abord l'établissement le plus ancien, surgi en 1863 : l'Usine de la Compagnie parisienne du Gaz. Usine qui emploie vers 1900 quelque 70 personnes, possède douze fours ordinaires avec 7 cornues par four. Après distillation de 16 000 000 de kg de charbon, l'usine engrange dans ses deux gazomètres plus de 5 millions de m³ de gaz. Source précieuse de revenus pour l'Octroi (les gabelous ont l'oeil sur le charbon importé), l'Usine à gaz anime une large portion de la rue Véron. A ses côtés, le 105-108 rue Véron abrite cafés, restaurant, salle de mariage, de réunions, de concerts. Foyer de vie, l'industrie est ici facteur de sociabilité.

Loin du fleuve, proche de la voie ferrée, sur 8 000m², entre la rue Déterville et le Chemin Latéral, la fabrique de caoutchouc Lerenard se livrait quant à elle à un travail original. Chaque année, 35 ouvriers appuyés sur une force motrice conséquente fabriquaient 50.000 kg de caoutchouc et produits chimiques. C'est en 1868 que Auguste Lerenard, mécanicien à Sotteville-lès-Rouen, spécialiste de la pose des meules dans les moulins à vent, avait racheté une première fabrique dans la plaine de Maisons, fabrique qui, sous l'impulsion de son fils Victor, connut un beau rayonnement. Commandé aux grands importateurs parisiens, le caoutchouc arrivait

en boules d'une trentaine de kg, du Brésil, du Congo, du Cameroun, de Bornéo, de Madagascar. Déchiqueté dans un laminoir où circulait l'eau courante, le caoutchouc était réduit en feuilles, elles-mêmes, transformées en joints, rondelles, clapets, amiante caoutchoutée, tuyaux pour procéder au vide des lampes, sans parler des énormes tuyaux pour le désablage du Canal de Suez. De Panhard à Dietrich ou Henri Hamel, la liste des clients était des plus fournies.

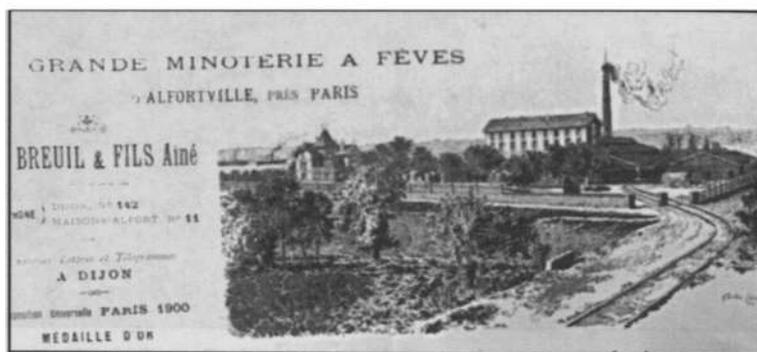


L'industrie du caoutchouc, société Le Renard

Et voici les Forges et Laminoirs d'Alfortville, principal centre industriel de la commune. Sur un hectare et demi, entre les rues Emilie et Micolon, 200 salariés s'activent à fabriquer " des fers corroyés, laminés et aciérés de toutes dimensions, à cordons et à baguettes pour voitures, fer double T pour planchers, fer simple T et à vitrage, cornières, larges plats... ". Un port de débarquement, sur la Seine, face à l'usine permettait aux bateaux de s'avancer sous la grue. En 1870, un prélèvement quotidien de 250 m³ d'eau de Seine assurait les besoins de l'usine. Une fermeture et une réorganisation de l'entreprise intervinrent en 1890. En 1901, l'établissement faisait 1 800 000 francs de chiffre d'affaires. L'artillerie française, les compagnies de chemin de fer, la Compagnie générale des Omnibus, les gros marchands de fer de Paris étaient les principaux acquéreurs des fers laminés en barres ou des bandages de roues sans soudures.

Plus au sud, bien desservi par la voie d'eau et une ligne de raccord à la gare de marchandises et aux voies du P.L.M., le Grand Moulin à Fèves succède en 1893 aux Forges de la Seine balayées par la faillite. C'est alors que M. et Mme Breuil, minotiers en Côte d'Or, achètent à la Compagnie nationale des Travaux Publics le terrain et les bâtiments voisins du Chemin de l'Abreuvoir, chemin sur lequel défilent quotidiennement les lourds convois de l'Usine Springer, installée à Maisons⁷. Et tandis que la Springer fabrique une levure appréciée, le Grand Moulin à Fèves livre une farine de première qualité. Deux raisons avaient incité la famille Breuil à quit-

ter la Bourgogne pour s'installer à Alfortville. D'une part, les moulins à blé de la région parisienne sont demandeurs de farine de fève. D'autre part, cette plante légumineuse que l'on produit en France peut également être importée de Turquie ou d'Égypte. Voilà pourquoi, pendant de longues années, M. Breuil voyage d'Alfortville à Alexandrie ou à Smyrne pour passer commande de milliers de quintaux de fèves asiatiques. Débarquées au Havre ou à Rouen, les fèves descendaient la Seine jusqu'à Alfortville où les machines à vapeur de la minoterie les transformaient en farine très fine, de couleur blanc crème, sentant bon la noisette.



Les aléas météorologiques des pays méditerranéens conditionnaient les approvisionnements et donc la production finale. En 1899, le Grand Moulin importe 92 100 quintaux de fèves et livre 70 000 quintaux de farine. En 1901, seulement 42 112 quintaux sont achetés et donc 32 000 quintaux peuvent finalement être vendus. Ce qui explique la modicité des emplois (une vingtaine) de cette entreprise familiale dont la haute cheminée ne suscita jamais la moindre protestation. Ce qui n'était pas le cas des effluves sorties de l'établissement dont nous évoquons à présent la mémoire.

Dans une sorte de no man's land, à la limite de Choisy et d'Alfortville, une Fabrique d'engrais employait une cinquantaine de personnes, sans doute peu sensibles aux odeurs nauséabondes des entrepôts. Installée en 1872 sur les terres désertes du fin fond de l'Ile-Saint-Pierre, l'usine Lesage, puis Fresnes traitait les apports massifs du produit des fosses d'aisance de la région sinon de la capitale elle-même. Par vent d'ouest, des émanations insupportables se répandaient sur le territoire communal et suscitaient de légitimes protestations à l'encontre de ce "foyer d'infection". Or, en 1884, la Compagnie anonyme l'Azotine songeait à édifier aux côtés de la Fabrique d'Engrais, des bâtiments pour la production d'acide sulfurique. Tant qu'à faire d'empuanter la Banlieue, autant le faire convenablement, avait sans doute pensé quelque stratège du groupe industriel. Sous la pression des habitants, le Conseil municipal de Maisons-Alfort-Alfortville repoussa toute-

fois cette demande incongrue. Il est intéressant de constater que lors de ce vote à motivation écologique, le leader et porte-parole du Groupe Ouvrier s'abstient, au motif ci-après : "Je blâme la tendance qui s'accroît de plus en plus de refouler, sous prétexte d'hygiène, les industries hors de Paris et du département de la Seine. Avec ce système, on finira par les refouler à l'étranger." Pour l'ajusteur Charles Jaclard, né en Lorraine, la défense de l'emploi liée à une vigoureuse industrie nationale semblait en effet aussi importante que les inquiétudes liées à la santé.

Malgré cette indulgence, l'industrialisation espérée n'a guère concerné Alfortville qui cumulait les handicaps inhérents à notre actuel Val-de-Marne⁴. D'abord, Alfortville ne possède aucune matière première. D'autre part, la gare de marchandises ouvre seulement en 1873. Enfin, il y a de l'eau, beaucoup trop d'eau, celle des inondations. Car Alfortville n'est pas un véritable polder, ouvert sur les espaces marins et le transport maritime. Il n'y a ici ni digues, ni moulins à vent, ni système de pompage et de refoulement. Et donc la proximité de Paris, les avantages d'un confluent, la présence de vastes terrains disponibles apparaissent illusoire. J. B. Preux a vu juste : il n'y a pas de ressources nécessaires pour construire des usines, si petites soient-elles.

La géographie explique ici l'économie. Car la menace d'inondations permanentes décourageait d'avance les meilleures volontés. En 1866 : trois inondations successives; en 1869 et 1872 des inondations habituelles ; en 1876, la grande inondation qui transforme Maisons-Alfort-Alfortville en lac naturel; hiver 1878 et hiver 1882, inondations glaciales. 200 familles lancent alors des SOS désespérés. Et c'est en partie l'industrie, l'industrie alimentaire, qui sauve les 1 200 inondés. L'Usine Springer, installée à Maisons en 1872 distille les grains pour fabriquer de la levure. Son directeur, Hermann Berger, précurseur des Restos du Coeur, ouvre au 108 rue Véron un fourneau qui, deux fois par jour alimente les démunis en bouillon, légumes, pain, viande, sous la surveillance de la "Commission du fourneau alimentaire pour inondés". Et d'ailleurs la Springer a toujours pratiqué une solidarité active au bénéfice des "femmes en couches", des "personnes surchargées d'enfants", de la Caisse des Ecoles, de la Société de Secours mutuels "La Fraternelle". 400 personnes travaillent à la Springer, 400 emplois sûrs et recherchés. Mais la Springer est à Maisons, pas à Alfortville ! Et Alfortville n'arrive pas à attirer de poids lourd industriel aussi performant que la Springer. Au fil des ans, c'est donc hors de la commune que la plus grande partie des travailleurs d'Alfortville doit trouver les meilleures possibilités d'embauche.

Dans l'ancienne commune-mère Maisons-Alfort, la Biscuiterie Ferrari, la Vermicellerie parisienne, la Springer recrutent des bras alfortvillais. A Charenton-le-Pont, la Compagnie des Entrepôts et Magasins généraux de Paris, la Compagnie du Parc de Bercy ont toujours besoin de journaliers et de portefaix. Paris, bien sûr, appelle les travailleurs du bois, les ébénistes, les joailliers et bijoutiers, tout un

monde qui se retrouve dans le quartier du Marais, à moins que le Marais ne les maintienne à domicile, comme le laissent penser ces lignes, extraites de *L'Etat des Communes de la Seine*, Alfortville, 1901 : "La commune (...) est habitée en grande partie par des ouvriers de la petite industrie parisienne du Marais et par ceux des Grands Magasins de Paris qui travaillent en chambre. C'est ainsi qu'il y a beaucoup de tailleurs (apiéceurs) et de cartonniers". Description qui nous ramène au travail artisanal évoqué plus haut. Travail artisanal renforcé par l'ouverture de l'usine électrique Est-Lumière, comme le confirme cette évocation journalistique : notre population désormais "a chez elle, dans un espace restreint, un moteur commode, facile, relativement peu coûteux.... pour exécuter tous les travaux de la petite industrie, l'article de Paris" (Voix des Communes n°598).

C'est en fait Ivry, tout proche, qui attire une large part des travailleurs de la commune. A pied ou par les premiers tramways, il suffit de traverser le Pont d'Ivry. L'éventail diversifié des grands établissements ivryens offre de larges possibilités d'embauche. Ce voisinage industriel entraîne le peuplement rapide et étoffé du quadrilatère formé par la rue Véron, la rue de Seine, la rue de Villeneuve, la rue du Pont d'Ivry. Il explique également le prix élevé des terrains situés dans ce périmètre.

Pour conclure, retenons les trois principales conséquences liées à cette industrialisation inachevée¹⁰. L'industrialisation à domicile ou dans les communes limitrophes apporte des revenus très modestes. De plus en plus de travailleurs alfortvillais deviennent attentifs aux thèmes du Parti Ouvrier de Jules Guesde, ou de la F.T.S de Paul Brousse, tournée vers un socialisme municipal. Quelques-uns d'entre eux "candidats ouvriers", "révolutionnaires", "socialistes" se présentent aux suffrages de leurs concitoyens sur des listes radicales.

Ces convictions affirmées contribuent à détacher la section Alfort-Ville de la commune-mère Maisons-Alfort. En 1884, le nouveau conseil municipal abrite 7 élus de Maisons, 5 d'Alfort, 11 d'Alfortville. Parmi ces 11, 3 "candidats ouvriers" dont Charles Jaclard, qui travaille à Ivry, arrivent en tête avec des scores proches de celui du maire sortant. Maisons-Alfort, commune millénaire, peut-elle être contrôlée par les ouvriers alfortvillais ? L'indépendance reconnue tranche la question à la satisfaction des deux parties.

Enfin, ces artisans et ouvriers ne rougissent pas de leur état. Ils veulent être bien formés et ils souhaitent que la nation reconnaisse la valeur de leurs productions. C'est ainsi que Jaclard fait adopter par ses collègues du Conseil municipal en 1884, le souhait de voir s'ouvrir une école professionnelle cantonale à Charenton. Ecole qui formerait "des pépinières de chefs d'atelier, de contremaîtres, de manière à faire pour l'industrie ce qu'on a essayé de faire pour l'armée avec les écoles de sous-officiers".

Autre proposition de Jaclard : "Que l'Exposition universelle de 1889 ouvre ses portes à tous et donc aux ouvriers français indépendants, sans ressources, qui veulent exposer leurs oeuvres et montrer au plus grand nombre le travail de leurs veilles". Tout cela dans un pavillon spécial, les frais étant supportés par l'Etat, la Ville de Paris, les départements.

Nous le comprenons aujourd'hui, une commune peut être dépourvue de machines dévoreuses d'énergie et de zone industrielle. Cela ne l'empêche en rien d'abriter une population qui trouve dans l'industrie la possibilité d'affirmer ses propres capacités créatrices.

LOUIS COMBY

Agrégé de l'Université

Docteur en Histoire contemporaine

NOTES

1 "Voix des Communes", n°54

2 "Voix des Communes", n°598

3 cf. Plan "Entre Seine et Rail, l'impossible industrialisation de la Hollande alfortvil-laise"

4 Liste électorale Maisons-Alfort, Juin 1871 et Juillet 1871. AD Val de Marne DIM2 213 et DIM2 214

5 A. Faure, Les premiers banlieusards, 1860-1940, Paris Ed. Creaphis, 1991.

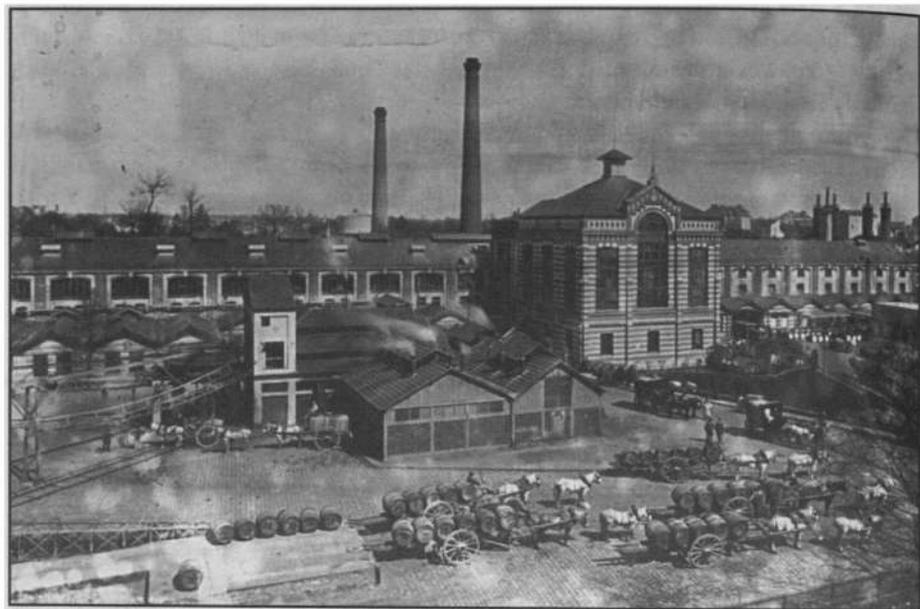
6 Didot-Bottin, 1887

7 Intelligente utilisation d'une " friche industrielle ", renouvelée vers 1946 avec l'installation de l'usine Orga " du groupe Roger Bellon ", sur le terrain Lerenard.

8 A. Croix, Histoire du Val de Marne, Paris, Messidor, 1987.

9 L'Administration supérieure, en l'occurrence les Ingénieurs des Ponts et Chaussées, Navigation sur la Seine, se sont toujours opposés à tout projet d'endiguement du fleuve.

10 cf. L. Comby, "Alfort-Ville avant Alfortville, 1848-1885", Ed. Val-Arno, 1996 ; Comité d'histoire Mairie d'Alfortville.



*Ets Springer et Cie, fondés en 1872,
Alcool supérieur de grains et levure française*



LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE À MAISONS-ALFORT

Notes de l'auteur : Le texte original figurant dans la brochure n°7 éditée par l'Association Maisons-Alfort Mille Ans d'Histoire, est trop long pour être repris intégralement dans ces pages.

Les dix chapitres traitant du sujet ont pour titre :

- Période antérieure au XVIIIe siècle.
- Au XVIIIe siècle.
- Le XIXe siècle jusque dans les années 1850.
- De 1850 à 1885, quand Alfort-Ville était l'une des sections (ou quartiers) de Maisons-Alfort.
- De 1850 à 1885 dans les autres quartiers.
- De 1886 à 1900.
- Le XXe siècle, de 1901 à 1913.
- De 1914 à 1950.
- Les industriels de l'alimentation.
- Les moulins.

Ci-après quelques extraits concernant les grands industriels de l'alimentation qui ont choisi de s'installer dans notre ville au début du siècle et ont employé plusieurs milliers de salariés.

LES INDUSTRIELS DE L'ALIMENTATION

SPRINGER et Cie / FOULD-SPRINGER / BIO-SPRINGER - 1872

La société occupe le château de Réghat, les dépendances et le parc. Cette propriété comprenait à l'origine, approximativement, les terrains situés entre les rues Jean Jaurès, Marceau, Georges Médéric et la rue de Metz.

Entre 1925 et 1929, la rue de Mulhouse est ouverte et dans les années 50, les limites de la propriété sont repoussées pour laisser le passage à l'avenue Léon Blum. Un terrain, laissé libre entre cette avenue et la rue Marceau, accueille un grand ensemble.

Avant 1773, il s'agit d'un ancien rendez-vous de chasse qui appartient, dit-on, au roi Louis XV et où séjourna la marquise de Pompadour.

De 1773 à 1783, Pierre de Réghat achète trois lots différents. La propriété appartient ensuite à ses héritiers qui la vendent, en 1817, à Pierre Lecouteux. En 1856, Monsieur Lagoutte en fait l'acquisition.

Dans les années 1870, ce dernier vend le château et le parc, le tout d'une contenance de 18 hectares, à une société siégeant à Vienne en Autriche, pour y installer une distillerie de grains et la première fabrique de levure industrielle française.

Son fondateur est le baron Max de Springer (1807-1885). Le château est répertorié dans les anciens écrits au 2, rue de l'Échat, ensuite au 10, rue des Cochets (rue Victor-Hugo) puis l'ensemble est situé au 103, Grande Rue.

En décembre 1874 et janvier 1875, à l'étude de maître Ducloux, une société est constituée par MM. Max et Gustave de Springer, ayant pour objet la création et l'exploitation d'une fabrique d'alcool de grain rectifié et de levure comprimée.

Ces dates expliquent peut-être que sur une lettre adressée au maire d'Alfortville le 23 juin 1886 figurent les mentions suivantes :

- Usines à Maisons-Alfort, fondée en 1874 et à Reindorf près Vienne (Autriche), fondée en 1850.

alors que les factures postérieures et celles du début du siècle, offertes par le fils d'un boulanger de Carhaix dans le Finistère, portent les mentions :

- Usines à Maisons-Alfort, fondée en 1872 et à Ris-Orangis, fondée en 1885.

Seule la date de 1872 sera retenue, par la suite, dans tous les écrits.

C'est en 1857 que Pasteur mit en évidence les mécanismes de fermentation engendrés par des levures et largement utilisés depuis des millénaires par les êtres humains pour transformer et conserver des produits alimentaires et boissons.

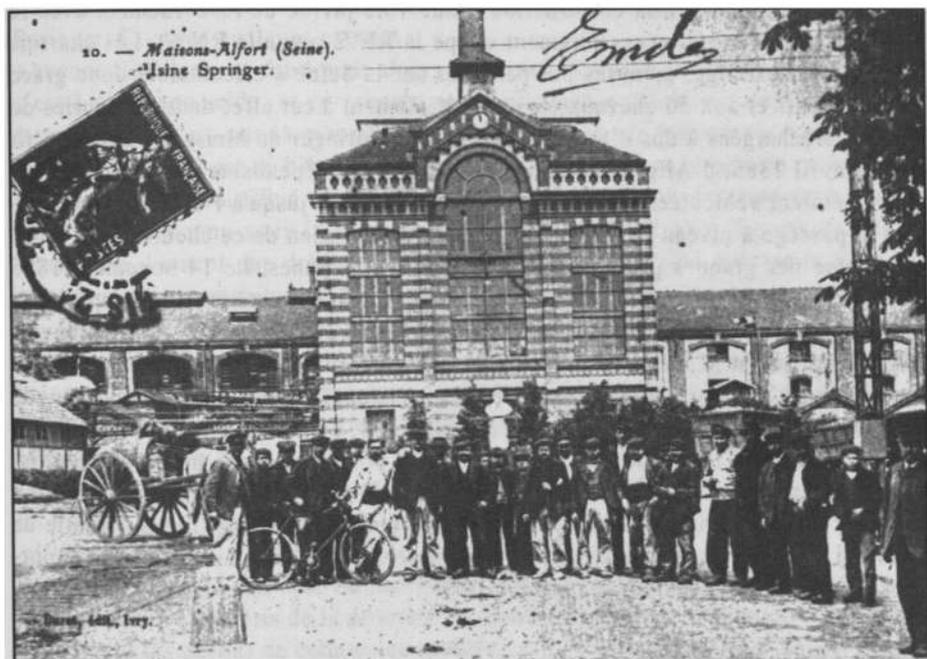
Cette connaissance fondamentale fut exploitée par Springer dès le début de son activité.

Un rapport très complet sur les procédés de fabrication et les progrès réalisés, est établi dès 1876 par les comités des arts chimiques et de l'agriculture de la Société d'encouragement pour l'Industrie nationale. En voici les conclusions :

«En résumé, Messieurs, votre comité a été vivement intéressé par l'ensemble des opérations qu'il a vu pratiquer dans l'usine de Maisons-Alfort. Il a pu constater la beauté et la pureté de la levure française, la finesse et la qualité de l'alcool obtenu, l'importance des résidus pour la nourriture et l'engraissement du bétail, enfin la perfection des soins apportés à l'installation de toute l'usine. Cette triple fabrication fait le plus grand honneur à M. Springer : elle mérite d'être encouragée, développée, comme intimement liée aux progrès de l'agriculture, de la production en général, et en particulier de la bonne fabrication du premier de nos aliments, le pain. En conséquence, Messieurs, nous vous proposons d'adresser des remerciements à M. Springer et d'ordonner l'insertion du présent rapport dans le bulletin de la société. «Approuvé en séance le 28 avril 1876».

Extrait du même rapport :

«Depuis 1850, M. Springer fabriquait à Reindorf, près de Vienne, en Autriche, de la levure dite viennoise, très recherchée pour la fabrication du pain et de la pâtisserie. A l'Exposition de 1867, à Paris, la boulangerie autrichienne mit en relief la supériorité de cette levure, laquelle, examinée et essayée par les membres du jury international fut l'objet d'un rapport des plus favorables. Après l'avoir expédiée, pendant plusieurs années, de Vienne en France, où, elle était vendue en concurrence avec la levure similaire hollandaise, M. Springer s'est décidé à venir la produire sur place et, dans ce but, il a fondé en 1872, à Maisons-Alfort, une grande distillerie de grains. La nouvelle levure qui a reçu le nom de levure française, l'alcool résultant de la fermentation et le résidu solide de la distillation : la drêche, tels sont les trois produits essentiels de l'industrie que M. Springer a l'honneur d'avoir introduit le premier en France, et dont l'importance peut justifier les récompenses et encouragements reçus.



En 1883, la municipalité reconnaît que l'installation de cette industrie est une bonne fortune pour Maisons, car non seulement elle apporte du travail à de nombreux ouvriers, mais les pauvres de la commune se ressentent fréquemment de la grande charité de ses directeurs.

Toutefois, le maire se doit d'être vigilant. Il est amené, le 27 juin 1883 à prendre la décision suivante :

«Le maire, considérant que des accidents très fréquents sont occasionnés par les

voitures qui passent en courant arrêté :

Art. 1er - Il est fait défense à tout conducteur de voiture de grande dimension, et notamment à ceux qui s'approvisionnent en drèche à l'usine Springer, de faire courir leurs chevaux et véhicules dans la traversée de la Grande Rue de Maisons-Alfort;

Art. 2 - Cette interdiction ne s'applique ni aux voitures légères ni à celles qui sont exclusivement destinées au transport des personnes ;

Art. 3 - Les contraventions au présent arrêté seront constatées par des procès-verbaux et poursuivies conformément aux lois ;

Art. 4 - Le présent arrêté est soumis à l'approbation de l'autorité supérieure.»

Louis Comby écrit : «Très vite, 12 000 kg de levure sont journalièrement produits, dont un tiers est exporté à l'étranger. Malgré le trafic et la demande faite par Springer le 22 septembre 1888, plusieurs fois réitérée, les Ponts-et-Chaussées s'opposèrent toujours à la construction d'une voie privée de raccordement avec le PLM (son tracé aurait nécessairement coupé la RN 5, actuelle RN 6). Les charrois de charbon et d'orge, apportés par péniches sur la Seine s'effectuaient donc grâce aux 90 bœufs et aux 50 chevaux élevés spécialement à cet effet dans les écuries de l'usine. Déchargées à dos d'homme à l'estacade Springer de Maisons puis, à partir du 1er avril 1885, d'Alfortville, devenue commune indépendante, les matières premières étaient véhiculées par le chemin de l'Abreuvoir jusqu'à l'usine, en empruntant le passage à niveau ouvert sur ce chemin. L'entretien de ce chemin reste longtemps une des grandes préoccupations des deux communes. Le 14 novembre 1885 déjà, le maire d'Alfortville communiquait au Conseil municipal un rapport par lequel l'agent voyer faisait remarquer que le mauvais état du chemin de l'Abreuvoir dont s'était plaint M. Pétré au préfet de Police était dû «à l'énorme circulation provenant de l'usine Springer qui, pour ses approvisionnements de charbon au moyen de tombereaux pesant de 5 à 6 tonnes et attelés de 4, 6 et 8 bœufs, emprunte ce chemin jusqu'à ce qu'il soit devenu impraticable au point que ces tombereaux ne puissent plus en sortir». Les nombreux secours distribués par la direction de l'usine Springer aux nécessiteux -charbon, pommes de terre, fagots, argent-, la garantie de l'emploi accordée à la main d'œuvre compensèrent toujours les difficultés apportées à la voirie des deux communes.»

Autres temps, autres taxes :

M. Springer, usinier, est inscrit sur le tableau des subventions réclamées par la mairie pour l'année 1885. Sa participation est fixée :

- en nature, à 160 m³ de cailloux permettant d'empiercer le chemin vicinal ordinaire N°3 de l'Abreuvoir ;
- ou en argent, à la somme de 800 F.

C'est le plus imposé des 13 industriels ou carriers figurant sur cette liste.

Dès 1893, ce qui fait la réputation de l'alcool produit, c'est de ne fournir que de l'alcool de purs grains et la garantie de la qualité unique que constitue leur marque.

Le reste est cédé pour d'autres usages industriels. La levure est toujours de la meilleure qualité. La drèche ou résidu de la distillation après traitement, est distribuée aux nourrisseurs pour l'alimentation des vaches laitières et autre bétail.

Un 4ème produit est lancé sur le marché : les germes de malt d'orge, riches en principes nutritifs précieux pour le bétail.

L'eau pure employée pour la fabrication est tirée d'un puits artésien d'une profondeur de 90 m, à température constante à la surface de 14°. Pour les autres usages, l'usine emploie de l'eau de Seine qui arrive par une conduite de 1 500m. 2 000 hectolitres sont employés par heure.

La revue internationale «l'Illustration Contemporaine» du 15 juillet 1893 consacre 13 pages avec «clichés d'après photographies», à cette entreprise en tant que «créateurs de l'Industrie en France». La description de l'usine, des procédés de fabrication, des ateliers de constructions et de réparations ainsi que de la partie commerciale y est très détaillée.

A. Martin se promène «Tout autour de Paris» entre 1890 et 1894. Il écrit sur Springer. Ci-après quelques extraits :

«Aucune distillerie ne fabriquait alors, en France, l'alcool de grain par la diastase, c'est-à-dire sans acide, et ce progrès accompli nous a affranchis de l'importation étrangère. Ce n'est pas là, pourtant, le seul service que la maison ait rendu à notre industrie ; à la levure de bière qu'on employait jadis, et dont le prix de revient était fort élevé, elle a substitué un produit excellent, peu coûteux, fort apprécié maintenant, et bien connu sous le nom de levure française ; de plus, les résidus de sa fabrication donnent une drèche de grain fort riche en matières azotées et éminemment propre à la nourriture et à l'engraissement des bestiaux.

Ici, tous les chiffres sont vertigineux notamment celui de la consommation. Chaque année, 310 000 quintaux de grains, seigle et orge, exclusivement achetés en France ; le maïs, seul, étant forcément de provenance étrangère.» (intéressant !)

Quelques statistiques concernant le maïs :

1989 - production en millions de tonnes :

USA : 189,23 - France : 12 (6ème pays producteur).

En France, évolution des surfaces cultivées en milliers d'hectares :

- 1900 : 541 - 1970 : 1 483 - 1988 : 1 970

Partout au milieu d'une activité incessante, car le travail n'arrête ici ni jour ni nuit, vous demeurerez surpris de la propreté -nous allons écrire la coquetterie- qui règne dans toutes les parties de cette usine modèle.

Un souvenir artistique nous revient en mémoire au moment où nous quittons la maison ; nous oublions la trépidation qui l'agite ; au parfum capiteux qui l'emplit, se substitue nous ne savons quelle vague odeur de bergamote et de poudre à la maréchale ; un clavecin jette dans notre oreille des notes dont l'assemblage nous rappelle l'air «Où peut-on être mieux qu'au sein de sa famille ?» Pourquoi ? Parce que le musicien Grétry a habité cette maison au XVIIIè siècle et qu'il y a composé plusieurs de ses délicieux opéras-comiques.'

L'auteur de l'État des Communes, en 1904, précise :

L'usine est construite toute en fer, brique ou pierre, et comprend plusieurs divisions : la malterie, les greniers, les moulins, la macération, la fermentation, la distillerie et la préparation des drèches. Signalons, en outre, un pavillon pour les générateurs, des ateliers de construction pour les caisses d'emballage et de réparation des cuves et futailles, enfin des écuries et des étables.

La levure, connue dans l'industrie sous le nom de levure Springer, est blanche, et s'emploie pour la fabrication du pain et des pâtisseries, de préférence à la levure de bière, sur laquelle elle permet de réaliser une économie de moitié, sans communiquer au pain l'amertume ou l'odeur aromatique qui proviennent du houblon.

Les grains utilisés proviennent, le maïs, des États-Unis, le riz, des colonies françaises, enfin le seigle et l'orge, de la Beauce, du Maine et de la Champagne.

Ajoutons enfin, que l'usine entretient une équipe de maçons et de peintres, ainsi qu'une compagnie de pompiers, avec un matériel attelé qui lui permet de porter rapidement secours, en cas d'incendie, aux communes situées dans la région sud-est de Paris.

En effet, on peut lire sur une délibération municipale du 10 décembre 1897 que le Conseil charge le maire d'adresser ses félicitations et ses remerciements aux pompiers de l'usine Springer pour le concours dévoué qu'ils apportent aux pompiers communaux dans les sinistres qui ont lieu notamment pour celui du 3 décembre qui a détruit, en partie, la Distillerie Plasse du 1, rue de Créteil.

De généreux Maisonnais ont fait don à l'AMAH pour le Musée, de photos, diplômes, d'une lance à incendie et d'un casque ayant appartenu à des pompiers des Établissements Springer, au début du siècle. Quelques 30 ans plus tard, à son tour, l'usine Springer est reconnaissante de l'intervention des Sapeurs-Pompiers de la commune. Un article est rédigé comme suit dans le BMO de Juillet 1933.

«Le maire a reçu, au lendemain du sinistre survenu aux usines Springer, la lettre suivante, datée du 12 juin 1933. Nous sommes heureux de vous adresser, encore une fois, nos remerciements particulièrement chaleureux pour l'aide précieuse que la compagnie de Sapeurs-Pompiers de Maisons-Alfort a apportée lors de l'incendie que nous avons subi le samedi 3 juin.

Votre compagnie de Sapeurs-Pompiers est arrivée en très peu de temps sur les lieux du sinistre, et sans son arrivée surtout aussi rapide, il est fort à craindre que nous n'eussions pas pu tenir en échec l'irruption des flammes dans notre atelier de rectification jusqu'à l'arrivée des Sapeurs-Pompiers de Paris qui, cette fois-ci était indispensable.

La tenue de votre personnel au feu, qu'ils savaient pouvoir occasionner des explosions, est digne des plus grands éloges, et nous sommes heureux de rendre hommage à leur courage imperturbable.

Nous vous prions, Monsieur le Maire, de trouver ci-inclus un chèque de 1 000 F et de leur témoigner nos remerciements et notre gratitude en répartissant cette somme au mieux.

Veillez agréer, Monsieur le Maire, l'expression de nos sentiments très distingués.

Société Fould-Springer
 par procuration :
 Signé : Dalmbert et Lefrançois»

**LEVURE FRANÇAISE
 & Alcool Supérieur de Grains**

SPRINGER & C^e

Maison-Alfort-Seines
 le 31 AOUT 1909

*Mme L. Lac
 Boulangère
 Carnaix Seine*

*Doit les marchandises suivantes expédiées
 risques et périls payables dans Paris.*

Nos Traités ne sont pas une dérogation à cette condition de Paiement.

DATE	KILOS	FR	CC
1			
2	1		
3			
4			
5	1		
6			
7			
8	1		
9			
10	1		
11			
12	2		
13			
14			
15	1		
16			
17			
18	2		
19			
20			
21			
22	1		
23			
24			
25	1		
26			
27	1		
28			
29			
30	1		
31			
11			

Valeur en notre traite
 AU 30 SEP 1909

Dal 5 40

Bure à 1 20 17 60
 21

**USINES
 MAISONS-ALFORT**
 FONDÉ EN 1875
 A A RIS-ORANGIS (S&M)
 FONDÉE EN 1842

Diplôme d'Honneur
 PARIS 1875

Médaille d'Or 1878
 EXPOSITION UNIVERSELLE
 PARIS 1878

Médaille d'Or d'Argent
Exposition Universelle
 PARIS 1878

Diplôme d'Honneur
 PREMIER PRIX EXPOSITION INTERNATIONALE
 DE MARCHÉ ET DE CONSOMMATION
 PARIS 1883

GRAND PRIX
 DEUX MÉDAILLES D'OR
Exposition Universelle
 PARIS 1889

Diplôme de Grand Prix
 MÉDAILLE D'OR
 1889

MÉDAILLE DE JURY-HORS CONCOURS
 1889 1890 1891 1892
 1893 1894 1895 1896
Exposition Universelle
 PARIS 1889

EXPOSITION INTERNATIONALE DE CALON.
 VIENNE 1894

TÉLÉPHONE
 N° 90-42

Agence Télégraphique
 SPRINGER, MAISONS-ALFORT

Le nom de Springer est signalé à plusieurs reprises comme l'un des généreux bienfaiteurs de la commune fin XIXe et début du XXe siècle. Pendant la saison d'hiver, la commune distribue des bons de chauffage de 1 F, 1,50 F à intervalles irréguliers. Springer donne gratuitement au Bureau de bienfaisance 10 000 kg de charbon (1884), 14 500 kg (1888). A cela s'ajoutent régulièrement des dons à la Caisse des écoles afin de contribuer à la création de «fourneaux scolaires» (cantines), à l'achat de vêtements aux enfants. Plusieurs milliers de kilos de pommes de terre (6 000 kg en 1884), (6 500 kg en 1888) et une certaine quantité de fagots sont également don-

nés pour les familles nécessiteuses. D'autres dons sont faits en faveur des «femmes en couches» et pour les pauvres en général mais aussi pour participer aux dépenses des fêtes de la commune.

Les témoignages de remerciements se renouvellent chaque année.

Le 19 janvier 1897, à une demande particulière du maire, Springer répond : «Nous nous empressons de vous informer que nous consentons bien volontiers, de prendre l'engagement de verser annuellement la somme de 150 F pour les frais d'entretien, aux «Petits Ménages»² pour le Sieur P...»

La générosité de la direction ne s'arrête pas aux bienfaits «extérieurs», nous verrons au chapitre des œuvres sociales que le personnel bénéficiaient « avant l'heure », de mesures exceptionnelles.

La maison sait aussi honorer ses «anciens».



Par suite du décès du dernier Baron de Springer, propriétaire de l'usine, en date du 12 avril 1920, en son domicile à Vienne en Autriche, la société Springer et Cie s'est trouvée dissoute. Sa fille, la baronne Springer, épouse Fould, devient la seule propriétaire de l'établissement industriel, des immeubles et du parc.

Le 10 juillet 1922 a lieu le dépôt des statuts de la société qui prend la dénomination société Fould-Springer étant toutefois stipulé que l'exploitation industrielle de

Maisons-Alfort, apportée à la société, conservera comme sous-titre : Établissements Fould-Springer (anciennement Springer et Cie). Le siège social est établi au 3, rue de Surène à Paris.

Une collectionneuse possède un calendrier-porte-lettres édité en 1926.

Le dessin (non signé) et la légende ne manquent pas d'humour. Un boulanger ne peut contenir la pâte qui s'échappe de son pétrin en très grande quantité : «Au secours ! ma pâte lève trop !» «C'est pas étonnant, vous employez la levure Springer.» lui répond un agent de police flegmatique.

Ci-dessous, extraits d'un article paru en 1957, dans la France Sociale Municipale :

«Les trois activités principales de cette industrie maisonnaise de renom mondial, comportent :

- La production de la levure de boulangerie et, depuis plusieurs années, de levures diététiques.
- La production, la rectification et la déshydratation d'alcools destinés à la parfumerie et liquoristerie, aux industries pharmaceutiques et chimiques, à la combustion et à la carburation.
- La production d'acide glutamique pharmaceutique et de glutamate de soude, alimentaire.

Pour assurer leurs différentes fabrications, les usines possèdent une importante chaufferie moderne (40 tonnes de vapeur à l'heure à 25 kg de pression), ainsi qu'une centrale électrique comportant trois groupes turbo-génératrices d'une puissance totale de 1 800 kW, et quatre groupes turbo-soufflantes.

La production de levure naturelle s'élève à 12 millions de kg par an : la fabrique est non seulement la plus importante de France, mais une des plus importantes du monde.

L'installation du traitement des alcools est, elle aussi, remarquable. Des procédés brevetés permettent l'obtention d'alcool rectifié ou d'alcool absolu.

La capacité de raffinage, de l'ordre de 120 000 litres par jour, est la plus importante d'Europe.

Les Établissements Fould-Springer, vétérans de Maisons-Alfort, n'ont pas cessé de manifester leur esprit de novation dans leurs réalisations, qu'elles soient industrielles ou sociales.

Un document édité par la société précise : «En 1968, Fould-Springer participe activement à la restructuration des activités de rectification d'alcool et crée la Sopar (Société Parisienne des Alcools de Rétrocession) chargée d'assurer la commercialisation des alcools pour le compte de l'État.

En 1969, création du département «Autolysats de levure», produits destinés à la fabrication de bouillons et potages et à l'industrie pharmaceutique.»

Des spécialistes écrivent en 1969, dans la revue «Neuf - l'industrie dans l'Est pari-

sien - biscuitiers et confiseurs» : «Fould-Springer, leader de leur profession, produisent, en particulier, des levures de panification utilisées par la boulangerie et la biscotterie.

Deux de leurs filiales, la société «La Moussette» (Maisons-Alfort, 59, rue Raspail) et «Confiterie Nouvelle» (Marseille), fabriquent et commercialisent des matières premières pour pâtisserie, biscotterie, biscuiterie.

Équipés en laboratoire de recherches et de contrôle et pourvus d'unités industrielles très automatisées, ils assurent avec un effectif de 450 personnes environ, des productions de première qualité en partie exportées.»

L'entreprise, en 1972, stipule à son tour : «la société et ses filiales qui emploient 500 personnes, exercent leurs activités industrielles sur un campus de 15 hectares situé au centre du district de Paris (Maisons-Alfort) et dans la zone industrielle de Vitrolles au nord de Marseille (Bouches-du-Rhône). La clientèle est importante et comprend notamment :

- les artisanats de la boulangerie et de la pâtisserie approvisionnés par un réseau de plusieurs centaines d'intermédiaires spécialisés,
- les industries de l'alimentation humaine : bouillons et potages, biscuiterie, panification fine, glaciers, produits frais et surgelés, diététique, etc.
- l'industrie pharmaceutique,
- l'industrie de la parfumerie,
- l'industrie des alcools de bouche,
- la vinaigrerie,
- l'industrie chimique.

Grâce à son expérience et à sa réputation, Fould-Springer apporte son assistance technique à l'étranger.

L'usine de Maisons-Alfort est spécialisée dans la fabrication d'une gamme étendue de produits destinés à la pâtisserie parmi lesquels figurent des nappages, confitures, fondants, poudres alimentaires, améliorants, etc. Elle dispose d'un laboratoire de boulangerie-pâtisserie dans lequel les produits sont mis au point et contrôlés.

Services généraux :

La maintenance industrielle est essentiellement dépendante :

- des activités de fermentation et de distillation,
- de besoins énergétiques importants (vapeur, air comprimé, force motrice, eau),
- du caractère absolument continu du fonctionnement des usines (aucun arrêt de jour ou de nuit du début à la fin de l'année).

Le groupe a donc été conduit à adopter une politique d'indépendance en matière de production d'énergie. La centrale thermique de Maisons-Alfort consomme plus de 20 000 tonnes de fuel par an. D'autre part, la haute technicité des matériels mis en œuvre nécessite un service d'entretien très étoffé et particulièrement qualifié.

Position commerciale du groupe :

Il occupe le premier rang dans le monde pour la production et la vente d'autolysats de levure, le premier rang en France pour la levure de panification et l'alcool. En 6

ans, il s'est affirmé comme l'un des leaders de sa profession dans le domaine des avant-produits de pâtisserie. Il exporte ses produits dans plus de 40 pays. Fould-Springer devient filiale du groupe Lesaffre en 1972.»

En janvier 1977, Stéphane Moreau rappelle dans «Val de Marne industries», la mise en œuvre de techniques originales, la diversité des laboratoires, l'adaptation des méthodes et outils de gestion sous l'impulsion du directeur général, Lucien Freisz (président du GIMAC - Groupement des industriels de Maisons-Alfort-Créteil et de l'UDIVAL - Union départementale interprofessionnelle du Val de Marne) et du directeur scientifique Georges Sonntag.

Il ajoute : «Avec une production de 45 000 tonnes de levure par an, l'entreprise assure 30 % des besoins de la boulangerie française. Pour cette production et pour la fabrication d'alcool, elle utilise 60 000 tonnes de mélasse provenant d'une dizaine de sucreries de la région parisienne. Fould-Springer occupe le premier rang en France pour la rectification d'alcool pour le compte de l'État (300 000 hectolitres par an).»

A noter : en 1979, la préfecture du Val de Marne confirme que, par arrêté du 26 novembre 1979, le ministre de l'environnement et du cadre de vie et le ministre de la culture et de la communication ont inscrit, sur l'Inventaire Supplémentaire des Monuments Historiques, les façades et les toitures sur jardin du château de Réghat situé, 34, rue Victor-Hugo à Maisons-Alfort.

Il serait souhaitable qu'il en soit de même pour les bâtiments industriels construits en 1872 et qui existent toujours. Sachons, à tous les niveaux, sauvegarder notre patrimoine et notre «histoire».

En 1982, Jacques Derieux, président du directoire, écrit : «peu connue du grand public, elle participe pourtant étroitement à la satisfaction du consommateur en contribuant à son alimentation, à sa santé et à son hygiène.

Disposant d'un outil industriel performant et de sa propre unité de recherche, Fould-Springer atteint aujourd'hui une dimension internationale.»

C'est en 1990 que l'activité de production et de commercialisation d'extraits de levure, levures autolysées, levures sèches alimentaires et levures œnologiques acquiert sa propre identité au travers de la société Bio-Springer qui entend demeurer le principal fabricant mondial de produits de levure.

En 1993, le site maisonçais est l'une des plus grosses unités de production du groupe industriel Lesaffre, leader mondial dans ce domaine.

Une deuxième unité de production d'extraits de levure est située à Strasbourg, au carrefour de l'Europe, depuis 1994. Fort de ces deux unités de production, à la pointe de l'innovation, Bio-Springer présente une large gamme de produits de levure, couvrant toutes les applications, de l'alimentaire aux fermentations, de la diététique à la vinification.

La société est présente dans plus de 60 pays. Les thèmes de recherche sont nombreux et toujours guidés par la même volonté : améliorer et élargir sans cesse la gamme de produits proposée.

A l'étude des documents en notre possession, ce qui frappe, 124 ans plus tard, c'est la transformation continuelle de cette entreprise, son adaptation pour être toujours à la pointe, c'est aussi la somme des connaissances accumulées ici, pour un fonctionnement pratiquement automatique et continu de cet énorme complexe.

Attributs de marque ou logo

Dans les années 1900, 5 épis de blé dressés, 2 pains longs et 1 pain rond sont présentés sur une console, parfois entourés d'une guirlande de fleurs.

Dans les années 1970, seul le nom des marques figure avec les lettres «F.S» pour Fould-Springer, un cygne stylisé pour «le Cygne», un signe figuratif constituant les caractéristiques de la marque «la Moussette».

Depuis 1990, 4 symboles de cellules de levure précèdent la marque Bio-Springer.

Les grandes dates :

1872-1874 : Implantation d'une importante usine à Maisons-Alfort par le baron Max de Springer, créateur, en France, de l'industrie de la levure et producteur d'alcool de grains.

1922 : Devient la société Fould-Springer.

A partir des années 30 : La gamme des produits est étendue à d'autres branches d'activités.

1958 : Création de la SOPAR - Société Parisienne des Alcools de Rétrocession.

1959 : Création du département «Autolysats de levure».

1964 : Création d'un département de biochimie fine pour l'industrie pharmaceutique.

1966 : Prise de contrôle de la société La Moussette de Maisons-Alfort.

1968 : Prise de contrôle de la Confiturerie Nouvelle (Marseille). Reprise et concentration à Maisons-Alfort des activités industrielles de la Société de biologie et de synthèse de Saint-Louis (levures).

1970 : Création de la SOGAP (Société Générale d'Avant-produits de Pâtisserie) par regroupement de La Moussette et de la Confiturerie Nouvelle.

1972 : Fould-Springer devient filiale du groupe Lesaffre.

1980 : Fould-Springer participe à la création de France-Alcools, société spécialisée dans le commerce international des alcools d'origine agricole.

1985 : Rachat des titres SOPAR par Fould-Springer.

1986 : Apport à France-Alcools du fond de commerce Alcool de Fould-Springer.

1990 : Filialisation de l'activité production d'extraits de levure par la création de Bio-Springer.

1992 : Cession de la SOGAP au groupe Bœhringer à Strasbourg.

1994 : Installation d'une deuxième unité de production d'extraits de levure à Strasbourg.

**DISTILLERIE ROUSSEAU et LAURENS / F. MOUREAUX et Cie /
F. MOUREAUX - H. PORTE et Cie / LA SUZE / PERNOD - 1875**

Une fabrique d'absinthe est créée en 1795 à Paris.

Vers 1875, située rue Quincampoix, elle appartient à MM. Rousseau et Laurens.

Dans la même rue existe la distillerie Moureaux. Les deux fabriques fusionnent.

Un transfert partiel de l'entreprise est effectué sur Maisons-Alfort 10, quai d'Alfort. L'installation définitive s'effectue en 1891.

Fernand Moureaux entre en activité dans l'entreprise en 1882. Il a 19 ans. Fils d'Alphonse Moureaux et de Françoise Claire Érimance, il se marie à Châtillon-sous-Bagneux avec Marguerite-Alphonsine Rousseau, fille d'Hippolyte Rousseau et d'Alphonsine Moreau.

Les bancs sont publiés en l'église Saint-Remi, en janvier 1892.

Il est distillateur et demeure quai d'Alfort.



Autre temps, autres taxes :

M. Rousseau, distillateur, est inscrit sur le tableau des subventions réclamées par la mairie pour l'année 1885. Sa participation est fixée en nature à 2 m³ de cailloux permettant d'empiercer le chemin vicinal ordinaire N° 5, quai d'Alfort ou en argent, à la somme de 10 F.

En 1897, la raison sociale de l'entreprise est la suivante : F. Moureaux et Cie - ancienne Maison Rousseau et Laurens, fondée en 1795.

Le rédacteur de l'État des communes note en 1904 :

Elle occupe 40 ouvriers et employés, non compris les courtiers, à la fabrication de l'absinthe, des liqueurs et sirops de toute nature. Sa principale spécialité consiste dans la gentiane Suze, apéritif tonique à base de gentiane fraîche du Jura. Cet établissement dispose d'une machine de 25 chevaux, d'un moteur hydraulique actionnant les rinceuses mécaniques, et possède, pour ses transports, 12 chevaux et 7 voitures. Ses affaires se font pour les 3/4 à Paris et dans le département de la Seine et, pour le reste, en province et à l'étranger.



F. Moureaux a l'idée de créer un produit que l'on peut appeler apéritif hygiénique, une boisson, non à base de vins comme la majorité des apéritifs de l'époque mais, fabriquée en distillant des racines de gentiane, grande fleur aux pétales d'or, baptisée «reine des montagnes», qui pousse en Auvergne et dans le Jura.

Les racines tordues, lourdes et longues, serpentent profondément dans le sol rocaillieux. On ne peut les arracher qu'avec un outil spécial à deux longues dents, « la fourche du diable ».

Le peintre André Roz a immortalisé «l'arracheur» et l'outil sur une toile exposée au salon des Artistes français en 1929.

L'industriel Henri Porte entre dans l'affaire vers 1906. Il dessine la fameuse bou-

teille ambrée, d'une contenance d'un litre, et lance les premières campagnes publicitaires de la Suze.

N'ayant pas de support livresque permettant de connaître l'histoire détaillée de la Suze, seuls les en-têtes de papier à lettre, les annuaires et quelques articles seront pris en compte pour cette étude fragmentaire sur l'évolution de cette entreprise.

En 1906, la raison sociale devient : F. Moureaux - H. Porte et Cie.

Aux deux entrepôts existant à Paris, 15, rue Quincampoix et 2, rue Mazagran, s'ajoutent, en 1912, ceux de Lyon, Bordeaux, Marseille puis celui de Lille.

Un papillon collé sur les factures de février 1918 nous rappelle cette triste période : En raison de la pénurie actuelle des verres, nous vous prions de nous retourner nos bouteilles vides et nos caisses le plus rapidement possible. Pendant la guerre, les ordres sont notés sans garantie de livraison ni de prix.

Toutefois la publicité ne perd pas ses droits. Une affichette présente deux soldats qui trinquent à la victoire finale avec la Suze, l'amie de l'estomac !

Les militaires devaient bien connaître cet «apéritif tonique» car ils ont été «croqués» par le célèbre illustrateur Guillaume, dans une série impressionnante de cartes postales humoristiques écrites de 1906 à 1913.

Alors que bien des entreprises sont en sommeil pendant la guerre de 1914-1918, les factures de la Suze prouvent son extension :

Bureaux et caisse : 11, rue de Créteil - Usine : 10, quai d'Alfort -

Annexes : 6, 12 et 16, quai d'Alfort et 21, rue Eugène Renault - Dépôts à Genève, Bruxelles (en mai 1914) et Barcelone (en plus des dépôts déjà cités).

Un cachet ajouté sur une facture de 1922 «Moureaux et Cie successeurs» laisse supposer que Fernand Moureaux reste seul, le nom de H. Porte ne figure plus.

L'entreprise se transforme en société anonyme vers 1925 :

Distillerie de la Suze - siège social, 11, rue de Créteil - usines à Maisons-Alfort et à Pontarlier - dépôt supplémentaire à Alger.

Introduction d'actions en bourse.

Différents articles expliquent la fabrication de la Suze notamment dans l'Almanach Hachette de 1927 qui titre : Le plus sain des apéritifs : la Suze.

L'auteur rappelle que de tous temps les qualités toniques et fébrifuges (qui font tomber la fièvre) de la gentiane sont connues. Il cite A. et G. Bouchardat, tous deux de l'Académie de médecine et G. Tauret, docteur en médecine qui vantent également ses qualités.

De nombreux distillateurs ont échoués dans leur tentative d'en faire un breuvage au goût agréable de la renommée de la Suze, qui dépasse nos frontières.

Dans les bâtiments , le laboratoire de Maisons-Alfort, bénéficie d'une installation moderne. Le conditionnement dispose d'une salle de mise en litre automatique ce

qui permet à l'entreprise d'être performante. Des techniques d'avant-garde, pour l'époque, sont réunies pour obtenir le maximum tant en production qu'en qualité tout en songeant au confort du personnel.

Dans les années 30, nouvelles extensions à Lille, Rouen, Tours, Moulins et Toulouse. Le dépôt de Bruxelles est supprimé momentanément, celui de Tours est ouvert.

La Suze fait éditer plusieurs petites brochures sous forme de bande dessinée, en noir sur fond jaune, traitée avec humour par le dessinateur E. Courchinoux. L'une d'elles nous présente «ce pauvre D. Labré» et explique en 12 dessins, les raisons convaincantes de boire la Suze pour ne plus être «délabré». A la fin de la brochure, quelques opinions médicales et reproductions photographiques «récolte et préparation à l'usine de Maisons-Alfort».

En 1933, la Suze assure la livraison à domicile à sa clientèle dans presque toute la France par son propre service d'automobiles comprenant plus de 100 camions (en 1934 : plus de 140).

Les usines et entrepôts disposent de 44 alambics de 1 100 litres chacun, de 220 foudres et cuves pour un volume de 3 000 000 de litres (en 1936 : 52 alambics et 250 foudres et cuves).

Ces chiffres montrent la progression constante de l'entreprise.

Un article paru dans «l'Illustration» du 25 février 1933, retient l'attention :

«On vient de fêter le cinquantenaire de l'entrée dans la maison de M. Fernand Moureaux, président du conseil d'administration de «la Suze».

A cette occasion le personnel lui a offert un magnifique objet d'art pour lui témoigner sa reconnaissance.

M. Moureaux, en effet, n'a pas seulement consacré cinquante ans de sa vie à la création, puis au développement d'une maison devenue aujourd'hui l'une des premières de France, mais il a toujours su reconnaître le dévouement de ses ouvriers et employés et il a eu le constant souci de leur venir en aide par tous les moyens possibles.

Cette année, M. Fernand Moureaux, pour remercier son personnel des nombreuses marques d'attachement et de sympathie qu'il a reçues, a offert un banquet de 400 couverts au palais de la Mutualité. D'autres seront également offerts au personnel de province dans chacune des maisons de Pontarlier, Lyon, Marseille, Bordeaux et Toulouse.»

Dans cette même revue qui bénéficie d'un tirage important, l'illustrateur Paul Ordner présente en 1935 et 1936, des saynètes vantant les qualités de la Suze à l'attention des consommateurs principalement aux sportifs de toutes disciplines. Ces petits «tableaux vivants» sont également reproduits dans le «Miroir du monde». C'est le même artiste qui réalise avec talent le programme de l'inauguration du stade de la Suze à Maisons-Alfort, le 30 mars 1935.

Un Maisonnais possède l'un des exemplaires avec les dédicaces des grands champions ayant participé aux démonstrations effectuées lors de cette manifestation.

«Fabriquer davantage et toujours mieux pour vendre plus»

Ce défi devient difficile, les bâtiments sont trop exigus.

F. Moureaux achète les terrains alentour. Parmi les immeubles destinés à être démolis se trouvent le café restaurant du 12, quai d'Alfort, ancienne maison Benoît (qui a donné son nom à l'ancien passage reliant la rue de Créteil au quai d'Alfort) qui servait déjà d'annexe et la serrurerie Nozeret au 5, passage Benoît, étudiée plus avant.



1920 - 1927

Personnel de la Suze

Les 22 janvier, 19 avril et 28 août 1934, un courrier est adressé au maire de la ville, par F. Moureaux, afin d'obtenir trois autorisations d'édifier sur des terrains appartenant à la société :

- une construction à usage de magasins, au 14, quai d'Alfort ;
- des nouveaux bâtiments à usage de magasins et une surélévation à usage de bureaux du 11 au 23, rue de Créteil. Par la même autorisation, celle de modifier la façade, sur la rue de Créteil, des bâtiments déjà construits ;
- la construction d'un bâtiment sur le terrain du stade.

Toutes les autorisations sont données par la municipalité.

La construction de la nouvelle façade (1934-1935) est confiée à l'architecte Paul Fenard. Elle est décorée sur ses métopes³ des noms et armoiries de villes dans lesquelles la Distillerie la Suze possède des usines ou des entrepôts.

On peut encore voir aujourd'hui le nom des 10 villes qui ont, en France, participé avec le personnel et l'encadrement, à la notoriété de la marque. Les armoiries de Genève et Bruxelles sont également représentées.

D'inspiration «Art-déco», témoignage de l'architecture industrielle novatrice des années 30, la partie centrale de la façade, la tour et sa couverture sont inscrites à l'Inventaire Supplémentaire des Monuments Historiques depuis 1993.

Cette mesure de protection témoigne d'une volonté de prendre en compte le patrimoine industriel et urbain du XXe siècle.

Les autres réalisations de F. Moureaux seront abordées plus loin au titre du mécénat d'entreprise.

Sous sa direction éclairée, l'affaire prend un essor considérable donnant aux actionnaires des dividendes atteignant jusqu'à 25 %.

Environ 200 personnes travaillent sur le site de Maisons-Alfort.

Dans les années 40, la distillerie produit d'autres apéritifs, des digestifs, des liqueurs et commercialise d'autres marques.

F. Moureaux, âgé de 77 ans en 1940, abandonne la présidence du conseil d'administration de la Suze. Habitant Paris, il ne peut plus contrôler son usine d'Alfort, les Allemands refusant de lui délivrer une autorisation de circuler en voiture. Il devient président honoraire.

Revenons à l'établissement. On peut lire dans la France Sociale et Municipale de 1957 : «Pour transformer la racine de gentiane, reçue brute des montagnes du Massif central et du Jura, une installation dont on ne soupçonne pas l'importance est nécessaire : foudres impressionnants et cuves verrées pour l'entreposage et la conservation des produits ; tableau de commande de toutes les canalisations, véritable centre des préparations ; batteries d'alambics pour les distillations ; chaînes pourvues des machines les plus modernes pour le rinçage, le remplissage et le conditionnement.

Tout récemment, de nouvelles extensions ont été effectuées : nouveaux foudres pour l'entreposage du «Vabé» ; magasin entier aménagé pour la mise en bouteilles du cognac «Denis-Mounié».

Toutefois, l'auteur d'un article paru dans la revue de «l'Institut français d'architecture» précise : «Après la mort de F. Moureaux, en 1956, un administrateur, sans doute inspiré par la vie généreuse du patron de la Suze, se fit apprenti sorcier. La société devint le mécène du club de football, le «Stade français», et l'affaire périclita en quelques années.»

En 1960, la distillerie est rachetée par Pernod mais garde sa marque.

En 1969, la direction générale de la S.A Pernod est encore située aux «Anciens Établissements la Suze», 11, avenue du Général Leclerc.

La distillerie quitte ensuite la commune pour s'installer dans le nouveau complexe ultra-moderne de la «Pernoderie» de Créteil.

Les locaux laissés libres par la Suze-Pernod vont accueillir les cycles Lejeune en 1974.

Enfin, c'est le regroupement de deux géants : nouvelle dénomination par décision de décembre 1974, «Pernod-Ricard».

Le groupe, en septembre 1992, rend hommage au célèbre peintre Picasso en proposant à la clientèle, une série limitée de un million de bouteilles sérigraphiées reproduisant le fameux collage réalisé vers 1912, «verre et bouteille de Suze», qui fut exposé dans les salons de nombreux pays.

La Suze continue à séduire et poursuit son chemin...

Attributs de marque ou logo :

1906 : Des volutes «à la Mucha» entourent la nouvelle raison sociale et à gauche, dans une vignette, sur fond de vitrail, une élégante jeune femme aux cheveux blonds nattés présente la fameuse bouteille ambrée nouvellement créée. Sous ce dessin les mentions «SUZE, apéritif à la gentiane» sont portées pour la première fois.

1918 : Les noms propres de F. Moureaux et H. Porte sont plus discrets et le mot «Suze» apparaît en première ligne. La vignette précédente est remplacée par une bouteille d'assez grande taille qu'entourent feuilles et fleurs qui, curieusement, ne sont pas celles de la gentiane.

MÉDAILLES D'OR
Exp. Univ. PARIS 1889.1900
15 MÉDAILLES

GRANDS PRIX
Exp. Univ. TURIN 1911
GAND 1913

APÉRITIF
À LA
GENTIANE

Suze

Maisons Alfort, le 17 août 1922

Établissements MARAIS
2 Rue des Vénitiens
LILLE (HteVienne)

F. MOUREAUX, H. PORTE & CIE
MAISONS-ALFORT (SEINE)

BUREAUX & CAISSE : 11, Rue de Créteil
USINE : 10 Quai d'Alfort
ANNEXES : 64/66 Quai d'Alfort 17 & 81, Rue Eugène Renault

TELEPHONE : ROQUETTE 18.07
TELEGRAMMES : SUZE, ALFORT

Maisons à :
LYON : 41 Quai Gaillon
BORDEAUX : 14 Quai de la Monnaie
MARSEILLE : 23 Cours Lieutaud

DÉPÔTS À :
GENÈVE, BRUXELLES, BARCELONE

En attendant de l'ordre que vous avez remis à M. Boudain
vous avons l'avantage de vous expédier par P.V.P.° gare
les marchandises dont ci-dessous facture montant à 813 frs 15
payable en notre mandat à fin Septembre, prochain
Nos traités ne constituant aucune dérogation au lieu de paiement qui est Alfort
Agrée. Messieurs nos bien sincères salutations
F. Moureaux & H. Porte & Co

1922 : La bouteille de taille plus réduite figure presque au centre de la page, dans le «S» de Suze, devant la même fleur.

A partir de 1940 : La fleur disparaît pour laisser place à un cercle qui entoure le haut d'une bouteille plus réduite.

Pendant toutes ces années, le graphisme des lettres de Suze subit des modifications.

L'homme qui a fait l'entreprise avec la collaboration du personnel et de l'encadrement :

Fernand Moureaux, né le 31 janvier 1863, à Paris où il s'est éteint en octobre 1956. Un génie commercial, un bienfaiteur, tant pour Maisons-Alfort que pour Trouville (Calvados) où il fut maire de 1934 à 1951.

Les multiples actions à caractère social qu'il crée, encourage et le plus souvent finance personnellement, seront évoquées à la fin de ce chapitre.

Il convient de souligner ici, que l'activité de bâtisseur infatigable dont il fit preuve dans les deux villes, était singulièrement stimulée par son épouse qui aimait dire «si j'avais été un homme, j'aurais été architecte».

Selon certains, «Suze» serait un diminutif de Suzanne, la sœur de Fernand Moureaux, selon d'autres, la formule de cet apéritif aurait été achetée en Suisse et le vendeur aurait dit, montrant une petite rivière : «vous verrez que cet apéritif coulera en France comme la Suze à nos pieds ».

Les grandes dates

1795 : Création d'une fabrique d'absinthe à Paris qui deviendra la Maison Rousseau et Laurens.

1875 : Fusion avec la Maison Moureaux et transfert partiel à Alfort.

1882 : Entrée de Fernand Moureaux dans l'entreprise.

1891 : Transfert total à Alfort.

1906 : Association avec Henri Porte (grande famille d'industriels).

Vers 1912 : Création de trois entrepôts en province.

Vers 1925 : Création d'une usine à Pontarlier.

Années 30 : Nouvelle extension en province et à l'étranger.

Années 70 : Installation à Créteil.

1974 : Formation du groupe Pernod-Ricard.

VERMICELLERIE PARISIENNE / PÂTES LA LUNE - BOZON-VERDURAZ / BISCUITS BRUN -1893

L'auteur de l'État des communes indique en 1904 :

Une manufacture de pâtes alimentaires, fondée en 1881 à Paris, sous le nom de Vermicellerie Parisienne, est transférée en 1893 au 26, rue du Chemin Vert à Maisons-Alfort, sur un terrain de 6 500 m² dont 4 500 sont couverts. Cette maison dispose d'une force motrice de 150 chevaux et de 3 chaudières. Elle emploie en moyenne une centaine d'ouvriers et ouvrières produisant 12 000 kg de pâtes alimentaires et 2 000 kg de tapioca. Elle importe de l'Inde, de la Cochinchine et de l'île de Java, 12 000 balles de riz environ par an et, de la Chine, 35 000 kg de thé. La matière première des pâtes alimentaires provient de la mouture des blés durs de Russie et d'Algérie. Ses affaires à l'exportation représentent à peu près le 1/25e de la production totale.



Grâce au don d'un généreux Maisonnais, le Musée d'histoire locale de Maisons-Alfort s'enorgueillit de posséder une magnifique bannière en velours surbrodé, portant les mentions «Vermicellerie Parisienne Maisons-Alfort-Seine-1894» avec les initiales «M et C» entrelacées de MM. Mirand et Courtine.

Pour mémoire, René Mirand était le père de Lucien Mirand, le fondateur des Établissements Gondolo à Maisons-Alfort et M. Courtine, son oncle.

En 1906, une publicité réunie six fabricants de pâtes alimentaires. Seul l'article paru sur la Vermicellerie Parisienne est écrit en deux langues, en français et anglais. Il présente «la machine à plier mécaniquement les vermicelles, nouilles, etc.» et précise que «l'usine modèle produit, chaque jour, 25 000 kg de pâtes alimentaires».



Parallèlement les Établissements des pâtes alimentaires Bozon-Verduraz, père et fils, sont créés en 1886 à Saint-Etienne de Cuines (Savoie).

Avant la Première Guerre mondiale, c'est une affaire familiale très florissante.

La guerre de 1914-1918 marque une coupure dans l'activité de l'entreprise. De retour du Front où il s'est illustré aux côtés de Guynemer, dans l'escadrille des Cigognes, Benjamin Bozon-Verduraz succède à son père Emmanuel, né en 1860, qui prématurément usé à la tâche, mourra en 1925.

Le siège social de l'entreprise est transféré à Paris et la société en commandite se transforme en société anonyme en 1919.

Les dirigeants pratiquent alors, une politique d'implantation nationale par associations, rachats ou créations :

- à Maisons-Alfort, l'entreprise s'associe au fabricant « Mirand et Courtine », en mars 1920.

- à Montescourt (Aisne), association avec Louis Seblin.

- à Lormont, près de Bordeaux (Gironde).

- à Vesoul (Haut-Saône), fusion avec la société Clerget en novembre 1921.

Le capital de la société passe de 2 millions en 1919 à 12 millions en 1922 et la production totale, atteint cette même année 125 tonnes de pâtes par jour.

Des cinq usines sortent de multiples variétés de pâtes de qualité incontestable notamment les pâtes La Lune. Elles obtiennent de nombreux prix et récompenses.

Dans les années 30, des dessinateurs publicitaires travaillent pour Bozon-Verduraz. Sepo crée une affiche pour le «macaroni La Lune». Sur fond de trois lunes, deux

fourchettes à tête d'homme et femme, se disputent les macaronis présentés dans une seule assiette. L'affiche la plus connue, non signée, représente quatre lunes «rigolardes», de tailles différentes qui se préparent à déguster les six spécialités dont les noms sont indiqués sur les côtés.

Bernadette Loschi écrit dans son livre :

«En 1929, la crise économique éclate aux États-Unis et touche la France les années suivantes. Financièrement, l'entreprise Bozon-Verduraz est fragile à cause des différents emprunts contractés pour son développement.

A la recherche de fonds nouveaux, elle s'associe à la fin de l'année 1931 avec la Biscuiterie Brun de Grenoble (Isère), créée en 1919 par Gaëtan Brun et dirigée depuis sa mort en 1923 par Mme Darre-Touche, une femme d'affaires qui contrôle par ailleurs la Banque transatlantique et la distillerie de Normandie.»

L'attribut de marque ou logo de la Biscuiterie Brun est un petit garçon au visage poupin créé par le dessinateur Farcy. Son habit, comme les boîtes de gâteaux, est à rayures jaune et bleu.

Dessiné sur un plan imprimé, c'est lui qui présente le stand Brun aux visiteurs de la fameuse Exposition coloniale internationale située au Bois de Vincennes en 1931.

On le retrouve également dans des «plages animés».

De nombreuses «réclames» paraissent dans les revues notamment l'Illustration et le Pèlerin dans lesquels le petit garçon des biscuits Brun est souvent accompagné de «La Lune» des pâtes du même nom.

En 1931, Benjamin Bozon-Verduraz est contraint de quitter la présidence du conseil d'administration qu'il occupe depuis la mort de son père.

Il meurt en 1947.

Son épouse reprend une activité d'assistante sociale à l'usine de Maisons-Alfort.

Les lois sociales votées après les élections de mai 1936, donnent un coup fatal à l'entreprise. Des conflits sociaux aggravent encore les difficultés. Des usines ferment, les dirigeants décident de concentrer leurs efforts uniquement sur les deux centres de Maisons-Alfort et Bordeaux.

Après la guerre, les bâtiments dégradés qui subsistent de la propriété Durst, rue Marceau, rue du Chemin Vert sont détruits et les terrains repris par la société. Les «pâtes La Lune» s'agrandissent et, de plus traversent la rue ! Elles occupent une grande surface au 26 et au 31, rue Georges Médéric (ancienne rue du Chemin vert).

En 1950, Mme Darre-Touche vend ses parts dans l'entreprise «biscuits Brun-Pâtes la Lune» au groupe de Pierre et André Forgeot. En 1957, la France Sociale Municipale précise :

«Maisons-Alfort est la clef de voûte de la société. C'est là que se trouvent le siège social, l'usine de pâtes la plus importante et le dépôt d'approvisionnement de la région parisienne. Cela représente une surface de 8 650 m² couverte par les bureaux, l'usine et les entrepôts.

L'organisation administrative, commerciale, financière groupe 190 personnes.

Quant à l'usine, elle emploie au total 320 ouvriers et ouvrières, en trois équipes. L'outillage ultra-moderne peut soutenir la comparaison avec les plus grandes usines d'Italie, pays où les pâtes constituent l'industrie alimentaire n° 1. Produire davantage pour vendre toujours moins cher en maintenant une qualité imbattable, voilà l'objectif d'une grande maison. C'est en tout cas, celui des pâtes La Lune dont l'usine modèle place Maisons-Alfort au rang de grande cité alimentaire.»

Le groupe s'associe, en 1960, avec Jean Panzani, après que l'activité des pâtes ait été séparée de celle des biscuits.

Le plus important regroupement français s'est constitué autour de Lefèvre-Utile et Brun dont l'usine de Maisons-Alfort vient de se décentraliser à Nantes.

Cet article paraît en mai 1969 dans la revue «Neuf».

L'usine de Saint-Etienne de Cuines ferme en 1952, celle de Montescourt en 1960, Bordeaux également et Maisons-Alfort ne leur survit que de huit ans.

Les bâtiments cèdent la place à un complexe immobilier dans les années 80 : le clos Saint-Remi.

Des collectionneurs possèdent des cartes postales photo sur lesquelles figure la mention «Pâtes alimentaires - les Milanaises - Mirand et Courtine». L'un des correspondants écrit au verso «photo prise Au Macaroni, chez Courtine en 1907».

Grâce à ces documents anciens, on assiste à la sortie des usines et on peut voir les Maisonnais du début du siècle.

Vers 1928, un livreur se fait photographier devant sa magnifique voiture de livraison. D'autres photos plus récentes témoignent des procédés, des machines, de l'activité du personnel dans les différents ateliers.

Bernadette Loschi précise enfin :

«Les derniers paquets des «pâtes La Lune» sont vendus dans les années 1974-1975. «La Lune», actuellement non exploitée, figure toujours dans le portefeuille des marques de la société Panzani qui depuis 1973, fait partie du groupe multiproduits BSN (Boussois - Souchon - Neuvesel).»

A noter : l'année 1994 a été celle du changement de nom du groupe BSN devenu groupe Danone, lors de l'assemblée des actionnaires réunie le 7 juillet.

Panzani (Bozon-Verduraz) est une filiale du groupe Danone ainsi que Lu-Brun et Belin (Gondolo/l'Alsacienne). (cf. rapport annuel Danone 1994).

Nos entreprises maisonaises se retrouvent donc au sein d'un même groupe !

Attributs de marque ou logo :

- Bozon-Verduraz : deux marques sont déposées :
- la Ruche : première marque, symbolisant le travail



- la Lune : nouveau nom apparu entre 1904-1909. Le fameux dessin est dans toutes les mémoires avec ce visage « lunaire », souriant, gourmand, ses grands yeux aux cils bien dessinés, le tout plus ou moins stylisé selon les époques.
- Brun, se reporter à la description faite dans les pages précédentes.

Les grandes dates :

- 1881 : Création de la Vermicellerie Parisienne par MM. Mirand et Courtine (deux beaux-frères), à Paris.
- 1886 : Création des Établissements Bozon-Verduraz à Saint-Etienne de Cuines (Savoie).
- 1893 : Transfert à Maisons-Alfort de la Vermicellerie Parisienne.
- 1905 : Au décès de M. Mirand, la raison sociale devient A. Courtine et Cie, successeurs.
- 1920 : Association des deux fabriques de pâtes sous la raison sociale «Établissements Bozon-Verduraz - Pâtes La Lune».
- 1931 : Association avec la Biscuiterie Brun de Grenoble (Isère).
- 1950 : Vente des parts au groupe de Pierre et André Forgeot.
- 1960 : Séparation des activités pâtes et biscuits. Association de la branche pâtes avec Jean Panzani.
- 1969 : Regroupement des Biscuiteries Brun et Lefèvre-Utile - LU. Décentralisation. L'usine quitte Maisons-Alfort pour Nantes.
- 1973 : Panzani est une filiale du groupe BSN.
- 1994 : Le groupe BSN devient le groupe Danone.

BISCUITERIE LÉON / BISCUITERIE DE L'ALSACIENNE - 1899

La SA des Établissements Ferrari de Paris possède depuis 1899 à Maisons-Alfort, la Biscuiterie Léon, rue Gambetta (non avenue Gambetta) qui devient le 34, avenue de la République.

L'auteur de l'État des communes précise en 1904 :

C'est un établissement de 7 000 m² dont 4 000 environ couverts, produisant des biscuits et des pâtes alimentaires. La biscuiterie dispose d'une machine à vapeur de 100 chevaux actionnant 3 pétrins, 3 laminoirs, 3 découpeuses, 1 presse à gouttes et possède 4 fours tournants et 3 fours à chaînes.

Son personnel, hommes, femmes et enfants, se compose de 128 ouvriers et ouvrières. Les ateliers de pâtes alimentaires disposent de 2 presses verticales et de 2 horizontales, de 2 pétrins, 2 laminoirs et une machine à nouilles. Ils occupent spécialement 15 ouvriers et ouvrières. Enfin 10 personnes sont employées à la préparation des hors-d'œuvre et des conserves alimentaires. Les machines affectées à cette production sont au nombre de 4 (2 machines à sertir et 2 à emboutir).

C'est donc au total 153 personnes qui travaillent dans l'entreprise à cette date.

La triple activité continue pendant quelques années. En effet, le 28 novembre 1908, un arrêté du maire accorde à M. l'Administrateur délégué des Établissements Ferrari, la faculté de l'entrepôt à domicile pour la charcuterie, vu les articles 32 et 33 du règlement de l'Octroi de la Ville.



Atelier de la biscuiterie Alsacienne vers 1918

Parallèlement, en 1906, Paul Thèves, propriétaire d'une fabrique de conserves à la mort de son père, s'associe avec un ami de la famille Gaston Chauveau, ancien directeur de la maison Olibet de Suresnes, pour créer une biscuiterie.

Avec un ancien agent général d'Olibet, venu les rejoindre, René Dupuy-Fromy, ils rachètent une petite affaire de gaufrettes sèches, la Biscuiterie Alsacienne, déjà connue au 99, rue Didot à Paris et adoptent Sophie, la belle jeune femme qui figure en costume régional alsacien sur les boîtes de gâteaux de Berner Brot de l'époque.

Une société en nom collectif est fondée le 10 mai 1907. Elle emploie 10 personnes. Une petite usine est louée au 31, rue Parmentier à Ivry. Les installations sont détruites par les inondations de 1910. Un four à chaîne de 15 m de long explose. Tout le stock est perdu.

Paul Thèves loue dans une usine de biscuits et de pâtes, la biscuiterie Léon à Maisons-Alfort, des locaux ainsi que du matériel.

La fabrication reprend si bien que le propriétaire de cette Biscuiterie propose une association à ses locataires. Ce qui fut fait le 2 avril 1910 entre les trois fondateurs de la société Chauveau et Cie et Hector Passega. Ce dernier est président du conseil d'administration des Établissements Ferrari, fabrique de pâtes installée place de l'Opéra à Paris qui possède la Biscuiterie Léon.

La raison sociale devient «SA Biscuiterie de l'Alsacienne, anciennement Établissements Chauveau et Cie et Biscuiterie Léon réunis».

La société s'installe définitivement au 34, avenue de la République.

Pour agrandir ses locaux devenus trop exigus, Paul Thèves achète un hangar métallique désaffecté qui avait abrité, en 1904, le premier ballon dirigeable de l'aéronaute brésilien Santos-Dumont (1873-1932) et le fait remonter à côté des bâtiments existants.

De 1910 à 1914, la progression est constante mais difficile.

Dès la déclaration de guerre, Paul Thèves, en qualité de secrétaire général de la Chambre syndicale de la biscuiterie est chargé d'organiser, avec la Direction des subsistances, la fabrication du «pain de guerre» dans la région parisienne.

L'usine est ravagée par un incendie en 1917.

Reconstruite, elle est réquisitionnée par l'YMCA, organisation de bienfaisance américaine. La production est destinée aux pays sous-alimentés.

A son retour de guerre, ses associés s'étant retirés, Paul Thèves assure seul la marche de l'entreprise. Il n'apprécie pas les abus constatés dans la profession. Au contraire, il améliore la qualité et dès 1920, il applique la règle du «juste profit-juste prix», ce qui lui permet de lancer son slogan : «l'Alsacienne, c'est la qualité». Le service commercial comprend des représentants exclusifs, de véritables collaborateurs et non des mandataires ni des représentants multicartes. Les tournées et les itinéraires deviennent réguliers, les livraisons chez le détaillant s'effectuent à dates fixes avec mise en place sur Paris de son propre réseau de distribution. C'est une innovation dans la profession.

Vers 1932, l'usine est agrandie par l'achat des locaux de la fabrique de gants de

peau Cadilhac située au 30, avenue de la République et le tout est modernisé.

Les effectifs sont renforcés. Un Maisonnais se souvient : «c'était surtout du personnel féminin. Ce coin de Maisons était très animé avec nos voisins des Pâtes La Lune et un peu plus loin, ceux de la Biscuiterie Gondolo. Les usines et les abords sentaient bon la vanille et le parfum des biscuits chauds».

Les deux fils de Paul Thèves commencent leur activité dans l'entreprise en 1932. Michel dirige les services commerciaux, Jean, les services techniques.

La Biscuiterie Laporte créée en 1880 à Bègles, près de Bordeaux, est rachetée en 1933.

En 1936, les bons rapports entretenus avec le personnel permettent de sortir, sans dégât, d'une grève peu importante quoique l'usine ait été occupée.

A l'Exposition internationale de 1937, la Biscuiterie Alsacienne possède son propre pavillon aux côtés des plus grands, à savoir Lu et Gondolo.

L'Alsacienne est au 10ème rang des producteurs français en 1939. Des articles dans la presse spécialisée se font largement l'écho de la politique de productivité pratiquée par les dirigeants de l'Alsacienne et des succès remportés. (A consulter éventuellement aux Archives municipales et au Musée de Maisons-Alfort ainsi que le livre très documenté de Clio Média).

Pendant la guerre de 1939-1945, la biscuiterie est chargée par le ministre de la guerre de fabriquer des tonnages importants de pains d'épice, de pains de guerre et des biscuits caséinés.

Les dirigeants s'attachent à faire une production de masse de haute qualité tout en baissant le prix de revient. Il en résulte des décisions importantes :

- Abaisser le nombre des articles et en faire une production massive (vers 1920, près de 100 sortes de biscuits - 1939 : 70 - 1945 : 15 - 1956 : 9).

- Une machine fabrique un seul article.

- Mise en paquets revêtus des couleurs rouge, bleu et or, de tous les articles. Suppression des tines¹ et de la vente au détail.

- Prix national, port compris, imprimé sur chaque paquet, c'est-à-dire un tarif unique pour l'ensemble du pays.

De 1940 à 1948, la société est «en veilleuse», les matières premières étant distribuées au compte-gouttes par les services du Ravitaillement général.

Après la guerre, le bleu, le blanc et le rouge, deviennent les trois couleurs de l'Alsacienne.

La biscuiterie s'implante timidement dans les années 50 en Tunisie puis au Maroc, au Sénégal, au Ghana et au Nigéria, la grande marque connue dans ces pays, à cette période, étant celle des Biscuits Brun.

1954 voit enfin arriver l'Alsacienne au premier rang des producteurs français.

La vieille usine de Maisons-Alfort devient trop petite ! Tous se plaignent. Paul Thèves refusant de quitter ce lieu qui l'a accueilli en 1910, procède à l'achat d'une partie des terrains appartenant aux Établissements Brun - Pâtes La Lune, de l'autre côté de la route nationale (actuellement avenue Léon Blum).

La construction de la nouvelle usine baptisée «U2» est réalisée de février à octobre

1956. Un grand tunnel est creusé à 5 m de profondeur sous la nationale, long de 33 m, pour passer toutes les conduites, les tubes d'arrivée des matières premières mais aussi les chariots électriques et les transporteurs de tines. La gaufretterie est transférée dans cette nouvelle usine.

Quelle activité insoupçonnée sous cette route !

Un journal d'entreprise est créé. «Le Levain» permet de multiplier les contacts de la direction avec les employés et de donner des informations sur différents sujets :

- conditions de travail
- lois sociales
- résultats obtenus par l'entreprise
- performance de la province
- activités sportives et culturelles.

A cette époque, les factures indiquent deux adresses : usine, du 28 au 34, avenue de la République - Bureaux au 5, rue Victor-Hugo.

Au verso de ces documents figure une carte de France qui donne des informations sur les deux autres secteurs de vente : Bègles près de Bordeaux et Villeurbanne près de Lyon.

Une formation continue est faite auprès des représentants afin qu'ils soient «animés par l'idée de service auprès du détaillant beaucoup plus que du désir de noter à tout prix le maximum de commandes».

Les «Alsaciennes» que les représentants et les livreurs promènent en effigie sur leurs véhicules sur toutes les routes de France, contribuent à la publicité et au développement des ventes en constante augmentation.

En 1957, un observateur écrit dans la France Sociale Municipale :

«L'accroissement constant de l'activité de l'Alsacienne Biscuits est réalisé grâce à un bon climat social et à une organisation, tant technique que commerciale, des plus modernes.»

Les deux directeurs n'hésitent pas à se rendre dans les expositions, les salons où on les voit assistés de leurs élégantes ambassadrices revêtues de la coiffe et d'un costume alsacien (l'une d'entre elles a fait don de son costume au Musée de Maisons-Alfort).

Les rédacteurs de Clio Média racontent : «la réussite de l'Alsacienne tenait pour beaucoup dans cet art de fédérer qu'avaient Michel et Jean Thèves.

Fiers de leur entreprise, ils n'hésitaient pas, l'un à partir sur le terrain, la marmotte à la main, cette valise remplie d'échantillons que portaient les représentants, l'autre, toujours en blouse blanche, à relever ses manches dans les usines.»

En 1958, l'entreprise est au 1er rang de la production d'Europe continentale. Son avance lui permet d'envisager avec optimisme l'institution du Marché commun.

Ci-après, extraits d'un reportage de Daniel Tiphaine :

«L'Alsacienne s'est trouvée placée du fait de son développement devant un important problème à résoudre : celui de l'extension de la superficie de ses usines. L'action gouvernementale de décentralisation interdisait d'agrandir à nouveau

l'usine de Maisons-Alfort, où il avait été procédé, depuis la guerre, à des constructions importantes. D'autre part, à Bordeaux, les implantations couvraient la presque totalité des terrains disponibles. Il fut donc décidé de créer une nouvelle usine en province. La région du Nord fut choisie, d'une part dans l'optique «Marché commun» en raison de sa situation géographique, d'autre part en raison de ses importantes productions de sucre, farine et lait.

La Biscuiterie Alsacienne, après de longues recherches, trouvait à Calais une usine presque neuve de 16 000 m² correspondant parfaitement à ses besoins, et réalisait ainsi une double opération :

- reconversion de l'usine textile Davenière en difficulté (quai de la gendarmerie),
- décentralisation de l'extension d'une usine parisienne.

Cette usine a été consacrée à la production exclusive du Petit-Exquis, qui représente à lui seul un pourcentage important du tonnage de la société.»

Pour le 50^{ème} anniversaire de l'établissement, 600 personnes sont invitées au Joy Parc près de Meaux. Le journal «Le Levain» n°7 s'en fait largement l'écho. Les «anciens» bénéficient de quatre jours de congés payés - remise de médailles du travail - jeux - dîner-spectacle - feu d'artifice.

Dans le même temps se tient un congrès pour les 125 représentants avec dîner à bord d'un bateau-mouche sur la Seine.

Une nouvelle politique de présentation des produits est mise en place dans les années 60. De nouveaux distributeurs et présentoirs sont étudiés. Figurant sur des buvards ou des photos, ils sont proposés par les représentants et les directeurs de vente aux responsables des grands magasins, supérettes et supermarchés.

En 1962, les exportations se chiffrent à 700 millions d'anciens francs. L'Alsacienne connaît, avec le lancement de la Triscotte, un succès sans précédent qui renforce sa notoriété auprès des consommateurs. Les ventes soutenues par une politique publicitaire aussi originale que dynamique, dans les journaux parisiens et à la radio, connaissent une progression formidable.

Le 8 janvier 1963, les 2CV de l'Alsacienne chargées de cartons de Triscotte s'ébranlent, au total 195 véhicules. 150 représentants dont les 4/5^{ème} viennent de province livrent des corbeilles de dégustation gratuite à près de 4 000 boulangers de Paris et ce pendant 3 jours.

«Réussite complète, nous dit un ancien représentant, vous ne pouvez imaginer le branle-bas de combat qui anime Maisons-Alfort, de la rue Victor-Hugo à l'avenue de la République. De mémoire de boulanger, on n'avait jamais vu ça !»

Le dernier jour, une soirée au Lido récompense les 150 représentants. Puis c'est la mise en vente dans toute la France, 20 000 paquets de Triscotte sortent chaque jour de l'atelier du rez-de-chaussée de l'usine de Maisons-Alfort.

A sa mort, en 1963, Paul Thèves laisse une entreprise prospère au sommet de la réussite, assurant 1 300 emplois dont 670 dans notre ville et une production annuelle de 22 600 tonnes.

A partir de 1964, la stratégie de diversification aboutit à la constitution du groupe Céraliment, à la fusion avec Heudebert ainsi qu'au regroupement d'une douzaine de

biscuiteries et de biscotteries.

L'entreprise est assez peu perturbée par les grèves de 1968. «Bénéficiant de nombreux avantages sociaux, raconte une ancienne, nous n'avions pas de raisons de faire la grève. Nous avons dû nous arrêter quelques jours car le directeur craignait des sabotages de la part d'ouvriers d'autres usines se trouvant en grève».

Un article paraît la même année dans la revue «Neuf - Industrie dans l'Est parisien - biscuitiers - confiseurs».

«Autre «grand», puisqu'elle atteint le troisième ou quatrième rang des biscuiteries françaises, l'Alsacienne, et son groupe Céraliment possède quatre usines en province et groupe huit cents personnes à Maisons-Alfort.

Elle produit des biscuits secs, ou salés, mais aussi du pain d'épices et de la pâtisserie fraîche, exportant 15 % de ses fabrications vers la Belgique, la Hollande, l'Allemagne, l'Italie et les anciens territoires de l'Union française.

Malgré les événements de mai, le chiffre d'affaires de l'usine de Maisons-Alfort a progressé de 15 % en 1968 par rapport à 1967. L'accroissement de la productivité s'est doublé d'une augmentation du nombre de salariés. L'Alsacienne vient de signer un accord avec la Générale Biscuits de Belgique.»

A partir de 1968, un service se spécialise dans la vente aux collectivités. C'est l'une des rares biscuiteries françaises à s'intéresser à ce marché. Puis ce fut l'électrochoc des grandes surfaces, écrit l'équipe de Clio Média qui précise enfin :

«Une vague de rachats s'abattait sur la biscuiterie française. Après qu'en 1963, Nabisco eut racheté Belin, la Biscuiterie Nantaise vendit, en 1968, 60 % de son capital au numéro deux américain du biscuit, Général Mills. Tandis que Lu se tournait vers Brun et quelques autres biscuitiers pour fonder Lu, Brun et Associés (LBA), Michel et Jean Thèves décidèrent de se rapprocher de leur société amie du Baso, la société De Beukelaer, dont les récentes extensions en Hollande, en Allemagne et en Italie témoignaient de la vocation européenne. Celle-ci venait en outre de s'associer avec la Biscuiterie Parein pour former Général Biscuit Company (Gebeco). Le 1er octobre 1969, ils firent apport de l'Alsacienne, autrement dit du département biscuiterie de Céraliment, à Gebeco. Au premier rang de la biscuiterie européenne, le nouveau groupe représentait environ 10 % du marché de la CEE.»

En 1972, l'usine de Bègles, inadaptée aux exigences de la production moderne, est transférée à Cestas.

Fin août 1978, fermeture de l'usine de Maisons-Alfort. Une grande partie du personnel (297 personnes) est transférée à la nouvelle usine de Boissy-Saint-Léger. La direction et le personnel administratif quittent également la ville pour Thiais.

Les bâtiments de l'Alsacienne, l'un des fleurons de Maisons-Alfort pendant 68 ans, sont démolis en 1984. Pendant la démolition, ils servent de décors au sombre film de Gilles Béhat, «Rue Barbare» avec Bernard Giraudeau, Christine Boisson, Jean-Pierre Kalfon, Christian Rauth (un Maisonnais, l'un des mulets de Navarre).

Sur les terrains laissés libres pendant quelques années, un grand ensemble est édifié. Il a pour nom «Les jardins d'Alsace».

1994 - un clin d'œil au passé avec la fusion de l'Alsacienne et de Belin (Gondolo),

longtemps concurrentes dans notre ville.

Comme pour «Gondolo» en 1979, la marque «Alsacienne» disparaît.

Informations relevées dans le rapport annuel de Danone - 1994 :

«La société Belin, après une année 1993 difficile, a connu les effets positifs de la fusion réussie avec la société l'Alsacienne.

L'année 1994 a été celle du changement de nom du groupe BSN devenu groupe Danone, lors de l'assemblée des actionnaires réunie le 7 juillet.»

Attributs de marque ou logo

1907 : Une belle Alsacienne, délicate et raffinée, appelée Sophie.

1920 : Sophie est ponctuellement remplacée par une cigogne. Transformation du buste de l'Alsacienne en un dessin d'une fillette, plus simplifié, plus enfantin se détachant sur fond historié : un village d'Alsace.

1935 : Le dessinateur Chemioff présente un personnage plus stylisé.

1940 : Quant à Roserio, il donne au personnage plus «adulte» une allure quelque peu hispanisante.

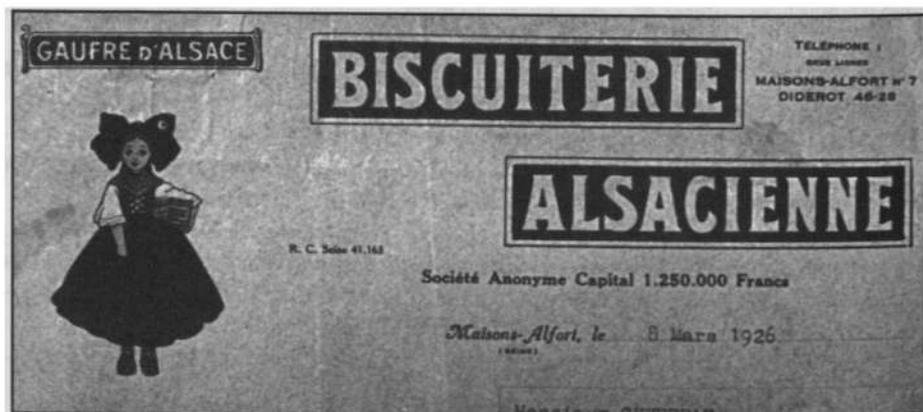
1950 : Retour au personnage de Chemioff et la marque «Biscuiterie Alsacienne» devient «l'Alsacienne».

1958 : Avec le dessinateur publicitaire Hervé Morvan (1917-1981) l'Alsacienne porte désormais des nattes, affiche une bonne mine d'enfant et s'inscrit en découpe dans le «Petit-Exquis». C'est le seul dessinateur qui réussisse enfin à lui faire «croquer» le gâteau.

1960 : Conjointement, il présente la silhouette simplifiée d'une fillette en costume d'Alsacienne.

1982 : Rajeunissement du graphisme.

1991 : L'agence Ad Hoc lui donne le visage d'une jeune femme souriante et moderne.



Les Hommes qui ont fait l'entreprise avec la collaboration du personnel et de l'encadrement :

Paul Thèves et ses deux fils Michel et Jean.

• Paul Thèves, décédé en 1963.

Un homme d'action, de haute valeur morale, très attaché à son entreprise et au personnel. Il consacre beaucoup de temps et d'activité au Syndicat de la biscuiterie dont il devient le secrétaire général. En 1934, il est nommé président de la Fédération de la biscuiterie. Pendant les grèves de 1936, il est nommé médiateur par le gouvernement.

• Michel Thèves, né en 1909.

Diplômé de l'École supérieure de commerce de Paris. Responsable du commercial à l'Alsacienne. Un novateur dans les techniques publicitaires, commerciales et promotionnelles. Président de l'Institut de liaisons et d'études des industries de consommation. Cofondateur du périodique «Libre-service Actualité» et membre du conseil d'administration de l'Union des annonceurs.

• Jean Thèves, né en 1913, décédé en 1987.

Ingénieur de l'École française de meunerie. Chargé des services techniques, il est très proche du personnel. En 1951, il contribue à fonder le Centre technique de l'union des biscuitiers. Il fut l'un des premiers en France à engager des scientifiques et à financer des programmes de recherche sur le biscuit, dans son propre laboratoire. En mémoire de son action, le Centre de recherche et de développement d'Athis-Mons, porte son nom. Président du Centre de logement de la Marne. Président de la Chambre de commerce de Paris de 1977 à 1987. L'une de ses œuvres majeures fut la réalisation du parc des expositions Paris-nord-Villepinte. Président du Conseil de surveillance de Céraliment-Lu-Brun, la plus importante entreprise française de biscuiterie et de biscotterie en 1975.

Les grandes dates :

1899 : Les Établissements Ferrari de Paris possèdent la Biscuiterie Léon.

1907 : Achat par Paul Thèves, René Dupuy-Fromy et Georges Chauveau d'une biscuiterie connue sous le nom de «Biscuiterie Alsacienne», à Paris, et fondation de la «société G. Chauveau et Cie». Un an plus tard, la biscuiterie est installée à Ivry-sur-Seine.

1910 : Inondation et fermeture de l'usine d'Ivry-sur-Seine. Déménagée à Maisons-Alfort (U1), la biscuiterie renaît sous le nom de «société anonyme Biscuiterie Alsacienne». (anciens Établissements Chauveau et Cie et Biscuiterie Léon réunis).

1919 : Ses associés s'étant retirés, Paul Thèves assure seul la marche de la biscuiterie.

1932 : Michel et Jean Thèves le rejoignent à la direction de l'affaire familiale.

1933 : Achat de l'usine Laporte à Bègles.

Les années 50 sont consacrées à la mise en place de l'organisation commerciale et à la modernisation des installations.

1956 : Construction à Maisons-Alfort de U2, l'usine réservée à la gaufreterie.

1959 : Ouverture d'une nouvelle usine à Calais.

1964 : Achat de Heudebert et formation de Céraliment.

1969 : Entrée de l'Alsacienne dans le groupe belge Gebeco.

1973 : Construction d'un vaste entrepôt à Orly et d'une nouvelle usine à Cestas.

1975 : Céraliment prend le contrôle de Lu-Brun et Associés.

1978 : Naissance du groupe Générale Biscuit et création de Général Biscuit France (l'Alsacienne, Heudebert, Lu-Brun et Associés). Redistribution des produits par marque. Fermeture de l'usine de Maisons-Alfort.

1986 : A la suite d'une OPA, BSN^s prend le contrôle de Générale Biscuit.

1988 : Intégration des usines La Normande au potentiel industriel de l'Alsacienne.

1989 : Belin rejoint l'Alsacienne et Lu au sein de BSN.

1994 : Fusion l'Alsacienne-Belin. La marque «l'Alsacienne» disparaît. Le groupe BSN devient le groupe Danone.

BISCUITERIE GONDOLO / BISCUITERIE BELIN - 1919

M. Gondolo crée une biscuiterie à son nom en 1843 à Paris. C'est l'une des plus anciennes marques françaises de biscuits.

En juin 1881, l'affaire est reprise par M^le Gondolo. Elle est vendue à M^le Legrand en 1886 qui la cède à la société Causeret et Belin frères. En 1895, M. Causeret vend ses droits à Raymond et Camille Belin qui forment une association avec M. Normand. Ce dernier se retire et les frères Belin continuent leur activité. Ils fondent la société des spécialités Gondolo le 8 novembre 1898 mais l'affaire périclité. Elle est dissoute le 20 novembre 1900 et déclarée en faillite le 18 avril 1901. Elle est vendue fin novembre 1901 à M. Barbin qui la cède à M. Roux, ex-boulangier.

Lucien Mirand, dont le père et l'oncle ont fondé la «Fabrique de pâtes alimentaires Mirand et Courtine» à Maisons-Alfort, ne souhaite pas devenir l'associé de son oncle lorsque son père quitte la fabrique. Il achète la marque et la Biscuiterie Gondolo à M. Roux le 16 janvier 1902.

L'affaire prenant rapidement de l'importance, Lucien Mirand forme la société des Biscuits Gondolo en juin 1903 et vient s'installer à Saint-Maurice (Val de Marne), avec 5 personnes qui travaillaient auparavant à la Biscuiterie Léon de Maisons-Alfort. Rappelons que cette dernière s'associe avec Paul Thèves pour créer la société anonyme des Biscuits de l'Alsacienne en 1910.

La production est arrêtée par suite des inondations de 1910. Le matériel qui a pu

être sauvé est déménagé sur des charrettes à cheval puis réinstallé.
L'activité reprend lentement lorsque survient la Première Guerre mondiale. Lucien Mirand est mobilisé.



*Fabrication de la
gauffre vanille*

De 1919 à 1926, il procède à l'acquisition de plusieurs parcelles bâties ou non, rue de Charentonneau, certaines d'entre elles étant des «jardins-marais» cultivés par des maraîchers, comme stipulé dans les actes de ventes. Tous les bâtiments qui existent sont démolis ou transformés. Lucien Mirand et son épouse font édifier divers bâtiments à usage industriel.

Sans plus attendre, la production démarre dès 1922.

Dès le début de son installation et au moins une fois par an, Lucien Mirand réunit l'ensemble du personnel pour commenter les résultats obtenus, faire part de ses projets pour l'usine mais aussi pour chacun d'entre eux. Il agira de la même façon jusqu'à son départ.

En juin 1926, l'Exposition nationale des vins de France au Palais des glaces sur les Champs-Élysées à Paris, ne contient pas que des produits liquides. Elle présente également tout ce qui a trait à l'alimentation dont les biscuits Gondolo.

Lucien Mirand continue à construire. En mai 1928, il demande aux services municipaux l'autorisation de bâtir une maison de rapport au 70, rue de Charentonneau. Elle existe toujours. Le 14 octobre 1928, il demande l'autorisation de construire un château d'eau (réservoir d'eau en hauteur). C'est à son sommet qu'un jeune FFI maisonnaise, audacieux, plantera le drapeau français le 25 août 1944 tandis que les cloches sonnent la liberté retrouvée.

Dès février 1936, un journal d'entreprise est créé par la direction.

Son titre : «G-O-N-D-O-L-O trait d'union». Comme son nom l'indique, des informations intéressant le personnel y sont données, marche de l'entreprise, agrandissements, succès lors d'expositions, projets, avantages sociaux, résultats de la brillante équipe sportive etc.

D'autres suivront jusqu'en 1940.

Les deux gendres de Lucien Mirand sont entrés dans l'entreprise. Ce sont deux frères. Pierre Scelles est directeur technique dès 1929 et Louis Scelles, directeur commercial en 1930. Leurs tâches vont évoluer, Pierre s'occupera de l'organisation et des relations publiques, Louis de la fabrication et de la qualité.

Une très belle affiche est créée par le célèbre dessinateur publicitaire Capiello, une jolie fillette porte les lettres Gondolo sur son dos.

1936 - Les grèves.

L'usine est occupée mais le climat serein. Une Maisonnaise a des photographies et des souvenirs étonnants ! «C'était mon premier jour d'embauche et lorsque mon père m'a demandé de lui faire le compte rendu de cette journée qui avait dû être agitée, ma réponse le surpris. Le personnel jouait aux cartes, dansait, mangeait des casse-croûte avec les patrons...»

En fait, si les salaires n'étaient pas importants, il y avait des compensations et de nombreux avantages sociaux qui n'existaient pas dans toutes les usines de l'époque. Par ailleurs, de bons rapports favorisaient l'entente entre les ouvriers et leurs patrons.

En 1939, les deux gendres de Lucien Mirand lui succèdent à la tête de l'entreprise. Pierre Scelles devient directeur général.

1940 - Les années de guerre sont difficiles. Comme d'autres biscuiteries, Gondolo est chargée par l'Administration de fabriquer des biscuits caséinés (à l'albumine de lait) destinés aux soldats, aux prisonniers de guerre français en Allemagne et aux enfants dans les écoles.

Aux matières premières traditionnelles qui manquent, Pierre Scelles trouve des substituts : dattes, figues, caroubes... et crée des aliments agréables de haute valeur nutritive.

Octobre 1942. Le journal de l'entreprise, supprimé au moment de la guerre est à nouveau édité, sous le même titre «Trait d'union». Le premier numéro traite des

événements qui se sont produits dans l'usine et dans les familles depuis 1940. On y trouve les noms et photographies des prisonniers ainsi que des médaillés pour ancienneté dans l'entreprise.

On peut voir au Musée de Maisons-Alfort l'achat effectué par l'AMAH : un très joli bronze de Tschudin réalisé vers 1943, représentant le fier gondolier, de Gondolo, à l'avant de sa gondole.

Pendant les restrictions alimentaires, en 1946-1947, des expériences en milieu scolaire menées pendant trois mois, sous le contrôle du ministère de la santé, démontrent que le biscuit Gondolo est un aliment essentiellement énergétique tout en étant économique.

Avec le concours de personnalités scientifiques, médecins et diététiciens, les frères Scelles multiplient les conférences, distribuent auprès des ministères et du Corps médical des brochures qui prouvent les immenses bienfaits des biscuits qui ne sont pas un simple dessert mais un aliment remarquable par sa grande valeur nutritive et ses qualités d'assimilation.

En 1949, les bâtiments devenant trop exigus pour permettre l'extension de la production, les deux gendres de Lucien Mirand acquièrent également des terrains alentour, qu'ils apportent à la société. L'usine occupe alors près de 40 000 m².

Gondolo, reconnue parmi les grandes biscuiteries françaises reçoit le 19 octobre 1949, les Autorités de différents ministères. D'autres visites d'Officiels de tous pays suivront.

De nombreux articles détaillés dans des revues spécialisées décrivent toutes les phases de la production de cette entreprise «pilote» : matières premières, fabrication et conditionnement y compris les opérations de nettoyage et d'asepsie des «tines» ou boîtes en fer blanc réutilisées, le seul «container» qui assure une parfaite conservation des biscuits. (Il convient de s'y reporter, éventuellement, aux Archives municipales et au Musée de Maisons-Alfort ainsi qu'au livre rédigé par Clio Média sur l'histoire de Belin/Gondolo).

La revue spécialisée «Bureau 54 - le bureau moderne» en avril 1954 fait état d'une interview de Pierre Scelles :

«Nous avons rendu visite à une société de la région parisienne, qui nous avait été signalée comme ayant apporté dans l'organisation administrative et technique des efforts particulièrement intéressants. La Biscuiterie Gondolo occupe 850 personnes. L'importance de ses postes «fabrication» et «commercial» nous a été démontré par Pierre Scelles qui se considère comme le premier travailleur de l'entreprise. Il nous a confirmé par des examens détaillés de son organisation, ce qu'il avait exposé au cours du Congrès international des industries et du commerce de bureau. Les idées directrices de base sont de deux sortes :

1°) - Une documentation complète et permanente sur toute l'activité quotidienne de l'affaire, avec une centralisation parfaite permettant d'obtenir sur le champ le renseignement recherché.

2°) - Une liaison rapide et immédiate avec tous les chefs de service.

Tout doit concourir pour obtenir sur ces deux points satisfaction complète.

Compréhension et action de tous les collaborateurs, et utilisation de matériels modernes spécialement adaptés au programme envisagé.»

Le 5 janvier 1953, un banquet est offert par MM. Scelles pour le centenaire de Gondolo (reporté de dix ans du fait de la guerre). Le menu est appétissant et les invités satisfaits en parlent encore des années après.

Le contrôle de qualité des produits mis en place permet l'augmentation de la qualité et la suppression des 2/3 des incidents de fabrication grâce à la participation, à la collaboration du personnel et de la maîtrise. Les PAM-postes d'amélioration est un dispositif qui permet aux exécutants d'une équipe d'être en permanence informés du travail des autres équipes en aval et en amont. L'organisation de tous les postes de travail est raisonnée. C'est une des innovations de Pierre Scelles.

L'usine produit elle-même une grande partie du gaz pauvre qui lui est nécessaire. Une consommation importante de mazout et de courant électrique s'y ajoute pour faire «tourner» l'énorme machinerie.

En 1956, les dirigeants, les cadres et le comité d'entreprise vont en Belgique pour étudier auprès d'autres usines alimentaires, les moyens d'améliorer la productivité, l'organisation, la coordination des différents services et échanger les connaissances acquises.

C'est la première fois qu'un voyage de ce type est réalisé par une entreprise française.

On peut lire la conclusion d'un article paru dans «La France Sociale Municipale» en 1957 : «Un intelligent travail d'équipe, une organisation et une documentation jamais prises au dépourvu, quelles que soient les vicissitudes du marché français. C'est vraiment là l'un des secrets de l'essor Gondolo. Le mérite en revient pour la plus grande part à son directeur général, M. Pierre Scelles, dont les traits dominants sont l'esprit de méthode, le souci constant de l'amélioration, la recherche de la prévision par l'étude des statistiques, ce dernier trait étant entendu dans son sens constructif.»

L'intéressé donne plusieurs conférences notamment au Sicob, sur l'organisation du travail en équipe. L'une des interviews figure dans le magazine «Secrétaires» de mai 1959.

En 1961, la «Revue de l'épicerie en gros» du mois d'avril, après avoir traité de la biscuiterie en général, témoigne de la notoriété de Gondolo sur plusieurs pages. Ci-après quelques extraits :

«Le marché de la biscuiterie française a subi une évolution décisive depuis la fin de la dernière guerre. Dans les années précédant 1939, les biscuitiers, au nombre de 900 environ, produisaient de façon assez artisanale à l'exception d'une infime minorité d'entre eux pouvant se compter sur les doigts d'une main.

Même ces «grands» vendaient essentiellement leurs produits en vrac dans des tines métalliques, à des revendeurs qui en pesaient précieusement «un quart» ou «une livre», pour la joie des familles.

Après une période transitoire, due aux restrictions, où aucun effort d'imagination ne fut nécessaire, la période moderne, qui date tout juste d'une décennie, vit

l'apparition retentissante du conditionnement unitaire, qui risque, dans un proche avenir, de supprimer presque complètement la vente en vrac.

Ce conditionnement unitaire a posé bien des problèmes aux industriels biscuitiers, puisqu'il fallait trouver un emballage étanche, pratique, qui ne surcharge pas trop le prix de vente au détail et qui soit séduisant.

Mais si l'emballage unitaire présente de sérieuses garanties pour l'hygiène et la fraîcheur, il est également un instrument de vente idéal dans les techniques du libre-service.

Les créateurs publicitaires, les techniciens de la vente visuelle s'en sont donc donnés à cœur joie et dans ce sens les dernières réalisations des Biscuits Gondolo se présentent comme un plein succès.

Une publicité dynamique, un service commercial fortement structuré lui permirent de devenir l'une des plus importantes biscuiteries françaises.

La production de Gondolo reste très variée, contrairement à celle d'autres fabricants.

Plusieurs lignes entièrement automatiques sont groupées dans le hall de fabrication. L'une d'elles de 220 m de long a permis à Gondolo de battre des records. En effet, 1 200 kg de biscuits, soit 200 000 biscuits Balto à l'heure, peuvent être fabriqués sur cette installation. Toutes ces opérations sont synchronisées...»

En 1963-1964, la Biscuiterie Gondolo est absorbée par la Biscuiterie Belin. Cette dernière a été fondée en 1902 par Gustave Belin. Il bénéficia, à ses débuts, de l'expérience de son frère Camille qui, avec le troisième frère, Raymond, avait repris l'affaire de M. Gondolo en 1886, avant qu'elle ne soit rachetée par

Lucien Mirand. Curieuses retrouvailles !

Un article de la revue «Neuf - Industrie dans l'Est parisien» prouve la vitalité de l'entreprise en 1968 :

«Un grand centre biscuitier : Maisons-Alfort. La société américaine Nabisco, qui fournit la moitié de la production de biscuits des États-Unis, a pris le contrôle des Établissements Gondolo et Belin. Actuellement les Biscuits Belin préparent dans leurs usines de Château-Thierry et de Maisons-Alfort plus de deux cents variétés de l'apéritif au dessert. La production dépasse 100 tonnes de biscuits par jour. L'usine de Maisons-Alfort (anciennement Gondolo) s'est spécialisée dans la fabrication des «crakers».

Le dynamisme de l'entreprise est fondé sur une recherche constante (dix nouvelles spécialités sont créées en moyenne chaque année).

Occupant une place de premier plan en France, elle exporte également vers quarante pays du monde.»

La gestion de l'entreprise est prise en charge par Nabisco. La direction est confiée à Roger Dallemagne.

Et puis.. le temps des regroupements est venu...

Entre 1973 et 1975, à mesure que les «lignes de fabrication» sont mises en service à Evry dans l'Essonne, d'autres sont fermées à Maisons-Alfort.

En mars 1975, fermeture définitive du site. Plus de 70 % du personnel rejoint les installations nouvelles d'Evry.

La marque «Gondolo» disparaît totalement en 1979 (l'Alsacienne en 1994). Enfin, Belin (Gondolo) après avoir rejoint l'Alsacienne, Lu et Brun au sein de BSN5 en 1989, fusionne avec l'Alsacienne en 1994.

Les Maisons fondées par Lucien Mirand et Paul Thèves, après avoir été concurrentes, sont réunies...

Information relevée dans le rapport annuel de Danone - 1994 :

«La société Belin, après une année 1993 difficile, a connu les effets positifs de la fusion réussie avec la société l'Alsacienne.

L'année 1994 a été celle du changement de nom du groupe BSN devenu groupe Danone, lors de l'assemblée des actionnaires réunie le 7 juillet.»

En 1975, la Société Civile Immobilière, représentée par Sogeprom, achète la propriété de 3 ha 58 a 93 ca. Les bâtiments sont détruits et l'imposant château d'eau qui faisait partie du paysage maisonnaï est dynamité le 26 juin 1977. En 1979, un ensemble immobilier voit le jour : 4 immeubles comprenant

326 appartements entourent un espace vert d'un hectare environ. Un 5ème immeuble complète cet ensemble quelques années plus tard. L'entrée de la résidence «Le Parc» est située au 72, de l'actuelle rue du 11 novembre 1918.

Attributs de marque ou logo :

1940 : Première petite silhouette d'un gondolier sans chapeau, la gondole voguant sur les flots étant représentée par les lettres Gondolo.

1941-1942 : Une jeune femme ayant une coiffe «Gondolo» dans les cheveux, présente une boîte de gâteaux et déclare «Gondolo, le biscuit qu'il vous faut», le slogan bien connu.

1943 : Créé par Lancry, dessinateur publicitaire, un fier et beau gondolier, le «G» de Gondolo figurant la proue élançée de la barque vénitienne.

1945 : Peu de changement si ce n'est que la petite silhouette du gondolier, qui réapparaît, porte un chapeau vénitien à rubans.

Années 50 : Un jeune gondolier, souriant, présente un biscuit Gondolo. Le dessin s'arrête à la taille du gondolier, la gondole disparaît.

1959 : Un enfant, au sourire engageant, coiffé d'un chapeau de gondolier, croque le coin d'un biscuit Gondolo.

Années 60 : Le «G» de Gondolo devient géant. Il attire l'attention des clients. Quant à Belin, le nom est écrit avec des lettres plus ou moins stylisées selon les époques avec, en plus de 1966 à 1969, le logo rouge réunissant Nabisco/Belin.



Les Hommes qui ont fait l'entreprise avec la collaboration du personnel et de l'encadrement : Lucien Mirand et ses deux gendres, Pierre et Louis Scelles.

• Lucien Auguste Louis Mirand, né en 1876, décédé le 25 juin 1955.

École supérieure de commerce. Un grand chef d'entreprise, à la personnalité très affirmée, à l'écoute de son personnel. Président des Biscuiteries de France en 1930, Chevalier de la Légion d'honneur.

• Pierre Scelles, né en 1905, décédé en 1980.

Ingénieur des Arts et Manufactures. Directeur technique, chargé des relations publiques puis directeur général de Gondolo. Administrateur de sociétés. Président du Syndicat de la biscuiterie de la région parisienne. Vice-Président du Groupement des Industriels de Maisons-Alfort, Alfortville et Créteil. Ses traits dominants : esprit de méthode, souci constant de l'amélioration, recherche de la précision par l'étude des statistiques.

• Louis Scelles, né en 1907, décédé en 1980.

École de commerce. Directeur du service commercial et administratif puis directeur de la fabrication. Il est très proche du personnel.

Remerciements

Il convient de remercier, tout particulièrement les filles de Lucien Mirand, Mesdames Pierre et Louis Scelles ainsi que leurs enfants, Philippe et Bernard Scelles pour leur témoignage, leur disponibilité, les prêts de documents et objets ainsi que pour leurs dons généreux faits au Musée de Maisons-Alfort

Les grandes dates :

1843 : Création par M. Gondolo de la Biscuiterie du même nom au 6, rue de l'Ermitage à Paris.

1898 : Camille et Raymond Belin reprennent la fabrique Gondolo mais elle est dissoute en 1900 et en faillite en 1901.

1902 : (16 septembre) : Rachat de la Biscuiterie et de la marque «Gondolo» par M. Lucien Mirand.

1903 : Installation de la Société des Biscuits Gondolo dans le Château du Val d'Osne, à Saint-Maurice (Val de Marne).

1910 : Arrêt de production suite aux inondations de la Marne.

1922 : Construction de l'usine de Maisons-Alfort en neuf mois, et démarrage de la production.

1939 : MM. Pierre et Louis Scelles, gendres de M. Lucien Mirand lui succèdent à la tête de l'entreprise.

1961 : (2 mai) : Rachat de la Biscuiterie «Gondolo» par la société américaine «Nabisco».

1964 : Absorption de «Gondolo» par «Belin Nabisco» et prise en charge par cette dernière de la gestion de l'entreprise, puis la direction est confiée à M. Roger Dallemagne.

1973 : Fermeture de l'usine «Belin-Gondolo» à Maisons-Alfort et transfert de la

production sur la nouvelle usine de Belin à Evry.

1974 : Suppression de la marque «Gondolo» sur le marché, excepté les goûters fourrés maintenus jusqu'en 1979.

1989 : Belin rejoint l'Alsacienne et Lu au sein de BSN.

1994 : Fusion Belin/Alsacienne. Le groupe BSN devient le groupe Danone.

LEURS PALMARES, LEURS ŒUVRES SOCIALES, LA PUBLICITÉ.

Palmarès

Grâce aux anciennes factures fin XIXe - premier quart du XXe siècle, nous connaissons le nombre de médailles d'argent, d'or, les grands prix obtenus lors des expositions ainsi que le nom des villes en France ou à l'étranger, dans lesquelles elles ont été mises en compétition avec les autres entreprises.

Les entreprises maisonnières sont réputées et les palmarès éloquentes.

Quelques factures, joliment décorées, seront utilisées pour illustrer cette étude.

Les temps changent. Après la Seconde Guerre mondiale, la «position» des entreprises est déterminée en fonction du résultat de nombreuses et savantes statistiques... les factures perdent leur décor.

Œuvres sociales

Afin d'atteindre le premier rang dans leur spécialité, il ressort de tous les documents étudiés que les fondateurs des entreprises importantes et la majorité de leurs successeurs ont suivi une politique identique concernant le personnel, l'organisation du travail, la productivité et la publicité.

A l'intérieur de l'entreprise, la cohésion sociale est assurée par un réseau d'œuvres et d'institutions :

• Constructions pour le personnel

La Fonderie de fer et la fabrique de chapeaux Agnellet logeaient des ouvriers et des employés avant 1900.

Vincent Bradel et Anne-Marie Châtelet écrivent :

«Le nombre de logements sociaux d'origine patronale réalisés à Maisons-Alfort durant l'Entre-deux-guerres ne dépasse pas la centaine. Cette production est à mettre au compte d'entreprises comme Fould-Springer, La Suze, Gondolo et surtout de la société Bi-Métal qui réalise à la fin des années 20 une quarantaine de maisons en bande dans l'extrême Est de Charentonneau.

Le bilan des initiatives patronales en matière de logements est donc modeste. Manifestement les industriels maisonniers préfèrent soutenir l'une ou l'autre des nombreuses associations maisonnières d'alors ou faire des dons à la Municipalité pour ses œuvres sociales.

Seul Fernand Moureaux, le génial inventeur de la Suze, ira plus loin. Sa très large participation au financement de Sainte-Agnès en 1933, (80%) vaut à Maisons-Alfort de posséder l'une des rares églises d'inspiration moderniste issue des

«Chantiers du cardinal».

L'église Sainte-Agnès d'Alfort est classée «Monument Historique» depuis 1984. Fernand Moureaux ne s'arrêtera pas en si bon chemin. Il passe commande aux mêmes architectes, d'un stade pour ses employés maisonnaïses. Ce stade est effectivement édifié par la Distillerie La Suze pour l'entraînement sportif, la distraction de son personnel et des jeunes de la ville. Il est construit sur un terrain de 17 550 m², comprend un terrain de football entouré d'une piste cendrée pour la course à pied ainsi que deux jeux de boules, deux courts de tennis et un jeu de basket-ball. Un parc pour enfants, jeux de plein air, salle de culture physique, salles de réunion et une habitation pour le gardien (notamment pour Edouard Tenet, champion de boxe) complètent cet ensemble remarquable, construit, rappelons-le, en 1933-1935 et qui cède la place à la résidence Métropolis en 1974.

A partir des années 50, la Parfumerie Lasègue participe au logement de ses employés en versant des primes-aides à la construction.

La Biscuiterie Alsacienne, quant à elle, apporte son concours en s'associant avec d'autres entreprises dans le cadre des actions conduites par le GIMAC - Groupement des Industriels de Maisons-Alfort-Créteil, à la construction d'immeubles dans lesquels un certain nombre d'appartements sont réservés pour le personnel.

• Protection sociale et organisation de loisirs

On peut lire dans la France Sociale Municipale de 1957 :

«Les entreprises importantes de Maisons-Alfort possèdent, pour la plupart, des services sociaux parfaitement organisés, qui complètent par leurs institutions et leurs réalisations, la réglementation officielle.»

En effet, dès le début de leur activité, les fondateurs de nos grandes entreprises, en plus des dons importants et fréquents, en nature ou en argent, à la municipalité, à la paroisse, aux écoles et aux associations, mettent en place un système de couverture sociale avant même que les décrets et lois ne soient votés. Très souvent, les patrons prennent les charges, retraite et maladie, à leur compte sans demander de cotisation au personnel.

Une cantine, des douches sont installées souvent complétées par une salle de repos, une bibliothèque...

Des cours ménagers sont dispensés. Certains personnels bénéficient d'une coopérative.

Des «amicales» culturelles, des clubs sportifs multidisciplinaires, des journaux d'entreprise sont créés, des voyages d'études ou d'agrément, des programmes de loisirs sont organisés.

Chacun fait participer son personnel à la vie de l'entreprise afin de créer un «esprit familial» nécessaire à la bonne exécution du travail. Ceci surtout avant les années 50.

Les anciens sont presque tous unanimes :

• on travaillait beaucoup, on était au rendement mais il nous arrivait aussi de rire et de faire des blagues...

- il y avait une bonne ambiance, on était une grande famille.
- Certes, l'ambiance était paternaliste mais dans l'ensemble c'était ressenti de façon positive. Avant 1936, il n'y avait pas de lois sociales ni de protection de l'ouvrier, il faut s'en souvenir.
- Chacun se sentait solidaire de la réussite de son entreprise.

Publicité

En ce qui concerne les «réclames» ou publicités, nos grandes marques ont adopté la même démarche, à savoir, se faire «reconnaître» par un attribut de marque ou logo attractif que l'on retrouve partout, sur les murs des habitations ou sur panneaux à Paris et en province, les colonnes Morris..., dans les revues, les hebdomadaires, les programmes de théâtre, de cinéma...

- Créer des objets pour enfants, pour écoliers, pour adultes par exemple des cartes postales, chromo, jeux, buvards, protège-cahiers, objets utilitaires...
- S'attacher des grands dessinateurs publicitaires, des affichistes de renom.
- Organiser des concours, des jeux, qu'ils soient radiophoniques, dans les journaux, sur les places publiques ou sur les plages.
- Fidéliser la clientèle par des «points cadeaux» ou des collections (les fameux petits drapeaux de l'Alsacienne en 1960).
- Sponsoriser des sportifs : Club d'haltérophilie et le vélo-club de Levallois pour Gondolo - Equipes pluridisciplinaires puis le club de football du Stade français pour la Suze, etc.

Nos grandes entreprises ont su se faire apprécier principalement par la qualité de leurs produits.

MARCELLE AUBERT
AMAH

NOTES

- 1 - *André Ernest Modeste Grétry, compositeur français (1741-1813). Auteur des «Deux avarés», de «Zémir et Azor» et surtout de «Richard Cœur de Lion». Il acheta l'ermitage de J-J Rousseau à Montmorency, où il mourut.*
- 2 - *Hospice des «Petits Ménages» : maison de retraite pour les vieillards des deux sexes, fondée à Paris en 1544, rue de Sèvres, transférée à Issy-les-Moulineaux en 1863.*
- 3 - *Métopes : panneaux sculptés sur une frise.*
- 4 - *Tine : boîte en fer blanc, consignée, récupérée, mise à plat, recyclée deux ou trois fois puis habillée de neuf.*
- 5 - *BSN : Boussois - Souchon - Neuvesel, groupe multiproduits.*

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

Archives municipales

- Arrêtés du Maire.
- Délibérations du Conseil municipal.
- Bulletins Municipaux Officiels - BMO.
- Registres des mariages de 1792 à 1802, de 1850 à 1870.
- Liste électorale de mars 1890.
- Dossiers d'entreprises.

Archives du Musée de Maisons-Alfort

- Publication des bans de mariage de 1891 à 1904.

Documents et anecdotes

du à l'amabilité de Maisonnais.

Écrits

- J.A Dulaure, Histoire physique, civile et morale des environs de Paris, 1827.
- A. Martin, «*Tout autour de Paris*», Les étapes d'un touriste en France, 1890-1894, AD Val de Marne, 40.A324, n°846.
- L'Illustration contemporaine, directeur : Depierre de Courcelles, 15.07.1893.
- A. Chenal, Histoire de Maisons-Alfort et Alfortville, 1898.
- «*Maisons-Alfort*», État des communes, 1904.
- A. Laprade, l'Architecture, 15.05.1936.
- «*Maisons-Alfort*», La France Sociale Municipale, 1957.
- J. Bastié, La croissance de la banlieue parisienne, Presses Universitaires de France, 1964.
- Évolution de la géographie industrielle de Paris et de sa proche banlieue au XIXe siècle, direction : M. Daumas et J. Payen, Centre de documentation d'histoire, 1976, AD Val de Marne, B 211.
- S. Moreau, Val de Marne industries, Au manuscrit, 1977.
- L. Chabert, Les grandes alpes industrielles, Saint-Alban, 1982.
- M. Charle, Histoire sociale XIXe-XXe siècle, Mémoire de DEA, directeur de recherche : A. Corbin, Université Paris I, 1985.
- Trouville, Institut français d'Architecture, Collection Villes, Mardaga, 1985.
- L. Comby, Au confluent des libertés : Alfortville 1860-1939, Val-Arno, 1987.
- Histoire du Val de Marne, directeur, A.Croix, Messidor, 1987.
- J. Besson, «*L'emploi communal : l'exemple de Maisons-Alfort de 1850 à nos jours*», Paris et Île de France, Fédération des sociétés historiques et archéologiques de Paris et Île de France, tome 38, 1987.
- G. Blanc-Cesan, «*Les maires du Val de Marne à partir de 1800*», Paris et Île de France, Fédération des sociétés historiques et archéologiques de Paris et Île de France, 1987.

- La Révolution française dans le Val de Marne, *direction : M. Balard et A. Croix, Clio 94, 1989.*
- J.C Farcy, Les premiers banlieusards aux origines des banlieues de Paris 1860-1940, *direction : A. Faure, Créaphis, 1991.*
- V. Bradel et A-M Châtelet, «Les années 30 dans l'entre-deux guerres», Maisons-Alfort et modernité - *Années 30, 1991.*
- Belin, 90 ans de passion, *Clio Média, 1992.*
- M. Aubert, «Maisons-Alfort - Qui sommes-nous ? D'où venons-nous ?», *AMAH, (2), 1992.*
- L'Alsacienne, son histoire, *Clio Média, 1993.*
- A. Blondeau, «Laboratoire L. Lafon», Histoire des laboratoires pharmaceutiques en France et de leurs médicaments, *Cherche Midi, 1994.*
- B. Loschi, Les petites savoyardes ont décroché la lune, *Société d'histoire et d'archéologie de Maurienne, 1993.*
- M. Aubert, «Maisons-Alfort - Des fiefs aux lotissements», *AMAH, (3), 1993.*
- G. Fontan, La poudre c'est moi, *Milan, 1994.*
- M. Aubert, «Maisons-Alfort - Les transports en commun par terre, rail et eau», *AMAH, (4), 1994.*
- G. Mazella di Ciarama, Les mémoires du fort de Charenton, *Association des amis du fort, La Baule, 1995.*
- Tardy, Poteries et Faïences françaises.

Annuaire

téléphoniques du ministère du commerce, de l'industrie et des colonies, 1892 à 1900.

- *Almanach du commerce, Didot-Bottin, 1901, 1905, 1907, 1914, 1918, 1923, 1929, 1931.*

officiel du canton de Charenton-le-Pont, Indicateur Bijou, 1930, 1932, 1936, 1941.,

guide des communes du district de Paris, 1978, 1982.

municipal, 1985, depuis 1989.

Pour les renseignements communiqués, pour les prêts et dons de documents, photographies et objets, nos remerciements à :

- Mmes Berche, Hubert - Archives départementales.
- Mmes Loubrieu, Hocquard, Mennequin - Archives municipales.
- MM. Barrios, Bramoullé, Chalifour, Collibeaux, Dussel, Filleul/Roy, Grau, Leverger, Liquard, Nozeret/Juran, Peignen, Scelles/Mirand - entreprises.
- MM. Allerme, Anroux, Barrandon, Boireau, Bonnaud, Chauvet, Chemin, Clément, Collardey, Crassin, Dard, Douville, Fassier, Fion, Ch. Fouqueau, Giguère, Girardot, Houlier, Lacourieux, Langou, Lanusse, Lecomte, Petit, Picard/Mazel, Poujol, Sauviat, Schraiber, Scipion, Sfarm, Simonnet, Toquebœuf, Tortosa/Martinez, Villeret.

DE L'ARTISANAT À L'INDUSTRIALISATION À LA QUEUE-EN-BRIE

I - NAISSANCE ET PÉRENNITÉ DE L'ARTISANAT

1 - Avant le XVIIIe siècle

Depuis plus de 120 000 ans, des artisans caudaciens s'activent sur le site de La Queue-en-Brie.

Les tailleurs de pierre du Paléolithique Moyen ont abandonné sur notre terroir de nombreux exemplaires de leur artisanat : des silex aux couleurs chaudes témoignent de leur habileté et de leur patience à contourner les difficultés de ce travail.

A ces hommes de Néanderthal, succèdent les Cro-Magnon du Paléolithique Supérieur qui, possédant une technique plus affinée, fabriquent un outillage diversifié, plus maniable : de belles pièces de bonne qualité attestent de leur art.

Au Néolithique, avec le développement de l'agriculture, le paysan fabrique ses propres outils, caractéristiques de chaque faciès culturel, même si certains d'entre eux se spécialisent dans un domaine particulier. Peu à peu, apparaissent des spécialistes qui fournissent des objets de plus en plus divers, au travers de techniques telles que poterie, vannerie, sparterie, travail du bois, de la pierre, de l'os, de la peau... On a même retrouvé un polissoir portable.

On est ainsi allé de l'outil unique à usages multiples (le couteau) à toute une panoplie d'outils de plus en plus typiques qui ont fait passer l'Homme du naturel au culturel.

Les Ages des Métaux voient se succéder les utilisateurs des métaux à l'état natif, puis les fondeurs de bronze, enfin les métallurgistes du fer qui maîtrisent le procédé de la fonte des minerais et des alliages.

A La Queue-en-Brie, il semble que l'artisanat du fer ait été assez important. De nombreux silex paléolithiques et néolithiques sont teintés par de l'oxyde de fer. On a retrouvé des structures de fours destinés au traitement du minerai de fer, datant de l'époque gallo-romaine, à l'emplacement du groupe scolaire Jean Zay et des HLM Mortier.

Dans la région, le nom de plusieurs sites environnants atteste la présence d'un tel minerai : Ozoir-la-Ferrière, Férolles-Attilly, Ferrières-en-Brie,... sans oublier le témoignage de Victor Hugo qui, dans "Notre-Dame de Paris" décrit notre cité, à la

fin du règne de Louis XI, comme "un village de maréchaux-ferrants". Son existence semble justifiée par la présence d'une garnison importante, sous le commandement d'un capitaine : une compagnie de grande ordonnance, qui nécessite l'existence de nombreux chevaux.

A l'époque médiévale, selon toute vraisemblance, de nombreux métiers sont certainement représentés dans notre localité, bien que nous ne disposions pas de traces directes, encore que nous ayons eu l'occasion de tenir en main une sorte de houe en calcaire, d'un modèle particulier, destiné au sarclage des vignes.

Dès la fin du XVII^e siècle, vers 1694, grâce aux Archives Notariales Véron, nous commençons à trouver quelques indications plus précises. Ces documents, rédigés sur du petit papier à 1 sol 4 deniers la feuille (puis 2 sols), relatent les problèmes auxquels sont confrontés les Caudaciens dans leur vie quotidienne. Certains de ces écrits ont une résonance de tous les temps, et reflètent divers conflits relationnels : querelles d'époux, de voisinage, d'héritage, ou encore des contrats de travail et de location de terres.

2 - A partir du XVIII^e siècle

L'artisanat fait toujours partie de la vie quotidienne, inséparable des activités liées à l'agriculture : ils se complètent utilement, pour ne pas dire nécessairement et, d'une certaine façon, prolongent l'instruction, comme le montre ce contrat d'apprentissage chez un charron de La Queue-en-Brie, daté du 27 mai 1721 (orthographe et style respectés)

"Fut présent Claude Piedequin, pastre bergé, demeurant à La Queue en Brie, estant de présent en ce lieu de Chennevières sur Marne, lequel pour faire le proffit de Claude Piedequin, son fils, âgé de dis-huit ans ou environ, qu'il certiffie loyal et fidel, a reconnu et confessé par ces présentes l'avoir baillé et mis en aprantissage et service de ce jour d'huy, datte des présentes, pour le temps et espasse de trois années prochaines venant et ensuivant consécutif et accomplies, à et avecques François Cault, charon demeurant au dit La Queue, estant de présent en ce dit lieu de Chennevières, à ce présent et acceptant qui l'a pris et retenu à son service et aprantif pour le dit temps des dites trois années durant ; dans lequel temps, il luy promet de luy montrer et enseigner à son pouvoir son dit métier de charon... le nourrir, loger, traiter umainement comme il appartient ; le dit bailleur, son père, l'entretiendra de tous ses habits, linges, chossures et autres ses nécessités honnestes selon sa condition ; pour lequel apprentissage les dites partyes ont convenu à la somme de cent cinquante livres ; sur laquelle somme, le dit preneur a confessé avoir reçu contant celle de soixante quinze livres, faisant moictié de la dite somme de cent cinquante livres et l'autre moictié d'huy à un an. A ce est intervenu et estoit présent le dit aprantif qui a eu ce que dessus pour agréable promis et

promet d'apprendre le dit metier de charon, au mieux qui luy sera possible, servir le dit preneur son maistre fidelement et delligement à luy obeir en toutes choses licittes et honnestes qui luy commandera, faire son proffit, et l'avertir de son dommage, s'il vient à sa connaissance ; auquel cas d'absence ou fuittes, le dit Claude Piedequin son père sera tenu et promet de le chercher ou faire chercher, et, si il le peult trouver le renvoyer au dit preneur son maistre pour parachever le temps susdit et comme aussy de revenir pour fère le temps qu'il auroit manqué de travailler pendant son absence à la fin et après le dit temps des dites trois années et comme aussi pareillement le dit temps qu'il pourroit avoir perdu pendant quelque maladie ou blessure qui pourroit luy arriver pendant le dit temps à compté jour pour jour. Car ainsy le tout a esté dit et accordé entre les parties... ”

Un commentaire de ce texte a été établi par C. Bouyer et R. Ponthus¹ ; nous le citons “in extenso” :

Dans son “Dictionnaire universel du commerce” de 1723, Savary des Bruslons donne de l'apprenti la définition suivante : “un jeune garçon qu'on met et qu'on oblige chez un marchand ou chez un maître artisan, dans quelque art ou métier, pour un certain temps, pour apprendre le commerce, la marchandise et ce qui en dépend ou tel ou tel art, tel ou tel métier, afin de le mettre en état de devenir un jour marchand lui-même, ou maître dans tel art.”²

L'apprentissage durait de un à trois ans. Les conditions du contrat étaient fixées par acte notarié : le maître artisan prenait en charge l'apprenti matériellement et promettait de lui apprendre le métier sans “rien lui cacher”. En contrepartie, l'apprenti lui devait obéissance et respect. Les parents étaient tenus de verser pour l'apprentissage une somme d'argent qui n'était pas exigible dans sa totalité à l'entrée en apprentissage, mais pouvait être versée en plusieurs paiements.

Ce contrat d'apprentissage chez un charron de La Queue-en-Brie est intéressant à plus d'un titre. D'abord l'âge de l'apprenti, dix-huit ans. Généralement, l'apprentissage commençait beaucoup plus tôt, vers les treize ans pour s'achever trois ou quatre années plus tard. L'apprenti devenait alors compagnon. Au bout de quelque temps, il pouvait accéder à la maîtrise, souvent après présentation d'un chef d'œuvre. En second lieu, la profession du père, pâtre berger ; elle permet de dépenser 150 livres pour l'apprentissage du fils, en deux versements espacés d'un an. Enfin les précisions apportées concernant les éventuelles absences ou fugues de l'apprenti portent à penser que la chose était fréquente, qu'elle devait intervenir à la suite de malentendus entre le maître et l'apprenti. Le père était tenu alors de “présenter” à nouveau son fils au maître.

Ce contrat qui ressemble à bien d'autres est un témoignage sur les conditions de l'apprentissage au XVIII^e siècle. L'apprenti participait entièrement à la vie de la

famille d'accueil. Il n'y eut pas d'évolution sensible au XIXe siècle. Il suffit de lire l'ouvrage de Bernard Clavel : "La maison des autres", dans lequel l'auteur décrit sa vie d'apprenti-pâtissier dans l'entre-deux guerres pour se rendre compte qu'il en était ainsi encore récemment.

Par ailleurs, on sait que de nombreux patronymes actuels proviennent de la fonction ou du métier exercés par un ancêtre lointain, ou encore de l'origine géographique. Au hasard des textes nous avons ainsi rencontré : Boulanger, Charron, Tailleur ou Letailleur, Charpentier, Lemire, Chalumeau, Pellerin, Meunier, Canu, Saulnier, Braconnier, Faure, Desnoues, Langlois, Lebreton,... et tant d'autres qui traversèrent l'histoire caudacienne, sans oublier le cas particulier de la famille Larbalestrier, dont l'orthographe incertaine a connu des fluctuations nombreuses : Larbalet(t)ier, Larbaletrier, Larbalestié, Larbalestier, L'Arbalestié, Larbalette,... Ce nom devait être assez répandu : on en trouve un représentant en 1510, à Blandy-les-Tours (77), en la personne du curé Nicole Larbaleste.

A première vue, on peut aisément imaginer que l'ancêtre auquel on doit ce patronyme, porté par ceux qui sont venus après lui, était un guerrier utilisant une arbalète. Mais, le mot "arbalétrier" désigne aussi l'assemblage de deux poutres, en bois ou en métal, qui soutiennent la toiture d'un bâtiment de ferme, joints à leur base, dans l'entrait³, et au sommet, dans le poinçon⁴. Ainsi, cet ancêtre aurait pu être tout simplement un pacifique artisan charpentier.

Au XVIIIe siècle, les Caudaciens sont essentiellement des travailleurs de la terre et de la forêt, et des artisans-commerçants : jardiniers, laboureurs, vigneron, bûcherons, cabaretiers,... ou encore garde-chasse, comme Honoré Clette qui, le 14 mai 1757, sollicite un emploi de "garde-plaine, bois et pesche de la seigneurie de La Queüe". Cette requête est adressée à "Monseigneur Marie François de Paule Le Fèvre d'Ormesson, conseiller d'Etat, Intendant des finances Baron de la Queüe et des Bordes Maulavées, seigneur Dormesson, Amboille, Noyseau, Chenevierre et autres lieux".

Plusieurs exercent, parfois simultanément, deux professions, ou plus, selon les saisons ou les opportunités, comme Thomas Desvignes, tour à tour désigné comme cultivateur, aubergiste et cabaretier (il a été le troisième maire de La Queue-en-Brie) ; ou Edme-François Vidron, successivement maçon, maître d'école, garde-champêtre,... Il en sera de même pour les carriers que l'on évoquera plus loin.

Cependant, certaines professions portent des noms aujourd'hui disparus ou ayant changé de sens :

- le praticien : désigne généralement celui qui connaît les moyens pratiques pour réussir dans son métier, et plus particulièrement un médecin. Au XVIIIe siècle, c'était un homme (sorte de gardien assermenté) qui "exerçait une pré-

vosté", donc probablement une fonction judiciaire, comme pourrait le faire aujourd'hui un gendarme pour enquêter et dresser des procès-verbaux.

- l'aricaudier : ce terme désignait la profession d'un Caudacien, dans le Rôle de la Taille de 1789, mais nous n'avons rien trouvé à ce sujet, ne sachant même pas s'il s'agit d'une activité agricole ou artisanale, ou autre. Cependant, grâce à une aimable communication de Jean Jacquart, nous apprenons que ce terme désignait un agriculteur qui travaillait en association avec un de ses collègues en louant le même attelage. L'origine du mot reste indéterminée. On pourrait émettre une hypothèse en se fondant sur l'étymologie : d'une part, le suffixe "-ier" est indicateur de la profession ; d'autre part, le terme central : "-caud-" pourrait provenir du latin "caudex" = souche. L'aricaudier aurait été, dans un premier temps, celui qui enlève les souches, ce qui nécessite effectivement l'utilisation d'un attelage pour réussir cette extraction difficile. Quant au préfixe : "ari-"... ?

En 1781, un Jean Renard, "maître thuillier" et aubergiste a laissé son nom à une rue du Village. L'ancienne plaque de rue le qualifiait de "bienfaiteur de la commune".

Le 15 juin 1788, après-midi⁹ devant maître Pompée Dufour, sont signés plusieurs contrats de location de terres louées à la Fabrique. Ces contrats engagent les signataires pour neuf ans, à dater du jour de la saint Martin d'hiver :

laboureurs

Michel Picot (il est aussi "marguillier en charge de l'église, œuvre et fabrique de la paroisse saint Nicolas"), François Chartier, Jean-Martin Parmentier, Thomas Desvignes (et on sait depuis Jean de La Fontaine que les laboureurs sont riches !)

manouvriers

Maurice Chalumeau (co-marguillier), Jean Larbaletier, François Verguet, Jean Crevry, Pierre Desvignes

marchand de vin

Jean-Pierre Marlet

boulangier

Jean Bussy

meunier du Moulin de Champlain

Louise Romée veuve d'un autre Jean Larbaletier

sans oublier le prêtre-curé

Louis François Hector Charles Augustin Bucquet

A la fin de l'Ancien Régime, La Queue-en-Brie est une petite paroisse, d'environ 450 habitants, à vocation agricole qui compte aussi des artisans et des commerçants: maçon, tuilier, charron, chirurgien-barbier, tailleur, charpentier, boucher, cordonnier, boulangier, bourrelier, serrurier ; sans oublier les jardiniers, bûcherons, vigneron et autres gardes-chasses.

Il est toutefois surprenant de ne trouver aucune mention du forgeron-maréchal-fer-
rant, alors que l'on est certain de son existence.

3 - au XIXe siècle

Les matrices cadastrales⁶ précisent les professions exercées par les Caudaciens,
comme celles des années 1811-1817-1822, consultées aux Archives
Départementales du Val-de-Marne.

<i>épicier</i>	<i>Jean Anselme</i>
<i>cultivateurs</i>	<i>les frères Gabriel, Antoine et Tranquille Bourgeois</i> <i>- Jean Crevry - Nicolas Larbalestier</i> <i>- Charles Tardif</i>
<i>charron</i>	<i>Germain Bailly</i>
<i>cordonniers</i>	<i>François Brisbois - Pierre Cottinet</i>
<i>cabaretiers</i>	<i>Pierre Chartier - Joseph Letailleur</i>
<i>bouchers</i>	<i>Michel Cauchois - Denis Letailleur</i>
<i>bûcherons</i>	<i>les frères Maurice, Louis, Jean Chalumeau</i> <i>- Jean Baptiste et Pierre - Louis Cottinet - Noël</i> <i>Larbalestier</i>
<i>garde-champêtre</i>	<i>Claude Chalumeau</i>
<i>menuisier</i>	<i>Jacques Henry Dorisy</i>
<i>maçons</i>	<i>Claude Garnier - B. Magneux</i>
<i>serrurier</i>	<i>Pierre Magny</i>
<i>meunier</i>	<i>Félix Josué Descemery</i>
<i>vigneron</i>	<i>Pierre Vidron</i>
<i>percepteur</i>	<i>Claude Vidron</i>
<i>un greffier des bâtiments, à Paris</i>	<i>Sirof</i>
<i>des femmes (souvent des veuves) sont manouvrières, comme celles de Louis et de Jean</i> <i>Cottinet - de Chalumeau</i>	

mais aussi des propriétaires :

- *Jean Belhiaux, Pierre-Thomas Desvignes, Nicolas Dugué, Charles-Philippe Estevon,*
Grangeon, Armand de Maistre

ou encore des bourgeois :

- *Pierre Hudier ; Jean-Baptiste Pellerin ; des veuves : celles de Piedequin et Michel*
Picot.

Et même un ministre des Relations Extérieures :

le comte de Champagny, propriétaire des Marmouzets.

Au siècle dernier, on ne relève aucun changement notable dans ce type d'activités. Les artisans semblent pérenniser une situation séculaire qui paraît immuable. Apparemment figés une fois pour toutes dans leurs certitudes, tous poursuivent leur labeur et transmettent leur savoir-faire.

On retrouve certains d'entre eux au hasard des divers documents consultés :

- Jean Peulot, cordonnier, qui a donné son nom à l'une des cours du Village, surplombant l'abreuvoir, sur le Morbras.
- Jean Laquière, aubergiste à Champlain qui possède une maison située : "Près de la Fontaine Saint-Lazare". Il assure également le relais de poste. Nous avons relaté, dans "L'Histoire des Transports" les nombreux démêlés qui l'opposèrent au transporteur qui ne respectait pas les arrêts prévus.
- Sébastien Pellerin : menuisier
- Ernest Chalumeau : garde particulier à Noiseau

4 - au XXe siècle

Vers 1914, apparaît François Paret, (qui fut conseiller municipal), dernier représentant de cette longue lignée de maréchaux-ferrants et de forgerons de La Queue-en-Brie. Nous l'avons connu encore en activité au début des années 1970, à plus de 80 ans. Il n'avait plus guère l'occasion de ferrer des chevaux, alors il s'était lancé dans la fabrication d'objets divers, comme des chandeliers en fer forgé, de belle facture. Sa forge était située avenue du Général de Gaulle (RN4). Elle a été remplacée par d'autres activités de type tertiaire.

Jusqu'après la deuxième guerre mondiale, les artisans et les commerçants étaient plus nombreux qu'aujourd'hui, au Village, mais surtout présentaient un éventail plus diversifié d'activités. Par exemple, il existait au 5 de la rue de Lagny (rue du Général Leclerc) l'Épicerie et Comestibles Bégault qui faisait aussi commerce de mercerie, rouennerie², faïence, porcelaine, verrerie.

En 1946, le "Guide Cantonal" livre la liste des artisans et des commerçants en activité à La Queue-en-Brie : un marchand de bois ; un boucher, un boulanger ; dix "cafés" ; un marchand de charbons ; un charcutier ; un couvreur ; trois épiciers ; un "fermeture de sacs" ; six fermiers vendant du lait ; un maçon ; un marbrier funéraire et pompes funèbres ; un maréchal(-ferrant) ; un menuisier ; un peintre ; un entrepôt (Pathé-Cinéma).

La plupart de ces activités ont leur siège au Village-même ; beaucoup n'ont pas encore le téléphone.

En 1996, l'artisanat n'existe plus guère au sens ancien, et s'accompagne souvent d'une activité commerciale. Au Village, nous trouvons : un menuisier, un garagiste, un électricien, un boucher, deux coiffeurs, un fourreur, un artisan en bâtiment (peinture, papiers peints,...), un marchand de bois, charbon et autres combustibles, une pharmacienne, un boulanger-pâtissier, un café-brasserie-bureau de tabac, un

épicier, un cabinet de soins para-médicaux, un marchand de meubles, un cabinet médical (deux médecins), une agence bancaire, une agence de voyages, deux restaurants, deux agences immobilières. Sur cinq établissements agricoles encore en activité il y a quelques années, trois subsistent : "la ferme des Marmouzets" : élevage de volailles - "les Vergers de Champlain" : production de fruits - "l'Hermitage" : cultures diverses. La ferme de monsieur Beke et la ferme de monsieur De Paepe ont cessé toute activité. Il existait aussi près de l'ancienne briqueterie un établissement avicole.

Au Village, plusieurs locaux commerciaux sont fermés et restent inutilisés, offrant le triste spectacle de leurs vitrines aveugles.

Sur le reste du territoire communal, autour de l'Hôtel de Ville, sont répartis un certain nombre d'activités qui n'ont plus rien à voir avec l'artisanat : supérette, vétérinaire, cabinet dentaire, salons de coiffure, cabinet d'assurance, fabrique de tricots, boulangerie, marchand de fruits, bureau de poste, cabinet de kinésithérapie, caisse d'Épargne, pharmacie, fleuriste, brasserie, maison de la presse, teinturerie, parfumerie...



II - APPARITION TIMIDE DES PREMIERES INDUSTRIES LOCALES

Ce genre de travail prend un aspect plus collectif : on ouvre des carrières en 1701, à l'emplacement des Bordes, le long d'un terrain délimité par une route : le Chemin des Carrières⁸. Cette voie longe un terrain qui était livré à l'exploitation de roches calcaires (calcaire de Brie) destinées à l'empierrement des routes et à la construction. Ces carrières fonctionnaient à ciel ouvert, sur quelques mètres de profondeur, et fournissaient du travail à une quinzaine d'ouvriers. Pendant l'hiver, plusieurs

ouvriers agricoles trouvaient là un complément de travail et de salaire, leur permettant d'attendre le retour de la saison des travaux des champs. Certains d'entre eux vivaient à Ormesson, dans les années 1856/57. En 1861, quelques familles sont logées à Chennevières et à La Queue-en-Brie, plus peuplées qu'Ormesson et offrant de meilleurs avantages. Ces carrières produisaient 5 000 à 6 000 tonnes de pierres par an, mais elles contenaient trop de silice pour que l'on puisse en faire de la chaux.

Une autre activité occupe un certain nombre d'ouvriers : la briqueterie. Il y en avait d'autres dans la région, comme par exemple à Noiseau. Les documents de la fin du XVIII^e siècle signalent déjà l'existence d'un tel établissement. La matrice cadastrale de 1869, porte inscription d'une briqueterie (ou tuilerie) appartenant à Sylvain Pothier, sur la parcelle cadastrale B 212 n°28, et détruite en 1878. Un peu plus tard, le 27 mars 1901, le Sous-Préfet de Corbeil, au vu des rapports favorables, autorise monsieur François-Joseph Dandois à établir une briqueterie au lieu-dit "la Pompe", avec des fours non-fumivores : la cuisson se fera par le procédé dit "cuisson à la flamande". Le plan dressé le 21 octobre 1901 par E. Garciot, géomètre à Sucy, est certifié conforme par le maire de La Queue-en-Brie, le 22 octobre 1901, puis accepté par le Sous-Préfet, le 15 avril 1902.⁹ Par la suite, pour compenser les "dégradations extraordinaires" causées aux chemins vicinaux, les propriétaires sont tenus de verser : 85,40 francs, en 1912 et 238 francs, en 1931.¹⁰ Plusieurs de ces ouvriers sont d'origine flamande, et aujourd'hui encore quelques familles caudaciennes en témoignent par leur patronyme. Seul témoin de cette entreprise : un corps de bâtiments en briquettes rouges, destiné au logement des ouvriers, et encore habité actuellement.



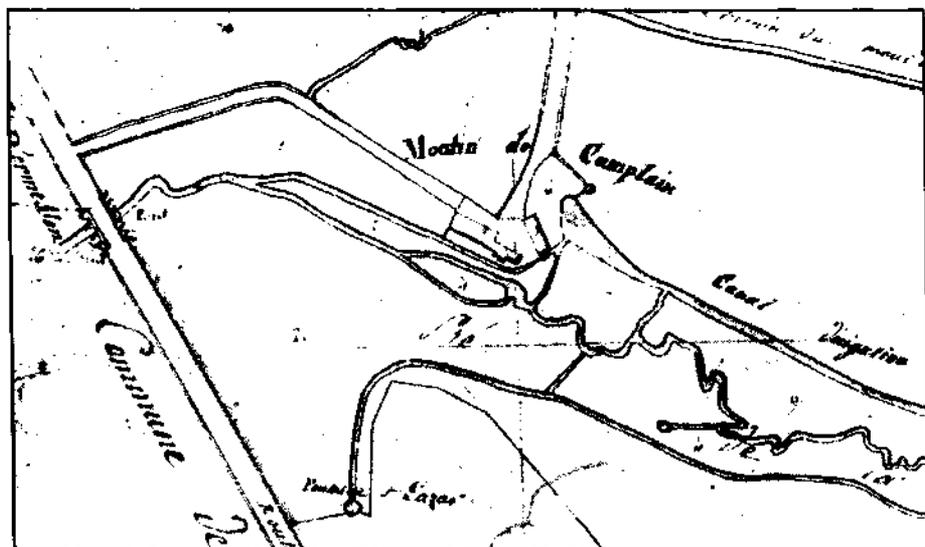
On trouve encore, au fond de l'Allée de la Marbrerie, donnant dans le Chemin de la Montagne, la marbrerie. Un document, aimablement communiqué par la direction de cette entreprise, nous apporte les précisions suivantes :

La société "Les Constructions Modernes" voit le jour le 1er janvier 1959, avec madame Christiane Giovani pour gérante ; le siège social est situé à Ormesson. Dans un premier temps, cette entreprise procède à la réalisation de travaux de maçonnerie, afin de compléter la production de la marbrerie créée en 1926 par monsieur Giovani père. L'activité principale consistait en la rénovation de magasins et la fabrication de dessus de meubles. Le 25 janvier 1962, "Les Constructions Modernes" rachètent l'achalandage, le nom commercial, l'enseigne de la SARL "Marbrerie Moderne", 11 rue des Haies, Paris 11ème (créée en 1926 par monsieur Giovani Alfred)". Le 16 novembre 1962, le capital social est augmenté et le siège social transféré à La Queue-en-Brie, 1 chemin de la Montagne. On y construit une marbrerie, dotée d'un matériel moderne, édifiée sur une superficie de 3 600 m². Le 4 décembre 1962, la S.A.R.L. devient une S.A. dont le P.D.G. est monsieur Romano Giovani, jusqu'à sa mort le 22 mars 1979.

La marbrerie emploie environ 25 personnes. Les productions essentielles consistent en la réalisation de dallages, escaliers, revêtements de façades, salles de bains, cuisines, tables. Le marbre, livré par d'immenses camions, se présente sous l'aspect de très grandes plaques. Celles-ci ne proviennent pas directement des carrières. Les blocs, retirés de leur emplacement originel, sont traités par des entreprises spécialisées, de façon à obtenir ces plaques de grande surface, vendues ensuite aux marbriers. Les marbres, mais aussi les granits, porphyres, onyx, et autres travertins, viennent à peu près de tous les pays producteurs : France, Espagne, Portugal, Italie, Suède, Grèce, mais aussi Amérique du Sud, Pakistan, et bien d'autres.

Cette entreprise a effectué des réalisations aussi bien à Paris et en banlieue qu'en province : hall et salles de bains de l'Hôtel Crillon ; salles de bains de l'Hôtel du Louvre ; revêtement des façades des Trois Quartiers ; décoration intérieure du passage du Carrousel ; décoration intérieure (murs et sols), revêtement et dallages du Ministère des Finances à Bercy ; décoration intérieure (hall et escaliers) de la Société des Wagons-Lits ; hall et comptoirs de la Banque du Brésil ; divers aménagements du collège Robert Doisneau de Montrouge et du Palais des Congrès de Puteaux ; façade de la Caisse d'Epargne d'Etampes ; revêtements des façades de la ZAC du Quai de Bercy, à Charenton ; façades de bâtiments à Orléans, Soissons, Roubaix.

L'existence du moulin de la Cuvette de Champlain remonte à la période médiévale. En 1826, il appartient à Charles-Philippe Estevon, ancien signataire des cahiers de doléances. Installé sur une dérivation du Morbras, que l'on distingue nettement sur le document cartographique ¹¹, le moulin existe encore en 1882, date à laquelle il est taxé d'un revenu imposable de deux cents francs.



Enfin, il existait un entrepôt pour les films Pathé, situé à la sortie de La Queue-en-Brie, sur la route de Villiers. Victime d'un incendie, il a maintenant disparu, remplacé par un lotissement pavillonnaire actuellement en construction

III - ÉTAT ACTUEL DE L'INDUSTRIALISATION

Le passage de l'artisanat à l'industrialisation ne s'est fait pas facilement, en raison de la situation géographique de La Queue-en-Brie, desservie seulement par la RN4, mais éloignée des voies ferrées et fluviales, et des terrains d'aviation. Il faut également tenir compte des frais d'installation et de fonctionnement, des impôts, et autres charges.

Comme dans de très nombreux sites de la région parisienne, elle se compose d'activités diverses qui rassemblent pêle-mêle des entreprises commerciales, alimentaires, de loisirs qui, parfois, n'ont rien à voir avec l'industrie : restauration, boîte de nuit, dépôt-vente... D'ailleurs, pour des raisons conjoncturelles, certains établissements ne résistent pas longtemps et disparaissent, remplacés par d'autres tout aussi éphémères.

A La Queue-en-Brie, on ne peut parler de "grosses" industries. Ce sont plutôt des petites unités de fabrication ou de transformation, qui regroupent quelques dizaines d'employés ; ou encore des entrepôts, faibles générateurs d'emplois. C'est pourquoi, il paraît difficile de parler de véritable zone industrielle, mais plutôt de zone artisanale ou, de façon plus réaliste, de zone d'activités.

IMPLANTATION

* Chemin de la Montagne : une petite aire artisanale regroupe une marbrerie, une fabrique de vaisselle en argent et cristaux (verres, couverts, plats....), un dépôt de meubles, une usine de menuiserie métallique, des entrepôts.

* Route de Pontault : un autre petit ensemble rassemble, garagiste, deux horticulteurs, tapissier-fabricant de sièges, entrepôt-vente, épicerie fine, fabricant d'enseignes.

* La plus importante est celle qui s'étire en bordure de la RN4, entre la Croix Saint-Nicolas (Trou de Villeneuve) et le chemin qui conduit aux Marmouzets. Elle regroupe des entreprises de toutes sortes : garages, station-service, meubles, restaurants, antiquaire, industries mécaniques, contrôle des véhicules, "casses" automobiles, "cave", sanitaire, installateurs de cheminées, matériel électronique, serrurier, agence de voyages, matériel de construction, agences immobilières. En fait, il est difficile d'établir un inventaire complet et précis de toutes ces activités, car pour beaucoup, elles changent souvent.

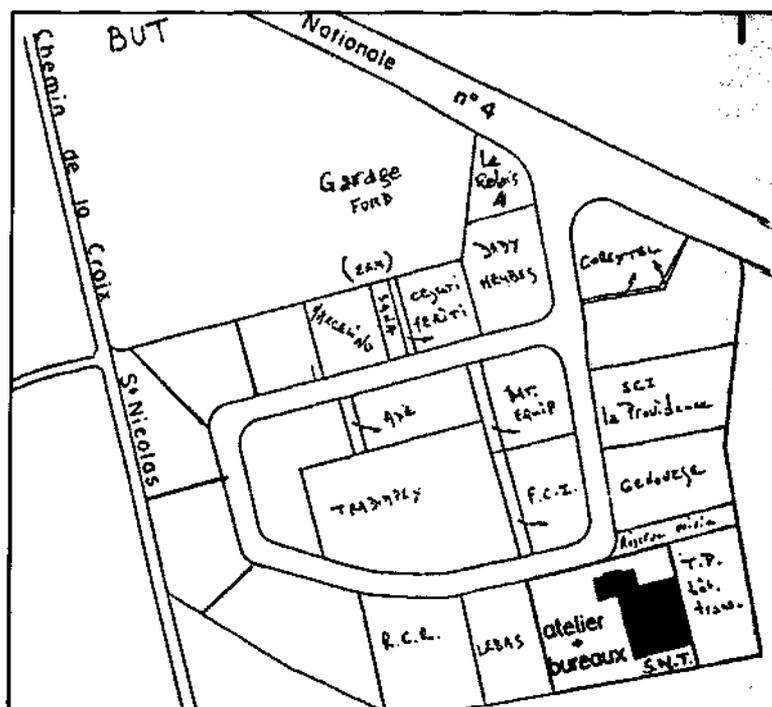


Schéma d'implantation Z.I. du trou de Villeneuve

Nous nous en tiendrons à la présentation du plan qui montre leur implantation dans les limites de la zone industrielle de la Croix Saint-Nicolas.

A l'image de nombreuses communes, La Queue-En-Brie s'est adaptée lentement, trop lentement, pour suivre efficacement l'évolution du monde moderne. Tirillée entre des secteurs d'activités plus efficaces, ou des pôles d'attraction commerciale comme Pincevent (Ormesson et Chennevières) et Carrefour de Pontault-Combault, elle est restée à la traîne et ne bénéficie pas de l'enrichissement qui aurait pu lui revenir. On dirait qu'elle ne s'est jamais remise de son déclin depuis le milieu du XIVe siècle !¹² La gestion des hommes est en cause certes, mais il est vrai aussi qu'il n'est pas toujours facile de prendre les bonnes décisions au bon moment.

ANDRÉ OIDALI

NOTES

1 AD 94 "20 000 Villageois à la fin de l'Ancien Régime"

2 Cité dans le Lexique historique de la France d'Ancien Régime, Armand Colin 1978

3 Pièce de charpente horizontale joignant les arbalétriers

4 Pièce de charpente verticale qui reçoit les arbalétriers et suspend le milieu de l'entrait.

5 A.D.94 - G 876

6 A.D.94 - A.D.94 - 3 P 10 à 3 P 15

7 Rouennerie : toile de coton de couleur fabriquée dans la région de Rouen, depuis le XIVe siècle

8 Actuellement rue Aragon

9 A.D.94 - 511

10 A.D.94 - 101

11 Cadastre 1810

12 "un village fameux" selon l'abbé Lebeuf, et qui fut centre de châtelainie jusqu'au milieu du XIVe s.

RÉCAPITULATIF DES PROFESSIONS EXERCÉES À LA QUEUE-EN-BRIE

XVIIIe s.	XIXe s.	1946	1996
jardinier laboureur	jardinier + 6 cultivateurs	6 fermiers agricoles	3 établissements
vigneron bûcheron épicier	vigneron 6 bûcherons épicier	3 épiciers	1 épicier 1 supérette
cabaretier garde-chasse maçon tuilier aubergiste cordonnier forgeron	2 cabaretiers garde-chasse 2 maçons 2 tuileries aubergiste 2 cordonniers forgeron menuisier	10 "cafés" aubergiste forgeron menuisier	4 "cafés" 5 restaurants menuisier
boucher boulangier	2 bouchers boulangier	2 bouchers boulangier combustibles	2 bouchers 2 boulangiers combustibles
meunier charron serrurier	meunier charron serrurier	serrurier charcutier	2 serruriers
		peintre	électricien garagiste peintre 3 pharmaciens 2 "meubles" 1 antiquaire
chirurgien-barbier			7 médecins 2 cabinets dentaires soins para- médicaux : kinésithérapeutes, podologue, infirmières orthophoniste 4 salons de coiffure marbrier agence bancaire 2 agences immobilières agence de voyages
bourrelier tailleur charpentier		marbrier	

LA SOCIÉTÉ PATHÉ ET LES DÉBUTS DU CINÉMA

CHARLES PATHÉ

Voici exactement 12 ans j'ai quitté Paris, avec mon épouse, pour habiter à Vincennes ; le jour même de notre arrivée nous avons été très étonnés de voir défiler sous notre balcon un groupe important et très bruyant d'hommes et quelques femmes. Entourant une vieille guimbarde ils brandissaient des panneaux et des calicots portant des inscriptions : "Non à la fermeture", "Non à Châlon". Un voisin nous a expliqué qu'il s'agissait d'ouvriers et employés des usines Kodak-Pathé, pas d'accord du tout avec la fermeture programmée de leurs bureaux et ateliers de Vincennes et la future installation à Châlon-sur-Saône.

Depuis le balcon, justement, nous avons devant nous, bien détaché sur le ciel, l'immense cheminée principale de cette usine. En juillet 1987 nous sommes partis en vacances. A notre retour, ouvrant nos volets, nous avons ressenti tout d'abord une impression bizarre, jusqu'à ce que nous réalisions que la cheminée était disparue. Quelques jours plus tôt des artificiers l'avaient fait sauter. En 1988 je prenais la responsabilité de l'A.C.H.A.V., dont le siège se trouve rue Charles Pathé !

Mais qui était donc cette personne si souvent citée ?

Avant de parler des usines, permettez-moi de vous raconter, très rapidement, sa vie, précédant sa notoriété. Né à Chevry-Cossigny, en Seine-et-Marne, le 26 décembre 1863 il poussera l'originalité de mourir la veille de son anniversaire, le 25 décembre 1957, à Monte-Carlo, à 94 ans. Ses parents, Jacques et Thérèse, alsaciens d'Altkirch, viennent à Vincennes pour exploiter une boucherie-charcuterie, près du château, dans l'actuelle résidence Charles V, alors que Charles a 18 mois, avec ses trois frères et une soeur qui meurt en 1892. Les quatre garçons fréquentent les écoles primaires, courant dans le bois, vivent toute leur enfance à l'époque de la Commune et du début des lois de Jules Ferry.

Charles devient apprenti boucher à 14 ans. Puis service militaire, pendant 5 ans à l'époque, de 1883 à 1888. Aussitôt après il va travailler, quelques mois, avec Jacques, son frère, boucher à Compiègne et fait preuve d'un grand sens des affaires. Mais il va tomber malade, à 25 ans, est condamné par les médecins, mais guérit par miracle. Son frère en remerciements de son aide, lui ayant permis de vendre son affaire, lui donne 1 000 francs. En juin 1889 Charles s'embarque pour l'Argentine grâce à cet argent. Il y est valet de chambre, paveur, vendeur, avant de monter une laverie avec un associé. Tous les deux contractent la fièvre jaune, le compagnon en meurt, Charles s'en tire encore et revient en France en 1891, pour

tenir un bistrot à Vincennes, grâce à son père. Il y a des balançoires. Un après-midi une femme est renversée et blessée par un de ces engins. Charles, non assuré et craignant des problèmes judiciaires, se précipite, la fait transporter à l'hôpital, puis il tente de consoler la fille de cette dame, très effrayée. Quelques mois plus tard il épouse Marie Foy, la fille de la blessée !

Le jeune couple va habiter au 100, cours de Vincennes, Charles entrant au service d'un avoué de la rue de Rivoli, comme gratte-papier à 6 francs par jour. Un soir, en rentrant chez lui, il rencontre un ami, Monsieur Lignot, qui lui vante un appareil vu à la foire de Vincennes. Nous sommes en 1894, début août. Cet appareil s'appelle phonographe ; inventé par Edison il a des cylindres et un grand pavillon ; il reproduit de la musique. Charles et Marie s'empresse d'aller le voir, pour 10 centimes. Totalement subjugué Charles n'a plus qu'une idée ; acheter ce phonographe et le montrer sur les foires de Paris et environ. Mais il coûte 1 800 francs et Charles ne possède que 1 100 francs. En 10 jours il réussit à emprunter 700 francs à des amis et part à Londres, lieu de vente des productions Edison. Il y achète son phonographe et y découvre une autre invention, le kinétoscope, encore plus extraordinaire, mais hors de portée de sa bourse, vendu 6 000 francs par les frères Werner, les concessionnaires. Très rapidement Charles obtient beaucoup de succès sur les foires de la région, ainsi qu'au magasin qu'il ouvre au 72, cours de Vincennes. Il rembourse ses emprunts et retourne à Londres. Il y achète des contre-façons de kinétoscopes fabriquées par Robert-William Paul. Il va en revendre, avec bénéfice. Et surtout il organise des séances avec cet appareil, faisant payer 50 centimes par personne. Ce kinétoscope, inventé 5 ans auparavant mais non divulgué, fonctionne avec des bandes de celluloid longues de 12,50 mètres. Sur ces bandes, courant en zigzags verticaux à l'intérieur d'une caisse rectangulaire, sont incrustées des images. Sur le bord de chaque image se trouvent quatre perforations. Un système mécanique permet le défilement de ces bandes par un mouvement continu de 40 images par seconde, ce qui est très rapide. A l'intérieur une lampe éclaire les images par en dessous un verre grossissant et un obturateur, consistant en une fente de 4 millimètres de large. Le spectateur, penché sur un oculaire situé à la partie supérieure, peut voir alors défiler des images animées constituant des scènes vivantes. Nous sommes en 1894.

Un jour il reçoit un mécanicien photographe Henri Joly. Ensemble ils vont apporter des améliorations et le 13 juin 1895 s'associer pour, suivant contrat en bonne et due forme, fabriquer des appareils de prises de vues, des caméras de leur invention déposée, vendues 1 700 francs pièce. Et en octobre 1895 ils effectuent ensemble la projection d'une première bande, un tout premier vrai film, intitulé "Bain d'une mondaine". C'est la première mise en scène réalisée en France. Mais les frères Lumière avaient déposé un brevet le 13 février précédent, pour ne présenter leur première séance que le 28 décembre, mais publiquement, au Grand Café de Paris. Le 9 décembre Charles voit son père mourir ; quelques jours plus tard il se sépare

d'Henri Joly mais garde le matériel. Parallèlement à son début d'activité cinématographique il revend dans son magasin des phonographes et des cylindres achetés à Londres. Puis il va très vite enregistrer lui-même les cylindres et gagner beaucoup d'argent. Nous sommes déjà loin du petit apprenti. A partir de 1895 Madame Pathé va, seule, s'occuper du commerce des phonographes, et les cylindres de cire seront remplacés en 1900 par des disques, sur lesquels il était précisé : "Très important, tous nos disques ayant cessé de plaire quand ils sont usés peuvent être échangés". Cette notice a quand même été vite retirée. Le 3 avril décès de la mère de Charles.

NAISSANCE DE LA SOCIÉTÉ PATHÉ

Selon un souhait de leur mère les trois frères de Charles acceptent de l'aider en s'associant à lui. Ainsi va être créée la société Pathé Frères. Elle va démarrer officiellement le 30 septembre 1896, au capital de 40 000 francs. Son siège sera le 98, rue de Richelieu à Paris ; son objet : la fabrication d'appareils de prise de vues, de projecteurs et de films. Dès le 26 avril lancement de l'Eknetographe, vite appelé Cinématographe.

C'est au même moment que Méliès fait connaître ses premiers films et que Becquerel découvre la radioactivité. Comme le disque, ce sont des découvertes capitales. Le magasin de la rue de Richelieu est vite trop petit et la société vient s'installer à Vincennes, sur 900 mètres carrés dans les dépendances d'un restaurant fermé au 1, avenue du Polygone, la future rue du Général de Gaulle, en particulier dans la salle de bal. En 1899 achat de la totalité de l'immeuble, d'où l'installation d'un grand atelier de tournage qui ne disparaîtra que vers 1930. En même temps une usine est ouverte à Chatou, uniquement pour les cylindres puis les disques.

A Vincennes les premières prises de vues ont été faites sur un plancher de 50 mètres carrés, avec ou sans soleil, ce qui donnait des effets bizarres, surtout par temps de pluie, tout ceci s'effectuant en plein air, avec des décors à la colle. Un baraquement en planches abritait les décors en réserve, avec les costumes et les accessoires. En 1902 Charles construit enfin un véritable atelier de prises de vues bien exposé, avec une toiture vitrée, mais sans autre installation électrique que celle de l'immeuble. Dans les chambres de cet hôtel transformé il crée plusieurs ateliers de développement et de tirage et il commence à produire des films, malgré peu d'argent. La société Pathé produisait déjà, grâce à l'automatisme permise par 5 perforatrices Lapipe, des films d'une excellente qualité technique. Ces machines étaient installées au premier étage dès 1896, alors qu'au rez-de-chaussée le tirage et le développement se terminaient sur un châssis de bois.

En 1901 Charles et Marie Pathé viennent habiter à Saint-Mandé, au 9 rue Eugénie, non loin de l'atelier. A cette époque dans le studio vincennois on impressionne déjà 40 000 mètres par jour de films positifs. Onze films obtiennent un succès certain,

avec aucun acteur professionnel mais toutes les personnes qui se trouvent sur place, l'effectif s'élevant à 31 personnes. Nous connaissons ces films : "Le pompier et la servante", "La Belle et la Bête", "Cambriolage sur les toits", "Le déshabillé du modèle", "Saint-Antoine de Padoue", "l'Affaire Dreyfus", etc...

En 1898 un laboratoire est créé spécialement pour les prises de vue scientifiques. Et en 1901, pour le compte de la société Dufayel Charles Pathé tourne un film parlant, en utilisant à la fois un de ses projecteurs et un phonographe.

Et il s'attache deux collaborateurs importants, Zecca, un acteur, metteur en scène, musicien, qui va prendre la responsabilité de la production des films, et Continsouza qui dirigera la fabrication des appareils. C'est lui qui avait eu l'idée, en s'inspirant du dispositif des pendules, la croix de Malte, de l'adapter au déroulement de la bande de film. Son brevet date du 28 avril 1896 et il est toujours utilisé. Lors de l'Exposition Universelle le stand Pathé frères obtient beaucoup de succès et reçoit la grande médaille d'or. A son occasion, grâce à Zecca, un film est tourné spécialement et en 15 jours, c'est la première comédie réaliste de l'histoire du cinéma, "L'Histoire d'un crime", tellement réaliste que la préfecture de Police interdit le tournage de la dernière scène prévue, l'exécution du criminel. C'est la première censure, mais surtout un énorme succès. Immédiatement 200 copies sont vendues au prix unitaire de 200 francs.

Les décors de ce film étaient de grandes toiles peintes accrochées aux murs, extérieurement. Les habitants de Vincennes venaient, très nombreux, voir tourner les films.

De nouveaux films vont obtenir beaucoup de succès, comme "Les 7 châteaux du diable", "La conquête de l'air", "Quo Vadis", film de 80 mètres vendu 170 francs, "Tempête dans une chambre à coucher", etc... Nous savons qu'avant 1901, 300 films avaient été produits. Et c'est à partir de cette année 1901 que Charles décide de se lancer dans la grande production, s'appuyant sur Zecca. Son premier grand film, en 1902, sera "La Passion", puis "l'Assassinat du Duc de Guise" avec Le Bargy, "l'Amour à tous les étages", "Catastrophe de la Martinique", le premier reportage mais avec beaucoup de trucage. C'est ainsi que pour obtenir le raz de marée qui ravagea la Martinique on avait rempli d'eau une bâche figurant la mer. Hors du champ on a relevé brusquement cette bâche et l'eau s'est précipitée en tumulte d'où l'impression de raz de marée.

CONSTRUCTIONS NOUVELLES

En 1903 événement important : construction de l'usine de Joinville-le-Pont qui sera terminée en 1906. Elle abrite des studios de cinéma. Grâce à cette usine complé-

mentaire le système Pathé devient le suivant : les négatifs sont achetés à l'étranger, ils sont réalisés à Joinville. Films nouveaux de 1903 : suite de "La Passion", "Don Quichotte", "Guillaume Tell", un premier film psychologique, "l'École des malheurs", "La vie d'un joueur", "Massacre de la famille royale en Serbie" et des films comiques. Un catalogue est publié, proposant 500 films. Il est évident que les locaux de la rue du Polygone sont vite trop petits. Charles fait construire en 1904 un studio nouveau, moderne, très bien éclairé, vaste, avec de grands ateliers pour les décors et des laboratoires techniques perfectionnés, au 43 rue du Bois à Vincennes (l'actuelle rue Anatole France). On va y créer en particulier un studio de coloriage à la main, image par image. La même année un immense hangar de verre est construit à Montreuil.

C'est aussi, en 1904, une innovation importante, la location des films, initiative qui va faire très nettement augmenter le chiffre d'affaires de la société Pathé, dont le capital est porté à 3 200 000 francs, au lieu de 40 000 francs au départ en 1896. Autre innovation, sociale celle-ci, la création des congés payés, 8 jours d'abord et bientôt 15 jours, 32 ans avant le Front Populaire. En même temps sont ouverts des agences aux Etats-Unis, à Berlin, à Vienne, à Moscou, à Madrid, à Rome, à Saint-Petersbourg et à Bruxelles. C'est une progression fantastique.

TECHNIQUES NOUVELLES

D'autant plus que Charles décide alors de fabriquer les films vierges en France alors que jusqu'à présent l'Eastman Kodak Company, aux Etats-Unis, avait l'exclusivité de cette fabrication, ce qui lui permettait de vendre à des prix trop élevés. De nouveaux films sortent en 1904 avec succès, comme "Le règne de Louis XIV", "Peau d'âne", "La Métamorphose du Roi de Pique" et en 1905 un très gros succès, "Le Rêve à la lune", toujours présenté de nos jours dans les ciné-clubs, avec un nouvel acteur professionnel Gaston Velle.

En 1905 justement un collaborateur Pathé, M. Ferrand, invente la première machine à perforer les films, avec deux trous à la fois, ce qui permet la fixité des images. Et deux autres artistes entrent chez Pathé, Georges Monca et le fameux Max Linder, plus divers ingénieurs qui épauleront Charles Pathé jusqu'aux années 1937-38.

A Joinville le développement et le tirage des films employaient à cette époque 200 ouvriers, dans la grande usine qui allait du port jusqu'au pont de Joinville. Les premiers vrais studios de cinéma y sont nés et ont été utilisés jusqu'à la fin de la dernière guerre, pour être remplacés par la télévision.

Actuellement deux sociétés, G.T.C. (Générale de Travaux Cinématographiques) et Tétra-Film utilisent toujours les anciens locaux Pathé pour y effectuer le même travail.

Et en 1906 débute la construction de l'usine de la rue des Vignerons, qui n'est plus du tout un atelier ni un studio mais une véritable petite ville. On y construit des logements, pour la direction et les assistants administratifs, un atelier de mécanique, divers ateliers de tirage et développement, l'atelier de montage des films et, sous une verrière, un studio de prises de vues et... une ménagerie, surnommée "Les Singes". D'autres agences sont ouvertes à Amsterdam, Barcelone et Milan.

Rue du Bois s'ajoute à l'immeuble du 43 celui du 39, destiné au coloriage des films, toujours à la main. Plus tard ce travail sera effectué par des machines automatiques dans un bâtiment construit exprès rue des Vignerons.



Techniquement le coloriage image par image a été remplacé tout d'abord par un procédé au pochoir, avec six tonalités, les pochoirs étant découpés dans des morceaux de films et la teinte étalée par des tambours de grand diamètre portant des dents à réglage latéral automatique. Le colorant est une solution aqueuse de matière soluble permettant retouches et lavage.

En cette année 1906 production de 16 nouveaux films dont le premier film de longue durée intitulé "Les dessous de Paris". En 1907 on va installer des studios hors de notre région, à Nice, Charles Pathé recherchant un meilleur ensoleillement. Ils deviendront très importants. C'est à Nice également que Charles achète en 1921 le château Saint-Maur, à Cimiez exactement. Il possède alors une somptueuse villa à Vincennes, un château à Roissy-en-Brie et celui de Nice. Quelle réussite pour le petit apprenti de 1878.

PRODUCTION EXTÉRIEURE ET LOCATION

En 1907 il avait acheté une usine en Angleterre, dans le Kent. On avait commencé dans cette usine à fabriquer du film vierge ; Charles en améliore la production, l'amenant à 8 000 mètres par jour mais d'une qualité médiocre. D'autre part Georges Eastman, producteur américain exclusif, pas d'accord avec cette concurrence arrête la fourniture brutalement.

C'est pour cela que Charles embauche un ingénieur très qualifié, Paul Barbier, qui construit encore une nouvelle usine rue des Vignerons pour fabriquer ce fameux film vierge, usine utilisée jusqu'à nos jours, jusqu'à la démolition de 1986.

Et toujours de nouvelles succursales, à Calcutta, Varsovie, Singapour ; et bien entendu de nouveaux films, avec Max Linder en vedette, en signalant le tournage à Vincennes par Zecca d'un film, "l'affaire Dreyfus" en langue anglaise, destiné aux Etats-Unis. Par ailleurs la société Pathé décide de ne plus vendre ses productions mais de les louer en créant un réseau de salles de projection, avec 5 filiales : Cinéma Monopole, Omnia, Cinéma Exploitation, Cinéma Théâtre et Cinéma National, ce qui est également une innovation.

En 1908 Charles Pathé fait ajouter un nouveau et important studio sur les terrains de la rue des Vignerons, avec un rez-de-chaussée servant de séchoir et des réserves de décors et bureaux administratifs en étage ; son adresse exacte est : rue du Cinématographe.

Une face de ce grand théâtre était vitrée ainsi que les deux versants du toit ; ce système permettait d'avoir toujours la lumière du même côté, donnant plus de netteté et du relief aux personnages du fond du décor. Il y avait des jeux de vélums pour

tamiser cette lumière et, pour les effets spéciaux, des tubes verticaux électriques d'un mètre de haut montés sur des chariots mobiles; plus des cintres au plafond et une passerelle mobile avec des lampes de quartz à vapeur de mercure, très puissantes et très dangereuses pour les yeux. En outre, nouveauté totale, il y avait une piscine de 15 mètres sur 10, pour les scènes d'eau; elle a servi pour des paysages hollandais, l'inondation des mines du film *Germinal*, etc. On la recouvrait d'un plancher, constituant un plateau, en général.

LE PATHÉ JOURNAL.

Dans cette année 1908 une nouveauté qui va devenir très importante, le premier journal animé, le Pathé-Journal. Des acteurs célèbres vont tourner pour Pathé dans le studio nouveau : René Leprince, Mistinguett, Harry Baur, Berthe Bovy, André Luguet, Germaine Dermoz, Léon Bernard, etc.

Autre idée importante de Charles en 1908 : confier au Docteur Commando un laboratoire spécial permettant de produire des films de chirurgie. Ceux-ci, présentés dans des foires, eurent un très gros succès. Pour un sou on montrait par exemple une césarienne. Le docteur Commando a pu perfectionner son matériel pendant près de 60 ans, toujours à Vincennes, réalisant plusieurs centaines de films de microcinématographie.

A partir de 1911 il obtient des radioscopies animées d'articulations, et en 1924 le mouvement du coeur. Il tourne également de nombreux films de puériculture et de parasitologie ; il utilise l'accélééré pour la microscopie et pour l'étude de la croissance des végétaux, ceci jusqu'en 1967.

En 1910 pour la fabrication des films on édifie un bâtiment spécial avec de très grandes roues mues par l'énergie électrique fournie par une centrale thermique avec 5 chaudières. Cette centrale est surmontée d'une cheminée sur laquelle on va voir le fameux emblème Pathé, le coq. On construit aussi un grand laboratoire d'analyses et recherches pour les solvants. Nous savons qu'en 1911 le chiffre d'affaires s'est élevé à 47 000 000 de francs, ce qui était considérable, et qu'en 1912 la société Pathé frères employait 5 000 personnes, dont 1 000 rue des Vignerons, 500 rue du Bois et 1 000 à Joinville. Et on construisait sans cesse de nouveaux bâtiments, salles de réunions, bureaux de comptabilité, service des achats, ateliers divers. Le capital est porté en 1912 à 30 millions de francs.

En 1913 l'acétate de cellulose, ininflammable, va remplacer le celluloid, très inflammable, ce qui supprime les risques. C'est là aussi une innovation très importante.

LA GUERRE 1914-1918

La guerre va évidemment causer beaucoup de problèmes, d'abord un ralentissement de la production puis une évidente transformation de celle-ci puisqu'en 1917 il est fabriqué des gaz asphyxiants pour la Défense Nationale.

La représentation de Pathé ne peut plus fonctionner à l'étranger, les achats de produits venant, par exemple, des Etats-Unis, ne peuvent plus se faire ni, bien entendu, aucune vente. En fait dès 1915 la production vincennoise des usines va consister en masques à gaz, puis en gaz asphyxiants, avec presque uniquement du personnel féminin. Pendant la guerre 170 employés sont tués.

SOCIÉTÉS NOUVELLES

Mais dès la fin de la guerre Charles, aidé d'un neveu, Jacques Pathé, va relancer ses usines en terminant les bâtiments commencés en 1914 et en créant en 1920, en septembre, une société nouvelle, au capital de 20 millions : Pathé-Consortium Cinéma, destinée à la production et la location de films, alors que la société Pathé-Cinéma va se consacrer à la fabrication des surfaces sensibles à Vincennes et au développement et tirage à Joinville. Deux nouveautés : le film radiographique et surtout la pellicule photo, avec des bâtiments spéciaux.

En 1921, on expérimente un film de 9,5 mm et en 1922 un projecteur particulier pour ce film, le Pathé-Baby qui va obtenir un énorme succès, très international, 350 000 appareils vendus. La même année l'usine produit un film nouveau, inversible et en 16 mm, alors qu'en Italie est lancée une filiale Ferrania, qui deviendra une concurrente.

En 1924 Mme Marie Pathé meurt à Nice. A Vincennes elle était évidemment très connue et réputée pour son action sociale. Divers projecteurs vont être lancés sur le marché : le Pathé-Enseignement, le Motocamera Pathé-Baby et le Pathé Rural. On tourne à cette époque, en 1924 à Vincennes "Mon Oncle". Aussitôt après, un incendie détruit le studio totalement. Désormais tout est transféré à Joinville pour le cinéma.

En 1925 lancement du Ciné-Aviation, film destiné aux caméras des avions de l'armée de l'air, pour contrôler l'efficacité des tirs des mitrailleuses.

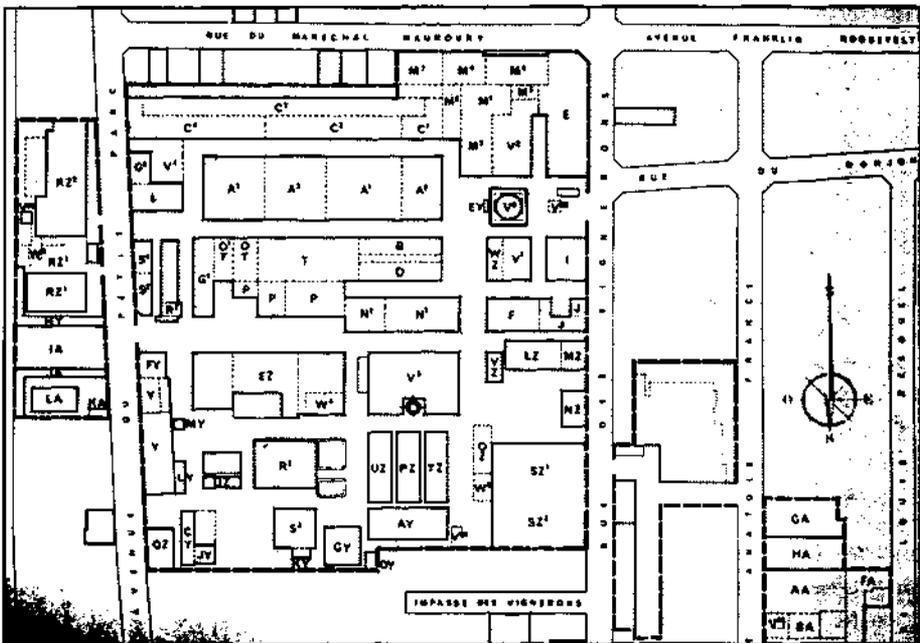
Et en 1926 voici la sortie d'un film très important : "Napoléon" d'Abel Gance. Nous connaissons tous ce film.

LA SOCIÉTÉ KODAK-PATHÉ

Au même moment George Eastman, l'ennemi américain, réussit à s'implanter en France, à Sevrans, alors que Charles Pathé, qui fête ses 65 ans, a de gros problèmes de santé.

Les deux hommes vont se rencontrer à plusieurs reprises et se mettre d'accord sur une éventuelle fusion. Celle-ci étant acceptée par leurs conseils d'administration peu après, un accord officiel est signé à Nice le 15 mars 1927.

Le 30 avril un banquet consacre la naissance de la société Kodak-Pathé et celle-ci démarre réellement le 28 juillet avec pour nom exact : Société Anonyme Française Kodak-Pathé, son siège étant fixé au 17, rue François 1er à Paris. Aussitôt l'usine de Vincennes commence la fabrication du film Radio-Kodak et les bobines de photo Kodak, ainsi que le film dentaire Kodak.



Plan de l'usine de Vincennes

Puis Kodak-Pathé se lance dans la mise au point de la fabrication du papier photographique, à Vincennes.

En 1929 une heure de congé payé est donnée à tout le personnel féminin pour la Sainte-Catherine.

George Eastman, inventeur du film photographique en 1889 meurt en mars 1932, laissant son nom à la firme Eastman-Kodak aux Etats-Unis, alors que Kodak-Pathé continue de grandir à Vincennes, absorbant en 1936 les établissements Sintier voisins, y installant un système de contrôle de développement des films par cellule photo-électrique. Le symbole de la grandeur des usines vincennes est l'inauguration, en octobre 1939, de la grande cheminée. Avec ses 89 mètres de hauteur elle vient s'ajouter aux deux anciennes. Elle est très critiquée, à la fois par des journalistes et par les écologistes de l'époque.

Charles Pathé meurt à Monte-Carlo le 25 décembre 1957 à 94 ans exactement mais, bien entendu, les usines continuent leur production et leurs innovations. Jusqu'à ce que l'usine de Vincennes ferme définitivement le 31 décembre 1986, alors que Kodak-Pathé s'installe à Châlon-sur-Saône, avec son musée et ses services.

Sur l'emplacement vincennois des constructions nouvelles, bien différentes, de logements, salle de sport, club du 3e âge, ont remplacé l'usine et ses dépendances.

Pour les Vincennois c'est toujours, malgré tout, le quartier Kodak.

JACQUES LESTERPT

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

Archives Kodak-Pathé.

L'Industriel Forain, années 1894,95,96 et 97.

Michel Remond, Histoire d'une aventure.

Jacques Kermabon (ouvrage collectif), Pathé premier empire du cinéma.

Georges Sadoul, Histoire générale du cinéma et articles de revues.

Gérard Betton, Histoire du cinéma (PUF).

A.C.E.P., Vincennes Rétro.

Georges Dyerre, Petite histoire du cinéma et du phonographe.

Georges Duby, Histoire de la France urbaine.

R.Boussinot, Encyclopédie du Cinéma (Bordas).

P.Le Prohon, Histoire du cinéma (Edition du Cerf).

Cahiers du cinéma : divers articles.

ARCHITECTURES D'USINES EN VAL-DE-MARNE (1822-1939)

Cette étude a été menée dans le cadre des travaux de l'Inventaire Général d'Ile-de-France, sous l'égide de la cellule du patrimoine industriel. Elle est le résultat d'une enquête conduite par Olivier Cinqualbre en 1985, sur les communes d'Alfortville, Charenton-le-Pont, Choisy-le-Roi, Ivry-sur-Seine, Vitry-sur-Seine et a donné lieu à la publication de l'ouvrage "Architectures d'usines en Val-de-Marne (1822-1939)"

La communication qui suit propose les grandes lignes de cette étude enrichie de quelques découvertes plus récentes, telle l'usine à gaz d'Alfortville qui possède l'un des derniers gazomètres de France.

Les communes du Val-de-Marne qui en amont de Paris, s'étendent en bordure de Seine, possèdent une histoire industrielle célèbre par sa longévité et sa diversité. D'une des toutes premières forges à l'anglaise aux grandes centrales électriques alimentant la capitale, des usines chimiques aux entrepôts de vin, se succèdent et coexistent des établissements de toute première importance.

C'est leur architecture, leur évolution et leur spécificité que nous allons aborder à travers l'histoire de l'industrialisation de cette partie du département, en nous appuyant sur quelques exemples précis relevés parmi les cent vingt ensembles inventoriés.

ENTRE 1820 ET 1840 : INDUSTRIALISATION D'UN TERRITOIRE ENCORE TRES RURAL

Cette partie du Val-de-Marne au confluent de la Seine et de la Marne, est une zone agricole principalement orientée sur Paris au début du XIXe siècle. On y cultive la vigne, les céréales, les fruits, on y pratique l'élevage et quelques propriétés de plaisance s'y trouvent disséminées. Seule l'agglomération de Choisy-le-Roi possède un tracé régulier lié à la présence du château royal. Elle disposait d'un port qui fut dit "l'entrepôt de Versailles". Le fleuve permet le transport des passagers et des matières premières, ainsi qu'une ouverture sur l'arrière-pays.

Jusqu'en 1840, l'industrialisation reste modeste. Les deux plus importants établissements de l'époque se trouvent à Choisy-le-Roi : la faïencerie Paillart née en 1805, qui deviendra la faïencerie Boulenger, et la maroquinerie Fauler fondée en 1796, dont subsistent les bâtiments de 1890. Autre établissement important à Charenton, les Forges dites de Charenton, installées à partir de 1820, qui ont eu une existence éphémère puisque détruites par la ligne du P.L.M. Ce fut l'établissement sidérurgique le plus important de son temps. En revanche, la faïencerie de Choisy-

le-Roi est restée en activité pendant un siècle et demi. Ces deux usines ont cependant un point en commun : elles ont occupé des bâtiments qui avaient été vendus comme Biens nationaux.

ENTRE 1840 ET 1870, ACCENTUATION DE L'INDUSTRIALISATION

La commune de Choisy-le-Roi continue d'accueillir de nouvelles industries. Une vingtaine sont créées parmi lesquelles la tuilerie Brault qui deviendra l'entreprise Gilardoni. On note l'apparition d'usines de service : une petite usine élévatoire des eaux est créée à Alfortville, ainsi qu'une usine à gaz en 1863, qui fait partie d'un vaste programme lancé par la Compagnie Parisienne d'Eclairage et de Chauffage au Gaz. A Vitry-sur-Seine, l'usine la plus importante de cette période est la fabrique de pâtes alimentaires Groult, surtout connue pour son foyer d'accueil de jeunes ouvriers orphelins. En ce qui concerne Ivry-sur-Seine, dont le nord est annexé à la ville de Paris, les industries les plus connues sont l'usine des caoutchoucs Guibal qui témoigne du développement de l'industrie chimique, la tuilerie Muller, qui a fourni les briques et les céramiques du moulin Saulnier, de la chocolaterie Menier à Noisiel, les forges Coutant, et l'importante usine des orgues Alexandre, transférée de Paris à Ivry en 1861. A ce sujet, il faut souligner le fait que de la plupart des usines qui s'installent dans le Val-de-Marne après 1860 viennent de Paris intramuros. L'architecture de ces établissements est marquée par la tradition : la compo-

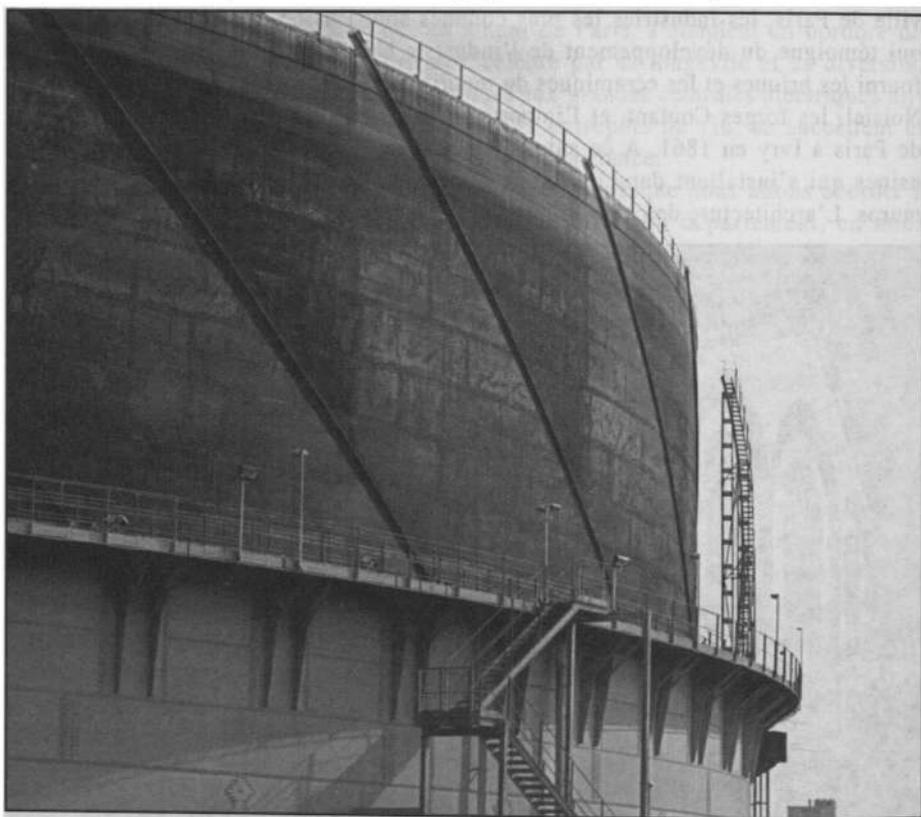


L'établissement élévateur des eaux à Ivry.

N°85 94 1252v - Cl. Christian Décamps

sition du plan masse et l'élévation relèvent de l'architecture noble, aux aspects réguliers et symétriques. Les bâtiments sont vastes et commencent à être conçus en fonction des impératifs de la production, comme en témoigne la disposition des bâtiments de la manufacture des orgues, répondant à une organisation linéaire du travail. En règle générale, la manufacture française à cette époque emprunte son architecture au château ou à l'hôtel urbain. Le bois joue un rôle important dans la construction : ce matériau est toujours employé pour les charpentes, les bardages etc... On commence tout juste à utiliser le métal dans une étape intermédiaire d'usage mixte du bois et du métal. En général, il s'agit de colonnettes de fonte ou d'éléments de charpente en métal.

Une autre activité importante se développe dans ce secteur : le stockage. Aux simples dépôts de bois ou de vin succèdent les grandes sociétés, comme la Société des Entrepôts d'Ivry, ou à Charenton, les entrepôts qui prolongent les installations parisiennes de Bercy, notamment la Compagnie du Parc de Bercy.



Le gazomètre de l'usine à gaz d'Alfortville.

N°95 94 198x - Cl. Christian Décamps

1870-1894 : L'INTENSIFICATION

Après 1870, on observe une période de ralentissement industriel qui s'est fait sentir dans toute la région, en corrélation avec la chute du Second Empire. Aussi, faut-il attendre 1885 pour constater un nouvel essor de l'industrie. Ce redémarrage concerne surtout Ivry-sur-Seine et Vitry-sur-Seine, avec le développement des industries chimiques et pharmaceutiques, les brasseries et les distilleries, quelques entreprises de grande importance, comme la cristallerie Houdaille à Choisy-le-Roi, ou la Compagnie des Lampes à Ivry qui implante sa fabrique de lampes à incandescence en 1888. Cette usine comportait également une cristallerie, une fabrique de produits isolants, un laboratoire. C'est surtout dans la zone d'Ivry-Port et son prolongement vers le Port à l'Anglais que continuent de s'installer les industries nouvelles. L'architecture de cette période semble avoir tenu un rôle plus effacé, qu'il s'agisse de la distribution des espaces intérieurs, de la morphologie des bâtiments, ou des techniques et des matériaux, on ne note pas d'éléments novateurs. L'utilisation du métal prend de plus en plus d'importance, mais on trouve encore dans un même établissement des charpentes de bois et des charpentes métalliques. Les seuls effets de décor concédés sont obtenus avec des briques de différentes teintes, ainsi que des éléments vernissés ou colorés, usage qui perdure jusqu'au début du XXe siècle. Ceux-ci sont généralement fournis par les entreprises locales comme les tuileries Muller à Ivry, ou la briqueterie de Gournay.

DE 1894 À 1914, L'EXPANSION

La navigabilité est améliorée sur la Seine, avec la construction d'une nouvelle écluse au barrage du Port à l'Anglais en 1900. Le réseau des tramways se développe, et c'est pour améliorer ce réseau que s'est implantée la première centrale électrique de la Compagnie des Tramways de l'est de Paris en 1901 à Vitry. C'est la première d'une série de dix-huit, dont les plus importantes seront pour cette époque l'Est Lumière à Alfortville, située en aval de la Seine sur la rive droite, la centrale de Vitry nord construite entre 1905 et 1906. Ces bâtiments sont tous de même type, deux grandes halles accolées en rez-de-chaussée, l'une abritant les chaudières, l'autre la salle des machines. La structure est métallique apparente et brique, souvent bichromes, l'éclairage se fait par des lanterneaux et des baies latérales, et souvent un pignon vitré. Toutes ont disparu aujourd'hui. C'est également à cette époque que sont implantés les établissements élévateurs et d'assainissement des eaux sur le quai de Seine en bordure du port. Comme pour les centrales électriques, il s'agit de deux halles accolées, l'une pour les chaudières, l'autre pour les pompes ; on y trouvait en outre des bassins filtrants. L'établissement élévateur des eaux d'Ivry, construit en 1881, présente sur la façade latérale des baies à arcatures ornées d'une clef et d'un double rouleau de briques, chaque baie correspondant à l'emplacement d'une machine. Le mur pignon reprend un rythme classique : trois baies en plein cintre dont la médiane est plus haute.

Parmi les matériaux caractéristiques de la construction des usines à cette époque dans le Val-de-Marne, deux sont d'emplois, courant : le métal et la meulière. Le métal devient le matériau le plus utilisé pour les structures et les charpentes. La meulière quant à elle, pierre à surface rugueuse formée de débris quartzeux, est un matériau régional réservé d'abord aux bâtiments de service et aux fabriques de parcs, souvent déclaré impropre à la maçonnerie. Mais elle devient vite très prisee pour la construction des pavillons en banlieue, puis des usines où après les soubassements la meulière gagne les ateliers et les bureaux. Sa mise en oeuvre coûteuse aura raison de son emploi. C'est également l'époque de la généralisation des couvertures en shed, apparues vers 1860, elles se développent surtout vers 1900. Le principe du shed né en Angleterre vers 1850, consiste en un toit formé d'un pan vertical vitré alternant avec un pan oblique couvert de tuiles. La partie vitrée est orientée au nord et permet donc un éclairage zénithal abondant, tout en évitant la surchauffe des ateliers due au soleil.

On sait que la première guerre mondiale est loin d'avoir marqué l'arrêt de l'industrialisation, surtout en ce qui concerne l'industrie métallurgique engagée dans la production de guerre, d'où la création de nombreux établissements comme les forges Vedovelli à Ivry ou l'usine Bidault à Vitry, ainsi que l'agrandissement considérable des usines de produits chimiques, telle l'usine Poulenc Frères fondée à Vitry en 1909. La première guerre mondiale a également favorisé le développement du taylorisme élaboré dans les usines Ford à Détroit et importé en France d'abord chez Panhard en 1908 puis chez Renault à partir de 1913. Cette nouvelle organisation scientifique du travail implique de nouvelles formes architecturales et notamment l'introduction des ateliers en étages. La Manufacture des Oeilletts Métalliques, société rachetée en 1900 par une firme américaine, l'United Shoe Machinery, en présente un bon témoignage en 1913, dans un nouveau bâtiment d'ateliers en étage, construit par Paul See dans la cour centrale ; ce bâtiment est d'ailleurs agrandi en 1924. C'est une architecture du verre qui s'inspire du bâtiment américain abritant la maison mère construite par Ransom. On note au sujet de ce bâtiment une innovation américaine : la recherche d'un large percement des façades pour assurer un éclairage optimum, représente le stade annonciateur du mur rideau. L'année 1914 a marqué une étape décisive : une usine est pour la première fois présentée à l'exposition internationale d'architecture à Cologne par les architectes Walter Gropius et Adolphe Meyer. Dans ce projet, la référence à l'architecture américaine est très nette : pour ces ensembles industriels, le bâtiment administratif est érigé en façade commerciale, tandis qu'à l'arrière sont agencés les ateliers en étages. La Manufacture des Oeilletts métalliques est un bon exemple de ce type d'architecture. Ces modèles américains s'inspirent de l'usine Ford construite sur quatre niveaux, à Détroit, aux Etats Unis en 1909.

On assiste à une floraison d'établissements dans l'immédiat après-guerre : les établissements Byrrh à Charenton dont la façade sur rue offre aux regards un parement en bossage de pierre avec de grandes baies en arcade et des pignons à redents soulignés d'un décor de sgraffito. C'est une architecture commerciale qui s'affiche et se remarque dans le paysage ; c'est également le cas des établissements Nicolas toujours à Charenton.

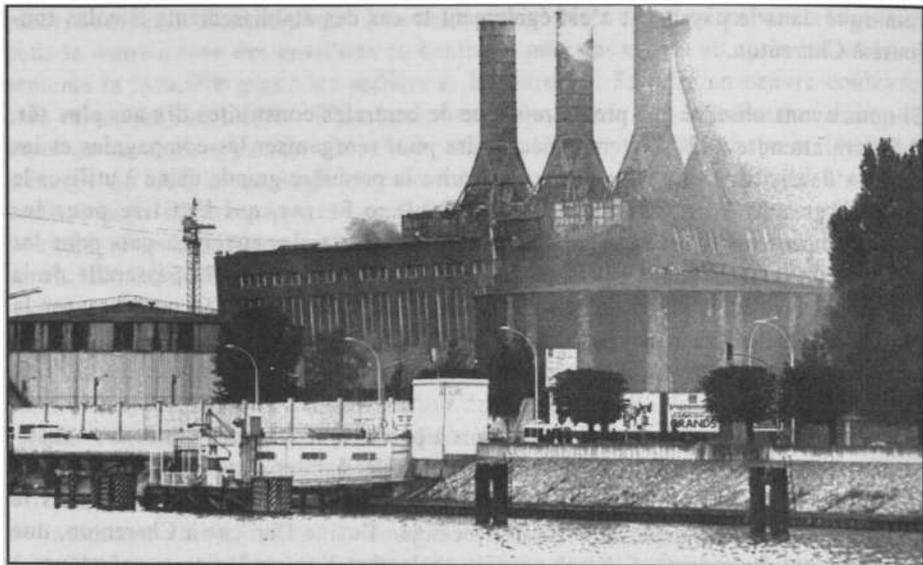
Si nous avons observé une première vague de centrales construites dix ans plus tôt, il faudra attendre 1927, le temps nécessaire pour réorganiser les compagnies et les réseaux de distribution pour voir se construire la première grande usine à utiliser le béton à grande échelle. C'est l'usine Poulenc Frères, qui l'utilise pour les annexes : passerelles, cheminées, château d'eau ou grandes cuveries, puis pour les ateliers eux-mêmes. Autre bel exemple de réalisation en béton : la passerelle de la centrale d'Ivry-Port construite en 1927. Cette centrale est fondée pour assurer la relève de l'usine du métropolitain du quai de la Râpée, et venir en renfort de l'usine de Saint-Denis. La façade de béton en est très architecturée.

On ne constate plus réellement de créations à partir de 1930, mais plutôt des substitutions : par exemple, à Choisy-le-Roi, la société Hollander remplace la maroquinerie Fauler. Cependant quelques établissements voient le jour notamment dans le domaine alimentaire, lié à l'activité de stockage : l'usine Deroche à Charenton, due à l'architecte Remoissenet, à qui on doit également l'entrepôt des coopérateurs à Alfortville. Toujours dans le domaine du stockage, l'usine d'embouteillage Chelle à la pointe d'Alfortville qui offrait une façade rectiligne percée de hublots à l'image d'un paquebot et a été il y a quelques années remplacé par un centre commercial chinois.

La dernière née des grandes centrales : la centrale Arrighi, à Vitry-sud, est construite dix ans après celle de Gennevilliers, en 1932 pour répondre à l'accroissement de la demande. Due à la collaboration de l'ingénieur Arrighi de Casanova et de l'architecte Pingusson, elle était située sur un terrain de vingt-cinq hectares et disposait d'un important réseau ferré de distribution. L'agencement de ses différentes fonctions et sa structure métallique, recouverte de béton, lui donnait une silhouette imposante, élément familier du paysage, amoindri depuis sa destruction partielle par implosion en octobre 1991.

La période qui va de 1929 à la seconde guerre mondiale est un nouvel épisode des relations qui peuvent exister entre la construction des usines et la création architecturale "civile" qu'on a appelé le mouvement moderne. On repère sur le territoire du Val-de-Marne quelques traces architecturales de ce mouvement : fenêtres en angle à l'entrepôt des coopérateurs, rangée horizontale de hublots à l'usine Chelle. Les

toits en terrasse sont très présents : en revanche les grandes façades lisses et blanches en béton fréquentes dans d'autres départements de la région existent peu en Val-de-Marne. On y trouve plutôt un modernisme tempéré : parement de briques rouges jointoyées souvent associé aux baies longilignes et aux éléments de ciment blanc tandis que leur structure générale est souvent dissimulée.



Implosion de la centrale de Vitry sud au mois d'octobre 1991.

N°91 94 1038z - Cl. Christian Décamps

Ce parcours à travers le patrimoine industriel s'est arrêté quelques années après guerre en raison des limites chronologiques assignées à l'étude; on y remarque peu d'innovation : il s'agit souvent de reprises de projets n'ayant pas pu voir le jour avant la guerre, et encore très imprégnés du courant de la fin des années 1930 comme en témoigne l'usine Candia à Ivry, construite en 1950, qui possède encore tous les éléments d'un modernisme tempéré.

La majeure partie des sites industriels ont disparu pour faire place à des logements, des bureaux ou des entreprises du secteur tertiaire. D'autres comme l'ancienne S.K.F., ou la manufacture des oeillets métalliques à Ivry ont été réhabilités et réutilisés : le bâtiment principal de la S.K.F. est actuellement occupé par l'imprimerie du journal Le Monde, et l'ancienne manufacture des oeillets métalliques abrite l'École Nationale des Arts Décoratifs, ainsi que sept espaces culturels dont un théâtre. Le bord de Seine est encore occupé par quelques friches industrielles telle la maroquinerie Fauler à Choisy-le-Roi. Mais dans l'ensemble, le grand nombre de

destructions qui ont eu lieu depuis l'enquête prouve à quel point un inventaire du patrimoine industriel est nécessaire à une époque où de profonds bouleversements économiques entraînent une mutation définitive du paysage.

HÉLENE JANTZEN

*Chercheur patrimoine industriel
D R A C Ile-de-France, inventaire général*



L'usine Candia à Ivry.

N°85 94 1095v - Cl. Christian Décamps

CONCLUSION

Le thème proposé par Clio 94 pour sa journée d'étude convenait parfaitement à ce département de la petite couronne qui vit, au XIXe siècle, l'installation d'industries lourdes tandis que se maintenait, plus ou moins difficilement, un artisanat traditionnel de proximité.

Comme chaque année, nous avons essayé de croiser les regards et les sources, mêlé les discours des chercheurs institutionnels et des passionnés d'histoire de nos compagnies, satisfait, au moins partiellement, aux curiosités d'un public attentif, quoique trop peu nombreux. Nous avons eu la chance de deux exposés introductifs permettant de replacer, comme il convient, nos découvertes locales dans une problématique générale.

L'ensemble des contributions montre que les définitions demandent à être affinées. Comment passe-t-on d'un artisanat de service, comme il en existait dans chaque village, à un artisanat déjà tourné vers un marché plus étendu ? Y a-t-il eu, en Ile-de-France comme dans d'autres régions, une "grande industrie" ? s'est-elle manifestée, à partir du Premier Empire ?

Il semble que trois périodes se dégagent dans ce processus d'industrialisation : le début du XIXe siècle, avec ses tentatives dispersées et timides ; le grand essor qui succède à l'implantation des chemins de fer, de 1850 à 1880, en gros, et qui repose sur la métallurgie de transformation et l'industrie minière ; les mutations qu'entraîne la grande guerre.

Dans ce cadre, les thèmes principaux ont été abordés : l'histoire des activités par branches, l'histoire des entreprises et des entrepreneurs, l'histoire des bâtiments.

Tout colloque permet de rassembler des informations et de préparer les synthèses. Il va de soi que tout n'a pas été traité en cette journée. L'industrie, en Val-de-Marne, ne peut être totalement séparée du processus qui concerne toute la région parisienne, et même la dépasse. Notre journée aura été un vol d'essai pour le 9ème colloque d'histoire régionale que la Fédération envisage pour célébrer, en 1999, son cinquantenaire. D'ores et déjà, nous pouvons nous y préparer à partir des directions de recherches ouvertes aujourd'hui.

JEAN JACQUART

Président de la Fédération des Sociétés Historiques et Archéologiques de Paris et de l'Ile-de-France.

BIBLIOGRAPHIE SÉLECTIVE VAL-DE-MARNAISE

1) OUVRAGES GÉNÉRAUX

- Abbayes et prieurés : communautés religieuses en Ile-de-France/ Fédération des Sociétés Historiques et Archéologiques de Paris et de l'Ile-de-France, 1997.- (Paris et Ile-de-France : Mémoires, 48)
- BALARD (Michel). éd.- Ecoles et enseignement dans le Val-de-Marne (XVIIe - XXe siècles) : colloque Clio 94 (14 octobre 1995).- Créteil : Clio 94, [s.d.] [1996]
- Bilan scientifique de la région Ile-de-France : 1995/ILE-DE-FRANCE. Direction Régionale des Affaires Culturelles. Service Régional de l'Archéologie, 1996
- le Bus : de l'omnibus au Trans Val-de-Marne/R.A.T.P. Département du Patrimoine, 1996.- (Cahiers de la Mémoire)
- CABEDOCE (Béatrice). PIERSON (Philippe). dir.- *Cents ans d'histoire des jardins ouvriers : 1896-1996 : la Ligue Française du Coin de Terre et du Foyer.*- Créaphis, 1996
- Châteaux, musées et collections du Val-de-Marne/ VAL-DE-MARNE. Conseil Général.- [1997]
- FOURCAUT (Annie). dir.- *La Ville divisée : les ségrégations urbaines en question : France XVIIIe-XXe siècles.*- Grâne : Créaphis, 1996
- HASQUENOPH (Sophie)-HADELIN VAN ERCK (Dom). - *Une Aventure bénédictine : l'apostolat monastique du Père Jean de Féligonde en banlieue parisienne : 1943-1965.*- Paris : Fayard, 1996.- (Coll. "Des Chrétiens d'Age en Age)
- Histoires en papier : le papier en Val-de-Marne : industries et usages : [catalogue de l'exposition] du 3 au 28 février 1997/VAL-DE-MARNE. Archives départementales.- Créteil : Conseil Général du Val-de-Marne, 1997
- LANGLOIS (Gilles-Antoine). dir.- *Le XIIème Arrondissement : traditions et actualités.*- Paris : Action Artistique de la Ville de Paris, 1996.- (Collection Paris et son Patrimoine)
- LOYRETTE (Henry). dir.- *La Famille Halévy : 1760-1960 : entre théâtre et histoire.*- Paris : Fayard ; Ed. de la Réunion des Musées Nationaux, 1996
- MEUSY (Jean-Jacques). éd.- *Cinquante ans d'industrie cinématographique : 1906-1956.*- Fondation Crédit Lyonnais : Le Monde Editions : Association d'Economie Financière, 1996.- (Archives Economiques du Crédit Lyonnais)
- NIVET (Philippe).- *Les Assemblées parisiennes : de la déclaration de la guerre à la Libération de Paris (1939-1944).*- Fédération des Sociétés Historiques et Archéologiques de Paris et d'Ile-de-France, 1996.- (Coll. Etudes et Documents. 3)

- PANERAI (Philippe), dir.- *La Vallée de la Seine dans le Val-de-Marne : paysages et aménagement.*- Créteil : Conseil général du Val-de-Marne, 1996
- *Tableaux de l'économie de l'Ile-de-France : édition 1995/ I.N.S.E.E. Ile-de-France, 1995*

2) TRAVAUX MONOGRAPHIQUES

Alfortville

- COMBY (Louis).- *Alfort-Ville avant Alfortville : 1848-1885.*- Bois-Colombes : Editions Val-Arno, 1996.- (Collection Alfortville-Mémoires)

Arcueil

- LUZI-POUSSY (André).- *La Bièvre coulait encore sous les étoiles.*- [S.l.] : Le Temps des Cerises, 1996

Créteil

- *L'Abbaye : rêve d'artistes/ BIBLIOTHEQUE-DISCOTHEQUE MUNICIPALE (CRETEIL)*

Gentilly

- *Gentilly Seine.*- *Gentilly* : Editions Erpé Actuaress, 1996.- (Collection Fenêtres sur Seine)

Ivry-sur-Seine

- Archives François Goust : 64 Z/ IVRY-SUR-SEINE. Archives municipales, 1996
- Fonds Henri Tranchant : 1843-1986 : 62 Z/ IVRY-SUR-SEINE. Archives Municipales, 1996
- RAULT (Michèle), rééd.- *L'Eléphant blanc sur fond rouge : 1896-1996 : centenaire de l'Hôtel-de-Ville d'Ivry-sur-Seine.*- Ivry-sur-Seine, 1996

Le Kremlin-Bicêtre

- LEVEAU-FERNANDEZ (Madeleine).- *Histoire du Kremlin-Bicêtre : l'identité d'une ville.*- Le Kremlin-Bicêtre, 1996

Maisons-Alfort

- *Maisons-Alfort : le commerce et l'industrie / ASSOCIATION MAISONS-ALFORT MILLE ANS D'HISTOIRE.*- A.M.A.H. , 1996

Périgny-sur-Yerres

- GINNY (Félix).- *Périgny-sur-Yerres : regards d'hier et d'aujourd'hui.*- 1996

Sucy-en-Brie

- MEA (Bernard). dir.- *La Grande mutation : du village à la banlieue : 1804-1914.*- Société Historique et Archéologique de Sucy-en-Brie, 1996.- (Nouvelle Histoire de Sucy-en-Brie, 3)

Villiers-sur-Marne

- POISSON (Daniel).- *Villiers-sur-Marne dans l'Histoire.*- Société Historique de Villiers-sur-Marne, 1996

Vincennes

- *Vincennes aux origines de l'Etat moderne : actes du colloque scientifique sur les Capétiens et Vincennes au Moyen Age (à Vincennes les 8, 9 et 10 juin 1994)/ organisé par Jean Chapelot et Elisabeth Lalou.*- Paris : Presses de l'Ecole Normale Supérieure, 1996

Vitry-sur-Seine

- Apprendre Vitry : ouvrage d'aide à l'instruction civique/ VITRY-SUR-SEINE. Service Archives-Documentation, 1996

- VALLOT (Marie-France). dir.- *Vitry 36 : le Front Populaire : documents et témoignages.*- Vitry-sur-Seine. Service Archives-Documentation, 1996

3) PÉRIODIQUES (titres reçus aux Archives départementales du Val-de-Marne)

Cachan

Chroniques du Val-de-Bièvre

N°10, janvier 1996

- RULHE (Philippe).- Arcueil, ville de la devise olympique.- p. 6

N°12, juillet 1996

- SOULAS (Daniel).- L'avenue Laplace et son histoire.- p. 3 et 14

- GERARD (Raymond).- La Chimie à Arcueil au XXe siècle.- p. 7 et 16

N°13, octobre 1996

- GERARD (Raymond).- La Mort du fils Bertholet.- p. 7

Charenton-le-Pont - Saint-Maurice

Etudes et Recherches Historiques de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Charenton et de Saint-Maurice année 1997

- BLANC-CESAN (Gérard).- Faut de la vertu, point trop n'en faut.- p. 47-48

- CHAUVIN (Janine).- Une Compagnie du Régiment des Gardes-Suisses à Charenton au XVIIème siècle.- p. 3-10

- CHAUVIN (Janine).- Couvent des Carmes Déchaux sis "aux Carrières" à Charenton-le-Pont.- p. 35-36
- Eléments de décor provenant du Château de Bercy.- p. 43
- GARNIER (André).- Le "Vélodrome de l'Est" : un vélodrome Charentonnais oublié.- p. 15-18
- GUDIN (Jacqueline).- Charenton en chanson.- p. 11-14
- LE GAGNEUR (Nathalie).- Le Moulin de la Chaussée.- p. 19-21
- Quatre peintures retrouvées du Château de Bercy.- p. 41-42

Créteil

Le Petit Massueux

N°52, Hiver 1995/1996

- BLANC-CESAN (Gérard).- Mais où sont les neiges d'antan... ? - p. 2-4
- RENAULT (H.).- Alphonse Laferrière.- p. 7-13
- JURGENS (Madeleine).- Ce que le livre dit, l'icône nous le montre silencieusement.- p. 14-20

N°53, Printemps 1996

- L'avenue Laferrière.- p. 13-15

N°54, Été 1996

- BLANC-CESAN (Gérard).- A l'enseigne du Chardon Boutonné.- p. 10-11
- Colombier du Voisinage : à Bonneuil-sur-Marne.- p. 2-6
- Créteil au coeur navré.- p. 18-20
- Quand les Cristoliens pompaient.- p. 12-15

N°55, Automne 1996

- Urbanisme au XIXe siècle.- p. 11-15
- Utilisation des chutes d'un vieux moulin.- p. 16-20

N°56, Hiver 1996-1997

- DELEFOSSE (Jean).- Un Tableau philhellène de Vincent-Nicolas Raverat (1801-1865).- p. 10-15
- JURGENS (Madeleine).- 13-15 rue du Général Leclerc, 8 rue du Docteur Plichon.- p. 16-18
- RENAULT (Henri).- La Symbolique de la gamme.- p. 4-7

L'Haÿ-les-Roses

Les Amis du Vieux L'Haÿ

N°3, 2ème semestre 1996

- MASSIOT (Georges).- L'Haÿ pendant la Commune de Paris : 18 mars - 28 mai 1871.- p. 4-13

N°4, 1er semestre 1997

- BESNIER (Annie).- Le Cimetière de L'Haÿ.- p. 11-14
- MASSIOT (Georges).- La Ligne de Sceaux a 150 ans.- p. 5-9

Nogent-sur-Marne

Bulletin de la Société Historique de Nogent-Le Perreux-Bry-sur-Marne

N°5, tome 4, 1996

- CAYROL (R.).- Charles V à Beauté-sur-Marne.- p. 2-3
- HIRT (C.).- Plaidoyer pour une rectification.- p. 5-9
- PELE (J.).- Victor Fernand Gilles : aéronaute du siège de Paris (1836-1908).- p. 11-13
- POUPEE (H.).- Le Marquis de Condorcet à Nogent de 1775 à 1780 : suite et fin.- p. 14-23

Rungis

Bulletin de la Société Historique et Archéologique de Rungis

N°9/10, 1994-1995

- DELEPAUT (P.).- Toponymie Rungissoise : les Antes et le Rimorin.- 60 p.

Villeneuve-le-Roi

Cesaf N°1, septembre 1996

- CRUSSON (Edouard).- Histoire véridique de Jeanne Suzanne Charles Angélique.- p. 19-21
- HERVY (Christian).- Pierre Georges, dit le "Colonel Fabien" : un héros villeneuvois.- p. 9-11
- TRISTAN (Guy).- Jacques Bonneaud (1898-1971) : affichiste villeneuvois.- p.13-15
- VINCENT (Pierre-Albert).- Abbayes, prieurés et couvents en Ile-de-France : l'ordre Prémontré.- p. 4-8

Vincennes

Vincennes Histoire

N°12, 1er trimestre 1996

- DAILLY (Alain).- La Succursale de la Banque de France.- p. 6-22
- PANNETIER (Françoise).- La Bibliothèque municipale de Vincennes.- p. 25-46
- TROQUET (Claude).- Les Elections à Vincennes : résultats complets du scrutin du 2 mai 1734.- p. 3-5
- La Chapelle de la rue de Fontenay.- p. 23-24
- Sentiers et chemins de Vincennes.- p. 47-51

N°13, 2ème trimestre 1996

- PETIT (Gaston).- Le Dernier trésorier de la Sainte Chapelle.- p. 38-42
- TROQUET (Claude).- Le Petit parc de Vincennes : des origines au XXe siècle.-p. 3-37
- Vincennois de l'an 1404.- p. 43-48

Bulletin de la Société des Amis de Vincennes N°47, 1996

- ALAZARD (Colette).- Saint-Louis, de Jacques Le Goff.- p. 39-40
- LESTERPT (Jacques).- Les Pompiers de Vincennes (1811-1996).- p. 29-38

- PINTA (Claude).- Michel Saulpic, médecin des pauvres (1796-1884).- p. 17-27
- TROQUET (Claude).- Les Eglises provisoires de Vincennes (1795-1832).- p. 7-16

Vitry-sur-Seine

Société d'Histoire de Vitry-sur-Seine

N°38, septembre 1996

- CARVILLE (A.).- Visites archidiaconales de Josas : entre 1458-1469.- p. 2-5

N°39, décembre 1996

- CARVILLE (A.).- Artisanat et industries à Vitry-sur-Seine du XVIIIe au XXe siècle.- p. 3-12

N°40, mars 1997

- CARVILLE (A.).- Le Club athlétique de Vitry a 100 ans.- p. 21-25
- PHILIPPON (Jacques).- Géologie de Vitry-sur-Seine.- p. 2-20

4) TRAVAUX UNIVERSITAIRES

- BLANC-CHALEARD (Marie-Claude).- *Les Italiens dans l'est parisien des années 1880 aux années 1960 : une histoire d'intégration / sous la dir. de Pierre Milza.*- Thèse doct. : Hist. : Paris, Institut d'Etudes Politiques : 1995
- BRUNO (Anne-Sophie).- *Les Dispensaires municipaux pendant l'entre-deux-guerres : l'exemple de la banlieue sud-est de Paris / sous la dir. de Claude Penneret et d'Antoine Prost.*- Mémoire de Maîtrise : Hist. : Paris 1 : 1996
- LANGRENE (Silvère).- *Vie et oeuvre de Pierre-Philibert Pompée ou l'itinéraire d'un précurseur de l'enseignement professionnel au XIXème siècle / sous la dir. de Philippe Boutry et Jacques Prévotat.*- Mémoire de Maîtrise : Hist. : Paris 12-Val-de-Marne : 1996
- LETOULAT (Chloé).- *La commune de Champigny-sur-Marne et son personnel de 1912 à 1947 / sous la dir. d'Antoine Prost et Claude Penneret.*- Mém. de Maîtrise : Hist. : Paris 1 : 1996

ALAIN AIECH

Responsable de la bibliothèque des Archives départementales du Val-de-Marne

LISTE DES SOCIÉTÉS ADHÉRENTES

Alfortville	Comité d'Histoire du Confluent d'Alfortville	P	M. Henri Lesoin 25, rue de Choisy 94140 Alfortville 01 43 75 15 09
Arcueil	Commission Patrimoine Centre Culturel Eric Satie	V.P.	M. Robert Touchet 113, rue Marins Sidobre 94110 Arcueil 01 45 47 76 72
Cachan	Ateliers du Val de Bièvre	P	M. Patrick H. Simon 22, av. Louis Georgeon 94230 Cachan 01 46 63 33 06
Champigny	Société Historique de Champigny sur Marne	P	M. Eric Brossard Rés. la Pommeraie Bt. 3 94350 Villiers s/ Marne 01 49 41 07 39
Charenton - Saint-Maurice	Société d'Histoire et d'Archéologie de Charenton-St-Maurice	P	Mlle J. Gudin 16, rue V. Hugo 94220 Charenton 01 48 93 10 90
Chevilly-Larue	Les Amis du Vieux Chevilly	P	M. Marc Delorme 40, avenue J. Brel 94550 Chevilly-Larue 01 46 87 89 40
Créteil	Les Amis de Créteil	P	Mme M. Jurgens 27, av. de la République 94000 Créteil 01 42 07 20 05
Ivry-sur-Seine	Association des Amis du Moulin de la Tour d'Ivry	P	M. Grevoul Mairie d'Ivry 94200 Ivry-sur-Seine 01 46 70 15 71
	<i>de Recherches S^{ts} Archéologiques de Créteil et env. (SRAGe)</i>	P	<i>M. Régis BONTROND 221 16 allée du Pie Bonnard 78114 CRESSÉLY tel: 01 30 523754</i>

La Queue-en-Brie	Groupe Nature Caudacien	P	M. Guy Pesier 1, cours Chakimeau 94510 La Queue-en-Brie 01 45 76 71 63
L'Haÿ-les-Roses	Les Amis du Vieux L'Haÿ	P	M. R. Marx 29, rue des Jardins 94550 Chevilly-Larue 01 46 64 25 66
Maisons-Alfort	Maisons-Alfort, Mille ans d'histoire	S.G.	M. Michel Lambert 13, rue du Mal Juin 94700 Maisons-Alfort 01 43 68 90 94
Mandres-les-Roses	Les Amis de Mandres-les-Roses	P	Mme Cl. Ciurletti 1, av. d'Orléans 91800 Brunoy 01 60 46 08 59
Marolles-en-Brie	Les Amis de Marolles	P	M. J. Quelard 4, rue Antoine Motheau 94400 Marolles-en-Brie 01 45 99 41 43
Nogent-sur-Marne	Société Historique et Archéologie de Nogent-sur-Marne et du Canton	P	Mme Y. Cayrol 106, rue de la Paix 94170 Le Perreux 01 48 72 00 09
Le Plessis-Tréville	Société Historique du Plessis-Tréville	P	Mme E. Canda 14, allée des Mésanges 94420 Le Plessis-Tréville 01 45 76 52 07
Rungis	Société Historique et Archéologique de Rungis	P	M. P. Delapaut 33, bd J. Jaurès 94260 Fresnes 01 46 68 53 37
Saint-Maur-des-Fossés	Le Vieux Saint-Maur	P	M. Bernard Javault 38, av. Galilée 94100 Saint-Maur 01 42 83 50 16

Sucy-en-Brie	1 - Société historique et archéologique de Sucy-en-Brie	P	M. Michel Balard 4, rue des Remparts 94370 Sucy-en-Brie 01 45 90 15 37	
	2 - A la découverte du Fort de Sucy	P	M. Robert Jacques 11, rue Lacarrière 94370 Sucy-en-Brie 01 45 90 26 48	
Villeneuve-le-Roi	Cercle d'Etudes savantes artistiques, archéologiques de Villeneuve-le-Roi et environs (CESAF)	P	M. Ed. Crusson 5, rue Georges Hervier 94290 Villeneuve-le-Roi 01 45 97 86 89	
Villeneuve-Saint-Georges	Société d'Histoire et d'Archéologie de Villeneuve-St-Georges	P	Mlle L. Castel 15, av. des Mousquetaires 94350 Villiers-sur-Marne 01 49 30 69 59	
Villiers-sur-Marne	Société Historique de Villiers-sur-Marne et de la Brie Française	P	M. D. Poisson 37, av. du Gros Chêne 94350 Villiers-sur-Marne 01 49 30 21 91	7/
Vincennes	Association Cartophile Historique et Archéologique de Vincennes	P	M. J. Lesterpt 52, bd de la Libération 94300 Vincennes 01 43 98 21 18	
Vincennes	Equipe de la Recherche sur le Château de Vincennes		CICV - Bt X Avenue de Paris 94300 Vincennes 01 43 65 12 51	
Vitry-sur-Seine	Société d'Histoire de Vitry	P	M. A. Carville 27, av. Lucien Français 94400 Vitry-sur-Seine 01 46 80 98 75	
Val-de-Marne	Les Vieilles Maisons Françaises	D	Mme N. de Castet 2, rue de la Fontaine Santeny 94400 Villecresnes 01 43 86 06 12	

Val-de-Marne	Association pour la sauvegarde du patrimoine archéologique du Val-de-Marne (ASPAV)	P	M. Alain Senée 18. rue Jean Moulin 91330 Yerres 01 69 48 68 78
Val-de-Marne	Cercle d'Etudes généalogiques et démographiques du Val-de-Marne	P	M. Thouvenin <i>H. Boulet</i> 3, impasse de la Terrasse 94500 Champigny 01 48 80 63 93
Val-de-Marne - Essonne	Association du plateau de Longboyau	P	Mme J. Henin 107, avenue P.-V. Couturier 91550 Paray Vieille Poste 01 69 38 47 87

COMPOSITION DU BUREAU

Président	M. Michel Balard, Société historique et archéologique de Sucy-en-Brie.
Vice - Présidents	M. Bernard Javault, Le Vieux Saint-Maur. M. Alain Senée, A.S.P.A.V.
Secrétaire	M. Patrick Delepaut, Société historique et archéologique de Rungis.
Secrétaire - adjoint	Mme Madeleine Jurgens, Les Amis de Créteil.
Trésorier	M. Maurice Clément, A.S.P.A.V.
Membres assesseurs	Mme Nicole de Castet, Les Vieilles Maisons Françaises. M. Jean-Pierre Nicol, Les Amis de Mandres-les-Roses.



LE VAL-DE-MARNE LORS DU BLOCUS DE PARIS (Janvier 1649)

Au premier plan, les troupes royales commandées par le prince de Condé, coupent le ravitaillement de la capitale révoltée contre les mesures prises par Mazarin.

Tableau de Sauveur Leconte. Musée Condé, Chantilly.

Photo LAUROS-GIRAUDON